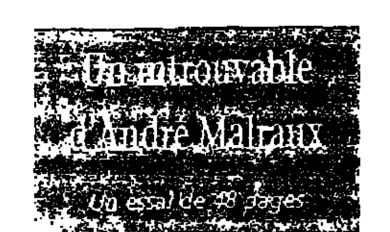
Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 16120 – 7 F

SAMEDI 23 NOVEMBRE 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



Retraites : une révolution pour 14 millions de salariés

L'Assemblée crée des fonds de pension

LES DÉPUTÉS ont adopté en première lecture, vendredi 22 novembre, la proposition de loi UDF créant des *« plans d'épargne-retraite »* pour les quatorze millions de salariés du secteur privé.

Ce dispositif de retraite par capitalisation, facultatif, viendra compléter le système français, qui compte deux « étages », obligatoires et gérés selon la technique de la répartition : la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés, qui verse une pension de base ; les régimes complémentaires de l'Arrco (ensemble des salariés) et de l'Agirc (cadres).

Cette réforme, qui doit beaucoup à Jean-Pierre Thomas, député (UDF-PR) des Vosges, a été élaborée en concertation avec le ministère de l'économie et des finances, qui a néanmoins limité les avantages fiscaux octroyés aux futurs souscripteurs.

Les *« plans d'épargne-retraite »*, qui devront être institués dans le cadre d'un accord au sein d'une entreprise, d'un groupe d'entreprises ou d'une branche professionnelle, donneront droit à une rente viagère au moment du départ à la retraite, avec une possibilité de sortie *« en capital »* limitée à 20 % des sommes et des droits acquis.

Pour le RPR et l'UDF, ce projet est *« au confluent des attentes de nos concitoyens et des besoins de nos entreprises »*. La gauche a, au contraire, dénoncé une réforme *« injuste »*, qui ouvre, selon elle, la voie *« à un système de retraite à deux vitesses »* favorisant ceux qui peuvent épargner et qui, à ce titre, bénéficieront d'avantages fiscaux.

Après six ans de débats et de polémiques, cette réforme devrait entrer en vigueur début 1997. Elle représente une victoire pour les assureurs. Denis Kessler, président de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), avait été l'un des principaux partisans de cette révolution.

Les *milieux financiers* en espèrent un développement de l'épargne profitant à la Bourse de Paris. Ils donnent en exemple les fonds de pension anglo-saxons qui investissent des sommes très importantes dans les entreprises, jouant un rôle capital sur les marchés boursiers.

Lire page 6 et notre éditorial page 15

Les routiers durcissent leur grève et bloquent des dépôts de carburant

Salaires et durée du travail sont au cœur de leurs revendications

FAUTE d'un accord entre les chauffeurs routiers et les patrons transporteurs, le mouvement de grève des salariés conducteurs de poids lourds s'est amplifié vendredi matin 22 novembre. Les *routiers s'efforçaient de bloquer* d'importants dépôts de carburant et d'empêcher ainsi l'approvisionnement des pompes à essence. Vendredi, ils ont interdit, dans les Bouches-du-Rhône, l'accès aux complexes pétrochimiques de Martigues-Lavéra, de Berre et de Fos-sur-Mer, ainsi que, *dans les Pyrénées-Atlantiques*, au dépôt pétrolier d'Elf Aquitaine à Lacq.

BON ! TU ROULES OUI OU MERDE ?
MERDE !
BON ! VOUS DÉVALUEZ OU QUE NÉNNI ?
...

Des barrages filtrants continuaient d'entraver la circulation dans les Bouches-du-Rhône, sur plusieurs grands axes de la région Rhône-Alpes, notamment les autoroutes A6 et A7, sur l'autoroute *A1 entre Lille et Paris, au nord de* Bordeaux, à la frontière allemande à Strasbourg. Les reportages de nos correspondants à Strasbourg et Caen montrent la détermination des salariés. *« Nous pouvons devenir des gens rugueux »*, disent-ils.

Si les négociations entre les syndicats de chauffeurs et ceux des patrons n'aboutissaient pas rapidement, le mouvement menacerait de gagner la région parisienne et la capitale pendant le week-end.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, les discussions ont achoppé *sur les rémunérations* – notamment le paiement à 100 % des heures travaillées hors temps de conduite – et la durée du travail. En revanche, les partenaires se rejoignent pour demander l'aide de l'Etat afin de financer la retraite à 55 ans. Les négociations devaient reprendre vendredi en fin de journée.

Lire page 8

André Malraux

LE TRIANGLE NOIR

Les passions d'André Malraux

LE MONDE propose aujourd'hui un document exceptionnel, publié grâce à l'aimable autorisation de Florence Malraux et des éditions Gallimard : *Le Triangle noir*, essai dans lequel André Malraux avait réuni des textes consacrés à l'écrivain Choderlos de Laclos, au peintre Goya et au *révolutionnaire Saint-Just. Nous publions* d'autre part l'hommage critique de l'écrivain et philosophe Régis Debray au *« perdant magnifique »* et les points de vue de Pascal Le Brun-Cordier et de Morgan Sportès. André Fontaine analyse les relations complexes des Français et de leurs *« grands hommes »*.

Lire notre cahier spécial et pages 15, 16, 17 et 30

■ Un Paris anti-auto

Jean Tiberi propose une série de mesures pour réduire le nombre des automobiles dans Paris. p. 13

■ La CNIL menacée

Un rapport demandé par M. Toubon suggère de réduire les pouvoirs de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). p. 9

■ Cannes et ses machines à sous

Le directeur d'un casino cannois est soupçonné d'avoir remis environ 1,5 million de francs à Michel Mouillot, maire de Cannes. p. 34

■ Alain le Mal-Aimé

Le premier ministre commence à s'attirer les critiques de ses ministres sur sa méthode. Cela n'empêche pas l'hommage à son opiniâtreté. p. 14

■ L'ANPE innove

L'ANPE va aider au recrutement de 1 400 salariés dans le Sud-Est en recourant à un processus de recrutement *original basé* sur le savoir-faire des intéressés. p. 18

■ Une autre Rive gauche

Saint-Germain-des-Prés, quartier symbole du Paris intellectuel, attire de plus en plus les commerces *de luxe*, les grands couturiers et les bijoutiers. p. 28

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1123 - 7,00 F

Les oubliés de Salloum, entre Egypte et Libye

POUR LEUR MALHEUR, ils ne sont « que » deux cent cinquante, deux cent cinquante Palestiniens oubliés à la frontière entre la Libye et l'Egypte, près de la ville de Salloum. Chassés de Libye en septembre 1995 pour raison économique, ils se sont heurtés aux autorités égyptiennes qui leur ont refusé l'accès à leur territoire, faute de laissez-passer. Installés dans des tentes de fortune quasiment hors d'usage, ils attendent *la fin de leur calvaire dans des* conditions plus que précaires. Privés de toutes ressources, ils s'efforcent de subsister avec les maigres recettes que leur procurent de petits trafics entre l'Egypte et la Libye.

« Heureusement qu'ils comptent parmi eux un médecin, sinon ce serait encore pire », assure Eric Stobbaerts, responsable régional de l'organisation humanitaire Médecins sans frontières (MSF), et qui visite réguliè*rement ce coin de désert abandonné aux* serpents et aux scorpions, glacial pendant les nuits d'hiver et brûlant l'été. Le Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR) et MSF se sont réparti tacitement les rôles : le HCR s'efforce de faire sauter le verrou politique de ce dossier, pendant que MSF pourvoit aux besoins essentiels des exilés. *« Deux réfugiés au moins, victimes de problèmes cardiaques et de diabète, devraient être évacués, sans parler de vingt autres malades chroniques ou des femmes enceintes »*, énumère le responsable de MSF, qui a effectué sa dernière mission à la mi-novembre.

Exaspérés, les Palestiniens ont tenté de bloquer à plusieurs reprises la route qui relie la Libye à l'Egypte et à laquelle l'embargo aérien décrété par les Nations unies contre la Jamahiriya depuis 1992 confère une importance vitale. Par dérision, ils ont édifié également leur *« ambassade »*, une cabane en bois hérissée d'un drapeau palestinien, à cheval sur la ligne de démarcation entre les deux pays, et où ils tiennent à recevoir leurs rares visiteurs.

Le piège qui s'est refermé sur ces exilés malgré eux est exemplaire. Bloqués par les autorités égyptiennes qui refusent un transit en Egypte qui leur permettrait de gagner le territoire palestinien autonome de Gaza, les réfugiés ne veulent plus rentrer en Libye. *Depuis leur internement dans ce camp fan*tomatique, leurs prises de position et leurs dénonciations des atteintes aux droits de l'homme commises par le régime du colonel Kadhafi les ont placés dans le collimateur de sa police. Cette dernière ne se prive d'ailleurs pas, selon MSF, d'interpeller à l'occasion des réfugiés et de les retenir plusieurs jours durant.

Gilles Paris

Turquie : mafia et politique

LE PREMIER ministre turc, qui avait fait de la lutte contre la corruption un élément clé de sa campagne électorale, observe un étrange silence sur un scandale qui révèle des connexions entre les milieux politiques et la mafia. A l'origine de l'affaire : un accident de voiture dans lequel un ancien activiste d'une organisation d'extrême droite, un trafiquant de drogue connu et un ancien chef de la police d'Istanbul ont trouvé la mort. Seul un député a survécu à la collision. Tous étaient partisans d'une politique inflexible à l'encontre des séparatistes kurdes.

Lire page 2

Grandes manœuvres autour du franc fort

DEUX LECTURES de la déclaration fracassante de Valéry Giscard d'Estaing préconisant une dévaluation du franc sont possibles. La première, économique, permet de comprendre les hypocrisies qui affectent le débat monétaire en France. La seconde, politique, éclaire les grandes manœuvres qui s'amplifient, sur fond d'éventuel remaniement gouvernemental.

La prise de position de l'ancien chef de l'Etat éclaire en effet l'un des paradoxes du débat économique français. En apparence, un constat, au moins, faisait jusqu'à présent l'unanimité : le dollar est notoirement sous-évalué et la France devra tout mettre en œuvre, au cours de la marche vers la monnaie unique, pour convaincre ses partenaires européens de corriger cet état de fait, afin que la reprise économique puisse se confirmer.

A gauche comme à droite, dans le camp des partisans de Maas*tricht comme dans celui de ses dé*tracteurs, les points de vue divergeaient donc sur le franc fort, mais pas sur l'euro, qui, de l'avis de tous, ne devait pas entériner l'actuel rapport de force monétaire.

Ainsi a-t-on vu récemment le Parti socialiste rejeter la proposition d'Henri Emmanuelli visant à décrocher le franc du mark. Mais, dans le même temps, Laurent Fabius a pu prendre position pour un euro faible (reposant sur une parité de un euro pour un dollar), sans que quiconque y voie quoi que ce soit à redire. A l'autre bord de l'échiquier politique, le ministre de l'économie et des finances Jean Arthuis ne dit pas autre chose quand il répète à l'envi que *« le dollar dispose d'une marge d'appréciation »*.

Mais, jusque-là, nul n'avait vraiment voulu préciser, en tout cas dans le camp des « orthodoxes », comment le bras de fer avec les Etats-Unis pourrait être engagé. La raison en est simple : les autorités allemandes – politiques et monétaires – sont *tout à fait opposées* à ce qu'un euro faible succède à un mark fort. M. Arthuis le sait bien, qui suscita naguère un bel émoi en Allemagne en suggérant que l'euro pourrait être un instrument de la bataille commerciale contre les *Américains. Se rendant compte* qu'il en avait trop dit, il dut aussitôt assurer qu'on l'avait mal compris.

Laurent Mauduit

Lire la suite page 15 et nos informations page 7

Le nouveau visage des Springboks



GARY TEICHMANN

LES RUGBYMEN sud-africains commencent, samedi, une tournée en France avec leur nouveau capitaine, Gary Teichmann. Les Springboks arrivent au moment où paraît en Nouvelle-Zélande un livre dans lequel l'ancien entraîneur des All Blacks affirme que son équipe a été droguée avant la finale de la Coupe du monde, remportée en 1995 par les Boks.

Lire page 23

INTERNATIONAL

LE MONDE / SAMEDI 23 NOVEMBRE 1996

TURQUIE Un récent accident de la route a mis en lumière une vaste *affaire de corruption et d'infiltration* de l'appareil de l'Etat par des éléments d'extrême droite. Le point commun entre les personnes impliquées dans la collision – un chef de *la police, un homme recherché par* Interpol pour trafic de drogue et un député – était leur position inflexible sur la question kurde. ● LE PREMIER MINISTRE, Necmettin Erbakan (islamiste), qui avait axé sa campagne électorale sur la lutte anti-corruption, a gardé jusqu'à présent un silence étonnant sur cette affaire, sans *doute pour ménager ses partenaires* du Parti de la juste voie ● AMNESTY INTERNATIONAL dénonce dans un *rapport*, publié le 20 novembre, les tortures dont sont victimes de plus en plus souvent les enfants en Turquie, bien que ce pays ait ratifié en *1995* la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant.

Les scandales de corruption déstabilisent l'Etat turc

Le premier ministre turc reste silencieux sur le récent accident de la route qui avait révélé des liens occultes entre certains cercles politiques et des milieux mafieux

ISTANBUL
de notre correspondante

Une affaire de corruption aux ramifications étendues – au cœur même de l'appareil de l'Etat et du *monde politique* – *domine* l'actualité en Turquie depuis un accident de voiture mortel qui a révélé, le 3 novembre dernier, la collusion entre un chef de police, un fugitif *recherché pour trafic de drogue* et soupçonné de meurtre et un parlementaire d'origine kurde, Sédat Bucak. Le dirigeant social-démocrate Deniz Baykal parle d' « *une pieuvre dont il faut trouver la tête* ».

Malgré l'ampleur du scandale, le premier ministre, Necmettin Erbakan, dont le Parti de la prospérité (RP, islamiste) avait pourtant fait de la *lutte* anti-corruption un élément crucial de sa campagne électorale, a jusqu'à présent gardé un étonnant silence sur cette affaire, vraisemblablement pour éviter de troubler l'équilibre fragile au sein de la coalition. Son partenaire, le Parti de la juste voie (DYP), est en *effet directement impliqué*, puisque le seul survivant de la col*lision est son député Sedat Bucak*, qui est également un chef de tribu kurde pro-gouvernemental. L'affaire a déjà coûté son poste au ministre de l'intérieur et ancien chef *de la police, Mehmet Agar* (du DYP lui aussi) mais l'opinion publique turque ne semble pas se contenter des explications faciles et des démentis qui lui sont offerts.

Le RP a donc fait de son mieux pour rester neutre. A son arrivée au pouvoir, de nombreux Turcs craignaient le radicalisme du Parti de la prospérité ; en l'occurrence, c'est son *conformisme qui* est aujourd'hui mis en cause. Loin de renverser l'ordre établi, Necmettin Erbakan cherche à y faire sa place, préférant étouffer l'affaire, tout *comme, pour le prix d'une alliance* avec Tansu Ciller (ministre des affaires étrangères), il a accepté de faire silence sur les accusations de corruption qu'il avait lui-même lancées contre elle lorsqu'il était dans l'opposition.

Au niveau de l'économie, où une dose de *réformisme* serait nécessaire pour redresser les finances de l'Etat, le *premier ministre* a également poursuivi la politique de ses prédécesseurs – celle de l'inaction et du populisme – plutôt que de s'attaquer aux problèmes fonda*mentaux qui font obstacle au* développement du pays.

LA PRESSE MÈNE L'ENQUÊTE

Face à ces difficultés, le gouver*nement a choisi de s'en prendre à* la presse, qu'il tient pour responsable de ses échecs. Il veut introduire de nouvelles lois pour, affirme-t-il, protéger l'individu *contre les déclarations mensongères* des médias. La plupart des journalistes turcs respectés admettent la nécessité d'une forme d'auto-contrôle au sein de la *presse, qui trop souvent privilégie* le sensationnel au détriment des faits. Mais le moment est particulièrement mal choisi pour suggérer de nouvelles mesures, qui seront *débattues à l'Assemblée* nationale, mardi 26 novembre. S'il est vrai que les médias ont dès leur arrivée au pouvoir pris les islamistes en grippe et se comportent parfois plus comme un groupe d'opposition que comme des observateurs *neutres, il n'empêche* que c'est la presse qui, actuellement, mène activement l'enquête sur l'accident de voiture à Susurluk. Chaque jour, de nouvelles pistes, de *nouvelles accusations* surgissent.

Bien que non confirmées, elles se recoupent pour peindre un tableau d'abus de pouvoir et d'infiltration de l'appareil de *sécurité* par des éléments d'extrême droite, sur fond de trafic de drogue et de mai*sons de jeu. La présence* d'un nombre important d'armes, de silencieux et de « *matières poudreuses* » dans le véhicule conduit par le chef de police, Hüseyin Kocadag, tué dans l'accident, a justifié le transfert du dossier à la Cour de sûreté de l'Etat à Istanbul. Sur la base d'accusations publiées dans les médias, le procureur a in*terrogé six membres de l'armée* privée comptant au moins 10 000 hommes de Sedat Bucak, qui pourraient être impliqués dans l'assassinat, en juillet, du « *roi des casinos* », Lütfi Omer Topal. Sedak Bucak, que ses docteurs avaient *déclaré* amnésique après l'accident, a retrouvé la mémoire pour réfuter les accusations portées contre lui et ses hommes, et saluer le souvenir de Abdullah Catli, l'ex-*militant* d'extrême droite, recherché pendant des années par Interpol et tué dans la collision. « *Je l'aimais comme un grand frère* », a-t-il affirmé : « *C'était un homme qui avait le plus grand respect pour l'Etat et pour son pays* ».

Le point commun entre toutes les personnes impliquées dans l'accident est leur position inflexible sur le problème kurde. *Hüseyin* Kocadag avait été chef de la police à Diyarbakir, dans le Sud-Est anatolien ; la tribu – et l'armée – de Sedat Bucak mène la lutte contre le PKK aux côtés des forces gouvernementales et Mehmet Agar, l'ex-ministre, est connu comme un *faucon* sur la question kurde. « *Nous avons lancé un millier d'opérations secrètes* », a-t-il déclaré après avoir été forcé de démissionner : « *Maintenant, plus personne ne prendra de risque pour l'Etat.* » Ces remarques prennent une *résonance* particulière lorsque l'on se souvient que des centaines de na*tionalistes* kurdes ont été abattus au cours des dernières années, sans que les criminels aient été arrêtés.

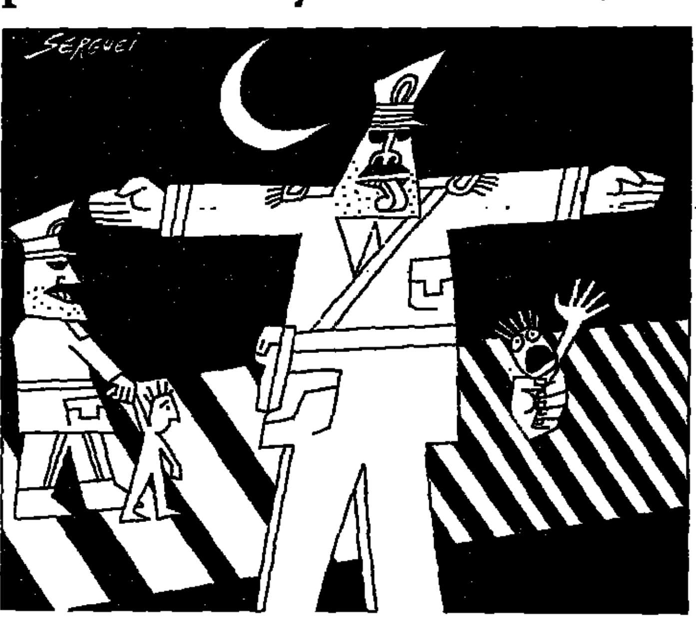
Certains commentateurs n'hésitent pas à faire le lien. « *Poursuivre la guerre sert les intérêts de beaucoup de gens. J'avais toujours refusé d'accepter cet argument, qui me paraissait une théorie du complot exagérée. Mais il est devenu évident que c'est la réalité* », affirmait récemment Mehmet Ali Birand dans le quotidien *Sabah*, terminant cependant son éditorial sur une note d'optimisme, un avertissement aux politiciens et aux extrémistes, de tous bords. « *Ceux qui sont en faveur de la démocratie sont en train de gagner. De ce point de vue, la Turquie traverse une période troublée. Mais lorsqu'elle sera terminée, des têtes vont tomber.* »

Nicole Pope

Selon un rapport d'Amnesty International, « de plus en plus » d'enfants sont soumis à la torture

LES ENFANTS turcs sont « de plus en plus » soumis à la torture lorsqu'ils tombent aux mains de la police. C'est le constat établi par un rapport d'Amnesty International (AI), publié mercredi 20 novembre, *dans le cadre* d'une campagne dénonçant les atteintes aux droits fondamentaux en Turquie. « *Des enfants aussi jeunes que douze ans, parfois détenus sur la présomption d'avoir commis des délits très mineurs, sont soumis à une cruauté abominable* », affirme le rapport, qui décrit de nombreux cas, survenus au cours des quatre dernières années.

Soupçonnée d'avoir volé du pain, Döne Talun, douze ans, a *été détenue et torturée pendant* cinq jours au siège de la police d'Ankara, en janvier 1995. « *Le soir, ils m'ont bandé les yeux, ils m'ont ligotée puis ils ont attaché un fil à mes doigts* (...) *L'un* [des policiers] *a mis le générateur en marche. Ils m'ont aussitôt administré des décharges sur le visage* », a-t-elle racontée. La famille de la fillette a porté plainte, mais le procureur n'a pas engagé de poursuites.



Le rapport d'Amnesty souligne que les enfants sont « *devenus la cible des deux camps* » dans le conflit opposant depuis douze ans *les forces gouvernementales* turques aux combattants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). *Une adolescente vivant* dans une province placée sous état d'urgence a décrit aux enquêteurs de l'organisation humanitaire *les sévices sexuels que lui* ont fait subir, vingt jours durant, des policiers : « *Ils m'ont administré des décharges électriques dans le vagin. Ils m'ont piqué le ventre et les seins avec un crayon. Ils ne cessaient de m'accuser de "coucher avec des terroristes".* »

Amnesty International relève des cas de « *disparitions* » d'enfants après leur mise en garde à vue, soulignant que de nombreux mineurs sont détenus aux termes de la loi antiterroriste. Sevgi Kaya, quinze ans, arrêtée en février 1996, à Istanbul, a été accusée d'appartence à une « *organisation interdite* ». Détenue au secret, elle a été torturée pendant douze jours. Les policiers l'ont battue puis déshabillée. « *Ils m'ont attaché les mains avec une corde reliée à une poutre. Ils m'ont hissée par les bras et tandis que j'étais suspendue à cette poutre* (...) *ils m'ont menacée de mort.* »

RÉACTION VIOLENTE D'ANKARA

Serif Burgaz, un adolescent kurde âgé de treize ans, a été arrêté, le 7 mai 1996, avec son frère aîné, alors qu'il travaillait sur un chantier de construction dans la station touristique d'Alanya, sur la côte méditerranéenne. Il a été battu et torturé à l'électricité. « *Ma joue droite était enflée, j'avais un énorme hématome à la cuisse et des contusions sur le crâne* (...). *Ils m'ont présenté deux fois à un médecin, mais celui-ci n'a pas relevé la présence de lésions* », relate l'adolescent.

Selon Amnesty, « *cette longue liste de violations montre toute l'hypocrisie d'un gouvernement* » qui a ratifié, en 1995, la convention des Nations unies sur les droits de l'enfant, « *mais qui s'est gardé de prendre la moindre mesure pour mettre un terme à la violence* ». Les autorités d'Ankara ont vivement réagi mercredi en dénonçant la « *campagne de diffamation* » contre la Turquie, et en qualifiant les allégations d'AI d'« *injustes et partiales* ». Le chef de la diplomatie turque, Tansu Ciller, s'est élevé contre les organisations « *biaisées et politiquement motivées* » qui « *exagèrent des incidents isolés, pouvant avoir lieu dans n'importe quel pays* ».

N. N.

L'écrivain Yachar Kemal va vivre en Suède

L'écrivain turc d'origine kurde, Yachar Kemal, a obtenu un permis de séjour temporaire de six mois en Suède, a indiqué jeudi 21 novembre un responsable du PEN-Club, citant l'épouse de l'auteur, « *parce qu'il se sentait menacé* » en Turquie. La Cour de sûreté de l'Etat d'Istambul l'avait condamné le 7 mars à vingt mois d'emprisonnement avec sursis pour un article s'élevant contre la répression à l'égard de la minorité kurde.

Yachar Kemal est arrivé en Suède à la fin de la semaine dernière. Considéré comme le plus grand écrivain turc vivant, l'auteur de *Memed le Mince* n'a pas encore décidé s'il allait demander ou non l'asile politique. Yachar Kemal « *se trouve temporairement en Suède* », a déclaré à Ankara son avocat, cité par l'agence de presse turque Anatolie.

Les six pays riverains de la mer Noire s'unissent contre la pollution

ISTANBUL
de notre correspondante

La mer Noire est malade, la mer Noire est en danger, asphyxiée par la pollution. Mais tout espoir de la sauver n'est pas encore perdu. Les ministres de l'environnement de six pays riverains – la Bulgarie, la Géorgie, la Roumanie, la Russie, la Turquie et l'Ukraine – réunis dernièrement à Istanbul, ont adopté un « Plan d'action stratégique pour la mer Noire » ambitieux qui détaille les remèdes de choc qui *peuvent la mener à la guérison.*

« C'est un pas en avant remarquable », affirme avec enthousiasme le Dr Laurence D. Mee, qui dirige le Programme pour l'environnement de la mer Noire (BSEP), financé collectivement par le Global Environmental Facility, le Programme des Nations unies pour le développement, le Programme des Nations unies pour *l'environnement*, ainsi que par l'Union européenne et plusieurs gouvernements. « *Les six pays ont mis sur pied un plan qui implique pour chacun d'entre eux des changements profonds, au niveau de la législation nationale, de la mentalité, de la politique.* » Leur engagement est d'autant plus impres*sionnant*, explique le Dr Mee, que jusqu'à la période de perestroïka, la pollution et l'environnement n'étaient *jamais discutés* dans la plupart de ces pays. En quelques années, les gouvernements de la région sont passés de la prise de conscience à l'action.

Avec pour seule ouverture vers l'extérieur le goulet étroit du Bosphore, la mer Noire est un vase presque clos, réceptacle des eaux polluées venues des dix-sept pays de son bassin. Elle est donc particulièrement vulnérable. A lui seul, le Danube transporte une partie importante des 110 000 tonnes de pétrole, ainsi que 58 % du nitrogène *et 60 % du phosphore qui* viennent chaque année souiller ses eaux.

> L'effondrement du tourisme prive la région de 500 millions de dollars par an

Ces substances ont rompu l'équilibre biologique, causant notamment la disparition des vastes champs d'algues qui contribuaient à l'oxygénation des eaux en profondeur et servaient de refuge à la faune maritime. Depuis les années 80, *la mer Noire a également* été envahie par un type de méduse venu de l'Atlantique, introduit accidentellement, qui se nourrit de vastes quantités d'œufs *et de larves de poissons.*

En 1965, vingt-cinq espèces de poissons étaient pêchées commercialement. Aujourd'hui, cinq espèces seulement sont exploitées. *Entre 1980 et 1994, la quantité de* poissons pêchés a diminué de moitié et une centaine d'espèces d'animaux maritimes sont en danger d'extinction. En 1950, plus *d'un million de dauphins* habitaient la Mer noire ; leur nombre n'est plus que de soixante-quinze *mille à l'heure actuelle.*

L'effondrement du tourisme prive annuellement les pays de la *région d'environ 500 millions* de dollars (environ 2,5 milliards de francs) de revenus. Une tendance qui n'est guère *surprenante*, lorsque l'on sait que les égouts de plus de dix millions de personnes sont déversés directement, sans traitement préalable, dans la mer Noire, forçant la fermeture de nombreuses plages.

Tous les pays riverains, et ceux du bassin de la mer Noire, sont donc concernés et doivent agir de concert. L'établissement d'un diagnostic détaillé et la préparation d'une liste de quarante-neuf « *points chauds* » particulièrement polluants dans les six pays qui devront être attaqués en priorité – par la réhabilitation des eaux, la réduction de la pollution aérienne, la mise en place d'installations de *traitements des eaux usées* – constituaient une première étape. La seconde, qui débute avec l'adoption du plan d'*action*, est celle de la mise en application. *Plusieurs* de ces projets seront mis sur pied avec l'aide financière de la Banque mondiale ou d'institutions *internationales*. D'autres feront appel aux ressources nationales ou au secteur privé.

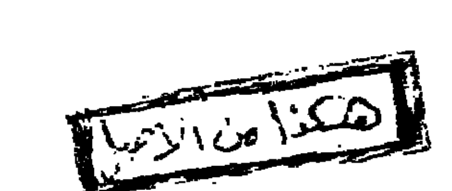
Le document signé par les ministres des six pays voisins ne se limite pas à de simples déclarations de bonnes intentions. Chacun des pays s'est vu attribuer la responsabilité d'un groupe de travail qui, sous l'égide de la « *commission d'Istanbul* », qui coordonnera le tout, se penchera sur un aspect particulier du problème. Ainsi à Varna, en Bulgarie, un comité étudiera les problèmes liés aux transports maritimes, *alors* qu'en Géorgie, un autre groupe s'attellera à la conservation de la diversité biologique. Des mécanismes ont également été mis en place pour assurer la coopération et le respect des engagements, qui sont liés à un calendrier précis. *Le bon vouloir* et la participation du public sont considérés comme indispensables pour le succès de l'*entreprise*. Les municipalités, directement *concernées*, les organisations non gouvernementales et le secteur privé seront impliqués dans la prise des décisions. *Le* « *plan d'action stratégique* » insiste également sur l'éducation des populations et prévoit des dossiers destinés aux écoles de chacun des pays.

Un bassin menacé d'asphyxie

Ces efforts, les gouvernements l'espèrent, permettront à la région de la mer Noire de rétablir une juste balance entre le développement économique et le respect de l'*environnement*. Certaines espèces animales ont disparu et ne pourront être remplacées, mais les spécialistes demeurent optimistes : la détérioration de la mer Noire n'est pas irréversible.

La tâche parait gigantesque et les ressources limitées. Pourtant les sommes nécessaires pour donner à la mer Noire une chance de survie ne sont pas hors de portée. « *Avec 400 millions de dollars, nous pourrions nous occuper des projets principaux et diminuer la pollution bactériologique de 70 %* », explique le Dr Mee. « *C'est moins que le coût d'un seul sous-marin nucléaire.* »

N. P.



Le premier ministre belge garde son soutien à M. Di Rupo

Les députés de l'opposition demandaient la démission immédiate du vice-premier ministre socialiste

Le premier ministre belge, M. Jean-Luc Dehaene, interrogé sur l'éventuelle mise en accusation de son vice-premier ministre socialiste dans une possible affaire de mœurs, a assuré que ce dernier *« gardait toute sa confiance dans l'état actuel de la procédure »*, jugeant que le dossier de l'accusation était actuellement bien peu étayé. C'est le parquet de Bruxelles qui a demandé la mise en accusation.

BRUXELLES
de notre correspondant

On attendait avec impatience dans la capitale belge la prise de position du premier ministre, Jean-Luc Dehaene, sur la mise en accusation de son vice-premier ministre socialiste, Elio Di Rupo, demandée par le parquet de Bruxelles dans le cadre d'une affaire de mœurs (*Le Monde* du 20 novembre). M. Dehaene, en réponse aux députés de l'opposition, libéraux flamands et membres du Vlaams Blok (extrême droite séparatiste), qui demandaient la démission immédiate de M. Di Rupo, a soutenu ce dernier. Il a affirmé : *« Il est prématuré de prendre, actuellement, et à ce stade de la procédure, des décisions politiques. M. Di Rupo garde toute ma confiance. »*

Auparavant, les députés avaient adopté à une large majorité les propositions de la commission parlementaire spéciale mise en place pour statuer sur la demande de mise en accusation du ministre formulée par André Van Oudenhove, procureur général de Bruxelles. La Cour de cassation, seule instance habilitée à juger les ministres en exercice, devra, d'ici au 9 décembre, étoffer le dossier établi à l'encontre de M. Di Rupo, qui paraît en l'état trop mince pour justifier un renvoi devant elle. Une décision analogue a été prise, jeudi 21 novembre, par la commission du Conseil de la Communauté française qui examinait le cas de Jean-Pierre Grafé, ministre social-chrétien de l'enseignement, mis en cause dans le même dossier.

MYTHOMANIE

Pour de nombreux parlementaires, notamment socialistes, les accusations portées contre MM. Di Rupo et Grafé sont extrêmement fragiles. Elles se fondent sur un unique témoignage, celui d'Olivier Trusgnach, un jeune Limbourgeois de vingt-deux ans actuellement emprisonné pour vol d'argenterie chez son employeur, un restaurateur de Hasselt. Selon ce témoignage, qui ne comporte pas moins de quatre versions différentes, parfois contradictoires, ce jeune homme, âgé de quinze ans à l'époque des faits, aurait eu des relations sexuelles avec Elio Di Rupo dans les années 89-90. Des amis d'Olivier Trusgnach, familiers des milieux homosexuels, se sont manifestés jeudi auprès de plusieurs journalistes, signalant la mythomanie de ce dernier, qui se faisait passer pour un aristocrate, et rêvait de grimper l'échelle sociale en entretenant des relations sexuelles avec des « gens haut placés ».

En continuant de soutenir son vice-premier ministre *« dans l'état actuel de la procédure »*, M. Dehaene se donne un délai lui permettant de régler un problème urgent, celui de l'arbitrage par le gouvernement du conflit entre les organisations syndicales et patronales qui n'ont pu se mettre d'accord sur les négociations salariales pour l'année 1997, un dossier où le ministre de l'économie Di Rupo, un socialiste partisan de la rigueur budgétaire, joue un rôle important.

Que se passera-t-il ensuite ? Si les accusations contre M. Di Rupo s'effondrent, on ne pourra que constater les dégâts occasionnés par le maniement de la rumeur dans les médias relayé par l'opposition, et la lourdeur d'une procédure de mise en accusation des ministres qui peut détruire une réputation et fait bon marché de la présomption d'innocence. Si, au contraire, les accusations portées contre M. Di Rupo venaient à être suffisamment étayées pour justifier un renvoi devant la Cour de cassation, le vice-premier ministre serait évidemment contraint à la démission, ouvrant une crise politique majeure. L'équilibre gouvernemental belge est en effet le résultat d'une alchimie très subtile, faisant entrer en jeu non seulement les équilibres entre les formations de la majorité (socialistes et sociaux-chrétiens flamands et francophones) mais aussi des dosages régionaux complexes. Déjà éprouvée par les affaires de pots-de-vin dans les contrats d'armements qui ont conduit, l'an passé, à la démission de ministres socialistes flamands et francophones, la classe politique belge se trouve dans une situation de pénurie de personnalités susceptibles d'occuper des positions de premier plan...

On évoque également, dans les milieux politiques de la capitale, l'hypothèse d'un « grand remaniement » ministériel à la mi-décembre, qui pourrait donner un « signal fort » à une opinion désemparée et un second souffle à une équipe gouvernementale secouée par la tempête des affaires.

Luc Rosenzweig

La « Sécu » britannique est menacée de crise

Le bilan financier du Service national de santé (NHS) sera l'un des grands thèmes des prochaines élections législatives

LONDRES
de notre correspondant

Quelques jours après que le NHS, le Service national de santé, une institution en Grande-Bretagne, eut célébré, mi-novembre, le cinquantième anniversaire de sa création, le ministère de la santé a publié un Livre blanc. Intitulé *Un service ambitieux*, le document présenté par le ministre de la santé, Stephen Dorrell, réaffirme les engagements du gouvernement conservateur de soutenir le NHS et de lui accorder un peu plus d'argent chaque année. Mais il se garde de faire la moindre proposition législative. Ce qui a valu à ce texte d'être qualifié par l'opposition travailliste de *« collection d'aspirations fumeuses »* publiées dans un but électoral à quelques mois des législatives.

Il faut dire que la « Sécu » britannique est à nouveau menacée de crise. Au début de novembre, l'ordre des médecins (BMA) a exprimé sa crainte que cet hiver connaisse *« la plus grave crise financière de la décennie, voire de l'histoire »* du NHS. L'argent manque, plusieurs hôpitaux et trente-six trusts régionaux – les centres chargés de gérer la santé depuis la décentralisation du NHS entreprise par Mme Thatcher – sont dans le rouge, tandis que les listes d'attente s'allongent.

Coïncidence ou non, le retour à la « une » des journaux des difficultés du NHS a aidé le ministre de la santé à obtenir des crédits supplémentaires à un moment où le Trésor est à la recherche de toutes les économies possibles pour boucler son projet de budget. Afin d'éviter un nouvel hiver noir – comme celui de 1987-1988 –, le premier ministre a arbitré le 4 novembre en faveur de M. Dorrell.

La santé est un des objectifs électoraux prioritaires des tories. Lors du dernier congrès conservateur, début octobre, M. Major avait fait l'éloge du NHS. *« Dans ce pays,* s'était-il exclamé, *quand vous êtes malade, on prend votre température. Dans les autres pays, on prend votre carte de crédit ! »* Il avait promis que les crédits du NHS augmenteraient plus vite que l'inflation. Il doit d'autant plus tenir parole que les récents budgets n'ont pas favorisé la santé : ses crédits ont stagné en 1996, après avoir baissé les trois dernières années (en chiffres réels).

Le gouvernement est fier des succès remportés par l'introduction dans ce domaine de la loi du marché entre « fournisseurs » (hôpitaux) et « acheteurs » (trusts...) de soins. Il s'appuie sur des chiffres éloquents : hausse du budget de 75 % depuis 1979, de l'efficacité du service de 40 %, du nombre de patients soignés, réduction des listes d'attente. Les travaillistes parlent de dysfonctionnements dans les hôpitaux, de fermetures de lits, de rationnement de soins pour les personnes âgées...

CRÉDITS ÉPUISÉS

A cinq mois de la fin de l'année fiscale, plusieurs hôpitaux ont épuisé leurs crédits. La définition de priorités dissimule souvent un rationnement des soins. Le président du BMA a affirmé que seules les urgences seront soignées ; les autres patients *« continueront d'attendre dans la peine »*. Le directeur de l'hôpital St-George, dans la banlieue de Londres, a déclaré au *Sunday Times* : *« Oubliez la charte des patients* [promise par M. Major]. *Si vous avez besoin d'une opération non urgente, oubliez-la »*.

Professeur de politique de la santé à la *London School of Economics*, Julian Le Grand voit dans cette polémique des considérations politiques. Si la situation s'est détériorée ces dernières années, il n'en considère pas moins que la réforme du NHS a été globalement positive. *« Le NHS est un désastre politique, toujours critiqué par les hommes politiques et les médias, mais c'est un succès économique. Relativement bon marché, il assure une qualité de soins moyenne. »*

Néanmoins, la libéralisation du NHS semble atteindre ses limites. C'est pourquoi M. Dorrell voudrait donner plus d'autonomie aux généralistes, qui seraient autorisés à ouvrir des cliniques jusque dans les centres commerciaux. En attendant, l'argent qu'il a obtenu devrait permettre au NHS de passer le cap de la fin de l'année fiscale et d'éviter un accroissement de l'endettement des trusts et des hôpitaux. Mais le mieux qu'il puisse espérer est que les indicateurs passent du rouge à l'orange. C'est pourtant sur la santé, l'éducation et la sécurité que les électeurs jugeront le gouvernement Major.

Patrice de Beer

Selon Paris, l'Europe doit détenir les deux PC régionaux de l'OTAN

DEVANT L'ASSEMBLÉE de l'Atlantique nord, jeudi 21 novembre, à Versailles (Yvelines), le ministre de la défense, Charles Millon, a estimé *« logique »* – pour rendre, selon lui, *« le partenariat euro-atlantique suffisamment visible »* – *« que les Européens assument les commandements régionaux de l'Alliance en Europe »*. L'OTAN discute en ce moment d'une réorganisation radicale de la chaîne de ses commandements, et cet examen a créé une tension, notamment entre Washington et Paris.

Au niveau stratégique, qui recouvre le commandement suprême allié en Europe (Saceur), à Mons (Belgique), et le commandement suprême des forces alliées de l'Atlantique (Saclant), à Norfolk (Etats-Unis), M. Millon a expliqué que ces deux commandements doivent rester sous la responsabilité des forces armées américaines *« dans l'étact actuel des choses »*.

En revanche, il a jugé que – au niveau des commandements régionaux, au nombre de trois actuellement et situés à High Wycombe (Grande-Bretagne) pour le nord-ouest de l'Europe, à Brunssum (Pays-Bas), pour le Centre-Europe, et à Naples (Italie), pour le Sud –, *« la France, comme la plupart de ses partenaires de l'Alliance, est favorable à deux commandements régionaux en Europe »*. *« Ce découpage correspond,* a-t-il ajouté, *à la situation géographique, et il est surtout le mieux adapté à une approche cohérente de l'élargissement »* de l'OTAN. La nouvelle chaîne des commandements maintient le poste de Naples et laisse en suspens, pour l'instant, le choix géographique du second PC.

M. Millon a insisté sur le fait qu'*« il [...] paraît logique, pour rendre le partenariat euro-atlantique suffisamment visible, que les Européens assument les commandements régionaux de l'Alliance en Europe »*. Il a admis qu'il y avait discussion avec *« nos amis Américains »*. Mais, selon lui, *« ces questions paraissent pouvoir trouver des réponses »*. Recevant Javier Solana, le secrétaire général de l'OTAN, le ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, a considéré, de son côté, qu'un compromis était possible pour le commandement Sud de Naples.

La Russie impose un compromis en Biélorussie

MOSCOU
de notre correspondante

La Russie a réussi, vendredi 22 novembre, à imposer un compromis dans la crise intérieure biélorusse, arrachant une solution à son propre avantage comme à celui du président biélorusse, Alexandre Loukachenko, chaud partisan d'une fusion de son pays avec Moscou. La veille, cette crise avait fini par inquiéter les trois voisins occidentaux du pays (Pologne, Ukraine et Lituanie), de même que le Conseil de l'Europe et le département d'Etat américain.

Il aura fallu neuf heures d'entretiens, dans la nuit de jeudi à vendredi, pour qu'une délégation russe, conduite par le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, obtienne la signature d'un accord qui devrait mettre fin à la crise. Rejoint par les présidents des deux chambres du Parlement russe, Egor Stroev et Guennadi Seleznev, M. Tchernomyrdine a atterri jeudi soir à Minsk, la capitale biélorusse, pour une médiation dont il fut annoncé, au petit matin, qu'elle avait réussi. C'est-à-dire que le président Loukachenko a signé un accord avec le président du Parlement biélorusse, Semion Charetski, correspondant à l'*« option zéro »* proposée par Moscou.

M. LOUKACHENKO SAUVÉ MALGRÉ LUI

Devant la presse, seul M. Tchernomyrdine s'est dit *« très heureux »*. M. Loukachenko, l'air sombre, n'a pratiquement rien dit, alors que M. Charetski se félicitait que *« personne ne l'ait emporté sur quiconque »*. Ce qui ne semble guère correspondre à la réalité : le texte de l'accord donne l'avantage au président biélorusse, que les autorités russes semblent ainsi avoir sauvé malgré lui. Au lieu d'imposer une extension de ses pouvoirs au besoin par la force (comme il s'apprêtait à le faire au risque de dérapages préjudiciables aussi à Moscou), M. Loukachenko devrait avoir le loisir de le faire progressivement et de façon légale.

L'accord prévoit en effet que le référendum organisé dimanche 24 novembre par M. Loukachenko pour élargir ses pouvoirs aura un caractère consultatif, et non contraignant. Il prévoit aussi la convocation d'une Assemblée constitutionnelle, qui devra adopter une nouvelle Loi fondamentale dans les trois mois à venir. Le détail important, selon Radio-Svoboda, est que cette assemblée de cent personnes sera désignée pour moitié par le chef de l'Etat (qui la présidera) et pour moitié par le Parlement, mais cette seconde moitié devra correspondre à la répartition actuelle des forces au Parlement, au sein duquel M. Loukachenko dispose d'une assez forte minorité. Ses partisans seraient donc assurés d'être majoritaires dans la préparation de la nouvelle Constitution. En échange de ces « concessions » de M. Loukachenko, la procédure de destitution engagée contre lui par les députés a été arrêtée.

Sophie Shihab

Les financements douteux de la campagne électorale du président américain sont de plus en plus dénoncés

WASHINGTON
de notre correspondant

« L'instinct de tromper ». C'est le titre d'un éditorial du *New York Times*, qui entre ainsi dans le vif du sujet : *« Que faut-il pour persuader cette Maison Blanche de dire simplement et rapidement la vérité lorsqu'un scandale se profile ? »* Ce ton est aujourd'hui celui de nombreux journaux américains, qui, tous, s'intéressent aux révélations, de plus en plus embarrassantes, concernant des financements douteux reçus par le Parti démocrate lors de la campagne électorale.

Deux personnages jouent un rôle-clé dans ce que certains journaux et responsables républicains ont appelé l'« Asiangate », en raison de l'origine asiatique de ces contributions financières. Le premier est John Huang, ancien trésorier adjoint du Parti démocrate ; le second est James Riady, milliardaire indonésien propriétaire du groupe financier Lippo. John Huang avait fort opportunément disparu de la circulation avant le scrutin du 5 novembre. Ancien employé du groupe Lippo et ami personnel de Bill Clinton, il avait été nommé au département du commerce, avant de rejoindre le Parti démocrate.

Dans ses fonctions, qui consistaient à récolter des fonds auprès de la communauté américano-asiatique, John Huang avait excellé, réussissant à obtenir quelque 2,5 millions de dollars (environ 12,5 millions de francs). Mais, peu à peu, il est apparu que nombre de ces contributions, provenant de personnes ou de sociétés étrangères, étaient illicites. Mercredi 20 novembre, le Parti démocrate a été obligé de restituer une somme de 253 000 dollars (1,26 million de francs) versée par une ressortissante thaïlandaise résidant aux *Etats-Unis, Pauline Kanchanalak.*

La direction du Parti démocrate parle aujourd'hui d'« erreurs »

Selon le *Washington Post*, il s'agit du dixième versement que le parti de M. Clinton est contraint de reverser à ses généreux donateurs, pour un total de 1 million de dollars (5 millions de francs). La direction du parti a suspendu M. Huang de ses fonctions, avant de de le licencier, la semaine dernière, dans le cadre d'une réduction d'effectifs. Elle parle aujourd'hui d'*« erreurs »*, et la Maison Blanche nie toute responsabilité dans ce délicat dossier. Mais ces dénégations n'emportent plus la conviction.

Deux avocats de la présidence jusque-là chargés du dossier Whitewater, Mark Fabiani et Jane Sherburne, avaient, pour leur part, conseillé de dire toute la vérité sur les rencontres entre Bill Clinton et le patron du groupe Lippo, James Riady. C'est-à-dire, en clair, de reconnaître que lors des entretiens entre les deux hommes à la Maison Blanche, il avait bien été question de la politique commerciale des Etats-Unis envers l'Indonésie et la Chine, où le groupe Lippo a de puissants intérêts. Leur avis n'a pas été écouté. Bruce Lindsay, un proche conseiller de M. Clinton originaire, comme lui, de l'Arkansas, a qualifié ces rencontres de *« visites sociales »*.

Cette thèse a volé en éclats, la semaine dernière, lorsque, dans un entretien au *New York Times*, Bill Clinton a admis qu'il avait eu des discussions politiques avec M. Riady. Tout cela ne prouve pas encore, comme le suggèrent certains responsables républicains, que la politique étrangère des Etats-Unis a été influencée par les contributions financières versées pour soutenir la campagne de Bill Clinton. Mais cela montre, au moins, que, comme dans l'affaire Whitewater, la Maison Blanche ne sert la vérité qu'au compte-gouttes.

Laurent Zecchini

La réunion Asie-Pacifique veut promouvoir le libre-échange

Les relations sino-américaines seront au cœur du sommet de Manille

Les ministres de l'APEC (Asia Pacific Economic Cooperation) ont adopté, vendredi 22 novembre, à Manille, un « *plan d'action* » *précisant les modalités de la disparition des barrières douanières dans la zone. Le sommet de l'APEC, qui se tiendra lundi 25, entérinera ce plan. Il sera aussi l'occasion pour les présidents américains et chinois de confirmer l'actuelle pause dans les tensions entre Washington et Pékin.*

MANILLE
de notre envoyé spécial

Précédé d'une conférence ministérielle ouverte vendredi 22 novembre à Manille, le quatrième sommet annuel de l'Asie-Pacifique présente un triple intérêt. Bill Clinton effectue, après sa réélection, sa rentrée asiatique. L'APEC (Asia Pacific Economic Cooperation) devrait, pour gagner en crédibilité, prendre de premières mesures concrètes en vue de réaliser, en l'an 2020, la zone de libre-échange annoncée voilà deux ans, lors d'un sommet à Bogor (Indonésie). Enfin, pour des raisons de calendrier, cette réunion, dont la séance plénière aura lieu lundi 25 novembre dans la matinée, ressemble fort à la levée de rideau de la première conférence de l'OMC, prévue du 9 au 13 décembre à Singapour.

Le principal centre d'intérêt sera la façon dont le chef de la Maison Blanche et le président chinois Jiang Zemin saisiront l'occasion qui leur est offerte de se rencontrer, dès le dimanche 24 novembre, pour poursuivre la normalisation des relations sino-américaines en dépit de sérieux différends bilatéraux. L'Asie orientale se félicite de la promesse émise par Bill Clinton, mercredi en Australie, de renforcer des relations qui se sont déjà améliorées avec le réexamen de la candidature chinoise à l'OMC.

L'Asie orientale se réjouit, de façon assez générale, que l'administration démocrate ait fini par prendre le parti d'intégrer la Chine et non de l'endiguer. Le signe le plus concret de ces nouvelles relations pourrait être l'annonce des dates, l'an prochain, des visites de Jiang Zemin à Washington, après celle du vice-président Gore à Pékin, et du président américain en Chine. Une autre rencontre présentera un intérêt particulier : celle entre le président chinois et le premier ministre japonais, Ryutaro Hashimoto, au lendemain de la crise qui a opposé leurs deux pays à propos des îles Diaoyu (ou Senkaku).

Pour renforcer le poids de l'APEC, ses membres, qui ont opté voilà un an, au sommet d'Osaka, pour le « *volontarisme* », présentent à Manille leurs « *plans d'action* » respectifs concernant les moyens de parvenir, en moins d'un quart de siècle, à instaurer le libre-échangisme entre les deux rives du Pacifique. Une fois n'est pas coutume, le Japon appuie le « *souhait* » américain de voir la priorité accordée par l'APEC à la suppression de tout tarif douanier, d'ici à l'an 2000, dans le domaine de la technologie de l'information.

Cependant, alors que Washington s'efforce de parvenir, à ce propos, à un front commun de l'APEC lors de la réunion de l'OMC, cette ambition semble se heurter à l'opposition de plusieurs membres dont les économies sont moins avancées, même si l'opposition de la Chine joue moins puisqu'elle n'est pas encore membre de l'OMC.

« FLEXIBILITÉ »

De manière plus générale, la « *flexibilité* » et le caractère non obligatoire de toute décision prise dans le cadre de l'APEC est à la fois la garantie de l'harmonie entre ses membres et une sérieuse limite à ses ambitions libre-échangistes.

Il reste que l'APEC représente davantage qu'un appréciable rendez-vous annuel entre les dirigeants de la zone Asie-Pacifique. Les milieux d'affaires, pour leur part, y trouvent un canal pour faire valoir revendications, projets et idées. L'ouverture d'un dialogue entre l'Union européenne (UE) et l'Asie orientale, lors d'un premier sommet à Bangkok en mars, est le produit des sommets Asie-Pacifique et s'organise, plus lentement pour le moment, selon des méthodes assez similaires. Enfin, au surlendemain de la fin de la guerre froide, l'APEC encourage une ébauche de structuration de la région, même si les questions de sécurité demeurent du ressort du Forum régional de l'Asean, créé en 1994 et au sein duquel la Russie et l'UE sont notamment représentées.

Jean-Claude Pomonti

Une organisation souple

Créée en 1989, à l'initiative de l'Australie, l'APEC (Asia-Pacific Economic Cooperation) regroupe dix-huit entités – et non pays – en raison de la présence des « trois » Chine : la Chine, Hongkong et Taïwan. Les autres membres sont quatre américains (Canada, Chili, Etats-Unis et Mexique), le Japon, la Corée du Sud, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Papouasie-Nouvelle Guinée ainsi que six des sept membres de l'Asean (Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande).

Les réunions de Manille et de Subic Bay devraient se prononcer, avec l'échéance d'un moratoire de trois ans sur les candidatures, sur l'éventuelle admission, parmi près d'une douzaine de candidatures, du Vietnam (septième membre de l'Asean), de la Russie et du Pérou. L'APEC demeure une organisation souple et dénuée de structures autres qu'une conférence annuelle de ministres du commerce.

Le calvaire de cinq Français et d'un Malgache accusés d'espionnage en Inde

NEW DELHI
de notre correspondant

Le cauchemar dure depuis près d'un an : au mois de décembre 1995, le *Galatée*, bateau de cinq Français qui avaient le projet de renflouer l'épave d'un navire portugais coulé il y a quatre siècles au large des côtes de l'Inde du sud, était arraisonné par les garde-côtes. Jetés en prison le 10 janvier, ils ont passé plusieurs mois en cellule avant d'être remis en liberté sous caution, début juin. Depuis, ils sont assignés à résidence près du port de Cochin et se morfondent en attendant de savoir précisément de ce dont on les accuse...

Ces hommes pourraient tomber sous le coup d'une triple inculpation. On peut les accuser d'avoir violé la législation sur les eaux territoriales et d'être arrivés en Inde avec de simples visas de touriste alors qu'ils s'apprêtaient à effectuer les repérages en vue d'une mission archéologique. Plus grave encore, ils pourraient être accusés d'espionnage et risqueraient alors une quinzaine d'années de prison !

L'affaire est complexe, car elle serait à la fois la résultante d'un règlement de comptes entre politiciens locaux, de l'habituelle lenteur des procédures policières indiennes et de l'extrême susceptibilité d'autorités toujours prêtes à crier à l'espionnite quand des étrangers furètent autour d'installations militaires. Le fait que le port de Cochin soit aussi une base navale n'a en effet rien arrangé au sort des malheureux passagers du *Galatée*, nom de ce bateau français immatriculé dans l'île malgache de Nosy Bé.

« UNE HISTOIRE IMPORTANTE »

Au lendemain de l'arraisonnement, la presse locale s'était empressée de dénoncer les « espions » français... En fait, le groupe du *Galatée* était composé d'un skipper, d'un archéologue, d'un architecte, d'un ingénieur, d'un technicien et d'un matelot de nationalité malgache.

Le dossier est aujourd'hui pris très au sérieux par le gouvernement français, qui a nommé l'ancien ministre Jean-François Deniau émissaire spécial pour exprimer l'inquiétude de Paris auprès des Indiens.

« *Je suis venu dire aux Indiens que c'était une histoire importante* », a indiqué au *Monde* M. Deniau, qui s'était déplacé à New Delhi la semaine dernière. « *Nous nous sommes fait avoir* », affirme le skipper Philippe Ellé, contacté au téléphone à Cochin. « *Nous avions signé un accord avec un officier de marine indien du nom de Furtado, qui nous avait indiqué que les autorisations nécessaires ne poseraient pas de problèmes* ». Mais ledit Furtado était en cheville avec un député local du Congrès qui a, depuis, perdu les élections : les communistes, au pouvoir au Kérala depuis l'été, en auraient alors profité pour exploiter contre lui l'affaire du *Galatée*.

M. Ellé admet que le groupe de Français a peut-être manqué de prudence en n'évoquant pas devant les Indiens leur mission d'étude de renflouage de la caraque portugaise : ils avaient seulement parlé d'un projet d'aquaculture. « *On ne voulait pas compliquer les choses*, explique Philippe Ellé. *Mais comment aurions-nous pu, avec un simple catamaran de 15 mètres, remonter une épave en douce ? Nous ne sommes pas des chasseurs de trésors !* »

Bruno Philip

Des soldats français du Tchad en renfort en Centrafrique

BANGUI. La France a renforcé ses effectifs à Bangui, avec une compagnie venue de N'Djamena (Tchad). Le dispositif français comprend désormais 1 650 hommes environ. Selon l'état-major français, les soldats mutins centrafricains, au nombre de 350 au total, sont répartis, depuis une semaine, en deux endroits de la ville, et ils détiennent 34 gendarmes centrafricains en otages.
De même source, on évalue à 2 500, voire 3 000, le nombre des militaires restés loyalistes envers le régime du président Ange Patassé, qui séjourne en France depuis le début de la semaine. L'état-major français justifie le déploiement de ses 1 650 hommes, en des points stratégiques de Bangui, par la nécessité de protéger les Européens.

Le gouvernement russe veut renouer avec une croissance de 5 % par an

MOSCOU. Le gouvernement russe a présenté, jeudi 21 novembre, un ambitieux programme économique pour les trois années à venir. Il prévoit d'atteindre, d'ici à la fin de 1999, une croissance annuelle du produit intérieur brut (PIB) de 5 % ou 6 %, une hausse de la production industrielle de 7 % à 8 %, et une inflation réduite à 5-8 % par an, selon le projet présenté au gouvernement par le ministre de l'économie, Evgueni Iassine.
Moscou aura fort à faire car, si en matière de lutte contre l'inflation l'équipe au pouvoir peut se vanter de réussir (hausse des prix limitée à environ 25 % en 1996 contre 131 % en 1995), l'objectif du redressement de la production nationale est encore loin d'être atteint. Alors que le gouvernement escomptait y parvenir dès cette année, la baisse n'a fait que s'accélérer (– 5 % au cours des neuf premiers mois de 1996). – *(AFP.)*

Helmut Kohl adresse une lettre au président iranien

BONN. Le chancelier Helmut Kohl a adressé une lettre au président iranien, Ali Akbar Hachémi Rafsandjani, pour l'assurer que le gouvernement et la justice allemands ne veulent pas offenser l'Iran, après que le parquet fédéral eut accusé le Guide de la République islamique d'avoir commandité l'assassinat de quatre opposants, en 1992, à Berlin. La lettre a été rendue publique, jeudi 21 novembre, par la chancellerie à Bonn.
Dans sa lettre, le chancelier assure notamment que « *tant le gouvernement fédéral que la justice n'ont absolument pas l'intention de blesser les sentiments religieux de votre peuple et de sa direction spirituelle* ». – *(AFP.)*

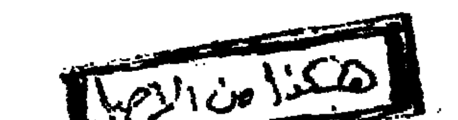
Bob Dole fait de la publicité pour Air France

WASHINGTON. Pour la somme de 3 000 dollars (un peu plus de 15 000 francs), l'ancien candidat républicain à la Maison Blanche, Bob Dole, prête son concours à une campagne de publicité lancée par Air France dans six journaux américains. Le montant du « cachet » sera versé à une œuvre de charité de Washington. La publicité montre un Bob Dole souriant, saluant la foule d'un bras levé, avec la question : « *Rien de spécial à faire ?* » La réponse négative supposée permet à Air France de proposer un week-end à Paris pour un tarif promotionnel de 299 dollars (1 500 francs). Après sa défaite, Bob Dole avait déclaré : « *Demain, pour la première fois de ma vie, je n'ai rien de spécial à faire.* » L'agence de publicité s'est approprié le trait.

DÉPÊCHES

■ **ONUDI : l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel** (Onudi) regretterait le départ de l'Allemagne de cette organisation, a indiqué jeudi 21 novembre son porte-parole. Le ministre allemand du développement, Carl-Dieter Spranger, avait déclaré que son pays avait l'intention de se retirer de l'Onudi. – *(AFP.)*

■ **MOZAMBIQUE : les autorités de Maputo ont obtenu le rééchelonnement** de la dette publique pour un montant de 660 millions de dollars, dont près des deux tiers ont été annulés par le Club de Paris. – *(AFP.)*

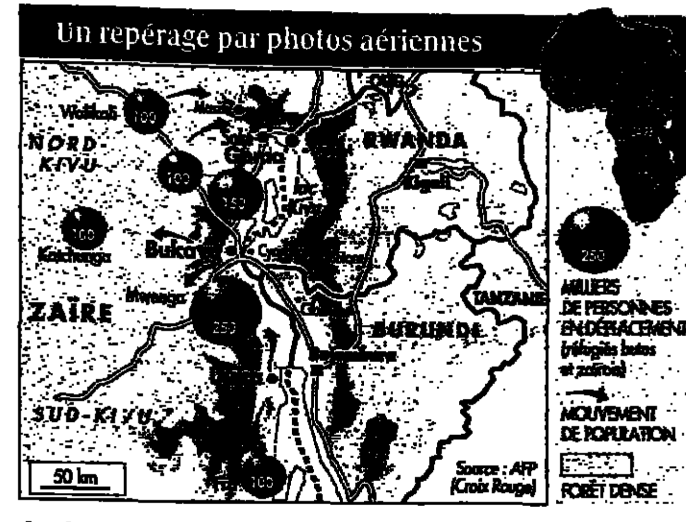


700 000 réfugiés errent encore dans l'est du Zaïre

Aucune décision internationale n'a été prise, et les combats continuent

Pour la première fois, depuis le début de la crise dans l'est du Zaïre, sept cent mille réfugiés ont pu être localisés, a révélé l'ONU, jeudi 21 novembre. Mais les combats continuent. Les militaires des pays candidats à une intervention internationale devaient se réunir vendredi à Stuttgart, mais aucune décision n'était attendue.

DE VIOLENTS COMBATS et d'importants mouvements de réfugiés étaient signalés dans l'est du Zaïre alors que les stratèges des pays susceptibles d'y envoyer une force d'intervention devaient se réunir, vendredi 22 novembre, en Allemagne pour examiner les options possibles. Le regain des combats et le fait que sept cent mille réfugiés seraient encore pris au piège dans le Sud-Kivu pourraient donner de nouveaux arguments aux avocats – en France et en Europe – de l'envoi d'une force militaire internationale, que le Canada a accepté de conduire mais qui suscite les hésitations, des Etats-Unis notamment.



La réunion des militaires des pays qui pourraient participer à cette force était prévue à Stuttgart, au quartier général des forces américaines en Europe. Mais elle ne prendra aucune décision, a précisé, jeudi, le Canada. *« Il s'agit d'une réunion destinée à examiner tous les facteurs et toutes les options,* a déclaré le chef de la diplomatie canadienne, Lloyd Axworthy. *Nous prendrons une décision lorsque nous pourrons. »* Emma Bonino, commissaire européen chargé de l'aide humanitaire, a de nouveau accusé jeudi la communauté d'indifférence, voire de racisme déguisé, à propos des réfugiés dont on est sans nouvelles dans l'est du Zaïre. *« Je suis écœurée devant cette valse honteuse de réunions et contre-réunions alors que tout le monde sait que des innocents souffrent et meurent depuis des semaines »*, s'est-elle exclamée devant le Parlement européen.

« DIASPORA » EN MOUVEMENT

Ray Wilkinson, représentant du Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) a signalé à Gisenyi, au Rwanda, que de violents combats avaient lieu, jeudi, au Zaïre, à une vingtaine de kilomètres au sud de Goma. Il a remarqué que les organisations humanitaires devraient faire face à une *« diaspora »* en mouvement dans toutes les directions.

Depuis la semaine dernière, environ cinq cent mille réfugiés sont rentrés en masse au Rwanda, venant de la région de Goma. Mais le sort de sept cent mille autres personnes reste incertain. Pour la première fois depuis des semaines, on a été, jeudi, en mesure de localiser ces réfugiés disséminés dans l'est du Zaïre, grâce à des photos satellite et aux informations fournies par des vols de reconnaissance occidentaux. Quelque cinquante mille réfugiés ont été repérés dans une zone située à l'ouest de la région du Masisi, près de Goma, et cent mille autres au nord de cette ville. Environ deux cent mille ont été localisés à environ 75 kilomètres au nord de Bukavu et deux cent cinquante mille autres dans la direction opposée, à environ 75 kilomètres au sud. En outre, on estime à cent mille le nombre de réfugiés qui ont pénétré plus profondément au Zaïre et qui se trouvent dans la région de Fizi, à une centaine de kilomètres au sud d'Uvira. Pour la première fois depuis le début de la crise, il y a plus d'un mois, des avions fournis par les puissances occidentales avaient pu, les jours précédents, survoler la zone et prendre des photos. Un avion américain a été pris pour cible, mercredi, sans être touché. Les Etats-Unis ont toutefois suspendu les vols.

Ces données contredisent la version du gouvernement rwandais, qui juge négligeable le nombre des réfugiés toujours sur les routes au Kivu, le Zaïre oriental tombé en grande partie aux mains des rebelles tutsis soutenus par Kigali. Ce nombre est *« infime »*, a déclaré, jeudi soir, le porte-parole de la rébellion, Laurent Kabila. Par ailleurs, le Burundi, où le pouvoir est dominé par les Tutsis, a rejeté, jeudi les allégations d'Amnesty international selon lesquelles un demi-millier de réfugiés hutus burundais ont été tués par les forces de sécurité après leur retour du Zaïre. – *(AFP, Reuter, Corresp.)*

A Kinshasa, le premier ministre évoque la reconquête du Kivu

Cherchant à affirmer une autorité contestée, M. Kengo Wa Dondo récuse manœuvres et ambitions « politiciennes », et dénonce même des signes d'« intelligence avec l'ennemi »

KINSHASA
de notre envoyé spécial

La guerre non déclarée qui affecte les provinces orientales du Zaïre et l'acuité de la crise politique qui paralyse le pays nourrissent paradoxalement les ambitions et les spéculations des uns et des autres. Le chef de l'opposition radicale, Etienne Tshisekedi, était à peine sorti , jeudi 21 novembre, en France, d'un entretien avec le président Mobutu, parlant d'un nouveau climat de *« conciliation nationale »*, que l'un des plus proches conseillers du chef de l'Etat, Honoré Ngbanda, faisait aussitôt savoir, à Kinshasa, que la formation d'un nouveau gouvernement avec l'opposition n'avait pas été abordée au cours de la conversation.

Le chef d'état-major des armées aussitôt limogé, on annonce, *urbi et orbi* la nomination du général Baramoto pour lui succéder. Aucune décision n'a été prise. Le général Baramoto, qui commande la garde civile, est un proche du maréchal Mobutu. C'est un civil promu général. Il n'a aucune formation militaire, mais il assure traditionnellement depuis des années l'intérim du chef d'état-major lorsque celui-ci est absent. Rien de changé. Il fait de même, cette fois, en attendant la nomination du futur chef d'état-major, qui sera annoncée par le chef de l'Etat à son retour à Kinshasa.

CONFÉRENCE DE PRESSE

Au moment où Mobutu Sese Seko reçoit M. Tshisekedi à Roquebrune-Cap-Martin, le premier ministre en exercice, Léon Kengo Wa Dondo, sort de son silence opportunément, au cours d'une conférence de presse réservée aux seuls journalistes étrangers, donnant l'impression à Kinshasa de reprendre l'initiative politique. Lucide, par moments menaçant, mais amer et quelque peu désabusé, il ne croit pas qu'on ait cherché à le déstabiliser par des manifestations de rue et des tentatives de motion de censure, mais plutôt que l'on a voulu *« tirer prétexte de la guerre au Kivu à des fins politiciennes »* pour une recomposition de la scène politique.

« Une enquête est en cours, dont les premiers éléments montrent de graves signes d'intelligence avec l'ennemi de la part de certains Zaïrois », a confié le premier ministre. Il a bien évidemment affirmé que la reconquête des provinces du Kivu était inéluctable, que le maréchal Mobutu rentrerait bientôt d'Europe, que la rupture des relations avec le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda était à l'étude et que les premières élections multipartites auraient bien lieu en mai 1997. M. Kengo Wa Dondo s'est dit plus que jamais convaincu de la nécessité d'une force internationale dans l'est du Zaïre, en déplorant *« les réticences de certains, exprimées en dépit de la décision du Conseil de sécurité des Nations unies et des engagements préalablement pris »*. A l'adresse de ses concitoyens, il a lancé ce message : *« Unissons-nous, ne regardons pas ce qui nous divise, cherchons ce qui nous unit pour que nous puissions mettre dehors l'ennemi. »*

Frédéric Fritscher

L'opposition zaïroise «se réconcilie» avec le président Mobutu

NICE
de notre correspondant

Le chef de file de l'opposition radicale, Etienne Tshisekedi, reçu, jeudi 21 novembre, par le président Mobutu Sese Seko, dans sa propriété de Roquebrune-Cap-Martin, la Villa del Mare, a annoncé avoir mis en œuvre avec le chef de l'Etat zaïrois un mouvement de réconciliation. Arrivé dans la matinée de Paris à bord d'un avion de ligne, M. Tshisekedi s'est arrêté à Monaco avant de reprendre la route en direction de la propriété de M. Mobutu. Après moins d'une heure d'entretien, le chef de l'opposition a proclamé l'*« union de la classe politique qu'il fallait au pays »*. *« Ce que nous venons de faire, c'est ce que notre peuple attendait depuis longtemps, une conciliation nationale »*, a-t-il expliqué ; *« c'est aujourd'hui que les deux chefs de file vont se souder. La famille politique du président Mobutu a une assise politique dans le pays et la mienne aussi. »* Il est reparti vers Monaco avant de regagner Paris, vendredi 22 novembre dans la matinée.

BALLET DIPLOMATIQUE

La Villa del Mare, qui surplombe à Roquebrune-Cap-Martin la Méditerranée en faisant face à la principauté de Monaco, est devenue un endroit incontournable pour la résolution de la crise dans la région des Grands Lacs. M. Mobutu est arrivé sur la Côte d'Azur le 4 novembre en provenance de Suisse. Il y poursuit sa convalescence après une opération, au mois d'août, d'un cancer de la prostate. Des membres de la suite présidentielle ont investi deux hôtels de Roquebrune-Cap-Martin et ont pris leurs habitudes dans un restaurant le long de la plage. Le ballet diplomatique a commencé sur la Côte d'Azur avec l'émissaire de l'ONU, Raymond Chrétien. Il a continué avec le président du Congo, Pascal Lissouba, le vice-président sud-african Thabo Mbeki, les ministres des affaires étrangères de Kenya, de Tanzanie, d'Ethiopie et le président du Gabon, Omar Bongo.

Chaque visite obéit à un protocole immuable et strict auquel n'a pas échappé celle de M. Tshisekedi. Accompagné par une petite escorte dans une deuxième voiture, le chef de l'opposition est arrivé par le portail d'honneur qui donne *sur l'allée de marbre de la villa*. Les photographes ont trente secondes pour immortaliser M. Mobutu et son visiteur, dans un salon de la villa sans décorum particulier. L'entourage du président zaïrois est très sourcilleux sur son image. Mobutu Sese Seko, qui n'a accompagné sur le perron que le président Bongo, ne fait jamais de déclaration.

Tous ses visiteurs ont affirmé que M. Mobutu est en bonne forme. Lundi 18 novembre, le premier ministre du Zaïre, Kengo Wa Dondo, ayant lui aussi fait le voyage sur les rives de la Méditerranée, a déclaré que le chef de l'Etat rentrerait au Zaïre après avoir vu son médecin dans la deuxième quinzaine de novembre. Une partie de la suite de M. Mobutu a déjà quitté la Villa del Mare. Mais le président zaïrois ne peut plus se rendre en Suisse pour consulter son médecin : les autorités suisses ont refusé de lui délivrer un nouveau visa.

Jean-Pierre Laborde

ASSURANCE-VIEILLESSE L'Assemblée nationale a adopté, vendredi 22 novembre, une proposition de loi de députés UDF créant des plans d'épargne-retraite. Ce système, qui est facultatif, doit permettre aux salariés français du secteur privé de se constituer une rente complétant les pensions de la Sécurité sociale et des régimes complémentaires. Ils bénéficieront d'avantages fiscaux. ● LES ASSUREURS réclamaient depuis longtemps une telle réforme qui prend pour modèles des mécanismes existants dans les pays *anglo-saxons*. Les boursiers espèrent que les fonds chargés de gérer l'épargne ainsi constituée investiront dans les entreprises françaises. ● LA GAUCHE dénonce une atteinte au système traditionnel français de retraite par répartition. Elle assure que seuls les salariés pouvant épargner en bénéficieront. *(Lire aussi notre éditorial page 15.)*

Les députés de la majorité créent des plans d'épargne-retraite

Réclamée depuis longtemps par les assureurs et la droite libérale, la mise en place d'un système facultatif par capitalisation vient s'ajouter à la Sécurité sociale et aux régimes complémentaires. La gauche dénonce un mécanisme dont seront exclus ceux qui ne peuvent épargner

LES DÉPUTÉS ont adopté, vendredi 22 novembre, la création des plansd'épargne-retraite (PER) en France. Ce système, facultatif pour les quatorze millions de salariés du secteur privé, doit compléter les deux piliers obligatoires du système de retraite : la Sécurité *sociale et* les régimes complémentaires. Il va permettre à un salarié de cotiser tous les mois à un plan qui lui versera *une rente lorsqu'il partira à la retraite. Le PER pourra* être abondé par l'employeur. Les versements des salariés comme ceux des employeurs offriront des *avantages fiscaux* ou des allégements de charges. Les plans, gérés par des établissements financiers, seront investis en *actions*, en *obligations* ou encore dans l'immobilier.

Réclamée depuis longtemps par l'UDF, cette réforme, qui est issue d'une proposition de loi du député des Vosges Jean-Pierre Thomas (UDF-PR), a été longuement, et parfois laborieusement, élaborée en *concertation* avec le RPR et le gouvernement. Plusieurs propositions ou projets de loi étant en concurrence, le premier ministre, Alain Juppé, avait finalement choisi de laisser l'intiative à un texte émanant des députés UDF. Mais jamais le gouvernement n'a cessé de peser sur l'élaboration de cette réforme. Les débats au Palais-Bourbon, jeudi 21 novembre, portaient encore les traces de la lutte d'influence qui divise depuis des années sur la question des retraites milieux économiques et politiques.

Soulignant *« l'origine parlementaire »* de ce texte, fruit de l'*« esprit d'initiative »* et de la *« ténacité »* des *députés*, le *ministre de l'économie* et des finances, Jean Arthuis, n'en a pas moins fermement rappelé, en intervenant au début de la discussion avant de laisser la place à son ministre délégué, Yves Galland, quelles étaient les exigences du gouvernement.

INQUIÉTUDES

M. Arthuis a ainsi rappelé que les épargnants auraient le droit, s'ils le souhaitaient, de toucher une partie de leur capital en une seule fois au moment de leur départ en retraite, répondant ainsi à l'inquiétude des milieux bancaires; alors que le rapporteur Jean-Pierre Thomas souhaitait privilégier davantage la rente, un système qui a l'agrément des assureurs, qui ont surveillé de près l'élaboration de cette réforme.

De même, le ministre de l'économie a annoncé d'emblée que le gouvernement proposerait que les sommes versées sur un PER soient exonérées d'impôt à hauteur de 5 %, alors que M. Thomas réclamait un avantage fiscal plus incitateur de 10 %. M. Galland a, vendredi 22, convaincu la majorité d'en rester à 5 %. L'article 6 de la loi, concernant les conditions d'adhésion des salariés aux plans épargne-retraite, a même entraîné, jeudi, une suspension de séance de cinquante minutes pour permettre au gouvernement et aux auteurs du texte de s'accorder sur une rédaction consensuelle de l'article, non sans renvoyer la mise au point de certains détails au Sénat.

M. Thomas avait du reste souligné l'âpreté de ces marchandages lorsqu'il déclarait, au *Monde* (du 17 octobre) que si, *« pour la première fois dans notre pays, un texte aussi important émane de l'Assemblée nationale (...), cela dérange un certain nombre d'habitudes »* du gouvernement et de la technostructure.

La discussion a également montré le fossé qui sépare sur le projet la majorité RPR-UDF, pour laquelle la création des PER est au *« confluent des attentes de nos concitoyens et des besoins de nos entreprises »*, et l'opposition de gauche, qui a combattu pied à pied ce projet *« injuste »*, qui ouvre la voie *« à un système de retraite à deux vitesses »*. Au long des six heures et demie de débat, qui ont permis d'examiner vingt-deux des trente articles du texte, les porte-parole des groupes socialiste et communiste ont multiplié les rappels au règlement, demandes de scrutin publics et suspensions de séance. Orateur du groupe communiste, Maxime Gremetz (Somme) s'est écrié : *« Les grandes entreprises sont dans une situation excellente (...). Elles développent à outrance les placements financiers, qui sont une des causes du chômage (...). L'argent de l'épargne retraite ira gonfler les sommes gaspillées dans la spéculation. » « Les fonds de pension sont un pas supplémentaire dans la privatisation de notre système de protection sociale »*, a-t-il ajouté, en dénonçant le régime d'exonération de charges accordé par le texte aux entreprises, dont le gouvernement assimile les abondements à des cotisations de retraite. Augustin Bonrepaux (PS, Ariège) a combattu un par un chaque article d'un texte qu'il juge *« inégalitaire »*. Il s'est inquiété de la *« concurrence »* faite par le PER au système de retraite par répartition, *« qui connaît déjà de grandes difficultés »*.

Si Jean-Pierre Thomas est convaincu qu'il est, avec ses amis, en train de créer le *« troisième pilier »* de la protection sociale que *« quatorze millions de Français attendent »*, M. Bonrepaux voit, au contraire, s'installer *« un système à deux vitesses »*. Il a ajouté : *« Comment ne pas penser que les entreprises n'auront pas de réticences à contribuer au système par répartition si leur participation aux fonds de pension est déductible de l'impôt sur les sociétés. Ce système s'adresse à ceux qui peuvent épargner ; pas aux 50 % de chômeurs qui ont moins de 4 000 francs par mois, pas aux non-imposables, ce qui représente la moitié des Français. »*

Fabien Roland-Lévy

MOI, JE N'AI PAS PEUR DE L'AVENIR, JE SUIS CADRE DANS UNE COMPAGNIE D'ASSURANCES

FESSIN

Les principales dispositions

Voici les principales dispositions adoptées, jeudi 21 novembre, par l'Assemblée nationale sur l'épargne-retraite :

● **Tout salarié majeur** titulaire d'un contrat de travail de droit privé *relevant du régime* d'assurance-vieillesse peut adhérer à un plan d'épargne-retraite.

● **Lors de la liquidation des droits** de son titulaire, le plan d'épargne-retraite ouvre droit au paiement d'une rente viagère et, si le titulaire le demande, à un versement unique, dans la limite de 20 % de l'épargne accumulée *et de 100 000 francs. Dans* certains cas exceptionnels, la rente peut être liquidée en totalité sous la forme d'un *versement unique*.

● **Les plans d'épargne-retraite** peuvent être souscrits par l'employeur ou un groupement *d'employeurs et proposés* à l'adhésion de l'ensemble de leurs salariés sur le fondement d'un accord collectif.

● ***Les versements du salarié*** et l'abondement de l'employeur aux plans d'épargne-retraite sont facultatifs. Ils peuvent être *suspendus ou repris sans* pénalité dans des conditions fixées soit par les accords collectifs, soit, à défaut, par décret.

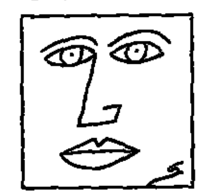
● **En cas de rupture du contrat de travail**, le titulaire d'un plan épargne -retraite peut demander soit le transfert intégral sans pénalité sur un autre plan retraite, soit le maintien des droits *acquis dans des conditions* normales de revalorisation.

● **Les fonds d'épargne-retraite** doivent être constitués sous la *forme d'une société* anonyme d'assurance, d'une société d'assurance-mutuelle, d'une institution de prévoyance ou *d'organisme* mutualiste du code de la mutualité. Ils doivent avoir l'agrément du ministère de l'économie.

● ***Pour encourager* l'investissement en actions**, les députés ont limité les investissements des fonds d'épargne-retraite en obligations à 65 %.

Denis Kessler, l'ancien chercheur obsédé par le patrimoine

DÉCEMBRE 1975 : les étudiants de l'Ecole des hautes études commerciales (HEC) manifestent sous les fenêtres de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP) qui veut augmenter sévèrement leurs droits de scolarité. A leur tête, un Alsacien étiqueté gauchiste, Denis Kessler. 22 novembre 1996 : les députés se penchent sur les fonds de pension *que prône depuis* des lustres le même bouillant Denis Kessler, devenu vice-président du Conseil national du patronat français.



PORTRAIT

D'où la boutade que l'on prête à l'ancien ministre socialiste Dominique Strauss-Kahn, qui fut son maître à HEC et auquel on demandait si Denis Kessler était toujours marxiste : *« Toujours, mais il a changé de camp. »*

Dites à l'intéressé qu'il est devenu ultralibéral et il mord. *« J'appartiens à une génération qui a baigné dans l'interventionisme*, tonne-t-il. *J'ai cru dans les années 70 qu'il fallait une organisation plus rationnelle de la société. Qui n'est pas de gauche à vingt ans n'a pas de cœur, mais qui est toujours de gauche à quarante n'a pas de tête. Oui, je crois au social, mais " social " ne veut pas dire plus de dépenses. »* Il clame qu'il n'a jamais été militant, qu'il n'a jamais adhéré au moindre groupuscule gauchiste hormis l'UNEF et que sa passion, c'est la recherche.

Né à Mulhouse en 1952, Denis Kessler a toujours fait preuve d'une belle énergie. Non content de sortir de HEC, il décroche tour à tour un DEA de philosophie, une maîtrise de sciences politiques, une maîtrise d'économie appliquée, un doctorat d'Etat d'économie ainsi que les agrégations de sciences sociales et de sciences économiques.

Cette belle mécanique intellectuelle séduit le professeur Strauss-Kahn qui l'introduit en 1976 au CNRS *et qui cosigne* avec lui en 1982 un ouvrage *L'épargne et la retraite - L'avenir des retraites préfinancées*. Déjà l'obsession de l'épargne, du long terme et de la transmission du patrimoine.

ACTIVITÉ DÉBORDANTE

Il est lancé. Au cours des années 80, il fait partie de nombreux cénacles, notamment de gauche. Il enseigne à Paris-X, à Nancy-III et à l'Ecole des hautes études en sciences sociales. Il cherche au CNRS. Il préside le comité des usagers du Conseil national du crédit. Il siège à la commission des comptes de la nation. De ses recherches boulimiques, il tire cent trente-sept articles, cent dix-sept rapports et neuf livres, et même la mise en mémoire du patrimoine de trois mille familles de 1704 à nos jours. Cette activité débordante le rend familier des prix Nobel d'économie de la planète tout comme de Bill Stiglitz, conseiller de Bill Clinton. En 1989, avec l'Insee, il se signale en prévenant que le régime des retraites est menacé d'explosion à partir de 2005 en raison de l'allongement de la durée de la vie. Le monde de l'assurance connaissait depuis longtemps l'universitaire Kessler et ses tables de mortalité. En l'élisant à la tête de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), en janvier 1991, à trente-neuf ans, grâce à l'appui conjoint de Claude Bébéar et de Jean Peyrelevade, alors président de l'UAP, la profession choisit un professionnel plutôt qu'un chef d'entreprise et mise sur sa réputation d'anticonformiste. Elle n'a pas été déçue. Sous sa houlette, la poussiéreuse FFSA se réorganise.

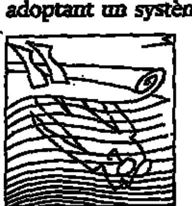
As des relations publiques, le président noue des liens entre le monde de l'assurance et la sphère politique ; il fait de la FFSA une vraie machine de guerre. Denis Kessler mène à bien la réforme du *statut des agents généraux*, négocie avec les syndicats la classification des emplois dans l'assurance et conduit la bataille sur les fonds de pension. Ses ouailles *lui en* savent gré. Renouvelé une première fois, il sera vraisemblablement plébiscité, le 17 décembre, pour un troisième mandat.

En décembre 1994, Jean Gandois, qui vient d'être élu à la présidence du CNPF, lui confie la commission de la prospective et des affaires économiques. Denis Kessler développe ses thèses qui lui valent une réputation sulfureuse chez ses anciens amis socialistes. Selon lui, la France croule sous l'interventionisme d'un Etat qui a cannibalisé les forces vives de l'économie marchande en laissant filer les déficits budgétaires et sociaux et en multipliant les prélèvements. Demain, Denis Kessler continuera-t-il à lancer des brûlots à destination du gouvernement ou de ses pairs tant il aime les joutes intellectuelles ? Ou sera-t-il tenté par la présidence d'une entreprise prestigieuse ?

Alain Faujas et Babette Stern

Les fonds de pension, une répònse partielle

UN ÉPISODE CAPITAL du long feuilleton sur les « fonds de pension », entamé en 1990, vient de se jouer à l'Assemblée nationale. En *adoptant un système d'« épargne-retraite »*, les députés ont honoré une promesse faite par Jacques Chirac durant la *campagne* présidentielle, réalisé une des réformes importantes inscrites dans le plan Juppé sur la *Sécurité sociale et complété* le dispositif français des retraites.



ANALYSE

Si la règle *« gouverner, c'est prévoir »* a un sens, c'est bien dans le domaine de la retraite, *qui* requiert, plus que tout autre sans doute, une vision à long terme des tendances économiques (croissance, salaires, *productivité*, démographie) et une grande faculté d'anticipation.

Malgré les défauts d'un système qui s'inspire des *fonds de pension* en vigueur dans la plupart des pays industrialisés et dans de nombreux pays émergents, le gouvernement pouvait difficilement différer la création d'un cadre législatif propice au développement de retraites par capitalisation. D'autant qu'un tel *système existait* pour les fonctionnaires depuis 1967 et pour les travailleurs indépendants depuis la loi Madelin de 1994.

Cette réforme s'inscrit dans un cadre particulier, qui l'a d'ailleurs rendue possible. Pour être acceptable par les salariés, le gouvernement, le patronat et les syndicats devaient, au préalable, consolider les régimes obligatoires gérés en répartition.

C'est en partie chose faite, même si leur équilibre financier passera, dans les dix ans à venir, par une nouvelle hausse des cotisations et/ou une baisse de prestations : les décrets d'août 1993 doivent permettre à la Caisse nationale d'assurance-vieillesse de verser les pensions sans trop de *difficultés jusqu'en* 2010 ; l'accord *patronat-syndicats du 25 avril 1996* sur l'Arrco (retraite complémentaire des salariés) et l'Agirc (cadres) leur assurent une visibilité *plus grande*, acquise au prix d'une baisse programmée des pensions et d'un renchérissement de leur coût pour les actifs.

FISSURES

Après avoir longtemps sous-estimé l'ampleur des ajustements à opérer, les partenaires sociaux gestionnaires de l'Arrco et l'Agirc ont fini par reconnaître que le rendement de ces caisses créées au lendemain de la seconde guerre mondiale allait *diminuer*.

Le contrat social implicite régissant le système par répartition – les actifs cotisent pour payer les pensions des retraités – *s'est alors* fissuré. Ce que Denis Kessler appelait, dès 1990, le *« triangle maudit de la répartition »* (hausse des prélèvements, baisse des pensions, allongement de la durée de cotisation) est devenu une réalité. Et si *les* Français restent attachés à la solidarité entre les générations, ils se prémunissent déjà contre la baisse programmée de leurs pensions, *comme* en *témoignent* le succès de l'assurance-vie.

La question n'en est pas moins posée : compte tenu de l'encours actuel de l'assurance-vie (2 400 milliards de francs) et du poids des régimes par répartition (12,5 % du PIB en 1995), quelle place reste-t-il pour ce troisième *« pilier » de la retraite* ? Il ne fait pas de doute qu'une partie des produits vie devra alimenter ces fonds par transfert, si l'on veut *qu'ils* atteignent une masse critique capable de leur faire jouer un rôle. Il est toutefois exlu qu'à moyen terme, ils atteignent la puissance des fonds de pension *américains*, qui gèrent 22 000 milliards de francs d'actifs.

Les retombées économiques de ces *« plans d'épargne-retraite »*, qu'il s'agisse de doter les entreprises de *fonds* propres ou de doper la Bourse de Paris, sont donc aléatoires dans l'immédiat. La question de leur rentabilité à long terme est aussi posée ; elle trouvera sa réponse dans la qualité des gestionnaires des sociétés *ad hoc* créées pour faire fructifier l'épargne des salariés. Quant à la question sur les avantages respectifs de la répartition et de la capitalisation, elle divise les experts. *« Certes la rentabilité des deux systèmes de retraite n'est pas la même puisque dans un cas il s'agit d'un taux d'intérêt réel, dans l'autre du taux de croissance des salaires augmenté de la dérive démographique*, notent Gérard Cornilleau et Henri Sterdyniak, économistes à l'OFCE, dans un ouvrage récent (*Les retraites : genèse, acteurs, enjeux*, Armand Colin, 1995). *Mais rien ne dit* a priori *ni lequel sera le plus élevé dans l'avenir, ni lequel est plus sûr. »*

La *création* de « fonds de pension » apporte une réponse partielle au problème des retraites, alors qu'Alain Juppé a reculé devant la *réforme* des régimes spéciaux (fonctionnaires, SNCF, EDF, GDF...), qui aurait donné plus de cohérence et sans doute plus d'équité au système français. La proposition de loi UDF va d'autant moins dans cette direction que ces plans favoriseront, que le ministre des finances le veuille ou non, les salariés disposant d'une *capacité* d'épargne et travaillant dans des secteurs où les employeurs seront prêts à abonder l'épargne de leurs salariés, créant ainsi de nouvelles distorsions face à la retraite.

Jean-Michel Bezat

Les partisans du traité de Maastricht s'opposent aux propos de M. Giscard d'Estaing sur le franc

MM. Séguin et Pasqua se félicitent de la proposition de dévaluation de l'ancien chef de l'Etat

La suggestion de l'ancien président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, de déprécier la monnaie par rapport au deutschemark n'a pas ébranlé le clivage entre partisans et opposants du franc fort. Les partisans de « l'autre politique » ont trouvé là une occasion de s'engouffrer dans la brèche ainsi créée. Le patronat, quant à lui, est resté silencieux.

SI, SELON LA MÉCHANTE FORMULE de l'ancien ministre socialiste des finances Michel Sapin, le premier souhait de Valéry Giscard d'Estaing, en lançant son idée d'une dévaluation du franc, était de *« se faire entendre »* – en clair de faire parler de lui –, il a incontestablement atteint son but. En France, mais aussi en Allemagne, à droite mais aussi à gauche, sa proposition a suscité un beau tumulte, jeudi 21 novembre, déchaînant une cascade de réactions. Mais l'ancien chef de l'Etat est-t-il parvenu à bousculer les anciens clivages entre partisans et adversaires du franc fort ? C'est moins sûr.

Comme on pouvait s'y attendre, la proposition giscardienne a été applaudie par tous les tenants de « l'autre politique ». Le premier d'entre eux, Philippe Séguin, a estimé que M. Giscard d'Estaing, *« en rappelant la priorité absolue de l'emploi, en posant le problème crucial du rapport euro-dollar et indirectement du problème franc-mark »* avait *« touché à l'essentiel ». « Son analyse est impeccable et ses propositions sont de bon sens. La route est tracée »*, a ajouté le président de l'Assemblée nationale.

Son « compagnon », l'ancien ministre de l'intérieur Charles Pasqua, autre détracteur du franc fort, s'est *« réjoui »* que *« les analyses de M. Giscard d'Estaing rejoignent »* les siennes. A gauche, Jean Pierre Chevènement a salué l'initiative. *« Valéry Giscard d'Etaing, qui en 1978 a arrimé le franc au mark, a eu raison d'écrire que ce mauvais réglage explique en large partie, depuis de trop longues années, la stagnation de notre économie et la persistance d'un chômage insupportable »*, a observé le président du Mouvement des citoyens.

En revanche, l'ancien président de la République n'est pas parvenu à ébranler le camp des défenseurs du traité de Maastricht et de la politique du franc fort. Il faut dire que la contre-attaque a été rapide et massive. En l'absence de Jacques Chirac, en visite au Japon, le premier ministre, Alain Juppé, et le chancelier allemand, Helmut Kohl, se sont téléphonés, jeudi, en milieu de journée.

Ils ont publié un communiqué commun en forme de mise au point : *« Nous avons constaté que la parité actuelle entre le franc français et le deutchemark correspond à l'ensemble des données fondamentales des deux économies nationales. Nous réaffirmons l'engagement de la France et de l'Allemagne à mettre en œuvre l'Union économique et monétaire selon le calendrier et les critères de convergence fixés par le traité. »*

Après cette première salve, d'autres ont suivi, innombrables. *« La politique de stabilité menée par la France est la seule qui puisse, à moyen et long terme, assurer la crédibilité internationale de notre pays »*, a répliqué sèchement Raymond Barre, ancien premier ministre de M. Giscard d'Estaing.

UNE DÉFECTION NOTABLE

« Rien dans les données relatives à la compétitivité monétaire, ne justifierait une dépréciation du franc par rapport au deutschemark », a surenchéri le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet. *« J'ai du mal à comprendre cette position »*, a, de son côté, observé le centriste Pierre Méhaignerie.

A gauche, les critiques sont moins nombreuses. M. Giscard d'Estaing *« n'est pas sérieux dans ses propositions »*, a ainsi estimé M. Sapin. L'ancien ministre des finances a souligné que les socialistes ne préconisaient pas le recours à la dévaluation. Celle-ci, a-t-il dit, *« est explicitement évacuée de notre programme parce que nous voulons la monnaie unique. C'est le seul moyen de retrouver la capacité de combattre les effets d'un dollar qui est un dollar-roi »*.

Dans le camp des partisans du traité de Maastricht, la prise de position giscardienne n'a, somme toute, entraîné qu'une seule défection notable, celle de Gérard Longuet. *« L'impossibilité constatée depuis trois ans d'engager, en France, la flexibilité des coûts de production, doit nous amener à la veille de la monnaie unique, à poser la question de la parité des monnaies européennes en général, et de l'euro en particulier, face au dollar. Si le choix allemand de faire de l'euro une monnaie refuge est respectable, il pose un problème majeur de compétitivité à l'ensemble des pays européens, y compris à l'industie allemande »*, a affirmé l'ancien président du Parti républicain.

Pas la moindre réaction, en revanche, des milieux patronaux, si prompts, parfois, à critiquer la politique du franc fort : il ne s'est trouvé aucun chef d'entreprise pour commenter cette proposition.

Laurent Mauduit

La baisse du franc s'accentue

LE FRANC continuait à *s'affaiblir*, vendredi matin 22 novembre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 3,3962 francs pour 1 mark, soit son plus bas niveau depuis la mi-septembre. En deux jours, le franc a cédé près de deux centimes face à la monnaie allemande.

La devise française restait affectée par la proposition de Valéry Giscard d'Estaing de déprécier la valeur du franc d'environ 8 % face au mark. Les prises de position, la veille, du premier ministre français, du chancelier allemand, Helmut Kohl, et du gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, en faveur du maintien de la parité franc-mark à son niveau actuel ne sont pas parvenues à convaincre et à rassurer les investisseurs.

La situation difficile que connaît Alain Juppé, dont la cote de popularité ne cesse de baisser dans les sondages d'opinion, contribue à expliquer le faible impact du communiqué publié par l'Hôtel Matignon. Les milieux financiers internationaux s'attendent à un remaniement ministériel en profondeur susceptible d'infléchir les engagements monétaires des pouvoirs publics. Parallèlement, le prochain renouvellement du conseil de la Banque de France, avec l'entrée probable de deux personnalités moins proches de M. Trichet que ne le sont aujourd'hui Jean Boissonnat et Bruno de Maulde (*Le Monde* daté 21 novembre), affaiblit quelque peu, aux yeux des investisseurs, la position du gouverneur de la Banque de France.

Un fort impact

3,380 · 3,382 · 3,384 · 3,386 · 3,388 · 3,390 · 3,392 · 3,394 · 3,396 · 3,398

3,3962 le 22nov.

20 · 21 · 22
NOVEMBRE

Source : Bloomberg

Le franc a cédé près de 2 centimes face au mark depuis les déclarations de l'ancien chef de l'Etat.

DÉCONNEXION

A ce titre, notent les analystes, l'événement de la séance du 21 novembre sur les marchés financiers français est que l'accès de faiblesse du franc n'a pas provoqué de hausse des taux d'intérêt à court terme, contrairement à ce qui a pu être observé dans le passé. Les rendements à trois mois sont restés stables, à 3,49 %, tandis que le contrat Pibor du Matif, échéance décembre, qui mesure les anticipations d'évolution de taux des opérateurs, est resté pratiquement inchangé, à 96,49 points. Une telle déconnexion signifie que les milieux financiers internationaux ne croient pas que la Banque de France relèvera ses taux directeurs pour défendre la devise française si celle-ci continue à se déprécier.

Pierre-Antoine Delhommais

L'Allemagne s'inquiète de l'évolution du débat français sur l'Europe

Bonn n'est pas prêt à dévaluer sa monnaie

BONN
de notre correspondant

Ce n'est sans doute pas un hasard si Valéry Giscard d'Estaing avait pris rendez-vous chez Helmut Kohl, jeudi 21 novembre, au lendemain même de la publication de ses idées iconoclastes sur le réajustement monétaire.

Au cours d'un entretien d'une heure et quart avec le chancelier fédéral, l'ancien président français a bien entendu évoqué l'avenir des taux de change, mais il a refusé de se prononcer en faveur d'un décrochage du franc par rapport au mark : *« le problème n'est pas la parité entre le franc et le mark, mais entre le franc et le dollar »*, a-t-il expliqué à l'issue de la rencontre.

Autrement dit, Valéry Giscard d'Estaing, refusant absolument de parler de *« dévaluation »*, ou même de *« dépréciation »* du franc, a expliqué au chancelier qu'il n'avait pas l'intention de modifier le taux-pivot fixé au sein du SME entre le franc et le mark, même s'il a souligné que *« la seule obligation est de rester dans les marges fixées à 15 % »* autour de ce taux.

Afin d'éviter tout malentendu sur la portée de cet entretien, le chancelier allemand avait pris la précaution de publier, peu avant sa rencontre avec l'ancien président français, un communiqué commun avec Alain Juppé. Une démarche inhabituelle, qui indique combien l'inquiétude est grande, à Bonn, quant à l'évolution du débat français sur l'Europe.

On s'interroge, à Bonn, sur le contenu concret de la proposition giscardienne : un éventuel décrochage du franc par rapport au dollar, s'il ne s'accompagnait pas d'une dévaluation par rapport au mark, devrait se faire de manière coordonnée avec les Allemands. Il est vrai qu'en Allemagne aussi les plus hautes autorités monétaires considèrent que le dollar possède des marges d'appréciation par rapport au mark (actuellement coté à 1,50 mark, il pourrait monter à 1,60 mark, estiment les experts).

PAS DE DÉMARCHE COMMUNE

Mais rien ne permet d'indiquer que l'Allemagne est prête à effectuer une démarche commune avec la France pour modifier le cours de sa monnaie. Pour les Allemands, le taux de change n'est pas une arme efficace en faveur de l'emploi et de la croissance, mais au contraire un facteur d'inflation à moyen terme.

On estime aussi à Bonn qu'une baisse volontariste des taux courts, seul moyen de parvenir à modifier le taux de change, entraînerait des conséquences négatives sur les taux longs, qui déterminent largement, eux, la croissance et l'emploi.

Dans les milieux dirigeants allemands, on est d'autant plus étonné de la proposition giscardienne qu'on observe que la balance courante française connaît un excédent remarquable. L'Allemagne, elle, avec une balance courante déficitaire (probablement 20 milliards de marks en 1996, soit 66 milliards de francs), ne discute même pas d'une dévaluation du mark.

Lucas Delattre

Les sénateurs de la majorité proposent d'alléger l'impôt de solidarité sur la fortune

Des élus de droite se disent circonspects

LES RESPONSABLES des groupes de la majorité au Sénat ont donné leur aval, jeudi 21 novembre, à une proposition d'Alain Lambert (Union centriste, Orne), rapporteur général du budget, visant à alléger l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). Il s'agit de supprimer une disposition de la loi de finances pour 1996, spécifiant que le plafonnement de l'ISF ne peut donner lieu à une baisse de plus de 50 % de la cotisation pour les patrimoines supérieurs à 14,9 millions de francs. L'amendement de M. Lambert devait être examiné vendredi par la commission sénatoriale des finances.

Relancée depuis un entretien accordé par le président de la République à *Valeurs actuelles* (daté 5-11 octobre), cette affaire très « sensible » a fait l'objet d'une réunion à huis clos, au palais du Luxembourg, en présence de René Monory, président (UDF-FD) du Sénat, de Christian Poncelet, président (RPR) de la commission des finances, du rapporteur général et des présidents des groupes de la majorité.

« FUITE DE CAPITAUX »

Une quinzaine de sénateurs RPR et UDF ont participé au débat, qui a duré plus d'une heure. Les échanges ont porté sur l'efficacité économique et le coût politique de la mesure. Certains participants ont émis des doutes sur l'opportunité d'ouvrir un tel débat. Un sénateur centriste a confié qu'il ne se sentait *« pas suffisamment informé pour pouvoir se prononcer »*.

La décision semblait acquise avant même cette réunion, les présidents de groupe de la majorité se montrant nettement favorables à la mesure préparée par le rapporteur général. Pour Josselin de Rohan, président du groupe RPR, *« il faut se poser la question de la pertinence d'une disposition qui aboutit à des délocalisations et qui provoque une fuite des capitaux »*. *« Il faut reconnaître que les socialistes avaient réfléchi à la question »*, ajoute-t-il malicieusement. Concédant qu'*« on ne peut aller plus loin »* qu'un retour au dispositif en vigueur avant la loi de finances pour 1996, car *« les Français se sont habitués à l'ISF »*, M. de Rohan, selon lequel *« le premier ministre reconnaît que la mesure adoptée l'an dernier a des effets discutables »*, affirme que cette réforme présente un *« risque politicien »* – et non « politique ».

« Si nous réagissons comme des députés, nous ne sommes pas dignes d'être sénateurs ! », s'exclame Maurice Blin, président du groupe centriste. *« Le taux d'imposition du capital, toutes taxes confondues, constitue une exception dangereuse par rapport à la moyenne des pays voisins »*, explique-t-il. *« Si ça ne tenait qu'à moi, j'irais beaucoup plus loin »*, ajoute M. Blin. *« La mesure adoptée l'an dernier a des répercussions négatives pour le pays »*, renchérit Henri de Raincourt, président du groupe des Républicains et indépendants. Selon lui, il faut *« dédramatiser »* la question de l'ISF, en l'abordant *« dans la perspective de l'harmonisation de la fiscalité dans l'Union européenne »*. Selon un participant, M. Monory était *« tout à fait sur la même longueur d'onde »* que les responsables de la majorité.

Jean-Baptiste de Montvalon

Le patronat et les syndicats de routiers attendent un geste du gouvernement sur la retraite à 55 ans

Après une rupture, les négociations devaient reprendre vendredi

Les négociations engagées entre le patronat et les salariés du transport routier ont été suspendues dans la nuit de jeudi à vendredi 22 novembre. Les deux parties ne s'accordent, pour le moment, que sur la retraite à cinquante-cinq ans pour les chauffeurs. Ils ont saisi le gouvernement d'une modification de la législation en ce sens. Les horaires de travail restent la principale pierre d'achoppement.

LA PREMIÈRE SÉANCE de négociations entre les représentants syndicaux des chauffeurs routiers en grève et ceux des patrons transporteurs s'est terminée par un « vrai-faux clash », dans la nuit de jeudi à vendredi 22 novembre. Peu avant 2 heures du matin, l'intersyndicale a quitté la table des négociations en qualifiant de *« provocation »* les positions exposées par la partie patronale et en appelant les grévistes à *« maintenir les barrages et la pression »*. Des assemblées générales devaient se tenir dans la matinée. Il ne faisait aucun doute que le mouvement allait se poursuivre, voir s'amplifier et probablement gagner Paris, faute d'un accord rapide.

Du côté des chefs d'entreprise, on estimait que *« le dialogue social reste ouvert »*. Les fédérations patronales qui mènent les discussions – l'UFT (Union des fédérations des transports, emmenée par la principale organisation, la FNTR) et l'UNOSTRA (qui fédère notamment de nombreuses entreprises artisanales du transport) –, devaient réunir leurs instances régionales dans l'après-midi de vendredi afin de faire le point et d'élaborer la tactique pour la suite.

Derrière les effets de manche, le désaccord n'est pas aussi total qu'on pourrait le croire. Un consensus apparaît de plus en plus nettement pour solliciter l'action du gouvernement pour aider au dénouement du conflit, et notamment pour participer à la mise en place d'une retraite anticipée pour les chauffeurs et les emplois pénibles. Un document a été rédigé, que les parties refusent de communiquer. Impression favorable confirmée par le secrétaire général de la CFDT-Route : *« Nous sommes tous d'accord sur ce texte, nous étions prêts à le signer*, affirme François Yverneau. *Mais le patronat a botté en touche en renvoyant l'affaire devant le gouvernement. Du coup, l'intersyndicale n'a pas voulu signer le document pour ne pas se faire piéger et démobiliser les troupes. »*

ACTION EN DEUX PARTIES

La CGT, elle, est beaucoup plus mitigée. *« Pendant près de neuf heures, les patrons du transport routier ont tenté de faire croire qu'ils étaient prêts à négocier (...) Tant qu'il a été question de réfléchir à comment utiliser l'argent public pour éventuellement avancer l'âge de la retraite, les discussions ont été longues puis ont débouché sur un renvoi vers le gouvernement. Donc rien d'immédiat ni de concret pour les salariés. »*

« Il s'agit de beaucoup plus qu'un consensus, c'est un véritable accord qui a été trouvé sur la retraite à cinquante-cinq ans », affirme, pour sa part, Christian Rose, secrétaire national de l'Unostra. En substance, le texte prévoirait une action en deux parties. Les salariés de cinquante-cinq ans ou plus ayant suffisamment cotisé relèvent des dispositions du décret de 1955 créant la Carcept, (caisse de retraite de prévoyance du transport routier), qui permettent de partir en retraite à soixante ans au lieu de soixante-cinq ans. *« Nous demandons que ce décret soit aménagé pour ramener l'âge de départ anticipé à cinquante-cinq ans. Il existe une ligne budgétaire prévue par le décret »*, explique M. Rose.

Pour une deuxième catégorie de personnel, les chauffeurs ayant entre cinquante-cinq et soixante ans mais pas assez de cotisations, pourraient accéder aux dispositifs des préretraites FNE, normalement accessibles à partir de cinquante-sept ans, ou à ceux de l'accord *« départ contre embauche de jeunes »* signé entre les partenaires sociaux. *« Le texte prévoit la création d'une commission chargée d'étudier la faisabilité, le coût et le financement de telles mesures »*, affirme le représentant de l'Unostra. Dans la matinée de vendredi, le ministère des transports se refusait à commenter l'information, *« avant d'avoir expertisé les propositions qui nous ont été soumises à 2 heures du matin »*. Les représentants du patronat ont vite compris le parti qu'ils pouvaient tirer, tactiquement, de cette situation.

Dans le même temps, ils restaient intransigeants sur l'autre exigence des grévistes : le paiement à 100 % des heures travaillées hors temps de conduite. Le contrat de progrès, qui est censé régir le secteur depuis la grande grève de juillet 1992, a institué la notion floue de *« temps de service »*. Cette deuxième partie de la négociation *« n'a pas été vraiment abordée hier soir*, affirme M. Rose. *Elle fera l'objet de la négociation d'aujourd'hui. »*

Pascal Galinier

Plus de 200 000 salariés

● **35 000 entreprises de transport routier** emploient en France plus de 200 000 salariés.
● **68,4 % des marchandises** sont acheminées en France par la route, contre 28,4 % par le rail et 3,2 % par la voie d'eau. Le trafic total représente 132 milliards de tonnes kilométriques. Plus de 85 % de l'activité est à l'intérieur de l'Hexagone.
● **Le temps de travail** devrait être plafonné à 240 heures par mois, soit 60 heures par semaine, selon le contrat de progrès signé en novembre 1994 par les organisations patronales et deux syndicats de salariés, FO et la CFDT.
Cet accord, déjà dérogatoire au droit commun fixant la durée légale du travail à 39 heures, n'a été signé que par une petite partie (entre le tiers et le quart) des entreprises. La quasi-totalité des chauffeurs routiers passent beaucoup plus de temps que prévu sur les routes, en particulier les artisans propriétaires de leur camion.
● **La durée mensuelle du temps de travail** doit passer à 230 heures (ou 56 heures sur une semaine isolée) à partir du 1er janvier 1997. Une troisième étape est prévue, dans le cadre d'une éventuelle harmonisation européenne, pour passer le temps de travail à 200 heures par mois (50 heures par semaine) à partir du 1er janvier 1999.
● **Les rémunérations des chauffeurs routiers** varient selon le rythme de travail. Un chauffeur, qui rentre chaque jour à son domicile touche, en moyenne, 8 870 francs par mois. Celui qui s'absente de 1 à 3 jours, gagne 11 400 francs par mois. Le conducteur, absent plus de 4 jours, est rémunéré à hauteur de 12 100 francs par mois. Ces chiffres, tirés du bilan annuel de la situation sociale dans le transport routier, masquent, toutefois, de grandes disparités dans la profession. Artisans routiers et salariés de très petites entreprises gagnent, quelquefois, à peine le Smic.

« Nous pouvons devenir des gens rugueux »

STRASBOURG et CAEN
de nos correspondants

« Tapez dans la cabine, si vous voulez : le délégué, il dort. » Sur le périphérique nord de Caen, le café de 7 heures chauffe autour d'un feu. Thierry Douine, de la CFTC, sort de son camion. *« Onze heures de sommeil depuis dimanche matin, c'est pas terrible ! Maintenant, je voudrais un contact avec les gens de Paris. Nous devons déterminer rapidement la méthode à employer pour durcir le mouvement. Les routiers peuvent devenir des gens rugueux. »*

Sur le barrage, le quotidien s'organise. *« Prêts à tenir le week-end, et plus. Pour la douche, la commune d'à côté a mis un vestiaire à notre disposition »*, dit un routier. *« Un restaurateur va venir à 9 heures nous livrer des cafés. Des gens nous apportent du pain et des saucissons. On prend des forces. Ça va exploser s'ils ne lâchent rien. »*

Au sud de Caen, au carrefour Lazaro, Etienne Adam, secrétaire de l'union régionale CFDT, fait la quête. *« Des chauffeurs espagnols se retrouvent sans argent. Nous les aidons. »* Les voitures passent au compte-gouttes. *« On vient de resserrer les entrées de Caen à Ifs, à Colombelles, à Giberville*, explique un routier d'Argentan. *On a rebloqué les dépôts pétroliers. Nos troupes sont prêtes pour durer. »*

A Strasbourg aussi, les chauffeurs routiers ont eu le temps de s'organiser. Dans une tente, ceux qui bloquent l'accès à l'Allemagne du pont de l'Europe peuvent se réchauffer, boire un café, manger un morceau. Dans les camions alignés sur un kilomètre et demi, les conducteurs de plusieurs nationalités dorment encore.

« ON POURSUIVRA »

Jean-Louis Lardemer, secrétaire général de la CFDT-Alsace, fait sa tournée d'inspection. Il est certain de la détermination de ses troupes : *« Si les négociations ne devaient pas aboutir aujourd'hui à Paris, on poursuivra le mouvement le week-end, et sûrement la semaine prochaine »*, affirme-t-il.

Dans la brasserie voisine, où une dizaine de chauffeurs prennent leur café-croissant, l'atmosphère se chauffe très vite lorsque Jean-Louis Lardemer annonce une rencontre avec le syndicat allemand des routiers salariés.

De l'autre côté de la salle, un homme d'une quarantaine d'années, visiblement à bout de nerfs, finit par intervenir : *« Vous ne vous rendez pas compte des dégâts que vous faites. Moi qui suis affréteur, vous allez me mettre sur la paille alors que ce sont les clients qui font les prix. Et maintenant vous pouvez me casser la geule. »* L'affaire se termine par la dégustation d'un bon café chaud.

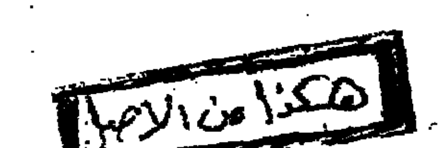
Jean-Jacques Lerosier et Marcel Scotto

M. Debré expose ses désaccords avec M. Toubon

DANS UN ENTRETIEN publié par *Valeurs actuelles* (daté 23-29 novembre), le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, affirme que ses *« relations personnelles »* avec le ministre de la justice, Jacques Touobon, *« n'ont jamais cessé d'être bonnes »*, tout en ajoutant : *« Mais il est clair (...) que lui et moi n'avons pas toujours la même sensibilité, ni la même approche de certaines questions de société. »* M. Debré justifie son droit de *« commenter une décision de justice »* à propos de l'affaire Foll, qui a opposé, de manière feutrée, les deux ministres. Le 29 octobre, le ministre de l'intérieur avait critiqué un arrêt de la chambre d'accusation de Paris suspendant le directeur de la police judiciaire de Paris, Olivier Foll, de son habilitation d'officier de police judiciaire pendant six mois, pour avoir ordonné à ses policiers de ne pas assister le juge Halphen dans une perquisition au domicile du maire de Paris, Jean Tiberi.

DÉPÊCHES

■ **REMANIEMENT : le président du Sénat, René Monory**, s'est dit favorable, jeudi 21 novembre, sur LCI, à un remaniement ministériel rapide, intégrant des personnalités déterminées à relever le défi européen.
■ **INVESTITURE : Robert Hue, secrétaire national du PCF**, a été officiellement désigné candidat aux législatives sur la circonscription d'Argenteuil-Bezons (Val-d'Oise) par les militants de son parti. 93,8 % ont voté pour, 2,5 % contre et 3,6 % ne se sont pas prononcés.
■ **ÂGE : Jean de Lipkowski (RPR), député de Charente-Maritime**, a indiqué à la commission nationale d'investiture du RPR, réunie jeudi 21 novembre, qu'il se représenterait aux prochaines législatives, bien qu'il soit atteint par la limite d'âge de soixante-quinze ans.
■ **VIGILANCE : le comité national de vigilance contre l'extrême droite**, lancé par cinq formations de gauche (PS, PCF, PRS, MDC et Verts), s'est réuni pour la première fois, jeudi 21 novembre. La CFDT ne faisait pas partie des trente-cinq organisations présentes.
■ **ORANGE : Nicole Francœur, adjointe au maire (Front national)**, déléguée à l'éducation, à la jeunesse et aux loisirs, a présenté sa démission, jeudi 21 novembre.
■ **ASSURANCE-MALADIE : Jean-Pierre Davant, président de la Mutualité française**, a reproché à la CFDT et au CNPF, jeudi 21 novembre, d'avoir *« systématiquement écarté »* les représentants de son organisation lors des élections des présidents des caisses primaires d'assurance-maladie.
■ **TGV-EST : Adrien Zeller (UDF-FD), président du conseil régional d'Alsace** et député du Bas-Rhin, a déposé une proposition de loi pour le financement du TGV-Est, jeudi 21 novembre.



INFORMATIQUE Dans un rapport remis, le 17 octobre, au garde des sceaux, deux conseillers d'Etat chargés d'étudier la transposition, en droit français, d'une directive européenne de 1995 sur la protection contre les fichiers, proposent de *« remettre complètement à plat »* la loi Informatique et libertés. ● CETTE RÉFORME aboutirait à un affaiblissement des pouvoirs de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le gouvernement pourrait ainsi se passer de son avis conforme pour les fichiers concernant la sécurité publique, la défense et la sûreté de l'Etat. L'utilisation du numéro de Sécurité sociale, aujourd'hui strictement encadrée parce qu'il facilite les interconnexions, serait en outre facilitée. ● LA CNIL A ÉTÉ CRÉÉE en 1978, à la suite du scandale « Safari », qui concernait des fichiers établis par le ministère de l'intérieur.

Deux conseillers d'Etat proposent d'affaiblir les pouvoirs de la CNIL

Dans un rapport rédigé à la demande de Jacques Toubon, ils souhaitent assouplir l'utilisation des numéros de Sécurité sociale alors que celle-ci est strictement encadrée aujourd'hui pour éviter des interconnexions entre fichiers

EN MATIÈRE de protection contre les fichiers, l'Europe offre un paysage infiniment contrasté : l'Italie et la Grèce ne disposent d'aucune législation tandis que la France, le Portugal ou la Belgique ont construit au fil des ans des édifices juridiques très différents. Une directive européenne du 24 octobre 1995 tente donc d'harmoniser les législations. *« Ce rapprochement,* note cependant le texte, *ne doit pas conduire à affaiblir la protection qu'elles assurent mais, au contraire, avoir pour objectif de garantir un niveau élevé de protection dans la Communauté. »* Comme tous les pays européens, la France dispose d'un délai de trois ans pour transposer cette directive en droit interne.

Le 17 octobre, deux conseillers d'Etat, Jean Gaeremynck et Maurice Méda, ont remis à Jacques Toubon un rapport dont les conclusions vont bien au-delà du débat technique sur la transposition : bien que la France, avec sa loi « Informatique et libertés », fasse figure de pays pionnier en matière de protection contre les fichiers, les conseillers d'Etat proposent au garde des sceaux d'engager une véritable refonte de la loi de 1978. *« Il faut saisir l'occasion pour "remettre complètement à plat" tout le régime de droit issu de la loi de 1978 »* écrivent-ils dans ce document révélé par *Le Canard enchaîné.*

Bien que la directive européenne ne concerne nullement les domaines « de souveraineté » – la sécurité publique, la défense, la sûreté de l'Etat, la lutte contre l'immigration clandestine ou la coopération judiciaire et policière internationale –, les deux conseillers d'Etat proposent, dans ce domaine, d'affaiblir très nettement les pouvoirs de la Commision nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Jugeant le système actuel *« particulièrement lourd »* – depuis 1978, ces fichiers sont *de facto* soumis à un double avis conforme de la Commision et du Conseil d'Etat –, le rapport propose que la décision de créer des traitements *automatisés « de souveraineté »* appartiennedésormais au gouvernement, après un simple avis de la CNIL.

L'utilisation du numéro de Sécurité sociale, aujourd'hui strictement encadrée parce qu'il facilite les interconnexions entre fichiers, serait en outre facilitée. *« Il est possible aujourd'hui de dépasser le stade de la méfiance instinctive et de prendre pleinement en compte les avantages et les enjeux de l'utilisation du numéro d'inscription au répertoire (NIR),* note le rapport. *C'est la seule technique qui soit d'une sûreté absolue. Cela en fait, par la technique des interconnexions, un instrument d'une efficacité incomparable, au regard des impératifs actuels des politiques publiques : nécessité d'une connaissance fine du tissu social pour la meilleure adaptation des services, recherche de la simplification pour l'usager par les moyens des "guichets uniques", lutte contre la fraude dans les dépenses sociales et fiscales, développement des réseaux européens de données administratives. »*

CONTRÔLE « A POSTERIORI »

Actuellement, la CNIL soumet l'utilisation de ce numéro Insee à une autorisation par décret en Conseil d'Etat après avoir rendu un avis simple. Aucun gouvernement n'a encore osé défier la Commission : depuis 1978, tous les avis défavorables de la CNIL ont valu interdiction. Afin *« d'assouplir les conditions d'utilisation du NIR et de réalisation des interconnexions »*, le rapport propose au gouvernement de se passer de cet avis pour les projets d'interconnexion et pour l'utilisation du numéro de Sécurité sociale en matière de politique publique. *« Cette solution répond au souci du gouvernement d'optimiser la lutte contre les fraudes par la mise en place rapide de dispositifs de croisements de fichiers, bénéficiant de l'opérateur irremplaçable que constitue le NIR »*, constate la chancellerie dans des fiches techniques qu'elle a établies au vu du rapport des deux conseillers d'Etat.

Le rapport s'attarde longuement sur le problème du contrôle des fichiers du secteur privé, qui concernent le marketing, la vente par correspondance, les assurances ou les banques. Au moment de la création des fichiers, les formalités seront donc considérablement allégées : la directive prévoit de simples notifications, voire des exonérations pures et simples pour les traitements *« qui ne sont pas susceptibles de porter atteinte aux droits et libertés des personnes concernées »*. Pour les données *« sensibles »* – origine raciale ou ethnique, opinions politiques, mœurs, convictions religieuses ou philosophiques ou appartenance syndicale –, le rapport propose que la CNIL rende une décision motivée soumise au juge de l'excès de pouvoir.

FORT DÉMUNIE

Dans l'esprit de la directive, cet allègement très net des contrôles *a priori* doit s'accompagner d'un renforcement des contrôles *a posteriori*. Une fois que les fichiers sont constituées, la CNIL dispose en effet de pouvoirs de contrôle très réduits : elle peut procéder à des vérifications sur place mais le Conseil d'Etat a précisé à plusieurs reprises qu'il ne s'agissait ni de perquisitions ni de saisies. Un avis d'intervention doit d'ailleurs être remis aux intéressés avant le début des opérations de contrôle. En matière de sanctions, la CNIL est également fort démunie : elle peut prononcer des avertissements, qui sont uniquement des blâmes moraux, ou saisir le parquet, comme toute autorité constituée et tout fonctionnaire.

Bien que la directive européenne encourage les Etats à *« donner une pleine efficacité aux instruments juridiques du contrôle* a posteriori », les conseillers d'Etat et le ministère de la justice se montrent très prudents : le rapport précise que la chancellerie est *« réservée »* à l'idée de donner à la CNIL des pouvoirs coercitifs – visites et saisies de documents – et estime *« difficile »* de la doter d'un pouvoir d'injonction qui lui permettrait, par exemple, d'imposer des destructions de fichiers. Tous ceux qui souhaitent que la CNIL puisse mettre elle-même en mouvement l'action publique seront en outre déçus : dans ses fiches, la chancellerie estime qu'un tel pouvoir constituerait *« une limitation du pouvoir d'appréciation du parquet et un risque de démembrement de l'action publique »*.

Enfin, le rapport des deux conseillers d'Etat propose de modifier la composition de la CNIL en renforçant la place des représentants du secteur privé. *« Aujourd'hui, sur les dix-sept membres de la Commission, seuls sont censés représenter ce secteur les deux membres du Conseil économique et social élus en son sein,* constate le rapport. *Il conviendrait certainement d'augmenter cette proportion, par exemple en prévoyant qu'un ou deux de ses membres soient désignés sur proposition d'une ou plusieurs organisations représentatives des entreprise (CNPF, CGPME). »* Le ministère de la justice estime dans ses fiches que cette proposition *« constitue une conséquence logique de l'unification opérée par la directive des régimes respectifs s'appliquant en France aux secteurs public et privé »*.

Anne Chemin

Le projet Safari

En mars 1974, le ministère de l'intérieur avait mis en place un projet baptisé « Safari » (système automatisé pour les fichiers administratifs et le répertoire des individus), qui consistait à constituer une immense banque de données à partir des fichiers des services de police. Une semaine après la révélation, par *Le Monde*, de cette information, le premier ministre, Pierre Messmer, chargeait une commission dite Informatique et libertés de douze membres de proposer une réglementation.

Dans un rapport rendu en septembre 1975, cette commission avait proposé la création d'une instance de contrôle. *« Il faut prendre garde que le développement inégal de l'informatique au sein de l'Etat ne fausse pas les équilibres voulus par la Constitution et par la loi »*, notait-elle. Après une longue élaboration, la loi sur l'informatique et les libertés a été publiée au *Journal officiel* du 7 janvier 1978.

Une autorité administrative indépendante

● **Composition** : la CNIL est composée de dix-sept membres. L'Assemblée nationale et le Sénat élisent deux députés et deux sénateurs. Le Conseil économique et social désigne l'un des siens. Le Conseil d'Etat, la Cour de cassation et la Cour des comptes élisent chacun deux de leurs membres ou de leurs anciens membres. Deux personnes qualifiées pour leur connaissance des applications de l'informatique sont nommées sur proposition du président de l'Assemblée nationale et du président du Sénat. Enfin, trois personnalités sont désignées par décret en conseil des ministres. La CNIL élit en son sein, pour cinq ans, son président. Elle est actuellement présidée par Jacques Fauvet, ancien directeur du *Monde*.

● **Compétences** : la CNIL est une autorité administrative indépendante chargée de veiller au respect de la loi du 6 janvier 1978 *« relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés »*. Dotée d'un pouvoir réglementaire, elle informe toutes les personnes concernées de leurs droits et obligations et contrôle les applications de l'informatique aux traitements des informations nominatives. La CNIL donne aussi des avis sur les traitements opérés pour le compte de l'Etat, d'une collectivité territoriale ou d'un établissement public. Sauf accord de l'intéressé, il est interdit de ficher des données nominatives faisant apparaître *« les origines raciales ou les opinions politiques, philosophiques ou religieuses, ainsi que les appartenances syndicales des personnes »*. Pour des *« motifs d'intérêt public »*, il peut être fait exception à cette interdiction, sur avis conforme de la commission.

● **Saisines** : de 1978 à 1995, la CNIL a enregistré 429 822 traitements automatisés, qui concernent des déclarations relatives au secteur privé et des demandes d'avis touchant le secteur public. En 1995, elle a reçu 1 636 plaintes, qui ont porté notamment sur des oppositions au traitement ou à la communication d'informations, dans les secteurs tels que la prospection commerciale ou la banque.

Huit jeunes Aixois interpellés pour une série de profanations de tombes

Ils s'adonnaient à des rites macabres

MARSEILLE
de notre correspondant

« Des petits jeunes du coin, fêlés dans leur tête, qui formaient une confrérie d'adeptes de hard rock et de musique gothique, tous rattachés à des idées sataniques, démoniaques, moyenâgeuses. » Le procureur de la République d'Aix-en-Provence, Jacques Beaume, brosse ainsi à gros traits le portrait des huit jeunes gens âgés de dix-huit à vingt-quatre ans interpellés pour avoir commis une longue série de profanations dans une douzaine de cimetières de la région aixoise.

Depuis 1992, les plaintes pour violation de sépultures se multipliaient dans les communes proches d'Aix-en-Provence, mais c'est par hasard que les gendarmes ont interpellé, le 10 novembre, cinq garçons qui ont d'emblée reconnu le vol de dizaines de crânes, ossements, lambeaux de peaux et objets funéraires. La découverte, deux jours plus tôt, d'ossements abandonnés dans un taillis à proximité du cimetière de Venelles (Bouches-du-Rhône) avait incité les gendarmes à pratiquer une inspection des tombes. Plusieurs avaient été descellées. A partir du numéro minéralogique d'un véhicule stationné quelques jours plus tôt à proximité du cimetière et relevé par un gendarme lors d'une ronde, une perquisition au domicile du propriétaire de la voiture permettait la découverte d'os humains dans la chambre d'un adolescent de dix-huit ans, élève de terminale dans un lycée professionnel de Gardanne.

Les aveux du lycéen entraînaient l'interpellation de quatre complices, parmi lesquels Richard, vingt-quatre ans, porteur de cercueils dans une société de pompes funèbres d'Aix-en-Provence. Dans son appartement, les gendarmes ont découvert quarante crânes humains, des dizaines d'os, dont certains avaient servi à la confection d'un lustre, des urnes funéraires ainsi qu'un cercueil contenant le corps d'un enfant volé dans un cimetière de la périphérie aixoise.

Mis en examen pour *« violations et profanations de tombeaux ou sépultures accompagnées d'atteinte à l'intégrité des cadavres »* et *« vols en réunion »*, quatre des cinq jeunes garçons ont été écroués à la maison d'arrêt de Luynes. Le juge d'instruction Gwenaël Le Gallo a placé le cinquième sous contrôle judiciaire. Trois autres personnes devaient être présentées vendredi matin 22 novembre au juge d'instruction, au terme de quarante-huit heures de garde à vue.

Le procureur de la République dément *« toute appartenance à un mouvement politique, nazi ou antisémite »* ainsi que *« tout rattachement à une idéologie »*. Selon le magistrat, cette confrérie d'adeptes de pratiques macabres *« ne répond pas aux critères définis dans le rapport parlementaire sur les sectes »*. Les profanateurs n'auraient pas opéré de mise en scène dans les cimetières, où ils se rendaient après avoir consommé du haschisch et de la bière. Richard affirme cependant pratiquer *« la sorcellerie de campagne »* et porter intérêt au druidisme et aux pratiques vaudoues. Il avait acquis des films d'horreur et des ouvrages évoquant les fantômes, Satan, les dédoublements... Ses parents analysaient le goût de leur fils pour la magie comme *« une fantaisie d'adolescent attardé »*, rapporte son avocat, Me Luc Febbraro.

« UNE RELIGION D'ESCLAVES »

Décrit par ses collègues de l'entreprise de pompes funèbres comme *« ponctuel et sans histoires »*, Richard est présenté par le procureur de la République comme *« le plus impliqué »*. Au fil des rencontres dans un café aixois, il aurait ainsi initié les autres jeunes gens, toujours vêtus en noir, les pattes descendant bas sur les joues et dont certains portaient des bagues en forme de cercueil.

Les experts que le juge d'instruction s'apprête à désigner s'attacheront à définir les motivations des jeunes satanistes. Questionné par M. Le Gallo sur son irrespect des morts, Richard lui a répliqué : *« Dans la fosse commune, je ne vois pas où est le respect des morts. »* Passionné de mythologie viking, Cédric s'était rasé les cheveux, ne laissant sur son crâne qu'une touffe en forme de queue de cheval. L'adolescent décrit la religion catholique comme *« une religion d'esclaves »*. Il se serait réfugié dans cette culture macabre peu de temps après le décès de son père victime d'une longue maladie. *« Lorsque je l'ai rencontré, il ne semblait pas parmi nous, mais ailleurs »*, rapporte son défenseur, Me Bruno Rebstock.

Le juge d'instruction et le parquet d'Aix-en-Provence redoutent d'annoncer aux familles que le corps d'un de leurs proches a été mutilé. Avec le concours d'une association d'aide aux victimes et peut-être même de psychologues, ils préparent la restitution des crânes saisis et du cercueil de l'enfant. *« Nous sommes très préoccupés par tout cela,* confie Jacques Beaume, *tant nous touchons au tréfonds de l'âme des victimes. »*

Luc Leroux

Les anciens préfets nient toute responsabilité pénale dans le drame de Barbotan

Jean-Michel Bérard et Gérard Guiter affirment qu'ils ne disposaient pas d'éléments suffisants

Les deux anciens préfets du Gers, respectivement de 1987 à 1990 et de 1990 à 1992, ont comparu en tant que prévenus, jeudi 21 novembre, devant le tribunal correctionnel de Toulouse. L'accusation leur reproche notamment de n'avoir pas procédé à la mise à jour de la liste annuelle des établissements recevant du public. Le reclassement des thermes aurait déclenché de nouveaux contrôles de sécurité.

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

PROCÈS

« J'assume les décisions que j'ai prises en tant que préfet. Si des fautes ont été commises, je les assumerai. Il y a eu des erreurs administratives, je le reconnais. Constituent-elles des fautes pénales ? Le tribunal appréciera. » A son tour, Jean-Michel Bérard, quarante-neuf ans, préfet du Gers de 1987 à 1990, s'explique, jeudi 21 novembre, devant le tribunal correctionnel de Toulouse, sur son éventuelle responsabilité dans la catastrophe des Thermes de Barbotan, qui fit vingt morts en 1991. Premiers préfets à comparaître comme prévenus devant la justice française, Jean-Michel Bérard et Gérard Guiter, cinquante-deux ans, son successeur à Auch, de 1990 à 1992, ont été renvoyés pour *« homicides et blessures involontaires par maladresse, négligence, ou manquement à une obligation de sécurité imposée par la loi ou les règlements »* (*Le Monde* des 19 et 22 novembre).

Succédant aux artisans et aux anciens cadres de la Chaîne thermale du soleil, Jean-Michel Bérard répond aux questions du président Jean-Luc Dooms, avec l'aplomb qui sied à l'énarque ayant fait l'essentiel de sa carrière dans la préfectorale. L'ancien préfet du Gers reconnaît d'emblée *« ne pas avoir procédé à l'établissement de la liste annuelle des établissements recevant du public (ERP) soumis à la réglementation »*, que la loi rendait pourtant obligatoire. *« Une formalité administrative qui m'a échappé »*, dit-il.

Selon l'accusation, la mise à jour de cette liste aurait permis de reclasser les thermes dans une nouvelle catégorie administrative et aurait déclenché une visite de contrôle par une commission de sécurité. Celle-ci n'aurait pas manqué de relever les nombreuses irrégularités dans la conception des bâtiments et le choix des matériaux utilisés, non conformes. Classés en cinquième catégorie, les Thermes de Barbotan n'étaient pas soumis à des visites périodiques de la commission de sécurité compétente – la dernière eut lieu cinq ans avant le drame. Reclassés dans une catégorie supérieure, ils auraient dû faire l'objet de contrôles annuels.

Mais l'ancien préfet entend démontrer, point par point, que l'établissement de cette liste des ERP aurait été sans incidence particulière sur le drame de Barbotan et qu'en tout état de cause il ne disposait *« d'aucun élément* [lui] *permettant de mettre en cause le classement »* des thermes en cinquième catégorie, décidé par le maire, après consultation des services compétents. La liste des ERP en question, explique-t-il tout d'abord, *« n'est que le récolement des listes tenues, sur le terrain, par les commissions de sécurité dans les arrondissements. Elle est établie afin que l'autorité préfectorale puisse adapter les secours en fonction des besoins au plan départemental »*. Il s'agit d'*« un élément statistique »*, précisera plus tard Gérard Guiter, visiblement ému, qui, lorsqu'il était arrivé à Auch, s'était promptement occupé de la sécurité des établissements de plein air.

Ensuite, Jean-Michel Bérard retrace l'historique chaotique des projets d'agrandissement des thermes, qualifiés de *« pharaoniques »* ou d'*« abracadabrants »*, dont son successeur n'aura pas connaissance. Ces projets, fait-on remarquer, ne devaient modifier en rien le classement de l'établissement, tant que les travaux n'étaient pas réalisés et que des demandes d'ouverture au public n'étaient pas déposées. Les thermes demeuraient donc en cinquième catégorie.

« MANQUE D'AGILITÉ D'ESPRIT »

En théorie, oui, mais dans les faits ? L'audience a révélé qu'entre 1985 et 1988 la Chaîne thermale du soleil ne s'embarrassait guère des règles d'urbanisme et des procédures d'autorisation d'exploitation de son unité de Barbotan. Comme elle ne se privera guère, en 1991, d'effectuer des travaux dangereux en présence du public. Une partie de l'agrandissement – la zone des piscines où se produira le sinistre, en 1991 –, effectué sans permis, a ainsi été ouverte au public sans qu'aucune demande d'autorisation d'ouverture ait été déposée en mairie.

« A la préfecture, nous n'étions avisés que d'infractions aux règles d'urbanisme », se défend Jean-Michel Bérard, qui est même intervenu personnellement à plusieurs reprises pour que la Chaîne respecte sur ce point la loi. *« Si nous avions été au courant »* de l'exploitation illicite des piscines, *« le problème aurait été traité,* assure-t-il, *comme a été traité celui de l'urbanisme »*.

Les deux anciens préfets affirment que rien, dans les tableaux statistiques, ne permettait de déceler le moindre changement dans la fréquentation de l'établissement.

Le président évoque cependant un courrier du patron de la chaîne thermale, Adrien Barthélémy, adressé au préfet fin 1987, le sollicitant à propos des tarifs de son établissement et indiquant au détour d'une phrase qu'il attirait *« son attention sur le fait que* (...), *depuis septembre 1987, les curistes assurés sociaux de la station bénéficiaient de nouvelles installations »*. Jean-Michel Bérard reconnaît avoir lu le courrier, peu de temps avant d'avoir été informé des infractions aux règles d'urbanisme. Mais il avoue n'avoir pas fait le rapprochement. *« Je n'ai pas pensé qu'il s'agissait des piscines. J'étais installé dans le Gers depuis une quinzaine de jours seulement. J'ai peut-être manqué d'agilité d'esprit. »*

Maire pendant trente ans, Marc Dero a juré, lui aussi, qu'il ignorait l'exploitation illégale des piscines. Cazaubon-Barbotan (1 600 habitants) vit par les thermes. L'accusation estime au contraire que, compte tenu de la taille de la commune, il ne pouvait pas l'ignorer. Le président a rappelé que les plaintes des curistes concernant les fuites dans les toitures au-dessus des piscines s'étaient multipliées en mairie. *« J'ai fait tout ce qu'un maire devait faire. Je n'y suis pour rien »*, a-t-il cependant affirmé, dans un sanglot, en terminant sa déposition à l'adresse des victimes.

Jean-Michel Dumay

Le procès du crash de l'Airbus A-320 à Habsheim débute à Colmar

LE TRIBUNAL correctionnel de Colmar, présidé par Christian Riss, devait ouvrir, vendredi 22 novembre, l'audience consacrée au crash de l'Airbus A-320 survenu le 26 juillet 1988 à Habsheim (Haut-Rhin), au cours d'un vol de démonstration, et qui a fait trois morts et une cinquantaine de blessés. Les débats, qui se poursuivront pendant près d'un mois, verront principalement s'opposer deux thèses : celle de la défense du pilote, qui justifie l'accident par des défaillances techniques de l'appareil ; celle de l'accusation, qui fonde la poursuite sur des erreurs manifestes de pilotage et de préparation. Cinq prévenus devront répondre du délit d'*« homicides et blessures involontaires par maladresse, imprudence, inattention, négligence ou inobservation des règlements »*. Il s'agit du commandant de bord, Michel Asseline, du copilote, Pierre Mazières, du directeur des opérations aériennes d'Air France, Henry Petit, du responsable de la sécurité des vols, Jacques Gauthier, et du président de l'aéroclub d'Habsheim, François Furstenberger.

Il y a huit ans, l'Airbus A-320 n'était pas encore devenu un succès commercial. Dernier-né d'Airbus Industrie, il cristallisait sur lui les espoirs de l'aéronautique européenne, confrontée à la concurrence quasi hégémonique des constructeurs américains. La direction générale de l'aviation civile avait accordé la certification à l'A-320 le 26 février 1988 et l'administration américaine se préparait à délivrer la sienne. Rien ne devait ternir l'avenir commercial d'un avion qui constituait, aux yeux des concepteurs, une réussite technologique. Aussi, quand, en 1988, l'aéroclub d'Habsheim envisage de faire figurer l'A-320 dans la manifestation aérienne organisée chaque année sur son aérodrome, il obtient rapidement l'accord d'Air France, qui vient d'acquérir le troisième appareil de ce type. Au cours d'un vol de « présentation », l'avion décollera de l'aéroport Bâle-Mulhouse, fera deux boucles au-dessus des arbres et un passage basse altitude au-dessus de l'aérodrome d'Habsheim.

Le 26 juillet 1988, l'Airbus immatriculé F-GFKC, avec cent trente passagers à bord, arrive à 14 h 45 dans l'axe des tribunes qui bordent la piste de l'aérodrome. Il vole bas, trop bas, si bien qu'il ne peut éviter de percuter la cime des arbres de la forêt de la Hardt, située en bout de piste. C'est le crash, aussitôt suivi d'un incendie. Trois corps carbonisés sont retirés de l'épave. Il s'agit de Hervé Liermann, tétraplégique de quinze ans, Marianni Parry, six ans, et Marie-Françoise Froesh, quarante-deux ans, qui semble bien avoir payé de sa vie une tentative de secourir l'enfant. Par ailleurs, une cinquantaine de passagers sont plus ou moins sérieusement blessés.

> « La polémique sur l'authentification des enregistreurs a "pollué" le cours de l'instruction »

Aussitôt après l'intervention des secours, les *« boîtes noires »* (en réalité de couleur orange) sont prélevées sur l'épave et remises à Daniel Tenenbaum, directeur général de l'aviation civile (DGAC), avec l'accord du procureur de la République. Il s'agit là d'une bévue qui aura une portée considérable. Dans son ordonnance de renvoi, le magistrat observe qu'avant l'ouverture de l'information judiciaire le procureur de la République a usé normalement des pouvoirs conférés au parquet dans une procédure de délit flagrant. Mais le juge ajoute : *« On peut regretter, de première part, l'absence des désignations immédiates d'experts judiciaires compétents dans le domaine aéronautique et indépendants tant à l'égard de la DGAC que de la commission d'enquête administrative* (...). *Mais, surtout, il convient de déplorer l'absence de placement sous scellés judiciaires des enregistreurs de vol, pièces qui constituent les éléments de preuve les plus essentiels à la manifestation de la vérité. Ce manque de rigueur procédurière permettra à certaines parties* (...) *de faire naître la suspicion, voire de tenter d'accréditer l'existence d'une véritable manipulation orchestrée par les autorités de l'Etat dans le but de préserver d'importants intérêts économiques et industriels. »*

Si, au bout de plusieurs années d'instruction, le magistrat a acquis la certitude que les enregistreurs de vol n'ont pas été falsifiés, force est de constater que de nombreux éléments pouvaient conduire à s'interroger sur les conditions dans lesquelles ces deux enregistreurs – le DFDR (digital flight data recorder) et le CVR (cockpit flight recorder) – avaient été transportés et analysés. Finalement, l'enquête a établi que M. Tenenbaum les avait transportés à Villacoublay. Et que, de là, le DFDR avait été transporté au centre d'essais en vol de Brétigny alors que le CVR avait été dirigé vers les locaux du bureau enquêtes-accidents (BEA), à Paris. Ces deux enregistreurs ne seront placés sous scellés que le 6 juillet par la brigade de gendarmerie des transports aériens d'Athis-Mons. En principe, à partir de cet instant, il ne pouvait plus rien leur arriver. Les scellés sont inviolables et ils étaient entre les mains de deux experts judiciaires désignés par le magistrat instructeur. Pourtant, le 26 juillet 1988, le DFDR sera remis à... Air France, dont la responsabilité est pourtant susceptible d'être engagée. Il s'agit là, note le juge, d'*« un laxisme procédural »*. *« La polémique sur l'authentification a "pollué" le cours de l'instruction »*, ajoute-t-il.

Cette polémique a déjà été portée devant une enceinte judiciaire. Au début de l'année 1989, la DGAC et Daniel Tenenbaum avaient déposé une plainte contre Michel Asseline, lui reprochant de les avoir diffamés en affirmant que les enregistreurs de vol avaient été *« trafiqués »* avant d'être remis à la justice. Le 29 janvier 1991, la 17e chambre correctionnelle de Paris avait condamné M. Asseline en considérant qu'il n'avait pas établi *« la matérialité des falsifications dénoncées »*. Une grande partie de l'audience de Colmar risque pourtant d'être consacrée à l'authentification des enregistreurs de vol.

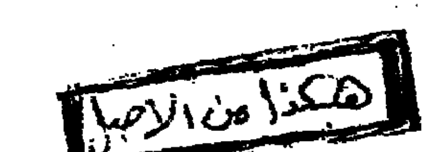
Concernant plus particulièrement M. Asseline, l'accusation lui reproche notamment d'avoir décidé de réaliser un passage à basse altitude sans avoir fait une reconnaissance préalable au-dessus du terrain d'Habsheim. En outre, il est accusé d'avoir fait un mauvais usage des instruments de bord et d'avoir mal apprécié les critères de pilotage de du nouvel avion.

L'Airbus A-320, tout au moins dans sa version utilisée en 1988, sera largement mis en cause par la défense. Déjà, au cours du procès en diffamation, M. Asseline avait raconté ce qu'il avait vécu au moment où il avait voulu reprendre de l'altitude en expliquant : *« Je pousse la manette des gaz et puis j'attends. Qu'est-ce qui se passe ? Rien ! Je n'ai pas de moteur. »* Pour le pilote, c'est l'inertie particulièrement longue des commandes électroniques qui est responsable de l'accident. L'accusation lui rétorque que les gaz ont été remis trop tard alors que l'appareil, amené à une vitesse trop réduite (235 km/h), trop bas (7,5 mètres), trop cabré, était déjà en situation de décrochage.

Bien que M. Asseline soit un pilote chevronné, le magistrat instructeur se montre extrêmement sévère en l'accusant de s'être pris *« pour un pilote d'essai »*. Il n'accorde au pilote qu'une seule circonstance atténuante : *« la fatigue qui pouvait être la sienne compte tenu de la charge de travail inhérente à la mise en service de l'A-320 au sein d'Air France »*.

Le copilote, Pierre Mazières, est accusé d'avoir mal préparé le vol et d'avoir manqué d'initiative pendant la phase critique. Henry Petit est principalement mis en cause pour avoir rédigé une note autorisant les vols de présentation à basse altitude et avec des passagers. C'est sur ces mêmes bases, mais dans une moindre mesure, que Jacques Gauthier est également poursuivi. Quant à François Furstenberger, président de l'aéroclub, il lui est reproché de ne pas avoir organisé un briefing avec les pilotes qui aurait permis, notamment, à ceux-ci d'être informés de la présence d'arbres en bout de piste.

Maurice Peyrot



La campagne sécuritaire des partisans du « oui » au référendum antimendicité organisé à Nice

Plusieurs associations appellent au boycottage de cette consultation municipale

Le référendum sur la reconduction de l'arrêté antimendicité pris cet été par le maire de la ville, Jacques Peyrat (RPR), aura lieu dimanche 24 novembre. Les partisans du « oui » ont fait campagne sur des thèmes sécuritaires en associant mendicité et délinquance. Des associations dénoncent cet amalgame et appellent au boycottage du scrutin, redoutant le blanc-seing dont pourrait se prévaloir le maire.

NICE
de notre correspondant

Avant le référendum sur la reconduction de l'arrêté antimendicité pris cet été par la municipalité de Nice, les partisans du « oui » ont fait campagne en tenant une série de réunions de quartier. Jeudi 21 novembre, lors de l'une d'elles, Jean Hanot, adjoint au maire chargé de la sécurité, a avancé leur argument-clé : l'arrêté est un chapitre de la politique de sécurité du maire de Nice. *« Sur les six cents sans-abri qui ont été emmenés au mont Chauve, cinquante seulement étaient de vrais mendiants. Les autres étaient des marginaux et 70 % d'entre eux venaient des pays de l'Est,* a-t-il précisé. *A tous les feux rouges, en plus des insultes, ils donnaient un coup de pied dans la portière de la voiture si vous ne donniez pas assez, et un coup de cutter si vous ne donniez rien. Les bandes se répartissaient les bons carrefours. Celui de Nice-Etoile "rapportait" entre 300 et 600 francs par jour. »*

Le journal municipal *Nice-Magazine*, dans son numéro de novembre, va plus loin dans la dénonciation d'une mendicité délinquante. La photographie de « une » montre une jeune vendeuse de fleurs dans un restaurant, avec un titre racoleur : « Intolérable : la mendicité forcée des enfants ».

L'article sur le référendum pose la question : *« Est-il tolérable plus longtemps d'accepter que des bandes organisées en hordes de loups s'attaquent aux plus faibles de nos concitoyens (...) pour les rançonner, leur voler leurs sacs à main, leurs bijoux, les taxer de leurs blousons, et même de leurs santiags pour les plus jeunes, en recourant à la pression morale, aux voies de fait, exigeant brutalement de leurs victimes le salaire de la haine, de la paresse, de l'incivisme ? »*

Cet argument est aussi utilisé par le syndicat hôtelier de la Côte d'Azur, qui a adressé, le 18 novembre, une lettre à ses adhérents. Il y explique la nécessité de reconduire cette mesure, dans les prochaines années, pour permettre une *« meilleure sécurité des touristes »* et donner *« à la ville une meilleure image »*.

L'Association pour la démocratie à Nice (ADN) et Médecins du monde (MDM) s'insurgent contre cet amalgame entre la pauvreté et la violence. *« Les gens qui ont été emmenés au mont Chauve, cet été, étaient uniquement des démunis, pas des délinquants »*, explique Thérésa Maffèis, présidente de l'ADN, qui assurait la navette en voiture pour descendre les sans-abri en ville. Le bus de MDM a repris, au mois de novembre, ses tournées nocturnes dans Nice, derrière celui de l'Armée du salut. *« Quelquefois, nous avons vingt-cinq types dans le camion*, témoigne le docteur Philippe de Botton, responsable de l'antenne niçoise de MDM. *Nous n'avons jamais eu le moindre incident. »*

« PROPOSER DES SOLUTIONS »

La question posée par le référendum apparaît aux associations de solidarité trop réductrice pour apporter une solution au problème de société évoqué. *« Quand on travaille dans la rue, on finit par connaître tous les sans-abri*, explique le docteur de Botton. *Il faut leur parler, leur proposer des solutions. Et éviter de les regrouper toujours aux mêmes endroits. Nous voulons bien travailler avec la mairie mais uniquement si elle ne reconduit pas l'arrêté. »* Vingt associations, regroupées au sein d'Inter-Secours-Nice, ont proposé à la municipalité de monter des *« équipes techniques de rue »* et de participer au fonctionnement d'un centre d'accueil de jour ouvert toute l'année. Leur démarche est restée lettre morte.

Au cours de la réunion, jeudi soir, un membre du comité pour le « oui » estimait qu'avec une victoire *« Peyrat pourra faire tout ce qu'il faut »*. Les opposants à l'arrêté municipal redoutent cette carte blanche. Les partisans du « non » insistent sur le devoir de solidarité envers les plus démunis de notre société. *« C'est une parodie de démocratie. Si le "non" gagne, Peyrat, avec une pirouette, fera ce qu'il voudra »*, affirme Thérésa Maffèis. ADN et plusieurs associations militent pour le boycottage et organisent, dimanche 24 novembre à midi, place Masséna, un pique-nique avec les sans-abri.

Jean-Pierre Laborde

« Pas opportun », pour Jean-Paul Delevoye

Pour Jean-Paul Delevoye, président RPR de l'Association des maires de France, le référendum local peut être *« une excellente mesure »* s'il s'agit d'interroger la population, par exemple, sur *« des aspects structurants »* de l'équipement d'une commune. En revanche, c'est un *« mauvais outil »* s'il s'inscrit dans le *« développement des intérêts catégoriels, des égoïsmes, des phénomènes de racisme social dans l'aggravation de la fracture civique »*. A l'évidence, le référendum de Nice fait partie de la seconde catégorie : *« Qu'il s'agisse du choix du moment de la question posée ou de l'objet politique, il n'est pas opportun. »*

Les nouveaux allocataires du RMI sont aidés par leurs familles

EN REFUSANT d'engager une révision de la loi de 1988 sur le revenu minimum d'insertion (RMI), en y introduisant l'examen systématique des ressources familiales, les députés ont mis un terme – provisoire – à une polémique qui dure depuis deux ans. Ce dernier rebondissement aura, au moins, permis de faire ressortir le caractère lacunaire des données disponibles sur le RMI, qui concerne désormais un million d'allocataires.

Une enquête qualitative du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc), dont les premiers résultats sont rendus publics par le ministère du travail et des affaires sociales, devrait en partie combler ces lacunes. Elle montre clairement que les bénéficiaires du RMI ne sont pas des nantis et que la solidarité familiale, notamment financière, est largement mise à contribution.

Un échantillon représentatif de 900 personnes entrées dans le dispositif au premier trimestre 1995 a été interrogé. Pour les trois quarts d'entre elles, l'argent a été la première motivation pour demander le RMI (2 374 francs par mois pour une personne seule), suivie par le remboursement des dépenses de santé. Seulement 15 % des personnes interrogées disent avoir des parents dont les ressources dépassent 10 000 francs par mois. La solidarité familiale semble d'abord jouer comme solution d'attente : près des trois quarts des personnes interrogées ont été soutenues financièrement par leur famille avant l'obtention du RMI, l'aide se poursuivant au-delà dans 17 % des cas.

Un quart seulement des nouveaux allocataires ne reçoivent aucune aide matérielle ou financière de leur famille. Les nouveaux entrants dans le dispositif sont plus jeunes que l'ensemble des allocataires : 43 % ont moins de 29 ans. Parmi ces derniers, 37 % ont un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat (contre 24 % pour l'ensemble des nouveaux entrants). Plus jeunes et plus diplômés, les entrants sortent aussi plus vite du système que les autres allocataires. La conséquence est que la part des jeunes inscrits au RMI reste *« rigoureusement stable »* depuis 1989 alors que le nombre d'allocataires a été multiplié par trois. Globalement, un tiers des personnes sont sorties du dispositif au bout d'un an. Ces résultats, souligne le ministère des affaires sociales, montrent que *« le RMI joue son rôle d'insertion, apportant une aide transitoire »*.

« RÉTICENCES À LE DEMANDER »

L'entrée dans le dispositif RMI est majoritairement due au chômage et à la précarité. 11 % seulement des allocataires n'ont jamais travaillé, mais un sur trois est entré après la fin de la période d'indemnisation du chômage ou après la perte d'un emploi non indemnisé. Demander le RMI ne va pas toujours de soi : 20 % des personnes interrogées ont volontairement retardé leur demande de RMI, *« par fierté »*, ou *« par amour propre »*, ou parce qu'ils pensaient retrouver rapidement un emploi. *« Il n'y a pas de ruée vers le RMI*, souligne l'enquête du Credoc, *mais parfois réticences à la demander, surtout de la part des jeunes hébergés par leur famille, des familles qui ne sont pas riches. Le RMI intervient comme dernière solution. »* Près d'une personne sur cinq qui a des parents ne leur a pas dit qu'elle était au RMI, ce qui réfute l'idée que cette situation est *« facile à assumer, banalisée »*.

Enfin, une série de questions portaient, indirectement, sur l'*« obligation alimentaire »*. Plus de la moitié des personnes interrogées estiment que c'est l'Etat et non pas la famille qui doit payer le RMI. Un tiers pensent, au contraire, que les parents doivent contribuer *« quand ils ont des revenus suffisants »*. Mais l'enquête prend soin de souligner que ces partisans de l'obligation alimentaire sont les personnes les moins concernées par la question. Plus âgées, ces personnes, qui *« semblent répondre non pour elles mais au nom des autres »*, sont en effet souvent très éloignées de leur famille ou n'ont plus de parents vivants.

Christine Garin

Hervé Gaymard encourage la prise en charge de la douleur

LE SECRÉTAIRE D'ETAT à la santé, Hervé Gaymard, a annoncé, jeudi 21 novembre, la parution *« dans les prochains jours »* d'un arrêté visant à rendre *« plus pratique »* le fameux *« carnet à souches pour prescriptions spécialisées »* (obligatoire pour les stupéfiants, dont les opiacés). M. Gaymard compte aussi mettre en place une *« labellisation »* des structures chargée de lutter contre la douleur. Il a enfin indiqué qu'il allait demander aux directeurs des agences régionales de l'hospitalisation d'établir, *« pour la fin de l'année 1997, un volet du schéma régional d'organisation sanitaire consacré à la prise en charge de la douleur »*.

M. Gaymard a précisé que la consommation de morphine avait *« doublé entre 1993 et 1994 »*, grâce notamment à l'introduction d'un enseignement sur la douleur dans la formation médicale et à l'allongement de la durée de prescription de la morphine. La France reste pourtant très en retard dans la prescription des antalgiques majeurs.

DÉPÊCHES

■ **IMMIGRATION : l'Etat a été condamné à verser 30 000 francs à un étudiant camerounais** en réparation du préjudice causé par le refus de renouvellement de son titre de séjour, décidé par le préfet au motif qu'il suivait un nombre insuffisant d'heures de cours. Dans ce jugement, rendu jeudi 21 novembre, le tribunal administratif de Lille reconnaît que ce refus, finalement rapporté, avait empêché M. Nenda Tanekou d'obtenir un emploi pendant plus d'un an, qu'une aide au logement lui avait été refusée et que l'état de santé de son épouse française en avait pâti.

■ **JUSTICE : la chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles (Yvelines) a renvoyé,** vendredi 22 novembre, Lhadj Saïdi, vingt-quatre ans, qui avait renversé et tué Marie-Christine Baillet, trente-deux ans, femme policier, lors d'un rodéo automobile, le 9 juin 1991 à Mantes-la-Jolie. Lhadj Saïdi devrait répondre de *« coups mortels »* devant la cour d'assises des Yvelines. Mais la chambre d'accusation n'a pas retenu contre lui la *« tentative d'homicide volontaire »* contre un autre policier et a prononcé un non-lieu sur ces faits.

■ **« VACHE FOLLE » : un accord a été conclu,** mercredi 20 novembre, entre le syndicat français de l'industrie cimentière et le gouvernement pour éliminer par incinération les dizaines de milliers de tonnes de farine de viande provenant de cadavres d'animaux ou de déchets d'abattoirs jugée impropre à la commercialisation. Les cimentiers recevront, dans un premier temps, 700 francs des pouvoirs publics par tonne de farine animale incinérée.

DISPARITIONS

Etienne Wolff

Des « monstres » aux mystères de la vie

LE BIOLOGISTE Etienne Wolff est mort mardi 19 novembre à Paris. Il était né à Auxerre (Yonne) le 12 février 1904. Membre de l'Académie des sciences, de l'Académie de médecine et de l'Académie française, ce chercheur, mondialement connu pour ses travaux de tératologie et d'embryologie expérimentales, avait longuement hésité, dans sa jeunesse, entre la philosophie et les sciences. Celui que l'on surnomma « l'homme des monstres » ne regretta sans doute pas son choix, auquel il s'est consacré pendant plus d'un demi-siècle.

Docteur ès sciences en 1936, Etienne Wolff est nommé en 1942 professeur à l'université de Strasbourg, où l'on crée spécialement pour lui une chaire d'embryologie expérimentale. La guerre interrompt ses travaux, mais non sa passion de la recherche. Capturé en tant qu'officier de renseignement, il passera de longues années dans un camp de représailles. Période sombre, qu'il mettra à profit pour créer, avec d'autres officiers, cours et conférences à l'intérieur du camp. C'est également durant ces années d'emprisonnement qu'il rédige ses premiers ouvrages de vulgarisation scientifique, *Les Changements de sexe* (Gallimard, 1946) et *La Science des monstres* (Gallimard, 1948), dont les manuscrits seront passés clandestinement en France.

Cet intérêt pour la tératologie, qui ne le quittera plus de toute sa carrière, il le doit à l'un de ses professeurs, M. Ancel. Au jeune biologiste qu'il accueille en 1936 dans son laboratoire, celui-ci propose un jour une étrange expérience : tenter d'obtenir des monstres en soumettant des embryons de poulet à de fins faisceaux de rayons X. D'abord peu tenté par l'aventure, Etienne Wolff ne tarde pas à en saisir l'immense intérêt scientifique. Il se laisse d'autant plus facilement convaincre que ses rayons X réussissent très vite un coup de maître : un poulet dont la tête est déviée de sa direction normale. Un monstre dans lequel tout est à la fois chamboulé et hautement organisé, qui ouvre soudain au chercheur une fenêtre insoupçonnée sur les mystères de la vie.

Perfectionnant sa technique comme ses connaissances, Etienne Wolff reproduit ainsi en quelques années, chez le poulet, puis chez le canard, presque toutes les grandes malformations connues chez les vertébrés et chez l'homme. D'autres furent inédites. Dans l'ouvrage autobiographique qu'il publia en 1990 (*Trois Pattes pour un canard*, éditions de la Fondation Singer-Polignac), le biologiste les évoquait encore, ainsi que la fierté qui fut souvent la sienne « *de pouvoir annoncer* [qu'il avait] *produit une monstruosité nouvelle inconnue à ce jour* ». Une joie scientifiquement légitime, puisque ses travaux ouvrirent des champs de recherche dont les prolongements, désormais soutenus par la biologie moléculaire ou les neurosciences, restent toujours fertiles.

Après le temps des découvertes vient celui des honneurs. Nommé professeur au Collège de France en 1955, membre de l'Académie royale de Suède en 1959, Etienne Wolff entre à l'Académie des sciences en 1963, à l'Académie de médecine en 1966, à l'Académie française en 1971. Directeur de 1965 à 1975 de l'Institut d'embryologie et de tératologie expérimentale de Nogent-sur-Marne, il fait de cette annexe du Collège de France – au départ « *une grande bâtisse hétéroclite, presque une usine* » – un des hauts lieux de la biologie mondiale, où travaille aujourd'hui, dans les domaines les plus pointus de cette discipline, une centaine de chercheurs et techniciens (*Le Monde* du 29 octobre 1992). Même retiré des laboratoires, Etienne Wolff n'aura jamais cessé, avec l'enthousiasme qui était le sien, d'observer les fabuleuses et récentes avancées de la biologie, de suivre cette explosion de la génétique moléculaire – « *dont nous rêvions déjà dans les années 50, mais sans avoir les moyens matériels et techniques de la réaliser* ». Dans son appartement parisien où nous l'avions rencontré il y a quelques années, ce chercheur d'un autre temps nous avait aussi charmée par sa délicatesse et son humour. Il évoquait alors avec une infinie tendresse celui qu'il appelait son « *premier monstre* », son professeur de philosophie au lycée Louis-le-Grand. Un homme « *tellement respectable, tellement instruit* » et affligé d'une terrible difformité, qui commençait l'année par ses mots : « *Vous avez dix minutes pour me regarder. Après, nous travaillerons.* »

Catherine Vincent

Claude Ake

Un intellectuel nigérian fervent démocrate

CLAUDE AKE, l'un des intellectuels nigérians les plus engagés en faveur de la démocratie, est mort jeudi 7 novembre, à l'âge de cinquante-sept ans, dans l'accident d'un Boeing-727 reliant Port-Harcourt et Lagos ; l'avion s'est écrasé dans une lagune proche de Lagos, tuant les cent quarante-deux passagers et membres d'équipage.

Originaire de l'Etat de Rivers, dans la région pétrolière de Port-Harcourt, le professeur Ake était diplômé d'économie politique de l'université de Columbia, aux Etats-Unis, où il avait enseigné ainsi qu'au Canada, en Zambie et au Kenya, avant de devenir recteur de la faculté de sciences sociales de Port-Harcourt. Auteur de nombreuses conférences et de plusieurs ouvrages – parmi lesquels *La Science sociale comme l'impérialisme : théorie du développement politique* (1974) et *Economie politique de l'Afrique* (1985) –, conseiller auprès de l'Unesco et de la Banque mondiale, il dirigeait depuis plusieurs années, à Port-Harcourt, le Centre pour l'avancement des sciences sociales.

Ce centre de recherches, financé notamment par la Fondation Ford, avait suivi de près la prise de conscience des populations paysannes du delta du Niger confrontées à l'incurie de l'Etat fédéral et au mépris des multinationales qui exploitent les gisements nigérians d'hydrocarbures. Lui-même membre d'une petite « *minorité ethnique* » du delta, Claude Ake s'était lié avec l'écrivain Ken Saro-Wiwa, fondateur du Mouvement pour la survie du peuple ogoni et bête noire des régimes militaires nigérians. Il avait perçu très vite la nouveauté radicale, dans le paysage politique nigérian, d'une organisation structurée qui s'appuyait sur les couches les plus défavorisées et les jeunes scolarisés au lieu de s'adresser en priorité à des élites souvents corrompues.

Partisan de l'« *engagement constructif* », il avait accepté, à la demande de son ami Saro-Wiwa, de faire partie du comité patronant, à l'initiative de Shell, une vaste étude sur l'environnement dans le delta du Niger. Mais il en avait démissionné en novembre 1995 pour protester contre l'exécution, au terme d'un procès truqué, de l'écrivain et de huit autres militants ogonis.

Observateur aigu des compromissions et reniements de la classe politique nigériane, Claude Ake critiquait vigoureusment une élite « *totalement investie dans la quête du pouvoir absolu et éternel* » et qui, par son aveuglement et son opportunisme, laisse trop souvent aux militaires le pouvoir de dominer, donc de « *dé-civiliser* » la société. Lors d'une conférence prononcée à Lagos en décembre 1993, peu de temps après la prise du pouvoir par le général Sani Abacha, il avait appelé en vain les militaires à « *se retirer du champ politique* », et l'ensemble du continent africain à « *abolir l'armée en tant que telle* ». La disparition du professeur Ake survient au moment où l'avenir même de l'université nigériane semble gravement compromis, la plupart des quelque trente-cinq établissements supérieurs étant fermés depuis de longs mois en raison d'un conflit opposant les enseignants au gouvernement militaire.

Michèle Maringues

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 20 novembre sont publiés :

● **Accords internationaux :** un décret portant publication de la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République du Congo, relative à la circulation et au séjour des personnes, signée à Brazzaville le 31 juillet 1993.

● **Cour des comptes :** un avis du premier président de la Cour des comptes, relatif à la nomination au tour extérieur de deux conseillers référendaires de deuxième classe. Pierre Joxe précise que la Cour a besoin de fonctionnaires possédant une bonne expérience du domaine social pour contrôler les comptes de la Sécurité sociale, de rapporteurs possédant une bonne connaissance du secteur public local, la Cour assumant la fonction de juge d'appel des chambres régionales des comptes, mais aussi d'ingénieurs appartenant à des grands corps de l'Etat, pour contrôler des organismes à vocation scientifique, technologique ou industrielle.

Au *Journal officiel* du jeudi 21 novembre est publié :

● **Nations unies :** un décret abrogeant le décret du 14 décembre 1993 relatif à l'application de la résolution 841 du Conseil de sécurité des Nations unies.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Aleth et Marcel BRIAT

ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit-fils.

Diego.

chez

Isabelle SIDERA
et
Michel BRIAT,

à Paris, le 20 novembre.

Anniversaires de naissance

– *L'enfant de nos désirs a laissé place à l'adolescent de nos réalités :*

Alexandre DI TONNO

fête le printemps de sa vie d'homme en ce 23 novembre 1996, à Nantua.

Vive ces quinze années d'effervescence !

Les « clans » Bianchi, Sonnerat et Tochon-Danguy revendiquent ton affection. Avec ferveur...

Décès

– *Manette Martin-Chauffier.*
Michelle et Pierre Aubé.
Geneviève et Pierre Gyenes.
Claire et Jacques Miedzyrzecki.
ses filles et ses gendres.

Ses dix petits-enfants.
Ses dix-sept *arrière-petits-enfants.*
Mme Albert Isnard.
sa sœur jumelle.
Mme Pierre Bertin.
sa belle-sœur.
Et toute la famille.
ont la douleur de faire part du décès, *dans sa quatre-vingt-douzième année,* de

Mme Amédée BERTIN,
née André BOUCHEND'HOMME.

La cérémonie religieuse sera célébrée *le lundi 25 novembre 1996,* à 11 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, sa paroisse, 1, rue Corot, à Paris (16e).

Elle sera inhumée auprès de son époux,

M. Amédée BERTIN,

décédé à Fès (Maroc), le *22 février* 1966,

au cimetière de Myans (Savoie).

92, quai Louis-Blériot.
75016 Paris.

– Mme Jean-Pierre Adrien,
son épouse,
Elisabeth et Jean-Marie du Bouëxic
et leurs enfants.
Claire et Loïc Mercereau
et leurs enfants.
François et Marie-France Adrien
et leurs enfants.
Véronique et Jean-Louis Sadoulet
et leurs enfants.
Jean-Louis et France Adrien
et leurs enfants,
Jeanne et Rafik Seflam
et leurs enfants,
Bernard Adrien et Regina F. Duarte,
Hélène et Alain Bouchardeau-Adrien
et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Jean-Pierre ADRIEN,
chevalier de la Légion d'honneur.

survenu le 20 novembre 1996, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

242, avenue Napoléon-Bonaparte,
92500 Rueil-Malmaison.

– Les docteurs Bernard, Daniel
et Didier Cremniter,
ses fils,
Claudine Bleines,
sa belle-fille,
Henry, Charles, Simon et Julie,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Nestor CREMNITER,

survenu le 20 novembre 1996, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques auront lieu, ce vendredi 22 novembre, au cimetière parisien de Bagneux, à 15 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

– Michel Bon,
président de France Télécom,
Les membres du comité exécutif,
Les directeurs et chefs de service,
ses collaborateurs,
ont la regret de faire part du décès, survenu *le 19 novembre 1996,* de

Michel DAUDÉ,
agrégé d'histoire,
ancien élève de l'Ecole normale
supérieure de Saint-Cloud,
ancien élève de l'Ecole nationale
d'administration,
chevalier dans l'ordre national du Mérite,
directeur des services financiers
de France Télécom.

– Le Havre 1925 - Paris 1996.

Claude GAROCHE,

décédée le 19 novembre, a demandé de remercier tous ceux qui ont croisé ou partagé sa route.

Ils sont conviés à l'Eucharistie, célébrée le mardi 26 novembre, à 11 heures, en l'église Saint-Etienne du Mont, à Paris-5e.

De la part des familles Garoche, Reynaud, Aubry, Postic.

66, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève,
75005 Paris.

– Le président de l'université Paris-VII-Denis-Diderot,
Le directeur de l'unité anthropologie, ethnologie et sciences des religions,
Tous ses collègues et amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Robert JAULIN,

survenu le 21 novembre 1996.

Robert Jaulin, directeur de recherche au CNRS, a activement participé à la création et au développement de l'université Paris-VII, dont il a été l'une des grandes figures.

– M. Jérôme Clément,
président du comité de gérance,
M. Jörg Rüggeberg,
vice-président du comité de gérance,
M. Victor Rocaries,
directeur des programmes,
M. Wolfgang Bernhard,
directeur de la gestion,
Et l'ensemble du personnel
d'Arte-GEIE,
ont la grande douleur de faire part du décès de leur collègue et ami,

M. Francis LE BARS,
administrateur des achats,

survenu *le 19 novembre 1996.*

Ses obsèques auront lieu ce jour, vendredi 22 novembre, à Paris-1er, en l'église Saint-Eustache, à 15 heures.

Xavier MORESCHI

nous a quittés ce lundi 18 novembre 1996.

Les dates et formalités des obsèques ne sont toujours pas fixées. Ses proches seraient très heureux que ses compatriotes, amis, frères et camarades puissent lui porter un dernier hommage avant son départ vers Ajaccio.

– *On nous prie d'annoncer le décès de*

Eugénie ROUCH,
née DERAI,

survenu à Nice le 19 novembre 1996, à l'âge de cent deux ans.

De la part de :
Josette Rouch-Depelsenaire,
sa fille,
Jean-François, Dominique
et Patrick Depelsenaire,
ses petits-enfants,
Lyria Depelsenaire,
son arrière-petite-fille,
Familles parentes et alliées.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Nice, le 22 novembre.

220, boulevard Raspail,
75014 Paris.

Carmen SALAÜN-SÁNCHEZ,
professeur de linguistique hispanique,

nous a quittés le 21 août 1996.

L'UFR d'études ibériques et latino-américaines de l'université de la Sorbonne nouvelle (Paris-III), où elle a enseigné pendant de nombreuses années, s'associe à la tristesse de ses proches.

– MM. Serge et Alain Vallon,
leurs familles et leurs amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Aimée SIMON,
veuve FAU-VALLON,

survenu le 20 novembre 1996, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Sommières (Gard), le samedi 23 novembre, vers 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

106, quai de Tounis,
31000 Toulouse.

– *Armelle Vincent*
fait part du décès, à Tréveneuc (Côtes-d'Armor), le 27 octobre 1996, de sa mère,

Mme André VINCENT,
née Aliette LEGENDRE,
1904-1996,

veuve de

André VINCENT,

ancien des Forces françaises libres, mort pour la France.

18, rue des Dalliots,
22410 Tréveneuc.

Remerciements

– Odile Michel,
Ses enfants,
remercient tous ceux qui ont pris part à leur peine lors de la mort de

André MICHEL.

81 *bis*, rue Perronet,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Mme Paul Simonet
et ses enfants,
très touchés des nombreuses marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

M. Paul SIMONET,

vous adressent leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– Il y a cent ans, le 23 novembre, naissait

Hubert GALMIER,
ingénieur de l'Ecole nationale
des ponts et chaussées
(1896-1968).

Gravement blessé à Verdun à dix-neuf ans, *il passa* encore près de trois ans dans les tranchées.

Il revécut ensuite sans cesse la boucherie *qui avait* brisé sa jeunesse, comme une obsession intime *dont il ne parlait* jamais mais qui l'accapara toujours... jusqu'à *son* suicide, cinquante ans après la fin de la tuerie.

Son épouse, Jeanne *Dayras (1896-1978)*, et ses enfants ont aimé cet écorché *vif* et *souffert* avec lui.

405, La Garatière,
85150 Landeronde.

S. J. JATZKAN,
pionnier de la presse yiddish en Pologne,
fondateur et rédacteur du *Parizer Haynt*
(1926-1940),

est décédé à Paris, le 25 novembre 1936

Son épouse,

Rebecca,

et sa deuxième fille,

Oma,

ont péri dans le ghetto de Varsovie.

Ruth-Claire Turyn,
6, rue Mendelssohn,
75020 Paris.

– Il y a vingt ans, disparaissait

Albert KITMACHER.

Sa famille rappelle son souvenir à tous ses amis.

23 novembre 1976-23 novembre 1996

Communications diverses

LES AILES BRISÉES,
association reconnue d'utilité publique
depuis 1928,
vous invitent à leur

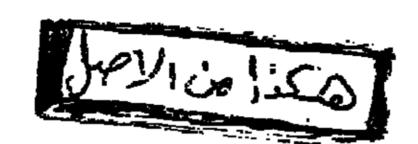
VENTE ANNUELLE D'ENTRAIDE.

Cette manifestation, placée sous le patronage des hautes autorités des aviations civiles et militaires, se tiendra dans les salons de

L'HÔTEL GEORGE-V,
31, avenue George-V, Paris-8e
MARDI 26 NOVEMBRE 1996,
de 17 heures à 20 heures,
et les MERCREDI 27, JEUDI 28
et VENDREDI 29 NOVEMBRE,
de 14 heures à 20 heures.

Soutenances de thèse

– **Laurence Badel** soutiendra sa thèse de doctorat d'histoire, « **Un milieu libéral et européen : le grand commerce français (1925-1948)** », le lundi 25 novembre 1996, à 14 heures, à l'université de Paris-I, salle Jean-Baptiste Duroselle, galerie Jean-Baptiste Dumas, 1, rue Victor-Cousin, 75005 Paris



CIRCULATION Le maire de Paris a annoncé, jeudi 21 novembre, des mesures destinées à limiter la circulation automobile dans la capitale, qu'il souhaite réduire de 5 % à 10 % d'ici à la fin de la mandature. Celles-ci feront l'objet d'un débat devant le Conseil de Paris, lundi 25 novembre. ● CES MESURES concernent notamment le contrôle de l'accès des voitures dans Paris et les règles de stationnement. Elles prévoient aussi la multiplication de *« quartiers tranquilles »*, réservés aux riverains. En ce qui concerne les transports en commun, la RATP devrait prochainement présenter un plan « bus 2001 », et M. Tiberi a *confirmé que les études sur* la création d'un tramway se poursuivent. ● L'OPPOSITION socialiste et écologiste, qui juge ces mesures insuffisantes, prône notamment un effort supplémentaire en faveur des transports en commun.

Jean Tiberi veut réduire le nombre de voitures à Paris

Inciter l'automobiliste à se garer aux portes de la capitale, interdire l'accès à certains quartiers, compliquer le stationnement et améliorer les transports en commun : des mesures que l'opposition socialiste ne trouve pas assez ambitieuses

« IL DEVIENT nécessaire de limiter la circulation automobile afin d'offrir aux Parisiens la possibilité de se déplacer autrement », a affirmé Jean Tiberi, maire (RPR), en présentant jeudi 21 novembre, les mesures sur les déplacements dans la capitale. Il s'est engagé à réduire de 5 % à 10 % la circulation automobile d'ici à la fin de la mandature.

Pollution, bruit, énervement, temps perdu font que peu à peu les Parisiens se lassent de la voiture, lorsqu'ils ne la vouent pas aux gémonies. Ces nouveaux comportements contraignent la municipalité à reconsidérer la politique de l'adaptation de la ville à la voiture qui a toujours été jusqu'ici celle des responsables parisiens. Chaque jour, 2,7 millions de voitures entrent et sortent de la capitale, mais plus de la moitié des Parisiens n'ont pas d'automobile.

Le maire de Paris a opté pour une « panoplie de mesures » qui visent à déranger l'automobiliste à chaque moment de son périple. La première consiste à le dissuader d'entrer dans la capitale, afin qu'il emprunte les rocades s'il ne souhaite que transiter par Paris ou qu'il laisse sa voiture aux portes de la capitale. Deuxième mesure en forme d'embûche : interdire l'accès de certains quartiers, dits « tranquilles ». Enfin, compliquer la recherche de stationnement, en diminuant le nombre de places réservées aux véhicules en transit et en faisant payer plus cher ceux qui restent trop longtemps.

Parallèlement, des mesures devraient être prises pour améliorer les transports en commun. *« Les Parisiens réclament plus de confort, plus de régularité, plus de souplesse, plus de sécurité »*, a reconnu M. Tiberi, qui a promis que la Ville financera à hauteur de 90 millions de francs le prolongement de la ligne Meteor jusqu'à Maison-Blanche. Il a aussi affirmé que le projet de tramway entre la porte de Versailles et la porte d'Ivry n'est pas abandonné, à condition que la région et l'Etat participent au financement de cette installation estimée à 2 milliards de francs. Davantage de tranquillité est aussi promise aux piétons : la politique de *« reconquête des trottoirs »* sera poursuivie ; les abords des gares, l'avenue d'Italie et les grands boulevards seront réaménagés.

Pour élaborer une politique sur les déplacements, le maire de Paris ne dispose pas d'une totale liberté d'action. Il doit tenir compte de l'avis de quatre partenaires : la région Ile-de-France et l'Etat, qui participent au financement de certains équipements, la RATP, maîtresse des transports en commun, et surtout la préfecture de police, toute puissante en matière de circulation. Mais cela ne découragera sans doute pas les élus UDF et l'opposition socialiste d'évoquer une nouvelle fois cette question lors du débat qui se déroulera, lundi 25 novembre, au conseil de Paris.

Les propositions de M. Tiberi ne convainquent pas ses opposants. A droite, Georges Mesmin (div. dr.), conseiller de Paris, prône une forte hausse du stationnement payant et serait partisan d'autoroutes à péage. *« Une fois de plus le maire de Paris préfère l'effet d'annonce aux actes politiques »*, commente Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste, qui avait présenté, en mars, un plan qui fixait une baisse de 20 % de la circulation automobile par la création d'un *« métro de surface »* (mise en site propre des lignes d'autobus), 350 millions de francs pour Meteor et la suppression des *« axes rouges »*. S'ils constatent *« quelques avancées »*, les Verts, farouches partisans du tramway et du réseau vert (maillage réservé aux piétons et aux cyclistes), déplorent l'absence de *« signal fort »* et de priorité aux transports en commun. Quant à Georges Sarre, président du groupe Mouvement des citoyens (MDC), il réclame un *« plan de dix ans »*, un référendum auprès des Parisiens et propose le financement du tramway par voie d'emprunt. Mais comme la plupart des intervenants sur cette question, il estime que ce sujet relève aussi de l'aménagement de l'Ile-de-France, dont les habitants parcourent souvent de longues distances pour aller travailler.

F. Ch.

COMMENTAIRE

VOLTE-FACE

Jean Tiberi ne croit pas aux solutions miracles et il ne pratique pas les annonces spectaculaires. Il leur préfère les catalogues de mesures – de mesurettes, disent ses détracteurs – dont l'application devrait cependant aboutir à des transformations importantes de la politique menée à Paris depuis vingt ans. Le recul de la majorité RPR-UDF aux élections municipales, l'état des finances de la ville, la plus grande sensibilité des Parisiens à leur cadre de vie contraignaient le successeur de Jacques Chirac à ces changements. Et, ce n'est pas un hasard si, depuis seize mois, ses dossiers prioritaires ont été la pollution, la circulation automobile et l'urbanisme.

Trois thèmes sur lesquels les oppositions socialiste et écologiste avaient habilement axé leur campagne en s'attaquant ainsi au fondement de *la politique menée par le RPR* à Paris. Pour convaincre ses électeurs et certains élus, élevés dans la culture de l'automobile, des radiales et des ZAC, qu'il fallait changer de cap, M. Tiberi a opté pour une stratégie des petits pas et de recherche du consensus. Avec cette manière de faire, il a commencé à imposer le vélo à Paris et annoncé un urbanisme qui privilégie la préservation du patrimoine. Il ouvre à présent une première brèche dans la politique du « tout automobile ». Mais il prend aussi le risque, en voulant contenter tout le monde, de ne satisfaire personne.

Françoise Chirot

Les propositions

● **Limitation de l'accès à Paris** par la mise en place d'un dispositif, à partir des autoroutes, qui régulera le flux des automobiles sur le boulevard périphérique.

● **Création de quartiers tranquilles**, à raison de dix par an. Les rues y sont limitées à la circulation des piétons, des transports en commun, des vélos et des résidents.

● **Restriction du stationnement** : conditions mises à la construction des parcs souterrains, rues réservées au stationnement des résidents, modulation des tarifs en fonction de la durée du stationnement pour éviter que les places ne soient utilisées trop longtemps.

● **Diminution des embouteillages** pour réduire la pollution, notamment grâce au système SURF 2000 assurant la régulation de plus de mille carrefours.

● **Amélioration des transports en commun** : le plan « Bus 2001 », qui sera présenté par la RATP le 29 novembre, prévoira un programme de 70 kilomètres de sites protégés et la création de deux sortes de bus : les lignes de ville, avec des véhicules à gros gabarit et une fréquence élevée, et les lignes de quartier, pour une desserte plus locale. Les études sur le tramway se poursuivent.

● **Stationnement des vélos** : modification de l'article 12 du POS pour imposer des garages à vélo dans les immeubles neufs et ouverture de nouvelles pistes cyclables.

Les maires en appellent à l'Etat

PRÈS DE LA MOITIÉ du gouvernement a défilé en quatre jours à la tribune du congrès de l'Association des maires de France (AMF) qui s'est terminé jeudi 21 novembre. Parmi les annonces faites au congrès, il faut retenir celles de Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances, qui a proposé aux maires de constituer un groupe de travail pour engager la réforme de la taxe professionnelle. Il a aussi déclaré qu'un projet de loi sur la révision des valeurs cadastrales sera déposé au début de 1997, mais qu'il faudra attendre 1999 pour son application.

Globalement, le langage de l'AMF et de son président, Jean-Paul Delevoye (RPR), vis-à-vis de l'Etat est resté plutôt ferme. La résolution finale du congrès enjoint l'Etat d'ouvrir d'urgence avec les collectivités trois « grands chantiers » pour *« sortir ensemble de l'impasse financière »*. Jean-Paul Delevoye a affirmé que si l'Etat et ces collectivités ne parviennent pas *« à développer la croissance (...), le système explosera »*.

Jean-Paul Delevoye a eu la satisfaction de voir son discours sur la « fracture civique » repris par plusieurs orateurs. Jean-Louis Debré et Philippe Séguin ont en particulier rivalisé sur le registre de l'inquiétude face au tableau d'une France déchirée. *« Vous êtes aujourd'hui en première ligne. Vous êtes un rempart essentiel contre l'exclusion, contre l'individualisme, contre le communautarisme »* a lancé aux maires le ministre de l'intérieur tandis que le président de l'Assemblée nationale renchérissait : *« Nos communes constituent un des môles ultimes auxquels notre société, au bord de l'implosion, est susceptible de s'arrimer (...). Ne pas protéger les maires, ce serait porter le dernier coup – un coup fatal – à la République. »*

Jean-Louis Andréani

Malgré la solidarité gouvernementale, le premier ministre, qui atteint des records d'impopularité, commence à s'attirer les critiques de ses ministres. S'ils émettent des réserves sur la méthode, ils rendent hommage à son opiniâtreté et à son courage dans l'adversité

Alain le Mal-Aimé

LA Vᵉ République n'est pas tendre avec ses premiers ministres et, pour sauvegarder l'essentiel, réserve à ces « fusibles » toutes sortes d'amabilités.

L'exemple qui suit s'adresse à un chef de gouvernement, qui n'est cependant pas celui auquel on pense. *« C'est un politique tout a fait intègre, travailleur, compétent : un ensemble de qualités qui imposent le respect et suffisent à qualifier un capitaine lorsque la mer demeure étale. Mais que le vent se lève, que la houle se creuse et, soudain, les insuffisances éclatent. Or, nul n'en doute : une fois de plus, le bateau France pénètre toutes voiles déployées dans ce qui pourrait bien être une tourmente. La plus grave, sans doute, que le monde ait connue depuis la fin de la guerre. Il faut donc changer de barreur. »*

Cette condamnation sans appel, que ne renieraient ni Charles Pasqua, ni François Léotard si elle concernait Alain Juppé, a été prononcée il y a vingt-trois ans, en décembre 1973, dans un article du *Point*. Au lendemain du premier *« choc pétrolier »*, l'hebdomadaire exigeait, sous la plume de son éditorialiste Georges Suffert, le départ de Pierre Messmer, dernier chef de gouvernement de Georges Pompidou. Cela n'empêcha pas l'ancien légionnaire de rester en place jusqu'à la mort du président de la République, le 2 avril 1974...

Aujourd'hui, l'hebdomadaire pose de nouveau la question, sans point d'interrogation : « Jusqu'à quand ». Combien de temps Alain Juppé se *maintiendra-t-il* au pouvoir ? « Juppé peut-il encore gouverner ? », feignait de s'interroger *Libération* du 12 novembre. Des cohortes emboîtent le pas, les jugements fusent : *« Les rênes lui échappent, il doit partir. »* Pour être complet, il faut ajouter que le directeur de ce journal-ci avait pris date, avant les vacances d'été, dans *Le Monde* du 12 juillet. *« Nous sommes proches,* écrivait Jean-Marie Colombani, *de cette phase classique sous la Vᵉ République dans laquelle un président doit faire payer au chef du gouvernement le prix de sa propre sauvegarde. »*

Un écho lointain, à peine perceptible, monte de quelques cabinets ministériels, comme un refrain qui reprend la lancinante question : *« Quand tout cela va-t-il cesser ? »* Les médias – qui pour l'entourage d'Alain Juppé ne savent que jouer les procureurs – ne parviennent pas à trouver le moindre élément positif dans l'action du premier ministre. Quant à l'opinion, elle sait à quoi s'en tenir. Les sondages et les enquêtes montrent qu'elle rejette le premier ministre, qui, pour sa part, ne comprend pas tant d'aversion. En est-il pour autant affecté ou n'a-t-il pas plutôt définitivement renoncé à rechercher la sympathie que les Français lui refusent ?

L'incompréhension grandit, les nuages s'accumulent, les beaux jours sont passés. Comment, en effet, une pareille impopularité (69 % des Français ne font plus confiance au chef du gouvernement) a-t-elle pu se substituer à l'enthousiasme du départ ? Jamais, en effet, sous la Vᵉ République, un premier ministre n'avait obtenu 63 % d'opinions favorables.

Devant une pareille dégringolade, les ministres eux-mêmes, sous l'épais couvert de l'anonymat, veulent bien apporter des ébauches d'explication. Sauf à renoncer, leur refus catégorique – et unanime – d'être cité nommément contraint le journaliste à s'affranchir de ses règles habituelles, en rapportant de façon anonyme des états d'âme bien tangibles. Ils disent à la fois tout le bien et tout le mal qu'ils pensent de leur chef de file. Tout le bien par solidarité gouvernementale ou par réel attachement, tout le mal par prudence peut-être, en cas de démission précipitée, ou *simplement* parce qu'ils le pensent. Paraphrasant le mot de Churchill sur la démocratie, un ministre libéral du gouvernement estime que *« l'actuel premier ministre est le plus mauvais... à l'exclusion de tous ceux qui aspirent à le devenir »*. Un jugement qui accorde un sursis à Alain Juppé et lui garantit même encore assez de temps pour gouverner, malgré l'impatience et le mécontentement grandissant de l'opinion.

Qu'est-ce qui est en cause, la politique ou la méthode ? Les deux, répondent en chœur les collaborateurs du premier ministre. Certains parmi ses proches ou ses inconditionnels trouvent logique son impopularité. *« Que voulez-vous,* dit l'un d'entre eux, *s'il a engagé tellement de réformes qui bouleversent tellement d'habitudes ! » « Il se heurte à tellement de corporatismes en réformant ! »*, renchérit un autre. *« Il s'attaque à des chasses gardées et à des citadelles de pouvoir »*, ajoute, convaincu, un troisième. Toutefois, ils sont unanimes pour rendre hommage à son courage.

Les difficultés auxquelles Alain Juppé doit faire face ne sont ignorées ni par les ministres UDF ni par ceux du RPR. Mais, évidemment, ils ne dosent pas leur analyse de la même manière. C'est ainsi qu'un ministre libéral assure que *« Juppé souffre surtout du décalage entre l'ambiance de la campagne présidentielle et la réalité de la gestion gouvernementale »* et qu'un ministre néo-gaulliste reprend le propos, en le formulant autrement : *« Il n'est pas paradoxal que ce qui a fait perdre Balladur "plombe" la politique conduite aujourd'hui. »*

BIEN entendu, le jugement est vivement contesté, pour ne pas dire balayé d'un revers de main, par les supporteurs du premier ministre. Au point que l'un d'entre eux, plus chiraquien cependant que juppéiste, va jusqu'à soutenir que *« le gouvernement travaille dans le sens qui avait été annoncé pendant la campagne »*.

Si d'un côté les plus chauds partisans assurent, avec le chef de l'Etat, qu'il ne peut y avoir qu'une seule politique, la politique d'Alain Juppé, d'un autre ils expliquent que ce constat de « fatalité » ne saurait en rien relever de cette détestable « pensée unique » si souvent vilipendée par les chiraquiens pendant la campagne présidentielle.

Après la politique, la méthode. *« Il fait son boulot de premier ministre avec intelligence et efficacité. Alain Juppé est têtu et tenace. Le premier ministre et le gouvernement agissent, mais l'opinion ne les entend pas. Vous verrez, plus tard, les gens lui sauront gré d'avoir tenu un langage de vérité »*, confie un ministre, chiraquien de la première heure.

« Nous n'avons pas assez de moments où nous pouvons rencontrer Alain Juppé ou Jacques Chirac, nuance un autre ministre, pourtant fidèle à Jacques Chirac. *A la différence de Mitterrand, ils ne coordonnent pas tous les lieux de pouvoir. Le seul endroit où cette coordination fonctionne, c'est le conseil des ministres. Nous sommes probablement le gouvernement qui fait passer le plus de petits papiers pendant les conseils. »* Ce qu'un de ses collègues confirme : *« Tout est trop cloisonné. Il manque des moments où tout le monde se retrouve. »* Un troisième, qui met également en cause la méthode, explique : *« C'est sur le terrain de la communication que ça ne va pas. » « C'est davantage un problème de "marketing externe" que de communication interne,* expertise-t-il. *Le dispositif interne est assez "managérial". Il est plutôt fonctionnel. Il n'y a pas de drames postérieurs aux arbitrages. »*

Chacun voit midi à sa porte. *« Qu'il nous donne un peu de liberté ! »* se lamente un ministre RPR. Un autre assure, au contraire, qu'*« il n'impose rien »* à son équipe, ce qu'un troisième confirme en ajoutant que, *« régulièrement, Juppé propose aux ministres d'expliquer et d'aller sur le devant de la scène »*. Sans apparemment obtenir de résultat probant.

Le premier ministre ne s'est-il pas plaint auprès de l'un des ses amis : *« J'ai mis des gens au gouvernement pour qu'ils parlent, et ils ne disent rien. »* Un silence qu'un autre ministre RPR attribue à l'amateurisme de certains de ses collègues, sans les nommer. *« Les membres du gouvernement doivent balayer devant leur porte,* dit-il. *C'est en travaillant qu'on finit par être clair. » « Il est facile de faire porter à Alain Juppé toute la responsabilité. Il y a une force d'inertie de la technocratie mais, dans chaque ministère, c'est le ministre le patron, c'est à lui à s'imposer face aux techniciens »*, ajoute un autre qui se souvient de la campagne présidentielle. *« Même si c'est mieux qu'au début, on n'est pas encore très bons »*, admet un troisième, alors que l'un de ses collègues libéraux explique : *« Nous avons le tort de ne pas présenter nos choix en termes politiques, en termes de valeurs. »*

> En paraphrasant le mot de Churchill sur la démocratie, « l'actuel premier ministre est le plus mauvais... à l'exclusion de tous ceux qui aspirent à le devenir »

Encore faut-il, pour être clair, savoir où l'on va et travailler dans la sérénité. Et, à en croire plusieurs ministres, la façon dont le gouvernement fonctionne ne garantit vraiment ni l'un ni l'autre. *« On a l'impression de faire une réforme tous les trois jours. En tout cas, on donne cette impression à l'opinion »*, constate un ministre néo-gaulliste. Ce que précise un autre en ces termes : *« Nous souffrons d'avoir eu à engager une demi-douzaine de réformes. Nous sommes donc toujours dans une phase où nous agressons beaucoup de catégories de Français. » « Il faudrait tout "caler" pour que ce soit compréhensible pour l'opinion publique »*, résume un ministre RPR. Ce qu'un autre, de la famille libérale, exprime sous une autre forme. *« Le problème de Juppé, c'est qu'il n'a pas d'axe central pour sa thématique de communication. Avec Chaban, c'était la "nouvelle société" et, avec Balladur, "l'exemple français". Il n'y a pas un thème Juppé »*, affirme-t-il, ajoutant : *« Il n'y a pas de bonne communication sans liberté ni sans risque. Juppé ne se donne pas cette liberté. »*

IL ne la donne pas davantage aux ministres. Plusieurs d'entre eux – une minorité, il est vrai – avouent un sentiment qui confine à la peur. *« Nous sommes tous " stressés " quand nous arrivons aux réunions interministérielles. Il n'y a pas de différence, aux yeux de Juppé, entre nos directeurs de cabinet, qui sont derrière, et nous, qui sommes devant »*, se plaint l'un d'entre eux, ajoutant cependant que le premier ministre a *« confiance dans l'intelligence ou dans la proximité »*. *« Avec Juppé, c'est la trouille intellectuelle,* souligne un autre, *alors qu'avec Balladur c'était surtout la trouille de Bazire* [ancien directeur du cabinet à Matignon]. » A l'évocation de cette « terreur », plusieurs ministres sourient, ce qui ne les empêche pas d'émettre des réserves sur la « politique d'annonce » de Matignon.

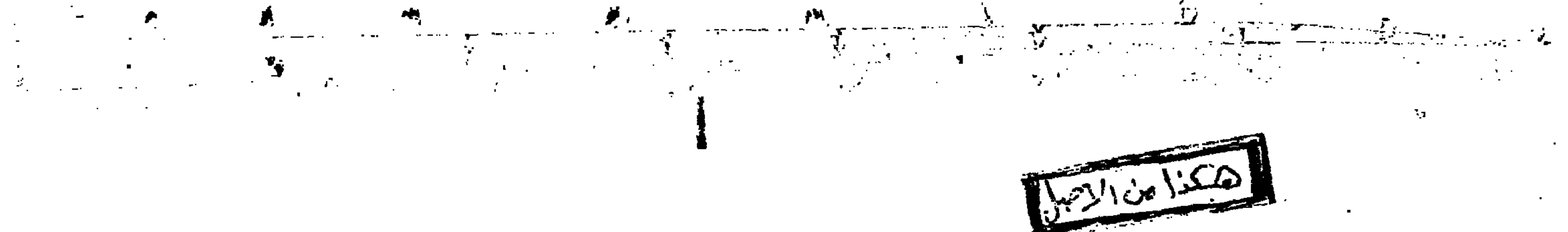
« C'est au sommet que ça se décide, et il faut reconnaître que, la plupart du temps, les annonces tombent à côté, constate un libéral. *Un fiasco pour la Sécurité sociale ; une cote mal taillée pour l'éducation qui a donné lieu à une véritable bagarre avec Bayrou : un salmigondis pour les impôts... »* Or, ajoute le même, *« Juppé s'occupe lui-même des annonces ; cela peut aller jusqu'à la décision de geler la construction d'une ligne à très haute tension... » « Matignon est trop présent sur des dossiers ponctuels, et l'Elysée ne parle peut-être pas assez souvent. Il ne faut certainement pas en faire trop, mais, périodiquement, le chef de l'État doit intervenir »*, ajoute un néo-gaulliste. Quelques-uns s'étonnent du langage utilisé par le premier ministre, qui manquerait, sinon de vérité, du moins de simplicité. *« Moi,* confie un ministre RPR, *j'utilise les mots de la langue française. Et l'on me comprend. Les messages, il faut peut-être les mettre en langage populaire. J'en ai parlé avec le président, pas avec lui. Je ne dis pas parler vrai, mais parler simple. »*

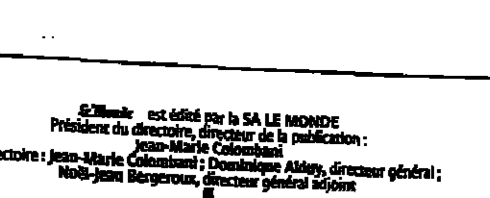
S'ils sont critiques sur la forme ou sur la méthode, la plupart des ministres ne cachent pas une certaine admiration pour le premier d'entre eux. Ils ont même la conviction qu'Alain Juppé a raison, qu'il pourra redresser la situation et qu'il finira par réussir. *« L'opinion obéit à une sorte de météo,* dit ainsi un ancien balladurien. *Il y a des saisons, des moments où elle n'écoute pas : ce que fait le pouvoir est nul et non avenu. Vous pouvez faire ce que vous voulez, mais, en hiver, il n'y a pas de feuilles aux arbres ! A d'autres moments, ça peut embrayer. »*

Résumant le discours le plus répandu au sein du gouvernement, un proche du premier ministre ajoute : *« Il se dit qu'il faut courber le dos, accepter d'être impopulaire pour tirer les bénéfices à partir de la fin 1997. Alors, il y aura des signes tangibles sur l'emploi et sur le pouvoir d'achat. L'état d'esprit de l'opinion sera meilleur, car elle aura moins peur du lendemain. »* Un autre ministre, néo-gaulliste, recourt à une parabole pour exprimer sa foi. *« Après avoir beaucoup semé,* dit-il, *Chirac a récolté pendant la campagne. Juppé sème, et la moisson va arriver. La question est : le blé sera-t-il tardif ou précoce ? »*

Olivier Biffaud

Dessin : Tudor Banus





Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
■
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
■
Médiateur : Thomas Ferenczi
■
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
■
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président
■
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
■
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

La patrie et ses « grands hommes »

L'AUTEUR de *L'Espoir* rejoint donc la cohorte de ces *« grands hommes »* auxquels la *« patrie reconnaissante »* a rouvert, depuis les obsèques de Victor Hugo, les portes de son Panthéon. Cohorte au demeurant peu nombreuse, et choisie en fonction de critères dont l'évidence ne saute pas aux yeux : il n'existe pas de définition bien rigoureuse du *« grand homme »*.

Voltaire, qui fut l'un des premiers à être inhumé en ce sombre temple des Lumières, n'était pas de cet avis. *« Vous savez,* a-t-il écrit à son ami Thiriot, *que chez moi les grands hommes vont les premiers et les héros les derniers ; j'appelle grands hommes tous ceux qui ont excellé dans l'utile ou l'agréable. »*

S'ils n'avaient songé qu'à *« l'utile »* ou à *« l'agréable »*, la plupart de ceux qui entourent le père de *Candide* ne seraient évidemment pas là. Leur présence fait d'abord hommage, bien souvent, à leur héroïsme. Pourquoi de Gaulle a-t-il décidé de transférer au Panthéon les cendres de Jean Moulin, sinon pour ranimer, autour d'un grand exemple, l'ardeur défaillante des Français ? S'il a chargé Malraux de prononcer son oraison funèbre, n'est-ce pas parce que personne n'était à ses yeux plus capable de se hausser au niveau de l'Histoire qu'il s'agissait d'évoquer ?

Ce discours n'est sans doute pas pour rien dans les retrouvailles de Malraux avec son héros. La ferveur des Français n'a pas moins besoin qu'alors d'être réveillée, et l'on comprend que le premier gaulliste à diriger le pays depuis vingt ans se soit laissé persuader que ce transfert pourrait y contribuer. Un peu comme François Mitterrand avait cherché à ranimer la flamme européenne en enlevant la dépouille mortelle de Jean Monnet du paisible cimetière de Bazoches pour l'ensevelir entre les grands morts de la République assemblés sur la montagne Sainte-Geneviève.

La majorité de ces gloires avaient le cœur à gauche : outre Voltaire et Rousseau, reposent là Victor Schoelcher, *auquel est due l'abolition* de l'esclavage, Victor Hugo, Zola, Jaurès, Paul Langevin, et bien d'autres. Malraux ne fait pas exception à la règle, et pas davantage Jean Moulin, ou le gouverneur général Eboué : le gaullisme, au Panthéon, est nettement plus « de gauche » qu'en ville.

LES DERNIERS ROMANTIQUES

Les mots qui vont accueillir le « colonel Berger » dans sa nouvelle dernière demeure atteindront difficilement la hauteur de ceux qu'il sut trouver pour célébrer le *« chef des peuples de la nuit »*. Longtemps arme privilégiée de la République, comme d'ailleurs de l'Eglise alors sa rivale, l'éloquence est malheureusement, au même titre que l'humour, un art en voie de disparition. A défaut, l'événement aura au moins le mérite de faire revivre un moment cette existence et cette œuvre à peu d'autres pareilles, hantées par la mort et le besoin de trouver dans l'action, dans la connaissance, dans la parole, dans l'écriture, dans la synthèse improbable et dans le faux-semblant, une parade dont Malraux n'oublie à aucun instant la précarité.

Lawrence, Hemingway, Picasso : *des noms viennent à l'esprit, parmi* ses contemporains, dont la puissance est sans doute comparable. La relève n'a pas la même force, comme si le génie désertait notre époque trop prosaïque, trop mercantile, trop consciente de son intrinsèque fragilité. Malraux, dans *Le Miroir des Limbes* (1976) : *« Aucune n'aura su comme celle-ci qu'elle était provisoire... la nouvelle civilisation ressemble aux appartements déjà vides : on attend les déménageurs. »*

« Malraux ministre, c'est le romantisme au pouvoir », avait noté Mauriac. Le Général et lui n'ont-ils pas été, en fin de compte, les derniers romantiques, emportés qu'ils étaient par leur passion tumultueuse, l'un pour la France, l'autre pour celui qui, en ce moment de l'Histoire, en tenait le gouvernail ? La question ne vaut pas *seulement* pour notre pays, pour l'Europe désenchantée dans laquelle il craint confusément de perdre son identité. Elle vaut pour la politique autant que pour la littérature ou l'art : où sont en cette fin de siècle les hommes d'Etat de taille à rivaliser avec le caractère et la vision d'un Clemenceau, d'un Churchill, d'un de Gaulle, d'un Roosevelt, d'un Ben Gourion, pour ne pas parler, tant leur œuvre est marquée du sang qu'ils ont fait couler, d'un Lénine, d'un Staline, d'un Mao ?

On serait tenté de réserver la dénomination de *« grand homme »* à ceux dont la plus grande victoire est d'avoir réconcilié leurs peuples divisés. De ce point de vue, il est permis de trouver Henri IV plus grand que le Roi-Soleil et de tresser des couronnes à ceux qui, depuis 1945, ont su, en France et en Allemagne, enterrer la hache de guerre. De même qu'aux artisans des décolonisations réussies. De même qu'à Sadate, à Yasser Arafat, à Ythzak Rabin, dont on mesure mal à quel *point ils ont dû se faire violence* pour se décider à serrer la main d'un adversaire longtemps jugé implacable.

Si de tels exemples ne sont pas suivis – et ils ne peuvent l'être que s'ils demeurent dans la mémoire collective –, le risque est grand qu'un jour il n'y ait plus d'autre loi que celle de la jungle. *« La tâche du prochain siècle, en face de la plus terrible menace qu'ait connue l'humanité, va être d'y réintégrer les dieux »*, a pu déclarer le nouvel hôte du Panthéon dans un entretien de 1955 avec le *Dagens Nyheter* de Copenhague. Le mot peut surprendre de la part d'un personnage à bien des égards si nietzschéen. Ne voulait-il pas tout simplement dire que l'espèce se prépare un avenir bien sombre si ne se lèvent pas à l'horizon des hommes et des femmes qui, en se dépassant eux-mêmes, sauront lui rendre des raisons d'admirer, d'aimer, d'espérer et donc d'agir ?

André Fontaine

RECTIFICATIFS

OLIVIER GUICHARD

Le Monde a publié, dans son numéro du 1er novembre, un article dont le titre annonçait qu'une *« enquête préliminaire vise Olivier Guichard et le conseil régional des pays de la Loire »*. Il était indiqué, dans le sous-titre de l'article, que *« la collectivité finançait un appartement et trois employés de maison à Paris »*. Pour éviter toute ambiguïté, *Le Monde* tient à préciser que, dans le rapport de la chambre régionale des comptes, évoqué dans l'article, les trois salariés, que finançait le conseil régional des pays de la Loire, sont présentés comme étant, non pas des employés de maison, mais deux *secrétaires* et un chauffeur.

HENRY COSTON

L'entretien avec René Monzat publié dans *Le Monde* du 22 novembre comportait, dans l'orthographe d'un nom propre, une erreur dont *Le Monde* est seul responsable. L'un des auteurs d'extrême droite cité se nomme Henry Coston – et non pas Henri Colson. *Le Monde* prie toute éventuelle victime de cette confusion, ainsi que René Monzat, de bien vouloir l'excuser.

Le Monde

ÉDITORIAL

Une France anglo-saxonne

APRÈS avoir tenté d'abord, comme tous ses prédécesseurs depuis dix ans, de retarder l'échéance, le gouvernement a fini par accepter et même revendiquer la création de fonds d'épargne retraite ou fonds de pension à la française. Les pouvoirs publics et les parlementaires prennent en compte les conséquences du déséquilibre à venir du système de retraite par répartition, inéluctable pour des raisons démographiques. Mais ils vont creuser ainsi un peu plus le fossé qui sépare la France qui travaille de celle de la précarité.

Les 14 millions de salariés du secteur privé *vont pouvoir, comme les fonctionnaires* depuis de nombreuses années, choisir de cotiser à un fonds de pension. La décision sera individuelle. Ils vont ainsi profiter à la fois d'avantages fiscaux et, de la part de leur entreprise, d'abondements, dont ne *bénéficieront pas, par définition,* les exclus de l'épargne-retraite. La retraite par capitalisation va permettre à ceux qui le veulent et qui en ont les moyens de compenser les faiblesses attendues du système de répartition. Car ce dernier ne pourra offrir dans les prochaines années aux retraités qu'une part toujours plus faible des salaires gagnés pendant leur période d'activité.

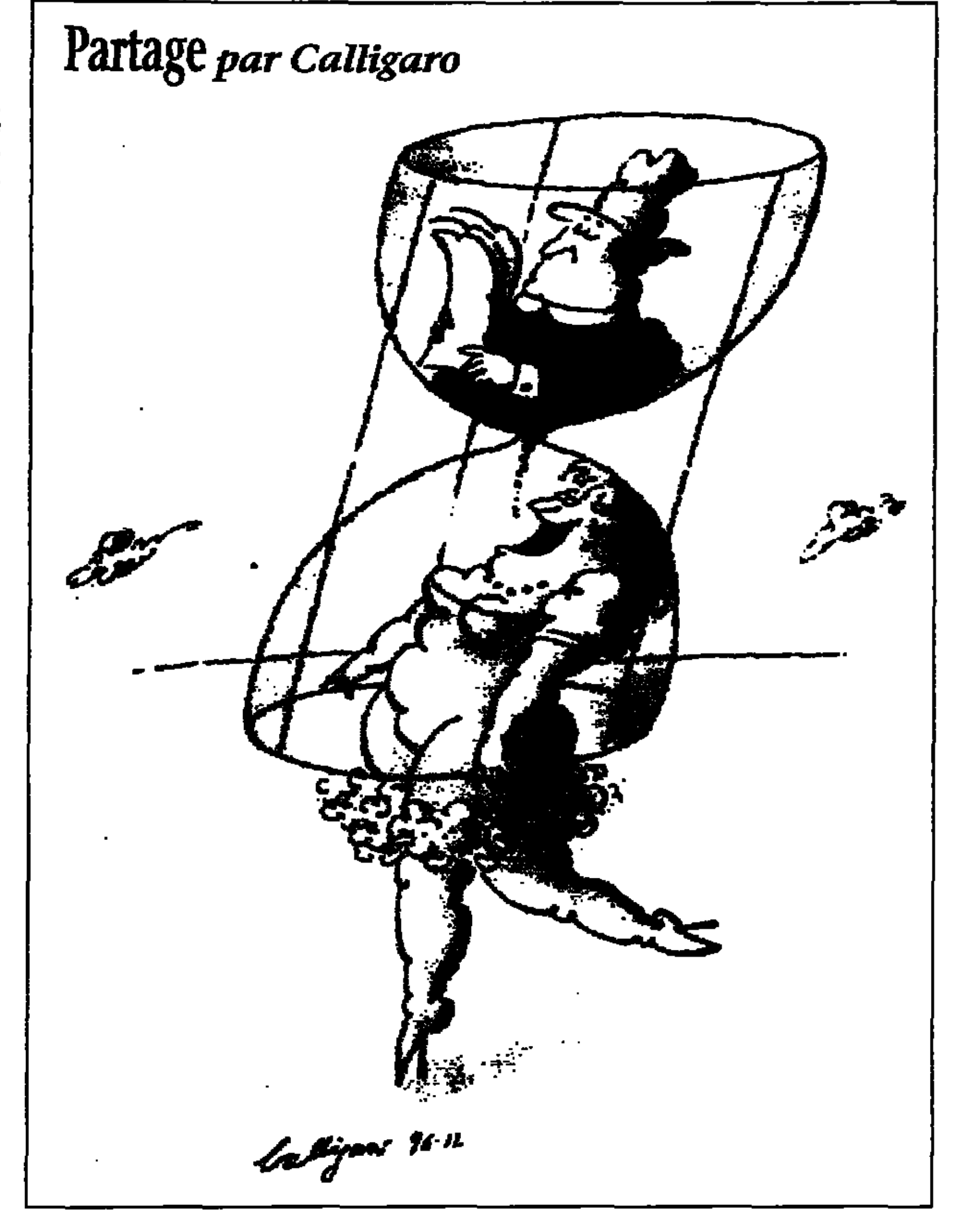
La raison en est simple : il y aura toujours *plus de retraités en face d'actifs* cotisants proportionnellement de moins en moins nombreux. La faute au chômage, bien sûr. Mais les causes principales sont le vieillissement de la population et l'accroissement de l'espérance de vie. Banal, *le constat se traduit d'ores et déjà dans* tous les pays occidentaux affrontés à la même évolution démographique par une préoccupation croissante quant à leur retraite des classes d'âges nées au lendemain de la guerre (les *« baby boomers »*).

En France, les manifestations en sont le niveau important du taux d'épargne et, plus encore, le succès de l'assurance-vie, devenu le placement fétiche des Français et qui joue de fait le rôle de substitut aux fonds de pension. Plus pour longtemps, car *les épargnants français auront*, avec la création de la monnaie unique, la possibilité d'aller chercher ailleurs en Europe les produits d'épargne à long terme conçus pour fournir un complément de retraite qui n'existerait pas en France.

Les pouvoirs publics ont donc pris les devants. Ils espèrent que les entreprises vont profiter de l'afflux de capitaux investis à très long terme – donc le plus souvent en actions –, et pouvoir investir plus et créer *des emplois*. Mais les entreprises françaises, en tout cas les grandes cotées en Bourse, n'ont pas vraiment besoin de capitaux supplémentaires. De plus, ce ne sont pas elles, mais les PME, qui créent des emplois.

***Le bénéfice des fonds de pension, pour* ceux qui pourront en profiter, semble évident. Pour la collectivité, il reste à prouver. Il s'agit en tout cas d'un nouveau signe, après la déréglementation des marchés financiers, de l'entrée de la France dans un système économique à l'anglo-saxonne.**

Partage *par Calligaro*



DANS LA PRESSE

FRANCE-INTER
Pierre Le Marc

■ Retour du Japon, le Président retrouve une majorité en état de crise. Non sur un de ces sujets marginaux qui souvent déchirent les formations alliées mais sur une question centrale : le réglage de la politique et monétaire de l'Etat. (...) L'initiative de l'ancien chef de l'Etat officialise une ligne de fracture aujourd'hui très nette. Celle-ci traverse un peu plus ouvertement chacune des formations de la majorité, fait exploser le courant pro-européen et prend un tour quasiment institutionnel, en opposant un ancien président et un président de l'Assemblée nationale au chef de l'Etat et à son premier ministre.

RTL
Michèle Cotta

■ A soixante-dix ans, alors qu'il n'a plus rien à perdre et pas grand-chose à gagner, Valéry Giscard d'Estaing ne peut être considéré comme un gamin facétieux. On ne dira pas de lui qu'il est novice ou naïf, qu'il ne connaît rien aux finances ou qu'il ne maîtrise pas la gymnastique monétaire. Bref, on peut dire de Giscard ce qu'on veut, sauf que c'est un imbécile. Peut-être alors n'est-il pas inutile d'entendre ce qu'il dit. (...) Il dit que le chômage en France est à un niveau insupportable, que monnaie et emploi sont liés. Que l'économie française se porterait mieux si le franc était moins fort. Et qu'on peut avoir autant d'indépendance vis-à-vis de l'Allemagne que celle-ci en a eu à l'égard de la France, lorsqu'elle a aligné le mark de l'Est sur le mark de l'Ouest au moment de la réunification allemande.

LA TRIBUNE
Gilles Bridier

■ Lagardère contre-attaque. (...) Mais le temps joue contre lui. Le gouvernement peut-il confirmer sa préférence à Jean-Luc Lagardère dans la privatisation de Thomson tant que la clarté n'aura pas été faite sur les affaires qui le touchent ? Tout cela risque fort de durer plus longtemps... que l'espérance de vie de ce gouvernement.

Grandes manœuvres autour du franc fort

Suite de la première page

Contrairement à d'autres, M. Giscard d'Estaing a donc poussé le raisonnement jusqu'à son terme logique, avec l'argumentaire que l'on sait : s'il est vrai que le dollar est sous-évalué vis-à-vis du franc et du mark, mais que l'Allemagne refuse d'en prendre acte, alors, il ne faudra pas hésiter à jouer les éclaireurs, quitte à ce que la parité franc-mark en soit elle aussi affectée. Et donc que le dogme du franc fort soit remis en cause.

Ce faisant, l'ancien président a-t-il défendu une position outrancière au point de n'avoir pas la moindre chance de connaître un début de concrétisation ? Les apparences pourraient le laisser penser. Vivement applaudi par les partisans de « l'autre politique », – dont évidemment Philippe Séguin, Charles Pasqua ou encore Jean-Pierre Chevènement –, sa proposition a aussitôt été enterrée par Alain Juppé, qui a rappelé, dans un communiqué commun avec le chancelier allemand, l'attachement des deux pays aux parités actuelles entre le franc et le mark *(lire page 7)*.

La mise au point ne met pourtant pas fin au débat. Si l'ancien président a ouvert une piste *économique que son successeur à* l'Elysée, Jacques Chirac, ne peut emprunter, du moins jusqu'à son terme, il a peut-être, malgré tout, contribué à modifier la donne politique.

Dans l'hypothèse d'un changement de gouvernement et d'une entrée de Nicolas Sarkozy ou de François Léotard dans la nouvelle équipe, les balladuriens ne pourraient en effet donner l'impression d'aller à Canossa. Selon la formule méchante de l'un d'entre eux, ils ne pourraient accepter *« d'endosser une partie de l'impopularité d'Alain Juppé »*, en travaillant sous sa direction, qu'à la condition d'être payés de retour. Autrement dit, leur ralliement devrait aller de pair avec une inflexion de la politique économique, qui pourrait laisser entendre à l'opinion que leurs propositions ont été prises en compte.

De son côté, le chef de l'Etat ne peut donner le sentiment de se dédire, après avoir suggéré si souvent ces derniers temps qu'il ne changerait ni de premier ministre, ni de priorité économique.

Or, ces deux exigences ne sont pas forcément aussi incompatibles qu'on pourrait le penser. Hasard ou non, Edouard Balladur, qui réclame depuis plusieurs mois un assouplissement de la politique monétaire, suggérant ainsi à demi-mot qu'une légère modification de la parité vis-à-vis du mark n'aurait rien de dramatique, à la condition qu'elle s'effectue dans les fourchettes actuelles du système monétaire européen, a depuis peu adapté son propos, ciblant *ses attaques sur la monnaie* américaine. Ainsi a-t-il souligné le 17 novembre, sur Europe 1 les *« très grands risques d'un euro trop élevé face au dollar »*.

> **Hasard ou non, Edouard Balladur a depuis peu adapté son propos, ciblant ses attaques sur la monnaie américaine**

De son côté, le chef de l'Etat a lui-même, lors de récentes rencontres avec ses partenaires, souligné son souhait que la future parité de l'euro n'entérine pas l'actuelle sous-évaluation du billet vert.

De là à penser que la grande réconciliation entre les frères ennemis du RPR, balladuriens et chiraquiens, pourrait s'effectuer sur fond de convergence de vue sur la question monétaire, il n'y a qu'un pas qu'il est tentant de franchir. Dans les deux camps, d'ailleurs, les réactions à la proposition giscardienne ont été strictement identiques. A Matignon, on observait ainsi que M. Giscard d'Estaing avait eu raison de montrer le dollar du doigt, mais tort de s'être laissé aller à proposer une modification de la parité franc-mark, offrant ainsi une occasion inespérée aux partisans *de la dévaluation* de sortir du bois. De son côté, une figure de proue du balladurisme observait que M. Giscard d'Estaing avait rendu un incontestable service à M. Chirac, en levant le tabou monétaire, mais qu'il s'y était mal pris en suggérant que la France pourrait faire cavalier seul dans ce domaine.

Pour tenter de retrouver des marges de manœuvres économiques, un nouveau gouvernement pourrait-il donc être tenté de faire de la question de la parité de l'euro vis-à-vis du dollar l'un des points centraux de négociation avec Bonn ? Il est, en tout cas, certain que l'actuel chef de l'Etat peut faire un bon usage de l'explosive proposition de son prédécesseur à l'Elysée. Parfois soupçonné, notamment pendant la campagne présidentielle, de vouloir prendre des accommodements avec les grandes priorités de la politique monétaire, M. Chirac pourra jouer les modérateurs, en soulignant en substance que M. Giscard d'Estaing apporte une mauvaise réponse à une excellente question...

Mais que faudrait-il attendre de cet éventuel changement de ton ? Le léger infléchissement dans la conduite de la politique monétaire, demandé par les balladuriens, dépasserait-il le stade du vœu pieux ? Et que ferait la France si l'Allemagne faisait toujours la sourde oreille ? M. Giscard d'Estaing peut rester serein sous le feu des critiques : il a relancé un grand débat.

Laurent Mauduit

André Malraux, perdant magnifique

par Régis Debray

L'ÉCRIVAIN a risqué sa vie pour le peuple espagnol et le sien propre ? Et après ? Tant d'autres l'ont fait, en ces temps d'orage lointains. Bien plus intéressant est le fait qu'aux yeux de cet engagé paradoxal le seul peuple au monde qui méritait d'être sauvé était le peuple des statues.

Mieux : le seul qui sauve. Le salut du bipède à parois molles s'effectue par le marbre : cette croyance peu commune chez les révolutionnaires, Malraux risqua pour elle plus que sa vie : sa réputation. Il fit ce qu'il fallait, le moment venu, pour que les statues ne meurent pas : inventaire général, restauration, voyages, expositions. Ce sont tâches ordinaires de ministre. Mais le conquérant n'avait jamais cessé d'appeler les statues à envahir les hommes.

Le singulier, en effet, chez celui qu'on prend assez drôlement pour un homme d'action, dont il affectait les tics et la mèche sans en partager les illusions, c'est une lucide incrédulité dans les vertus de l'action et la part décisive, fondatrice, donnée par ce convulsif à la contemplation. Que restera-t-il de cette écriture, sinon un acharné, pathétique et méticuleux exercice du regard ?

Il est étrange, non pas que la légende ait dévoré l'œuvre – c'est la règle –, mais que le plus substantiel de cette œuvre puisse occulter à ce point le plus anodin, sinon le plus frelaté, de cette vie – comme si l'acteur évasif et le faux témoin des exotismes étaient plus dignes d'éloges que l'amant toujours exact des vierges romanes.

Ainsi le premier esthète auquel on ait ouvert le Panthéon va-t-il y descendre en militant. Cette *« pseudomorphose »* (comme eût dit son vieil ami-ennemi Spengler) d'un ciseleur de lunes en papier et chapardeur d'art khmer, profondément indifférent aux circonstances, en héros politique de circonstance, ferait-elle rire ou pleurer notre chaman national ? Gageons qu'il sourit sous la dalle : comme la vie, l'immortalité est faite de malentendus, et celui-ci fut organisé de main de maître, un trucage de plus, farfelu mais payant.

Chez ce bouddhiste fiévreux, la politique fut un accident, et l'Histoire une ascèse, jamais une délivrance. S'il est entré très jeune dans l'arène, comme qui paye son écot à l'inévitable, ce fut avec un seul souci en tête : s'en sortir au plus vite. Comment ? La réponse n'a pas varié : on n'échappe à l'éphémère que par l'expression. C'est à l'intemporel des formes qu'il revient de nous tirer de la glu inane du temps, de la tiède et visqueuse redite biologique et des combats douteux que la morale ou l'époque vous imposent.

On oppose à tort la politique et l'esthétique de cet homme, comme si la seconde était venue compenser les désastres d'Espagne et de Russie. Elle les précédait et les hante : Le Tintoret est présent dans « L'Espoir ». Malraux galope dans les salles du Louvre en briseur de carreaux, en forceur de portes

Il faut croire, au silence qui entoure toujours *Les Voix du silence*, que les nôtres (de morale et d'époque) jugent l'hypothèse obscène. La seule idée fixe qu'ait ressassée, de l'adolescence à l'agonie cet adepte de l'esquive et du pas de côté fut : sauvons-nous par l'image. Ce visuel mal fagoté en visionnaire a donné quelques mois de sa vie – jamais plus – à des causes urgentes, quelques lustres à de Gaulle, mais à l'ange de Reims et à Goya, cinquante ans. Une vie entière (depuis 1920, l'année où Max Jacob le présente à Kahnweiler, jusqu'au dernier dialogue avec le dernier Picasso). *« J'ai écrit des romans, mais je ne suis pas romancier. J'ai vécu dans l'art depuis mon adolescence. »*

Qui veut l'entendre, le premier romancier d'Occident qui ait tâté de la caméra, quand tant d'autres se contentaient de la gâchette ? Le premier philosophe qui a payé ses dettes au septième art, avec une *Psychologie du cinéma* (1939) qui n'a pas pris une ride, à un moment où les grandes consciences ne jugeaient pas le grand écran digne d'elles ? Découper au ciseau des bas-reliefs, et, à défaut, des photographies, défaire et refaire un puzzle de tirages, à plat, sur la table ou la moquette – ce jeu d'enfant paisible n'aura t-il pas été la grande affaire de cette tête brûlée ?

Rien n'y fera : la partie la plus volumineuse, la mieux travaillée, la plus cohérente de son œuvre écrite reste la moins lue. Les gaullistes déclament, les vieux gauchistes s'émeuvent, les lycéens fantasment et les statues se taisent – chacun dans son rôle.

Résultat : une conspiration d'indifférences semble tenir pour nulle et non avenue l'unique souveraineté que ce féal ait mise au-dessus de son commandeur à képi : l'art comme confrontation avec la mort. Toute autre chose, bien sûr, que les beaux-arts, puisque la beauté, ici, ne fait pas critère. Ce qu'il appelle *« l'imaginaire »*, c'est l'imagination d'hier mise au service d'une religion pour demain.

Les Voix du silence et *La Métamorphose des dieux* n'ont pas encore trouvé leur public, du moins sur le papier. Les spécialistes, devant cette esthétique, ont envie de hurler, et les béotiens de bâiller. Les premiers vomissent les emprunts non reconnus, pataquès involontaires, accouplements contre nature, enjambements loufoques ; les seconds perdent pied devant l'envolée biscornue et les dix noms propres noués en gerbe par chaque phrase – sans notes en bas de page.

Ces livres illustrés ne sont pas épanchements d'esthète : chaque tableau est une lutte avec l'ange, où le goût n'a que faire. Ni d'histoire de l'art, puisque l'art dévaste l'histoire dont il naît, comme le feu ce qu'il brûle. Etonnons-nous après cela que les amphis l'ignorent et que les supermarchés la boudent, cette œuvre hors normes, pas sérieuse et trop sérieuse, follement subjective et rigoureusement méta-historique. Le lyrisme comme méthode d'analyse n'est pas encore admis à l'Université.

*On oppose à tort, je crois, la politique et l'esthétique de cet homme, comme si la seconde était venue compenser les désastres d'Espagne et de Russie. Elle les précédait et les hante : le Tintoret est présent dans *L'Espoir*. Même violence, même transe passionnelle, même combativité ici et là. Malraux galope dans les salles du Louvre et de la fondation Maeght, comme il est allé à Saïgon, à Madrid ou au RPF : en briseur de carreaux, en forceur de portes.

Il ne juge pas des œuvres (bonnes ou mauvaises), il cherche la bagarre. Avec la roue des douleurs, pour s'en détacher. Il s'investit dans les peintres comme le romancier dans ses personnages. Michel-Ange, Manet et Rodin dialoguent entre eux et en lui-même, ces créateurs deviennent ses créatures. Et les deux lobes d'un même cerveau se donnent la réplique – comme Alvear et Scali dans *L'Espoir* : *« Aucun tableau ne tient en face des taches de sang. »* Aucune tache de sang ne tient devant un tableau.

L'intensité consiste à vivre ensemble ces deux idées contradictoires, à frotter l'un contre l'autre l'art et la souffrance. Malraux appartient à l'étrange espèce des mécréants irrationalistes pour qui une aile de papillon bien dessinée pèsera toujours plus lourd que l'*Ethique* de Spinoza. Il doit sans doute à Spengler l'idée que le domaine des formes est l'expression privilégiée de chaque culture, autant et plus que celui des mythes – ce qui donne aux bas-reliefs le sérieux de la prière, et met le vitrail, ou la boucle de ceinturon, sur le même pied que *La Chanson de Roland*.

Où il se sépare de l'auteur du *Déclin de l'Occident*, c'est qu'il ne tient pas les cultures pour incommunicables, parce que la création plastique leur sert de trait d'union. L'art fut le seul optimisme de ce pessimiste conséquent car c'est par les formes muettes de l'expression que les cultures se parlent, et se fécondent. Ce sont elles qui jettent les meilleures passerelles entre générations et continents.

Contrairement au serbo-croate, à l'anglais ou à l'espagnol, la langue Vermeer peut être comprise par tous ; *Les Voix du silence* unissent ce que les langues séparent, et *Le Musée imaginaire*, qui est l'ensemble de ce qu'on peut connaître par la reproduction, rassemble les traces laissées tout autour de la terre par des cultures qui s'ignoraient les unes les autres.

Rassemblées où ? Dans un lieu de mémoire à la fois mental et technique – cadeau de la photographie à l'intemporel – doté d'une véritable puissance de réconciliation. Français par son style, patriote par volonté, partisan par manichéisme, Malraux devient cosmopolite dans et par l'image. Il se sentait chez lui (et nous nous sentons chez nous, pour beaucoup grâce à lui) dans les cimetières coloriés de Port-au-Prince comme dans les grottes de Calcutta, à Kyoto comme à Brasilia.

Le peuple des formes et des couleurs est le seul au monde, avec celui des chiffres et des graphes, à n'avoir ni drapeau ni frontières. Et contrairement à la science, dont l'histoire compose un musée des erreurs et où chaque paradigme nouveau est appelé à s'effacer sous le suivant, l'art ne se périme pas. Il peut même rajeunir en vieillissant.

Il appela tragique l'humanisme qui découlait de ces prémisses. Tragique veut dire : impossible. Pourquoi alors garder le mot ? Sans doute faisait-il partie du mobilier, on ne pouvait déménager sans lui. Il n'a jamais échappé à Malraux qu'une humanité, fût-elle résolument laïque, ne peut se fonder qu'en ce qui la dépasse : ce qu'il a appelé, pour sa part, le *« Surnaturel »*, l'*« Irréel »* et l'*« Intemporel »*, soit les formes successives du mystère artistique. Cet agnostique fut l'un des premiers à déceler dans l'individualisme le serpent qui se mord la queue.

Il savait bien que le monde marchand sépare les hommes au lieu de les réunir, faute de leur proposer quelque valeur de communion que ce soit. Un marché mondial ne fera jamais un monde commun ; et la course à l'innovation ne nous arrachera pas à la redite parce qu'au client, à l'usager, au salarié, au chômeur, manquera toujours une valeur ajoutée, englobante, et donnant sens. Fort de ce constat, il forma le projet de remplacer des églises de plus en plus désertes par des musées de mieux en mieux remplis. Pour faire lien, comme on dit aujourd'hui.

Le singulier chez celui qu'on prend assez drôlement pour un homme d'action, c'est une lucide incrédulité dans les vertus de l'action et la part décisive, fondatrice, donnée par ce convulsif à la contemplation. Que restera-t-il de cette écriture, sinon un acharné, pathétique et méticuleux exercice du regard ?

Il était paradoxal de demander au plus pur produit de l'individualisme qu'est l'idée d'art autonome de nous guérir de l'individualisme. Si on entend par *« l'art »*, mot traquenard, la création qui trouve en elle-même sa raison d'être, nous savons que cette extravagance qui définit la modernité est née en Occident au moment où naît l'individualité agissante et parlante, quand commença de se déliter la présence massive du fait religieux : autour de la Renaissance.

Le peintre advient quand l'*« imagier »* devient capable de dire *« moi je »*, quand fut reconnu à l'ouvrier des images la faculté d'en prendre l'initiative, sans attendre les instructions du commanditaire civil ou religieux. L'individu maître d'œuvre qui *« a la signature »* – que nous appelons *« l'artiste »*, quand il s'agit de formes, et *« l'auteur »*, quand il s'agit de textes – émerge en Occident à la fin du quattrocento, comme produit à la fois d'une sécularisation du monde et d'une certaine capacité technique de reproduction.

Tenir l'art, ou le beau fait exprès, pour un invariant de la condition humaine est une présomption plutôt qu'un constat. Non que Malraux, bien sûr, ignorât qu'il y a des religions sans figurations et des cultures sans musée. Mais on peut se demander s'il n'a pas tout simplement pris la conséquence pour la cause, en pensant que l'art fait lien quand c'est apparemment le lien qui a fait ce qu'il appelle *« le grand art »*.

La création artistique se nourrit d'arrière-mondes et de croyances collectives, mais c'est quand l'art devient sa propre transcendance qu'il n'a plus grand-chose à dire (ni à faire). En se couronnant lui-même, il perd la tête. Et l'épuisement d'aujourd'hui peut se lire à l'envers dans son histoire d'hier. Quand l'icône chrétienne s'extrait du retable ou descend du tympan, elle devient certes œuvre d'art, amovible, monnayable et thésaurisable, mais la magie coagulante commence de se défaire.

En passant du culte à la culture, l'image ne voit plus sa valeur indexée sur ses valeurs d'usage, mais sur l'état du marché. Comment attendre un quelconque dynamisme religieux de ce qui fut et reste la dégradation du religieux en esthétique ? Comment demander à un trésor de formes mortes de rétablir les ponts brisés entre les individus et les cultures quand le devenir-art des images sacrées atteste à lui seul l'éclatement des communautés et le repli du chacun chez soi, chacun pour soi ?

Les religions de l'art sont des fétichismes désespérés. Non seulement parce qu'elles convoquent le peuple en paroles tout en lui tournant le dos en fait, dans la mesure où l'*aura* des images est toute dans la relation que les hommes apprennent à nouer avec elles : l'art n'éveille que les éveillés et l'admiration est une récompense, non une grâce. Il faut avoir le code pour entrer dans un Picasso ou un masque nègre, et c'est à l'école de transmettre les codes. C'est pourquoi le plus beau musée du monde ne remplacera jamais un bon lycée, ni les maisons de la culture, la transmission réglée des savoirs. L'éducation nationale ne produit ni spectacles, ni expositions, ni émissions, ni stars, ni affiches, mais elle reste la seule avenue qui peut conduire, ou non, à la culture ; le chemin inverse s'est révélé une impasse.

La preuve. Dès que l'école se déglingue, la culture bouchonne, le musée redevient capharnaüm ou abri chauffé l'hiver. On ne sache pas que nos équipements socio-culturels aient aidé nos banlieues à prendre conscience de la grandeur qu'elles ignorent en elles-mêmes et que la fréquentation en hausse du musée ait fait baisser les inégalités civiques et culturelles. Tout est art aujourd'hui, on le sait, et de quoi n'y a-t-il pas musée – du tire-bouchon à la chaussure ? Mais la religion universelle de l'art n'a pas rendu les communautés nationales plus solidaires, pas plus qu'elle ne rend les actes de la communauté internationale conformes à ses discours.

C'est vrai : quand les églises se vident, les musées se remplissent. Mais le « coagulant » de remplacement, chargé par Malraux d'empêcher l'atomisation générale, n'a rien cimenté. Notre trompe-la-faim spirituelle (ou la dernière transcendance, inventée par l'éclipse des transcendances premières) ne trompe plus personne. Et l'écart augmente chaque jour entre la promotion de l'art en absolu par les soins d'un éclectique grand prêtre, et la vulgarité traficoteuse d'un certain milieu de l'art.

Des outils, des lieux, des administrations ont été créés, utiles, mais la spiritualité laïque attendue n'est pas advenue. On aurait tort de se moquer. L'échec du projet Malraux est celui de toute une société, et en ce qu'elle eut de plus ambitieux. Avec ce dernier rêve, s'est déchiré le dernier voile de Maya et les yeux doivent désormais s'accoutumer au désert, comme nos têtes à dresser un sobre constat de vacance, pour ce qui est des buts ou finalités. Nihilisme sans bavures, impeccable. Sauf, bien sûr, à se retourner vers les clergés, papes et mollahs. La revanche de Dieu et des dollars – disons le triomphe américain – ne respire pas précisément *« la force et l'honneur d'être un homme »*. Le beau pari a été perdu.

L'audiovisuel a rendu Malraux divinatoire comme, en général, toutes les performances littéraires qui ont su mettre l'accent sur le ton plutôt que sur l'écriture. L'éclatement en mosaïque, ses flashs, ses ellipses, ses tête-à-queue, tout ce décousu haute couture, épousaient par avance le chaos médiatique

Reste ce miracle, cette facétie du temps qui rentre à point nommé dans son jeu d'hypothèses : l'écrivain n'a pas sombré avec le ministre, ni l'œuvre avec les prophéties. Les reproductions survivent fort bien aux élucubrations. Et, en lisant ces pages inimitables, nous pouvons éprouver comme présente une illusion du passé : définition même du chef-d'œuvre.

On n'expliquera pas cette très malraucienne sensation de pérennité en disant : l'histoire de l'art se poursuit, et *La Métamorphose des dieux* en fut un jalon. Non, c'est notre histoire discontinue, hachée menu par le rythme télévisuel, qui est venue à la rencontre du bricoleur inspiré qui a su ébaucher une histoire de l'art discontinue, éclatée, saccadée – dégagée de la lourde succession des moments hégéliens, de toute logique progressiste, de tout fil directeur.

L'audiovisuel a fait passer Gide à la trappe, vieillir Claudel, Martin du Gard et Montherlant – ses amis ou contemporains. Il a rendu Malraux divinatoire comme, en général, toutes les performances littéraires qui ont su mettre l'accent sur le ton plutôt que sur l'écriture, sur les valeurs expressives – enregistrement en direct du vécu – plutôt que sur des valeurs formelles d'élaboration. L'éclatement en mosaïque, ses flashs, ses ellipses, ses tête-à-queue, tout ce décousu haute couture, ces brusqueries chic épousaient par avance le chaos médiatique.

La vérité n'intéressait pas Malraux ? Justement. La nouvelle algèbre des images induite par le pixel et le bit se retrouve de plain-pied avec un homme-kaléidoscope qui n'argumente pas, escamote ses fiches et ses sources, se moque des dates, des faits et des citations, et saute sans coup férir de Sumer à Mexico et de Borobudur à Auvers-sur-Oise. C'est médusant comme le journal de 20 heures. C'est l'assemblage informatique avant la lettre.

La postmodernité a démenti les espérances spirituelles du ministre, mais elle a donné à son aventure intérieure des moyens techniques inattendus, qui, au fond, prolongent les siens propres. Le multimédia a simplement mis sur disque optique l'hypertexte qu'il avait commencé sur support-papier, avec les simples moyens du metteur en page.

C'est que l'inventeur du *Musée imaginaire* avait eu le génie, proprement médiologique, de comprendre que la photo ouvrait un nouvel âge, pour l'intelligence comme pour la sensibilité. Walter Benjamin l'avait compris avant lui ? Oui, et Malraux doit sa trouvaille à l'auteur de *L'Œuvre d'art à l'âge de la reproduction technique*.

Mais l'Allemand croyait que la reproduction ôtait leur *aura* aux œuvres d'art, alors qu'avec Malraux c'est la photo qui donne l'*aura*. Elle permet aux œuvres de s'évader de l'apparence pour se faire apparitions. Fulgurantes, inexpliquées, impérieuses. La photographie n'a pas seulement permis un nouveau regard, une nouvelle visibilité du détail, ou de parentés stylistiques inaperçues, un jeu entre les échelles, la permutation cocasse du fragment et du tout. Le génie de Malraux, prince du raccourci et de l'anacoluthe, est d'avoir élevé le collage-photos à la hauteur d'une métaphysique.

Ajoutez le montage cinéma des images fixes, et vous aurez sous les yeux *« notre part d'éternité »* en quadrichromie et à la vitesse du clip : l'histoire qui échappe à l'histoire, le pur présent du chef-d'œuvre, interactif et réactualisable à tout instant, sans passé ni contexte. Le produit final sans sa genèse. L'esthétique comme émerveillement.

Ce passéiste avait trente ans d'avance. Avec son antilittérature et son antihistoire, l'auteur des *Antimémoires* a donné à notre vidéosphère – style, pathos, élégance – sa profondeur maximale. L'hallucination à bride abattue, c'est le mal médiatique remis par avance au bien. C'est justice que le médiatique rende la monnaie au prophète du télévisuel (en ce qu'il a de meilleur), vingt ans après la mort du meilleur œil du siècle. Nous aurons en somme deux raisons d'être fiers, devant notre petit écran : au contentement du juste hommage s'ajoutera celui de la dette enfin acquittée.

Régis Debray est écrivain et philosophe.

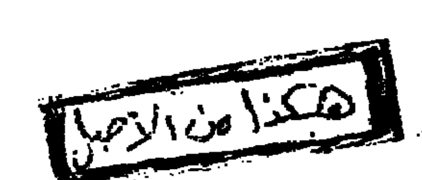
AU COURRIER DU « MONDE »

LA FRANCOPHONIE MORTE À GOMA ?

Les événements du Rwanda et du Kivu font dramatiquement ressortir l'absence criante d'institutions propres à la francophonie. Voici deux pays, participant aux sommets, qui s'étripent et se déchirent. Quel recours propose la France ? Une force multinationale sous l'égide de l'OUA, ou encore l'Afrique du Sud invitée à assumer son rôle de *« puissance régionale »* ! C'était bien la peine d'ironiser sur la force interafricaine voulue par les Etats-Unis ! Il n'y a pas, il n'y aura pas d'entente francophone sans un cadre institutionnel, inévitablement contraignant, et comportant, non moins inévitablement, un volet militaire.

Or la France, loin de jouer un rôle pilote dans cette construction, semble s'en désintéresser : on dirait, pour un peu, qu'elle se *« retire »*. Fait gravissime, cette désaffection sévit à la tête de l'Etat : ainsi, le Sénat rejetant récemment un texte introduisant la francophonie dans la Constitution française, ou encore les 800 millions de francs retirés du budget affecté à la coopération francophone. Cependant, les choses vont très vite : qu'implose cette zone fragile de francophonie comprimée entre une anglophonie hégémonique et un Nord islamiste, que se disloque l'immense Zaïre : dans le séisme géopolitique qui s'ensuivra, la francophonie cessera non seulement d'être crédible, mais d'être, tout simplement. (...)

Francis Gandon,
maître de conférences à la faculté des lettres de Dakar



Une pensée magique de la culture

par Pascal Le Brun-Cordier

Si la vie de Malraux nous fascine, n'est-ce pas qu'elle semble résumer le siècle, lui imprimer l'unité d'une vie et d'une vision ? Ses engagements sur tous les fronts, sa double vie, littéraire et politique, et surtout son sens de la grandeur, épique et métaphysique, en un siècle déserté par la transcendance, nous éblouissent légitimement. Cet éclat ne devrait pas toutefois nous aveugler : Malraux n'a pas gagné tous ses combats. L'examen critique du bilan du ministre Malraux peut ainsi se révéler instructif à l'heure où l'on songe à « refonder » le ministère dont il fut l'inventeur.

Nommé en 1959 ministre des affaires culturelles, Malraux veut démocratiser la culture : *« Rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre possible de Français. »* Trois idées président à sa politique culturelle. Après la mort de Dieu, la transcendance réside dans les œuvres qui, seules, peuvent encore relier (*religare*) les hommes. L'art est un substitut du sacré.

Ensuite, parce qu'elles nous parlent de ce qu'il y a de plus universel et essentiel (la vie, l'amour, la mort...), les grandes œuvres nous sont immédiatement accessibles. Le contact avec les œuvres est de l'ordre de la révélation.

Enfin, toute médiation est inutile (éducation, initiation ou animation). Il suffit de mettre le public en présence des œuvres. La politique culturelle est avant tout une politique d'équipement.

Dès 1959, Malraux va donc rompre tout lien avec le ministère de l'éducation nationale (qui hébergeait l'ex-secrétariat d'Etat aux beaux-arts, dont il hérite), puis avec les mouvements d'éducation populaire. Entre l'art et l'école, le divorce était prononcé – pour longtemps.

Il articulera sa politique autour des maisons de la culture, qu'il compare à des *« cathédrales »*, soulignant la dimension mystique de la révélation esthétique. Certes, en dix ans, Malraux entreprendra bien d'autres projets, de la protection du patrimoine au développement de la vie musicale, mais les maisons de la culture seront l'épine dorsale de sa politique.

Inventée par Malraux et reprise à quelques nuances près par tous ses successeurs (excepté *Jacques Duhamel entre* 1971 et 1973), cette politique culturelle fondée sur le refus de toute médiation (par exemple : pas d'enseignement artistique au collège et au lycée, ou si peu) et sur l'augmentation de l'offre (toujours plus d'équipements et d'événements) n'a jamais permis dans les faits d'élargir au *« plus grand nombre possible de Français »* le cercle des amateurs d'art.

En 1990, le rapport du ministère de la culture sur les pratiques culturelles des Français concluait à *« l'échec de la démocratisation »* : sociologiquement, le public est le même qu'il y a trente ans, et le succès des grandes expositions (relevant d'ailleurs plus d'une consommation de la culture que d'une fréquentation des œuvres) n'infléchit pas la tendance.

La pensée de Malraux, noble et inspirée, mais relevant plus de la pensée magique que d'une approche précise de l'action culturelle, s'est donc révélée inopérante : le contact avec les œuvres n'est pas, sauf exception, de l'ordre de la révélation, et la culture requiert, pour être partagée, quelques passerelles.

On dira sans doute qu'il fallait accroître l'offre ; mais rien n'interdisait de susciter aussi la demande, si ce n'était pour Malraux une trop grande confiance en la puissance intrinsèque des œuvres et une véritable hantise de la médiation, à ses yeux inconciliable avec l'amour de l'art.

Arrivé douze ans après, Jack Lang n'a pas récusé l'héritage. L'éducation artistique n'a jamais fait partie de ses priorités, sauf, *in extremis*, en 1992, et sans beaucoup de moyens pour rapprocher deux administrations qui ne se parlaient plus depuis trente ans.

Tenant d'une conception spontanéiste de la création (la culture par tous, immédiatement), comme de sa réception (la culture pour tous, sans délai), Jack Lang préféra la médiatisation, plus rentable politiquement, à la médiation, qui suppose plus de temps. Il contribua ainsi à faire de la culture un objet virtuel, un signe valant d'abord par sa visibilité sociale, plus qu'une réalité intérieure vivante et tangible pour un plus grand nombre.

Il fallut attendre les essais de Marc Fumaroli et Michel Schneider pour que l'on interroge enfin la cohérence et l'efficacité de la politique culturelle française. Mais leurs livres, qui se retrouvaient sur l'idée simple que la formation est l'unique moyen de réduire les inégalités d'accès à la culture, auront sans doute suscité plus de polémiques que de débats argumentés, comme si la politique culturelle devait rester une politique d'exception, protégée de la critique et de l'évaluation.

Inventée par Malraux, cette politique culturelle fondée sur le refus de toute médiation et sur l'augmentation de l'offre n'a jamais permis d'élargir au « plus grand nombre possible de Français » le cercle des amateurs d'art

Ils avaient pourtant l'intérêt de rappeler, chacun à sa manière, que l'art n'est pas une réponse à un besoin, mais l'appel d'un désir, et que si le besoin peut être aisément comblé, par une augmentation de l'offre, le désir ne peut qu'être suscité.

Dès lors, seule l'initiation, par la découverte de la puissance des œuvres et leur fréquentation informée, semble à même d'éveiller une curiosité qui, un jour, peut-être, deviendra désir durable.

Après l'obsession budgétaire du 1 %, devenu depuis quelques années l'unique horizon de la profession et des politiques, le rapport de la commission de refondation de la politique culturelle, remis il y a quelque temps au ministre de la culture, va peut-être permettre d'ouvrir le débat sur la question des finalités, et avant tout sur celle, essentielle, de l'élargissement du public.

Pour y parvenir, le rapport propose de *« faire pour l'éducation artistique et culturelle ce que Jules Ferry a fait pour l'instruction »* – précisément ce que Malraux a toujours refusé, condamnant ainsi la démocratisation à l'échec.

Pascal Le Brun-Cordier *enseigne l'histoire des politiques culturelles à l'Institut d'études supérieures des arts (IESA).*

Oublier l'auteur de « L'Espoir » ?

par Morgan Sportès

ELLE commémore à tour de bras, la France, elle panthéonise ! Après Clovis, Malraux. Est-ce signe de désarroi moral et culturel que cette recherche de « mythes fondateurs » ? D'aucuns – les mauvaises langues – diront : *« Malraux au Panthéon ?... Il ne méritait pas mieux ! »*

Il fut un temps – lorsque quelque chose en France ressemblait à une gauche – où l'on crachait sur les honneurs officiels, et où l'on dédaignait tout ce qui touche au pouvoir. Ce temps n'est plus... Qui consacre-t-on en Malraux ? Est-ce le ministre ? Est-ce le gaulliste qui défila au bras de Michel Debré sur les Champs-Elysées pour enterrer Mai 68 ? Rien là qui fasse vraiment rêver. Pas de quoi panthéoniser.

Non, c'est bien évidemment l'auteur de *La Condition humaine* et de *L'Espoir* ! Quelle que soit la valeur littéraire de ces œuvres, il serait peut-être opportun – en ces temps où commencent à s'ouvrir les archives soviétiques et où commence à peine à se faire pour de bon l'histoire du stalinisme – de s'interroger sur leur contenu politique et sur le rôle politique de leur auteur.

Que nous apprend *La Condition humaine* sur les aberrations du Komintern, qui dans les années 20, en Chine, déclencha artificiellement des insurrections que n'importe quel esprit à peu près sensé savait à l'avance vouées au plus sanglant échec ? Rien ? André Malraux *ne connaissait de la* Chine, où il ne mit à l'époque jamais les pieds, que ce que lui en disaient ses camarades communistes. Il serait bon, puisqu'on propose cet auteur à nos lycéens, de leur faire lire quelques extraits du livre *La Révolution mondiale : histoire du Komintern*, de Margarete Buber-Neumann, qui était bien placée pour recueillir des informations à ce sujet puisque son mari, Heinz Neumann, « parachuté » à Canton par Staline en 1927, y fut un des principaux agents de cette politique délirante.

Pour ce qui est de la guerre d'Espagne, *L'Espoir*, à travers ses généreuses sinon fumeuses envolées, ne nous en apprend rien non plus. L'histoire de cette sanglante tragédie reste encore à faire, quoique plusieurs chercheurs aient commencé de la débroussailler. L'héroïsme des communistes et non communistes de toutes nationalités qui s'en allèrent, la fleur au fusil et la cervelle pleine d'idéaux, se battre contre Franco et les fascistes, ne doit pas occulter la sinistre comédie à laquelle Staline, qui négociait déjà le pacte germano-soviétique, s'est livré de l'autre côté des Pyrénées.

Staline, pas plus que Hitler et les « démocraties », n'a voulu que triomphe en Espagne une révolution dont il n'était pas maître (quoiqu'il eût fait liquider par ses tueurs nombre de ses dirigeants *trotskistes ou anarchistes*). L'Espagne fut pour lui, dans la partie de poker qu'il jouait avec les démocraties et Hitler, une monnaie d'échange : son intervention militaire n'a pas visé à la victoire mais, comme disait un de ses agents passé à l'Ouest, le sinistre Alexandre Orlov, à y maintenir un abcès de fixation. « *Pour gagner du temps*, disait Orlov, *il voulait que le peuple espagnol saigne le plus longtemps possible* » (*The Secret History of Staline Crimes*).

Puisse la panthéonisation d'André Malraux ne pas enterrer sous ses pompes la pensée critique

De cet état de fait, évoqué à l'époque aussi bien par les journaux conservateurs (*Figaro*), que d'extrême droite ou d'extrême gauche (trotskistes), nul écho dans *L'Espoir*, roman qui, rappelons-le aux historiens de la littérature, sera publié en feuilleton de novembre à décembre 1937, dans le journal communiste *Ce Soir*. Celui-ci, dirigé par Louis Aragon, *ne manqua pas* de se féliciter des purges staliniennes, poussant le zèle militant jusqu'à applaudir au pacte germano-soviétique !

Malraux fut utilisé (autant qu'il les utilisa) par les communistes. Cela arriva à nombre de belles âmes égarées. Mais à la différence d'un André Gide, ou, bien mieux, d'un Arthur Koestler, il fut incapable d'en *faire l'analyse, ce qui* eût été de quelque intérêt historique autant que littéraire.

Quant au film *L'Espoir*, tourné en 1938 alors qu'il n'y avait plus que les sourds pour ne pas entendre, c'est sans ironie sans doute que ses actuels zélateurs le comparent à la production du cinéaste Eisenstein qui dévoya son talent au service de Staline, alors que l'avant-garde artistique russe finissait d'être exterminée.

Ainsi fonctionne ce qu'un auteur à la mode, mais auquel on comprend peu de chose, a appelé naguère *« la société du spectacle »*. Puisse la panthéonisation d'André Malraux ne pas enterrer sous ses pompes la pensée critique : ce serait quelque peu sinistre dans un pays qui vit naître Voltaire, le duc de Saint-Simon et le regretté Guy Debord.

Morgan Sportès *est écrivain.*

EMPLOI Trois entreprises de micro-électronique implantées au Rousset (Bouches-du-Rhône), SGS-Thomson, Atmel, et Du Pont Photo Masks, se préparent à recruter plus de 1 500 salariés, dont 800 opérateurs dans les quatre prochaines années. Malgré un chômage local très élevé, la main-d'œuvre qualifiée fait défaut. ● L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI a établi un processus de recrutement original qui ne repose plus sur le diplôme des candidats mais sur une série de compétences vérifiées et établies à la suite de tests. ● CE MODE DE RECRUTEMENT, moins sélectif que les méthodes généralement employées, vient du Canada. France Télécom s'apprête à y recourir pour ses 6 000 prochaines embauches. ● DE SON CÔTÉ, l'entreprise Yves Rocher va prochainement réduire le temps de travail de ses salariés de 10 % et embaucher 240 personnes.

Des entreprises embauchent en fonction du savoir-faire et non des diplômes

Près d'Aix-en-Provence, 1 500 salariés vont être engagés d'ici à l'an 2000 par SGS-Thomson, Atmel et Du Pont Photo Masks, spécialisées en haute technologie. L'ANPE a été chargée de l'opération et utilise une même méthode de recrutement à partir de tests d'« habileté »

LE ROUSSET
de notre envoyé spécial

Munis de gants et de masques de chirurgien, des agents de l'Agence nationale pour l'emploi d'Aix-en-Provence s'exercent, durant toute cette semaine, à sélectionner des dizaines de perles et à les mettre dans des casiers différents en fonction de leurs tailles et de leurs couleurs.

S'ils délaissent momentanément l'accueil des chômeurs, c'est que l'Agence s'apprête à mener une opération spectaculaire. A une dizaine de kilomètres de là, au pied de la montagne Sainte-Victoire, trois entreprises de micro-électronique, SGS-Thomson, Atmel et Du Pont Photo Masks, ont confié au service public de l'emploi le soin de pourvoir au recrutement, d'ici à l'an 2000, de 780 opérateurs, 380 techniciens et 360 ingénieurs. Alors que l'on recense 14 000 demandeurs d'emploi sur la zone Aix-Gardanne, ces recrutements constituent une manne inespérée. Or, malgré un taux de chômage local de 16 %, l'agence ne dispose pas dans ses fichiers de la main-d'œuvre qualifiée nécessaire. Le marché de l'emploi reste marqué par la fermeture de la mine de Gardanne, alors que les entreprises ont besoin d'opérateurs habiles sachant monter des plaquettes de semi-conducteurs très fragiles et très coûteuses. *« Il faut assurer le passage des gueules noires aux salles blanches »*, résume un responsable de l'opération.

EFFICACES ET MOINS SÉLECTIFS

Ayant déjà eu des difficultés à recruter les 1 000 opérateurs qu'elles emploient actuellement, Atmel et SGS-Thomson, deux sociétés à la fois voisines, concurrentes et en pleine expansion, ne se font aucune illusion. Le recrutement d'environ 800 titulaires d'un bac professionnel relève de l'exploit. *« D'ores et déjà, nous embauchons des gens qui n'ont qu'un CAP alors que nous souhaiterions avoir des bacheliers »*, reconnaît la responsable du recrutement d'Atmel. C'est la raison pour laquelle, avec Du Pont qui, sur le site, est un de leurs sous-traitants, les deux entreprises ont accepté la proposition du responsable régional de l'ANPE de faire appel à une technique expérimentée jusqu'ici par l'ANPE des Deux-Sèvres, basée non pas sur les diplômes mais sur les *« habiletés »* des demandeurs d'emploi.

Georges Lemoine, directeur départemental de l'ANPE dans les Deux-Sèvres, et professeur de sociologie à l'université de Poitiers, a importé cette méthode du Canada. *« Il est fréquent que les entreprises ne sachent pas définir leurs besoins. Pour se prémunir contre toute critique, les responsables recrutent des bacheliers ou des techniciens supérieurs et utilisent deux méthodes de sélection : des entretiens d'embauche et des tests. Or une majorité des gens n'aiment pas parler d'eux, et les tests psychotechniques sont une méthode qui date des années 40 et n'a quasiment pas évolué. Ce sont des procédés non fiables, qui ne servent qu'à faire tomber les gens plus bas qu'ils ne sont. Au contraire, des tests de simulation basés sur les aptitudes des personnes et non sur leur diplôme sont, à la fois, plus efficaces et moins sélectifs. »*

C'est pourquoi, au printemps, Georges Lemoine s'est rendu une première fois au Rousset, réaliser les études de postes. Après avoir demandé à chacun de définir son travail, il est apparu que les candidats aux emplois proposés devaient maîtriser trois *« habiletés »* : la flexibilité et l'adaptabilité, le sens du travail en équipe, car il faut souvent venir en aide à un collègue, et la capacité à travailler sous tension dans le respect absolu des règles de procédure.

Durant l'été, Georges Lemoine et son adjoint Pierre Liège ont conçu un exercice sur mesure, basé sur la sélection et la manipulation de perles de petite taille dans un temps assez rapide (environ deux heures). Les 18 et 19 novembre, une soixantaine de salariés de SGS-Thomson, d'Atmel et de Du Pont ont testé cet exercice qui servira à recruter leurs futurs collègues. Résultat moyen obtenu : 15,6 sur 20, nettement mieux que les étudiants de l'université de Poitiers, qui n'ont obtenu que 11 sur 20. *« Les moins bons ouvriers ont obtenu le même résultat que les meilleurs étudiants »*, constate Georges Lemoine qui ajoute : *« Au cours du test effectué fin octobre par les directions des entreprises et de l'ANPE, un directeur d'usine a fait tomber une boîte de perles, ce qui est considéré comme la plus grave faute possible puisqu'une plaque de silicium vaut plusieurs dizaines de milliers de francs. »*

Mercredi 20 novembre, la démarche a été définitivement validée par les entreprises. Les premiers groupes de demandeurs d'emploi passeront le test le 6 décembre. Ceux qui réussiront le test et seront retenus par les entreprises suivront alors une formation technique de dix semaines puis seront embauchés. *« Comme pour les opérateurs actuels, le salaire d'embauche sera de 6 550 francs brut par mois, et il pourra progresser jusqu'à 10 800 francs »*, indique le directeur des ressources humaines de l'établissement de SGS-Thomson au Rousset.

Pour l'ANPE, qui fait passer les tests et effectue donc une première sélection, c'est une véritable révolution. Pour ces entreprises de haute technologie qui ont toujours raisonné en termes de diplôme, c'en est une autre. Mais les responsables de l'ANPE sont confiants. *« Une entreprise industrielle qui souhaite conserver l'anonymat a embauché 1 400 personnes selon ce procédé. Au départ, elle ne voulait ni jeunes, ni salariés de plus de 45 ans, ni femmes, ni non-diplômés, ni chômeurs de longue durée. Suite à nos tests, elle a embauché 11 % de femmes, 29 % de chômeurs de longue durée, 11 % de plus de quarante-cinq ans et 41 % de jeunes. Résultat : cette entreprise a obtenu la certification-qualité en un temps record, exporte au Japon et se révèle plus performante que son donneur d'ordre »*, témoigne Georges Lemoine.

Michel Bon, président de France Télécom et précédemment directeur général de l'ANPE, ne s'y est pas trompé. Il vient de demander à l'ANPE d'utiliser cette méthode pour recruter les 6 000 agents qu'il va embaucher d'ici à 1998.

Frédéric Lemaître

Yves Rocher va créer 240 emplois grâce à la loi Robien

La direction d'Yves Rocher SA (2 400 salariés) vient de signer avec trois syndicats (CFDT, CFTC et CGC) un accord qui réduit le temps de travail de 10 % (de 38 heures à 34 h 20 en moyenne annuelle) et permet la création de 240 emplois, dans le cadre de la loi Robien.

Les salaires sont maintenus mais il n'y aura pas d'augmentation générale en 1997. Les horaires de travail sont annualisés. Ils pourront varier de 0 à 46 heures par semaine et il pourra désormais être fait appel au travail de nuit. Les horaires collectifs seront fixés par établissement ou service, avec confirmation une semaine à l'avance. Alors que les salariés auront travaillé 251 jours (ou 1 829,32 heures) entre le 1er juin 1996 et le 31 mai 1997, ils ne travailleront plus que 203 jours (ou 1 545,84 heures) durant les douze mois suivants. Le temps de travail d'un salarié ne pourra pas dépasser le temps annuel prévu à son contrat. Autrement dit, il ne pourra pas y avoir de report d'heures supplémentaires d'une année sur la suivante.

Matra Communication cherche un partenaire dans le téléphone portable

LE FABRICANT de matériels de télécommunications Matra Communication, société commune (50-50) au groupe Lagardère et au canadien Northern Telecom, est en quête d'un partenaire dans les terminaux de téléphonie mobile.

Parallèlement, le groupe est en passe de transférer l'une de ses activités industrielles à une autre société où il est minoritaire. La fabrication d'équipements pour réseaux de téléphonie mobile destinés au grand public devrait être confiée à Nortel Matra Cellular, société créée en 1992 par Matra Communication et Northern Telecom, qui en détient 83 %.

« La direction a indiqué qu'elle cherche un partenaire pour les terminaux mobiles GSM et qu'elle n'entend pas agir avec précipitation », indique un représentant de la CGT. *« L'activité est difficile, c'est un secteur très concurrentiel »*, explique-t-on à la direction, où l'on reconnaît *« chercher des solutions pour rationaliser »*. Une autre source, interne au groupe, confirme la *« recherche d'appuis extérieurs »*.

« La direction nous dit qu'à chaque fois que l'on fabrique un terminal GSM, on perd de l'argent », relève l'élu CGT, qui ajoute : *« on nous a également dit que ce partenaire pourrait être coréen. »* A la direction, on ne fait aucun commentaire.

Les radiotéléphones de Matra Communication sont fabriqués en France dans les usines de Douarnenez et de Pont-de-Buis (Finistère, 700 personnes au total), ainsi qu'en Allemagne, à Berlin. En 1995, Matra Communication a vendu 400 000 à 500 000 radiotéléphones GSM.

ÉCLATEMENT DU GROUPE REDOUTÉ

Le transfert (juridique et financier) de l'activité de production d'équipements pour réseaux publics de radiocommunications (équipements de liaison radio) doit, quant à lui, être effectif au 1er janvier 1997, selon la CGT et la CFDT. Il concerne 430 des 500 salariés de l'usine Matra Communication de Châteaudun, qui travaillaient jusqu'à présent en sous-traitance pour le compte de Nortel Matra Cellular. *« Nous avons une position suffisamment assise pour pouvoir assurer maintenant l'ensemble du processus, y compris la production »*, confirme-t-on à la direction de Nortel Matra Cellular. *« Il était dans la logique des choses de faire cette intégration, pour avoir une meilleure synergie. »* Nortel Matra Cellular table sur un chiffre d'affaires de 3,4 milliards de francs en 1996, contre 686 millions il y a deux ans.

« Toute la recherche-développement et toute la fabrication pour le monde entier, hors Amérique du Nord, se fait à partir de la France », fait valoir la direction de la société, qui indique que les effectifs *« seront de 1 500 personnes avec l'intégration de Châteaudun »*. Matra Communication va conserver sur le site de Châteaudun son activité (70 personnes) de fabrication d'équipements d'infrastructure pour les réseaux professionnels de radiocommunication (militaires, gendarmeries, polices, pompiers, etc.).

Ces deux opérations inquiètent les syndicats CGT et CFDT, qui s'interrogent sur *« la pérennité de certains sites »* et déclarent redouter *« un éclatement du groupe Matra Communication »*. Leur inquiétude tient aussi à une situation financière toujours difficile, *« alors qu'on a l'impression que seul compte le remodelage du secteur militaire avec la perspective de la reprise de Thomson »*.

« L'objectif, cette année, est de réduire la perte nette de moitié par rapport aux 640 millions de francs de déficit de 1995 », explique un élu CGT, qui précise que le résultat d'exploitation de Matra Communication restera positif. *« Nous n'avons pas communiqué le résultat net 1995, nous ne le ferons pas maintenant et nous ne commentons pas une année en cours »*, relève-t-on à la direction de Matra Communication.

Pour 1995, la société s'est contentée d'annoncer un résultat d'exploitation de 195 millions de francs, contre 472 millions en 1994, année où le résultat net était sorti du rouge (7,6 millions de francs).

Philippe Le Cœur

Une alliance en Asie dans l'automobile

Voilà plusieurs mois que Matra Automobile cherche des alliances en Asie pour assurer son avenir après 2002. C'est à cette date que prendra fin le contrat qui lie le groupe à Renault depuis 1984 pour la co-production de l'Espace. Or, *« avec Renault, ce n'est plus ce que c'était »*, affirme un syndicaliste de Matra. Un projet a été envisagé avec le constructeur Proton, en Malaisie, pour produire une version locale de l'avant-dernière génération d'Espace, en cours de remplacement (*Le Monde* du 22 novembre). Ce modèle n'est plus produit dans l'usine Matra de Romorantin, mais restera en production, pour l'exportation, jusqu'au printemps prochain, dans l'usine Renault de Dieppe. Le projet malaisien a avorté lorsque Proton a annoncé le rachat du britannique Lotus. Selon les syndicats, Matra Automobile poursuit des discussions avec d'autres constructeurs asiatiques.

Jean-Luc Lagardère contre-attaque en déposant plainte

LE GROUPE LAGARDÈRE n'a pas tardé à réagir après la décision du juge Eva Joly d'instruire une plainte déposée par un actionnaire minoritaire de Matra, Jean-Pierre Malen, qui conteste les modalités de la fusion entre Matra et Hachette intervenue fin 1992 (*Le Monde* du 22 novembre). Motif : un contrat évalué à 12 milliards de francs signé avec Taiwan en novembre 1992 n'aurait pas été pris en compte dans la valorisation de Matra.

« Le groupe Lagardère a déposé une plainte avec constitution de partie civile – pour tentative d'extorsion – contre MM. Jean-Pierre Malen, William Lee et X, indique le groupe dans un communiqué diffusé jeudi 21 novembre. *Il n'entend pas se laisser agresser impunément par des individus qui, animés d'intentions mercantiles, prétendent faire pression sur lui. Par ailleurs, le groupe réagira contre ceux qui le harcèlent avec acharnement, utilisant tous les moyens pour, croient-ils, l'empêcher de prendre le contrôle de Thomson. Faut-il que leurs craintes soient sérieuses ? »* Le 16 janvier, le groupe avait déclaré avoir déposé une plainte entre les mains du procureur de la République, *« ayant acquis la conviction et réuni des preuves de l'implication d'importantes personnalités dans cette volonté de déstabilisation à un moment critique pour les industries françaises de la défense »*.

Dès janvier 1993, William Lee, qui a dirigé jusqu'en 1991 le cabinet d'avocats américain à Paris, Shearman & Sterling, part en guerre contre la fusion. Cet homme, lié au cabinet de détectives privés Kroll, sera accusé successivement d'être un agent de la CIA – ce qu'il dément avec force – et de jouer dans le camp du concurrent Thomson, dirigé à l'époque par Alain Gomez. M. Lee trouve des alliés en M. Malen, chef comptable à la retraite et propriétaire de 65 actions Matra et Global Proxy Services Corp (GPSC), une officine américaine spécialisée dans la défense des actionnaires minoritaires.

GPSC a d'abord représenté les intérêts du fonds de pension californien Calpers, qui a demandé des explications à la commission des opérations de bourse, sur le contrat avec Taiwan. Ensuite, il a fait cavalier seul, en passant des petites annonces au printemps 1993 dans le *Wall Street Journal Europe* et *Les Echos* pour recruter des actionnaires mécontents et mener des actions en justice. Ceux-ci, demandant l'annulation de la fusion entre Matra et Hachette ont successivement été déboutés par le tribunal de commerce de Paris le 13 juin 1994 et par la Cour d'appel de Paris le 16 janvier.

Depuis, tous les actionnaires ont jeté l'éponge à l'exception de M. Malen qui a déposé plainte le 28 décembre 1995. *« Mon affaire est simple : je ne suis pas d'accord avec la parité de fusion cinq actions Matra pour 13 Hachette. Je l'estime à cinq contre 20. Tout le reste n'est qu'élucubration »*, tranche M. Malen.

D'autre part, le parquet de Paris n'avait pas encore décidé, vendredi en milieu de matinée, s'il entendait faire appel de la décision de Mme Joly.

Arnaud Leparmentier



Les banques allemandes préparent l'avènement de l'euro et accélèrent leurs restructurations

Les rumeurs de fusions et de concentrations se multiplient

Les banques allemandes sont à la veille de profondes mutations. Des bouleversements industriels et culturels qui devraient se traduire, d'un côté, par l'accélération des concentrations et, de l'autre, par un changement profond de mentalité des équipes de direction. Le territoire allemand est « surbancarisé » du fait de la superposition de banques fédérales et de banques régionales et du rapprochement des deux Allemagnes.

L'ANNONCE, coup sur coup, d'une possible *« alliance stratégique »* entre les deux plus grandes banques régionales allemandes – la Norddeutsche Landesbank (NordLB) et la Bankgesellschaft Berlin (BBG) – et du départ d'Hilmar Kopper du directoire de la Deutsche Bank après vingt ans de présidence (*Le Monde* du 1er novembre) met le projecteur sur les bouleversements qu'est sur le point de connaître le secteur bancaire allemand. Bouleversements industriels et culturels qui devraient se traduire, d'un côté, par l'accélération des concentrations entre établissements et, de l'autre, par un changement profond de mentalité des équipes de direction. Avec pour toile de fond, la préparation à l'euro.

Anticipant ce mouvement, la Deutsche Bank a annoncé, fin août, son entrée à hauteur de 5,21 % dans le capital de sa concurrente bavaroise, Bayerische Vereinsbank, quatrième banque privée du pays, une manière de bien marquer son territoire. Le réassureur Munich ré a également annoncé, au début de la semaine, avoir acquis plus de 5 % de la Bayerische Vereinsbank.

Les analystes n'écartent pas l'hypothèse d'une fusion entre la Dresdner Bank (numéro deux) et la Bayerische Hypotheken und Wechel Bank (numéro cinq). Les deux banques sont détenues à un peu plus de 20 % chacune par l'assureur Allianz. Lors de la présentation de ses résultats annuels, son président, Henning Schuelte-Noelle, qui est bien placé pour le savoir, n'avait-il pas prédit que *« le paysage bancaire allemand allait connaître de grands changements »*. Dans ce Monopoly, des rumeurs récurrentes donnent la Commerzbank avalée par une banque suisse ou néerlandaise à la suite d'une OPA.

TROP D'AGENCES

Les changements semblent inéluctables. L'industrie bancaire allemande mêle secteur public, secteur privé et banques coopératives qui cohabitent sans heurts. Les 656 caisses d'épargne et les 2 664 banques coopératives sont assujetties aux mêmes règles prudentielles et de rentabilité que les banques de dépôt et ne détiennent aucun privilège.

Le territoire est, en revanche, comme dans les autres pays d'Europe, « surbancarisé » du fait de la superposition de banques fédérales et de banques régionales, phénomène encore accentué par le rapprochement des deux Allemagnes. On y recense pas moins de 3 600 établissements, qui opèrent à travers 48 700 agences. Ce qui fait, selon les chiffres 1994 de la Banque des règlements internationaux (BRI) – les derniers disponibles – 600 guichets pour un million d'habitants, contre 439 en France, 404 en Italie, 314 en Grande-Bretagne ou 312 aux Etats-Unis.

Trop nombreux, les établissements financiers allemands se révèlent également peu efficaces. La stratégie de maillage serré d'agences à travers tout le pays a conduit à de gros surreffectifs. Cette « surcapacité » se fait d'autant plus sentir que la tendance est à la vente directe au détriment des agences et que les marges sont de plus en plus serrées.

Certes, les grandes banques allemandes ont connu des résultats 1995 à faire pâlir d'envie leurs consoeurs françaises, confirmés sur les neuf premiers mois de l'année : la Deutsche Bank a affiché une progression de 27 % de son bénéfice imposable après provisions ; la deuxième banque privée, la Dresdner Bank, a annoncé une hausse de 29,7 % et la troisième, la Commerzbank, fait encore mieux, avec une progression de près de 50 %. Mais leur rentabilité (environ 7,5 % en moyenne) est loin d'atteindre celle de leurs homologues britanniques.

La plupart des grands établissements ont donc entamé des restructurations. L'Hypobank a annoncé pendant l'été la suppression de 900 emplois (sur 18 000 salariés). Depuis un an, la Deutsche Bank (74 000 personnes) a diminué de 1 700 salariés ses effectifs allemands et embauché plus de 1 360 collaborateurs à l'étranger. Le syndicat de la branche estime que plus de 20 000 emplois (sur 700 000 dans le privé et le public) sont menacés d'ici à deux ans.

DES ACTIONNAIRES PUGNACES

La réduction des frais généraux s'accompagne d'un recentrage des activités. Si la banque-industrie, qui a été la grande marque de fabrique de la stratégie des banques allemandes dans les années 80, n'est pas totalement morte, son déclin est annoncé. Non seulement les placements industriels sont peu rentables, mais les participations prises – volontairement ou non – par les banques dans les entreprises se sont révélées être une source d'ennuis permanente. Klöckner Humboldt Deutz (KHD) a du être deux fois remise à flot par la Deutsche Bank. Et si la faillite de Metallgesellschaft a pu être évitée, le krach du promoteur immobilier Schneider a laissé des traces. Ces affaires ont jeté le trouble sur l'infaillibilité des banques allemandes et ont rendu plus pugnaces des actionnaires qui n'ont traditionnellement jamais été très gâtés sur le plan des dividendes. Les assemblées générales se révèlent de plus en plus houleuses et contraignent les établissements à accélérer leur restructuration. D'autant que les *« affaires »* se multiplient. Nombre de banques sont soupçonnées de complicité avec leurs clients dans des manœuvres d'évasion fiscale et les agents du fisc ont, ces derniers temps, multiplié les contrôles comme chez la WestLB, la Dresdner, la Commerzbank ou l'Hypobank. La Deutsche Bank a, pour sa part, été éclaboussée par un scandale à la City et a dû geler plusieurs fonds d'investissement après la découverte d'irrégularités trouvées dans sa filiale Morgan Grenfell (*Le Monde* du 10 septembre).

Pour écarter dorénavant ce genre de risque, elle a d'ailleurs annoncé jeudi 21 novembre que sa filiale allemande de fonds d'investissement DWS GmbH allait superviser les activités de gestion de fonds *(trust business)* de sa filiale britannique Morgan Grenfell Asset Management (MGAM). Après s'être tournées vers l'international et la banque d'investissement (rachat de Kleinwort Benson pour la Dresdner Bank et de Morgan Grenfell pour la Deutsche Bank), les banques allemandes veulent se refaire une réputation domestique auprès des investisseurs comme auprès des clients et se renforcer sur leurs bases pour mieux affronter l'ouverture du marché européen et l'avènement de l'euro. Pour autant, il ne faut pas s'attendre à ce que ces changements se fassent *« en une nuit »*. La consolidation des principales banques commerciales prendra entre deux et quatre ans, estime la banque d'affaires.

Babette Stern

Les 12 premiers établissements d'outre-Rhin

en milliards de deutschemarks	TOTAL DE BILAN 1995	BÉNÉFICE NET	NOMBRE DE SALARIÉS
1 DEUTSCHE BANK AG	722	2,12	74 100
2 DRESDNER BANK AG	484	1,20	46 900
3 WEST LB WESTDEUTSCHE LANDESBANK	429	0,52	9 800
4 COMMERZBANK AG	404	0,97	29 600
5 BAYERISCHE VEREINSBANK AG	356	0,65	22 200
6 BAYERISCHE LANDESBANK GIROZENTRALE	318	0,45	5 600
7 BAYERISCHE HYPOTHEKEN UND WECHEL BANK	298	0,67	19 000
8 DG BANK	291	0,18	11 400
9 BANKGESELLSCHAFT BERLIN AG	281	0,47	16 800
10 KFW KREDITANSTALT FÜR WIEDERAUFBAU	250	0,45	1 700
11 NORDDEUTSCHE LANDESBANK	209	0,15	6 600
12 SÜDWESTDEUTSCHE LANDESBANK	180		

Source : Association des banques allemandes

L'avenir du Crédit foncier reste incertain

La clôture de l'OPA lancée par la Caisse des dépôts n'est que la première étape du processus de redressement engagé par l'Etat

LA CLÔTURE de l'OPA lancée par la Caisse des dépôts et consignations sur les actions du Crédit foncier de France (CFF) devait s'achever vendredi 22 novembre. Il s'agit de la première étape du plan annoncé le 31 juillet par le gouvernement pour résoudre le cas de l'établissement financier. L'institution, dont le capital est privé mais dont l'Etat nomme le gouverneur et les sous-gouverneurs, avait affiché pour l'année 1995 des pertes avoisinnant les 11 milliards de francs, en raison de provisions colossales provoquées par une expansion mal maitrisée. Faute de trouver un repreneur ou un investisseur à qui l'adosser, l'Etat avait décidé, pour la première fois pour une banque française, de mettre en œuvre un schéma complexe d'extinction des activités du Foncier. Celui-ci étant par ailleurs privé d'une grande partie de son chiffre d'affaires à la suite de la disparition, en septembre 1995, des prêts d'accession à la propriété (PAP), remplacés par le prêt à taux zéro.

Aux termes du plan, le Crédit immobilier de France devait reprendre le réseau du Foncier et son activité commerciale, ainsi que l'encours et le recouvrement des PAP. En contrepartie il s'engageait à garder 1 500 des 3 500 salariés du Foncier. Le reste de l'activité du Crédit foncier, c'est-à-dire principalement le remboursement des emprunts obligataires (260 milliards de francs), les prêts à taux zéro et la gestion du patrimoine immobilier, devaient rester dans le CFF, mais chapeauté par un nouvel établissement public. Cet établissement, baptisé « Caisse nationale du Crédit foncier », devait être créé après un vote au Parlement à l'automne.

Rien pourtant ne s'est déroulé comme prévu. Considérée comme moribonde, l'institution a tout d'abord affiché pour le premier semestre un bénéfice consolidé de 402 millions de francs, et les chiffres du troisième trimestre devraient confirmer cette tendance. Les actionnaires minoritaires ont ensuite multiplié les recours. S'ils n'ont pas eu gain de cause, ces différentes procédures ont retardé la mise en œuvre du plan. Enfin, le Crédit immobilier de France a fait savoir qu'il reviendrait sur son engagement le 15 décembre, *« sauf intervention avant cette date de décisions confirmant le soutien de la puissance publique et propres à confirmer durablement sa position favorable sur les marchés financiers, et notamment sa notation internationale »*.

Les phases ultérieures du plan semblent à ce jour compromises

Ces avatars sont intervenus sur fond de grogne permanente des salariés, relayés par les politiques. Jeudi 21 novembre, plusieurs centaines de salariés (1 000 selon les syndicats) du siège de l'institution à Paris ont à nouveau défilé jusqu'à la Bourse pour protester contre la vente de l'établissement financier.

Les résultats de l'OPA ne seront connus que le 8 décembre. S'il ne fait guère de doute qu'au moins 67 % des actions seront apportées, les phases ultérieures du plan semblent à ce jour compromises. Le Crédit foncier plaide pour un sursis d'un an de manière à prouver qu'il est capable de confirmer ses bons résultats. Si Bercy renonçait à poursuivre la procédure jusqu'au bout – ce qu'il ne semble pas encore prêt à faire – il faudrait dans ce cas convaincre la Caisse des dépôts de conserver un peu plus longtemps que prévu les titres CFF. Une tâche qui n'est pas gagnée d'avance.

Ba. S.

La Russie a effectué un retour réussi sur le marché international des capitaux

LA FÉDÉRATION DE RUSSIE a émis, jeudi 21 novembre, un emprunt obligataire d'un montant de un milliard de dollars (5,1 milliards de francs), d'une durée de cinq ans. Les banques JP Morgan et SBC Warburg dirigeaient cette opération, qui marquait le retour de Moscou sur le marché international des capitaux, où elle était absente depuis la révolution d'octobre 1917.

Les titres offraient une marge de 3,45 % au-dessus du rendement que présentent les emprunts d'Etat américains de même échéance. Il y a quelques mois encore, les milieux financiers pariaient pour une prime nettement supérieure, de l'ordre de 6 %. Mais l'obtention d'une bonne note (Ba2) de la part de l'agence financière Moody's chargée d'évaluer la solvabilité des emprunteurs a permis de la réduire très sensiblement. La Fédération de Russie a obtenu une note supérieure à celles obtenues par le Brésil ou l'Argentine, ce qui a surpris certains professionnels. L'un d'entre eux observe que la situation financière de la Russie reste difficile. Le Fonds monétaire international (FMI) n'est toujours pas décidé à libérer la dernière tranche du prêt de 10,2 milliards de dollars consenti à la fédération. Un autre investisseur considère que, si cette note est à peu près conforme aux données économiques du pays, elle apparaît trop élevée au regard de la situation politique en Russie et de son instabilité.

L'émission obligataire de la Russie a reçu un accueil très favorable auprès des investisseurs internationaux, au point qu'il a fallu doubler le montant initial de l'emprunt. La banque SBC Warburg, a estimé, dès jeudi soir, que l'opération était *« un succès exceptionnel »*. Les investisseurs français ont été privés de ce placement, le ministère de l'économie et des finances ne les ayant pas autorisés à acquérir des titres (un émetteur d'un pays n'appartenant pas à l'OCDE doit avoir l'accord du Trésor avant de faire appel public à l'épargne en France).

« PROVOCATION »

La pression exercée sur le gouvernement par les porteurs d'emprunts russes émis par l'empire tsariste entre 1880 et 1917 – qui n'ont toujours pas été remboursés – a été efficace : dans un communiqué, l'association qui les regroupe avait qualifié l'opération obligataire de Moscou *« de nouvelle provocation intolérable et inadmissible »*.

Parallèlement, la Société générale, qui avait été pressentie pour faire partie du syndicat de placement, s'est finalement retirée sous la pression des pouvoirs publics. Enfin, les représentants du ministère russe des finances qui étaient venus à Paris, il y a quelques jours, présenter l'opération aux gestionnaires français, avaient dû finalement renoncer à parler des détails de l'emprunt. Ils s'étaient contentés de dresser un bilan de santé de l'économie russe. L'intervention – sans précédent – du ministère français de l'économie et des finances pour une opération effectuée sur le marché international des capitaux n'a pas été du goût de tous les investisseurs professionnels (compagnies d'assurances, fonds de gestion collective), qui auraient volontiers mis dans leurs portefeuilles ces titres à la rémunération attractive.

Pierre-Antoine Delhommais

Framatome : la Cour des comptes critique Alcatel et CEA-Industries

Elle évoque des versements injustifiés

LA COUR DES COMPTES, qui a étudié pendant près d'un an la gestion de Framatome sur la période 1990-1993, a décelé des versements injustifiés faits à deux de ses actionnaires, CEA-Industries, filiale du Commissariat à l'énergie atomique, et le groupe privé CGE, devenu depuis Alcatel Alsthom.

Un extrait du rapport d'instruction, révélé par l'hebdomadaire *Le Point* du 22 novembre, révèle l'existence d'un protocole d'accord signé entre CEA-I et la CGE, prévoyant des versements financiers en échange de contrats d'assistance technique : *« En rémunération des prestations, Framatome versera une redevance totale annuelle égale à 0,5 % du chiffre d'affaires consolidé hors taxes du groupe Framatome... Elle sera affectée à raison de 40 % de son montant à Alcatel Alsthom. »*

Les magistrats ont découvert que les versements, atteignant au total 573 millions de francs jusqu'en 1995, n'ont correspondu à aucun service : *« Interrogé sur la réalité de prestations, sur lesquelles pourraient s'appuyer ces factures, l'entreprise a répondu qu'il s'agissait d'une situation imposée par ses actionnaires majoritaires, et qu'elle n'avait pas été en mesure d'y mettre fin. »* Cette version a été démentie au *Point* par CEA-Industries qui assure de *« la réalité des services fiscaux, comptables et juridiques »* rendus à Framatome. Du côté d'Alcatel, on ajoute que *« ces redevances ne posent aucun problème fiscal »*. La direction générale des impôts a classé le dossier.

Interrogé par *Le Monde*, Christian Bataille, député socialiste du Nord et membre de la commission parlementaire chargée d'étudier la fusion GEC-Alsthom-Framatome, estime que cette note *« confirme bien l'absence de solidarité des actionnaires comme la CGE, qui semble depuis des années jouer contre le camp de Framatome »*. *« On est en droit*, ajoute-t-il, *de douter de la sincérité de la stratégie choisie par les actionnaires en décidant de fusionner Framatome avec GEC Alsthom. »*

Dominique Gallois

American Airlines passe à Boeing une nouvelle commande géante

Le contrat porte sur 103 appareils et constitue un revers pour McDonnell-Douglas

Le deuxième transporteur mondial s'adressera exclusivement à Boeing pour renouveler entièrement sa flotte, d'ici à 2018. Une première commande ferme de 103 appareils est évaluée à plus de 30 milliards de francs. Ce premier volet de l'accord constitue déjà, à lui seul, la plus importante commande jamais enregistrée par Boeing. American Airlines compte se développer en Amérique latine et en Europe.

BOEING VIENT DE PRENDRE sa revanche sur Airbus et son « contrat du siècle » récemment signé avec USAir : à l'issue d'un accord, annoncé jeudi 21 novembre, pour lequel le constructeur européen n'avait pas été consulté, le géant de Seattle devient le fournisseur exclusif d'American Airlines. La compagnie aérienne lui a commandé 103 appareils, livrables à partir de 1998, pour un montant qui s'élèverait, au tarif catalogue, à 6,6 milliards de dollars (33 milliards de francs). Ce chiffre théorique ne prend pas en compte les rabais – confidentiels – obtenus lors de la négociation.

Quelle que soit leur importance, ce premier volet de l'accord constitue déjà, à lui seul, la plus importante commande jamais enregistrée par Boeing. Mais American a également réservé des « droits d'achat » sur 527 appareils supplémentaires pour une période courant jusqu'en 2018. Ce qui équivaut au renouvellement complet de sa flotte en vingt ans, pour un montant évalué à environ 30 milliards de dollars (150 milliards de francs). L'ensemble de cet accord reste soumis à la ratification, courant décembre, d'un accord entre la compagnie aérienne et les syndicats de pilotes.

Parmi les appareils en commande ferme, American Airlines va s'équiper de 12 gros-porteurs 777, que la compagnie utilisera notamment sur les liaisons avec l'Asie, 12 B-757, 4 B-767 et 75 B-737 de la nouvelle génération. Cette dernière série intéresse le tandem franco-américain Snecma et General Electric, qui équipe les 737 en moteurs CFM-56.

ACHATS MODULÉS

American Airlines, qui est client de Boeing depuis déjà quarante ans, ne s'adressera désormais plus qu'à lui pour moderniser et étendre sa flotte dans les vingt ans à venir. En échange, la compagnie bénéficiera d'un système souple pour moduler ses achats en fonction de la conjoncture aérienne, très sensible. Alors que les options habituellement pratiquées dans l'aéronautique nécessitent une confirmation de la commande entre dix-huit et trente-six mois avant la livraison des appareils, le « droit d'achat » instauré par Boeing et American écourte ce délai. Il permet au client de donner son feu vert définitif quinze mois avant pour les avions à couloir unique, dix-huit mois avant pour les gros-porteurs à deux couloirs. Autre facteur de souplesse, le premier versement intervient plus tard.

Actuellement, la flotte d'American Airlines est constituée de 640 appareils Boeing, Airbus, Fokker et surtout McDonnell-Douglas, qui fait, en l'occurrence, figure de grand perdant, après avoir déjà perdu un marché dans le domaine militaire la semaine dernière. Selon certaines estimations, l'importance de la commande passée à Boeing permettrait à American Airlines de redimensionner sa flotte autour d'un millier d'appareils. La compagnie de Dallas, deuxième transporteur mondial derrière son compatriote United Airlines, veut poursuivre son expansion. En Amérique latine, il vient de s'associer à l'espagnol Iberia pour cogérer Aerolineas Argentinas, dont il pourrait prendre ultérieurement une partie du capital. A la clé, une association commerciale qui fera d'American Airlines le partenaire privilégié de la compagnie argentine vers l'Amérique du Nord, Iberia jouant le même rôle en direction du Vieux Continent.

AVEC BRITISH AIRWAYS

American Airlines compte aussi conquérir le marché européen, où la déréglementation du trafic aérien entre en vigueur dans moins de cinq mois. La compagnie américaine s'y est préparée en concluant un accord avec British Airways, au grand dam des autres compagnies américaines, qui cherchent à faire interdire cette alliance.

Les deux partenaires partageront, à partir du mois d'avril 1997, leurs codes de vol et leurs programmes de fidélisation, et accapareront ensemble 25 % des vols transatlantiques.

Anne-Marie Rocco

Vincent Bolloré impose sa première simplification au groupe Rivaud

Une OPA est lancée sur deux filiales du groupe dans un souci de rationalisation financière

LA PRISE DE POUVOIR de Vincent Bolloré chez Rivaud n'a pas tardé à se traduire dans les faits. La recapitalisation de la banque du groupe à peine achevée, une première simplification des structures du groupe est lancée. Une des holdings intermédiaires de Rivaud, la compagnie du Cambodge, a annoncé, le 22 novembre, le lancement d'une offre publique d'achat (OPA) sur la Société des mines de Kali-Sainte-Thérèse, déjà contrôlée par le groupe à hauteur de 49,5 %, et sur la compagnie des Caoutchoucs de Padang, détenue à hauteur de 36,3 %.

Rivaud propose de racheter les actions des mines de Kali au prix de 675 francs chacune, soit une prime de 20,7 % par rapport au dernier cours, et de reprendre les titres des Caoutchoucs de Padang pour 1 400 francs, soit une prime de 21,7 % par rapport au dernier cours. Si l'ensemble des actionnaires répondent à cette offre, l'opération représentera un coût de près de 800 millions de francs pour le groupe. *« Mais il n'est pas sûr que l'ensemble des actionnaires minoritaires veuillent apporter leurs titres »*, souligne-t-on dans l'entourage de M. Bolloré.

Cette remise à plat est une première pour Rivaud. Le comte de Ribes, président du groupe, s'était toujours opposé à tout changement dans cette nébuleuse de 117 sociétés. Vincent Bolloré, malgré sa détermination, ne serait peut-être pas parvenu à lancer si vite cette restructuration sans l'aide des circonstances : après examen des résultats du premier semestre, les commissaires aux comptes ont émis des réserves, en insistant sur la nécessité de constituer d'importantes provisions pour faire face aux pertes dans de nombreuses participations.

TRÉSORERIE COMMUNE

La Société des mines de Kali-Sainte-Thérèse est la plus exposée. Portant la plupart des grandes participations industrielles de Rivaud, elle a déjà dû prendre à sa charge l'an dernier une perte de 35 millions au titre de ses engagements minoritaires. La situation s'est encore aggravée cette année. Actionnaire à hauteur de 17 % d'Air Liberté, la quasi-faillite puis la recapitalisation de la compagnie aérienne devraient se traduire dans ses comptes par une provision d'environ 400 millions. Elle doit aussi apporter de l'argent à sa filiale Simmonds (fixations automobiles) qui a perdu l'an dernier 10 millions de francs et n'a plus de fonds propres ; à Bertin (aéronautique), dont elle détient 26,1 % du capital, en déficit l'an dernier de 30 millions ; à Elitair (restauration), où elle est actionnaire à hauteur de 16 %, qui se maintient tout juste en équilibre.

Malgré ses réserves financières, la société aurait eu du mal à faire face seule. La fusion avec les Caoutchoucs de Padang, riche société qui porte une partie des activités agricoles du groupe, et la compagnie du Cambodge permet la mise en commun des trésoreries et de faire face aux premières échéances financières. Placée sous le contrôle majoritaire de Rivaud, Cambodge va avoir aussi de plus grandes facilités pour gérer ses participations.

« Il y a dans ce groupe des vrais savoir-faire, dans les plantations par exemple. Mais à côté, on trouve des investissements qui ne répondent à aucune stratégie », expliquait, récemment, Vincent Bolloré. Il semble avoir rallié le comte de Ribes et la famille Fabri, autres actionnaires du groupe, à son point de vue. *« Les administrateurs ont décidé, à l'unanimité, d'engager un processus de rationalisation des structures »*, soulignait le groupe Rivaud, dans un communiqué.

Déjà, certains s'interrogent sur les autres simplifications à venir. La société Financière Moncey, qui porte 19,8 % d'Air Liberté et de nombreuses liquidités, paraît, à beaucoup, une proie toute désignée. Mais, à côté de ces opérations visibles, tout un travail obscur de simplification juridique, de fusion de sociétés non cotées s'avère nécessaire. Vincent Bolloré s'est donné quatre ans pour donner une cohérence à Rivaud.

Martine Orange

DÉPÊCHES

■ **RHÔNE-POULENC : la direction et les syndicats de la branche chimie sont parvenus à un accord** jeudi 21 novembre pour rouvrir la discussion sur certains aspects du plan social prévoyant quatre cent vingt-trois suppressions d'emplois. En contrepartie, le comité d'établissement lève le référé contestant ce plan en justice, qui devait être étudié le 22 novembre. L'objectif est d'aboutir à un accord avant le 18 décembre.

■ **GROUPE AIR FRANCE : six syndicats** d'Air France sur treize et dix d'Air France Europe (ex-Air Inter) sur quatorze, constitués en intersyndicale, ont rédigé jeudi 21 novembre une *« charte revendicative »* soutenue par les salariés pour s'opposer à la *« logique de régression »* du groupe.

■ **TÉLÉPHONE : le gouvernement français a octroyé**, jeudi 21 novembre, la première licence d'opérateur d'infrastructure alternative à la société France Manche (infrastructures de télécommunication du tunnel).

■ **BOUYGUES TÉLÉCOM : la filiale du groupe de BTP** a annoncé, jeudi 21 novembre, un accord avec AOL, société de services en ligne, pour offrir l'accès à Internet à partir d'un téléphone portable.

■ **DEUTSCHE TELEKOM : l'exploitant allemand** a annoncé, jeudi 21 novembre, l'acquisition de 16 % d'une holding détenant 51 % de l'opérateur de téléphonie mobile American Personal Communications.

■ **SIEMENS NIXDORF : le groupe informatique allemand** a annoncé, jeudi 21 novembre, un bénéfice imposable de 52 millions de deutschemarks (173 millions de francs), en baisse de 19 %, un bénéfice net de 29 millions de deutschemarks (+ 26 %) et des ventes de 13,6 milliards de deutschemarks (+ 6 %) sur l'exercice 1995-1996 (clos le 30 septembre).

■ **LYONNAISE DES EAUX : le groupe de services** a annoncé, vendredi 22 novembre, son intention de lancer d'une offre publique d'achat sur sa filiale Elyo (énergie). Le groupe compte utiliser sa trésorerie pour mener l'opération prévue au début de 1997.

■ **BERGER-LEVRAULT : le groupe français (imprimerie et communication)** a enregistré au cours des neuf premiers mois de 1996 un chiffre d'affaires consolidé provisoire en hausse de 18,62 % à 541,9 millions de francs contre 456,832 millions durant les trois premiers trimestres de 1995, selon un avis publié vendredi au *BALO*.



هكذا من الأصل

■ **LA BOURSE DE TOKYO** a opéré un mouvement de reprise, vendredi. L'indice Nikkei a gagné 72,77 points à 21 216,11 points, soit une progression de 0,34 %.

■ **L'OR** a ouvert en baisse vendredi sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 376,70 - 377 dollars contre 378,10 - 378,40 dollars la veille en clôture.

■ **LE DOLLAR** était en hausse, en milieu de journée vendredi à Tokyo. Le billet vert cotait 111,42 yens, en hausse par rapport aux 111,28 yens atteints à New York jeudi soir.

■ **WALL STREET** a repris son souffle jeudi, après avoir battu dix records en onze séances. L'indice Dow Jones a perdu 11,55 points, soit 0,18 %, à 6 418,47 points.

■ **L'ALUMINIUM** s'est nettement apprécié jeudi sur le LME en raison d'achats spéculatifs. Le prix de référence a grimpé de 9 dollars pour terminer à 1 507 dollars par tonne.

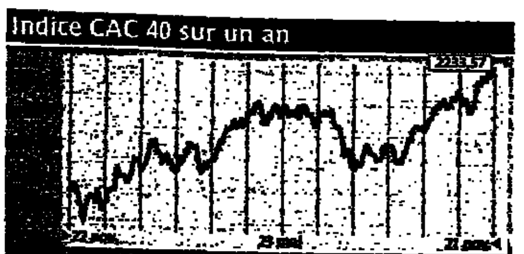
LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Paris limite les dégâts

EN DÉPIT de la nette dépréciation du franc français face au mark, la Bourse de Paris limitait les dégâts, vendredi 22 novembre, pour la dernière séance du terme de novembre, qui était encore gagnant de 3,85 %. En recul de 0,35 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait, une heure plus tard, une perte de 0,22 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises avaient renoué avec la hausse, s'appréciant de 0,03 % à 2 234,16 points. Le marché était actif avec un chiffre d'affaires de 2,17 milliards de francs.

La faiblesse du franc reflète, selon les opérateurs, les affrontements politiques en France après une déclaration de l'ex-président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, sur l'opportunité d'un franc plus faible notamment face au mark. Tour à tour, le premier ministre, Alain Juppé, le ministre de l'économie, Jean Arthuis, et le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, ont, jeudi, défendu l'actuelle parité franc-mark, réaffirmant leur engagement envers la monnaie unique. Pour M. Trichet, *« une dépréciation délibérée et injustifiée du franc par rapport aux monnaies crédibles d'Europe se traduirait par une augmentation des taux d'intérêt de marché et par une hausse plus importante des prix, entamant le pouvoir d'achat des Français ».*



CAC 40 5 jours

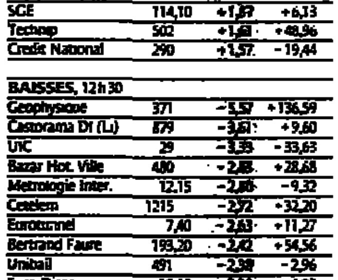
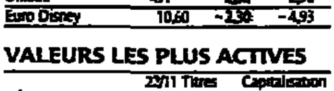
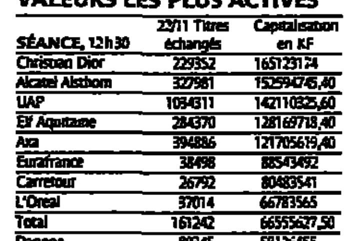
Scor, valeur du jour

SÉANCE en demi-teinte pour le réassureur Scor, jeudi 21 novembre à la Bourse de Paris. Le titre, qui a un moment abandonné jusqu'à 6,27 %, a terminé sur une perte de 2,58 % à 185 francs. Les transactions ont été très étoffées : environ 572 000 titres ont été échangés alors qu'en moyenne quotidienne, au mois d'octobre, il s'échangeait 90 000 titres. Selon les opérateurs, ce trou d'air aurait été causé *par une rumeur de* marché faisant état d'un impact de 500 millions de francs du sinistre d'Eurotunnel sur les comptes 1996 du réassureur. Ce dernier a démenti. Depuis le début de l'année, le titre affiche un gain de 20,91 %.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 22/11	Var. % 21/11	Var. % 31/12
Groupe André S.A.	390	+5,68	+10,01
Degremont	407	+4,36	-3,21
Nordon (Ny)	335	+4,03	+6,68
DMC (Dollfus Mi)	116,70	+4,08	-41,62
Dassault Systemes	246	+3,40	—
Alcatel Alsthom	467	+1,94	+10,61
S.I.T.A	1106	+1,93	+28,75
SGE	114,10	+1,87	+6,13
Technip	502	+1,61	+48,96
Credit National	290	+1,57	-19,44
BAISSES, 12h30			
Geophysique	371	-5,57	+136,59
Castorama Dt (Li)	879	-3,61	+9,60
UIC	29	-3,33	-33,63
Bazar Hot. Ville	480	-2,83	+28,68
Metrologie Inter.	12,15	-2,80	-9,32
Cetelem	1215	-2,72	+32,20
Eurotunnel	7,40	-2,63	+11,27
Bertrand Faure	193,20	-2,42	+54,56
Unibail	491	-2,38	-2,96
Euro Disney	10,60	-2,30	-4,93

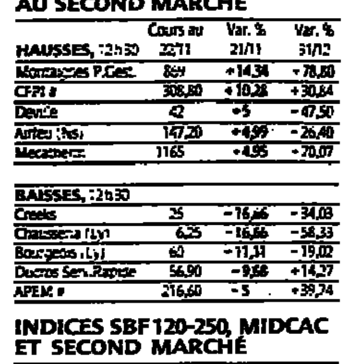
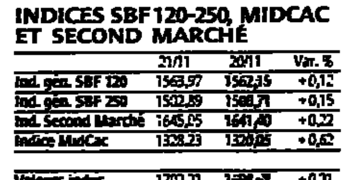
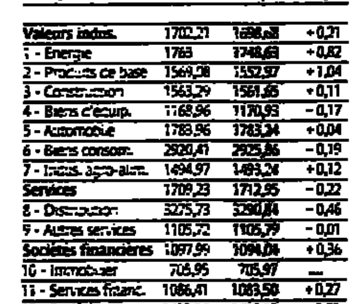




VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	22/11 Titres échangés	Capitalisation en KF
Christian Dior	229352	165123174
Alcatel Alsthom	327981	152594745,40
UAP	1034311	142110325,60
Elf Aquitaine	284370	128169718,40
Axa	394886	121705619,40
Eurafrance	38498	88543492
Carrefour	26792	80483541
L'Oreal	37014	66783565
Total	161242	66555627,50
Danone	80345	59126455

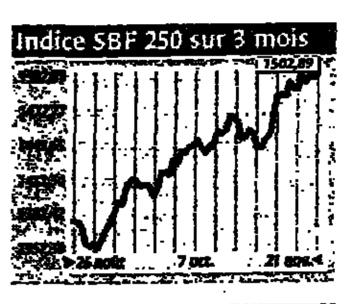
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

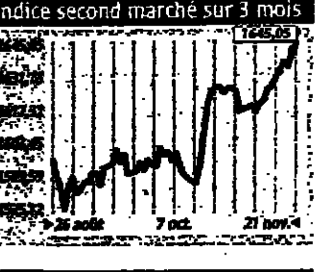
HAUSSES, 12h30	Cours au 22/11	Var. % 21/11	Var. % 31/12
Montaignes P.Gest.	869	+14,34	+78,80
CFPI #	308,80	+10,28	+30,64
Deville	42	+5	-47,50
Arteu (Ns)	147,20	+4,99	-26,40
Mecatherm	1165	+4,95	+70,07
BAISSES, 12h30			
Creeks	25	-16,66	-34,08
Chausseria (Ly)	6,25	-16,66	-58,33
Bourgeois (Ly)	60	-11,11	-19,02
Ducros Serv.Rapide	56,90	-9,68	+14,27
APEM #	216,60	-5	+39,74

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	21/11	20/11	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1563,97	1562,15	+0,12
Ind. gén. SBF 250	1502,89	1500,71	+0,15
Ind. Second Marché	1645,05	1641,40	+0,22
Indice MidCac	1328,23	1320,05	+0,62
Valeurs indus.	1702,21	1698,68	+0,21
1 - Energie	1763	1748,69	+0,82
2 - Produits de base	1569,08	1552,97	+1,04
3 - Construction	1563,29	1561,65	+0,11
4 - Biens d'équip.	1168,96	1170,93	-0,17
5 - Automobile	1783,96	1783,24	+0,04
6 - Biens consom.	2920,41	2925,86	-0,19
7 - Indus. agro-alim.	1494,97	1493,24	+0,12
Services	1709,23	1712,95	-0,22
8 - Distribution	3275,73	3290,84	-0,46
9 - Autres services	1105,72	1105,79	-0,01
Sociétés financières	1097,99	1094,04	+0,36
10 - Immobilier	705,95	705,97	—
11 - Services financ.	1086,41	1083,50	+0,27
12 - Sociétés invest.	1422,14	1410,68	+0,81







A Tokyo, hausse sans conviction

LA BOURSE DE TOKYO a effacé ses pertes initiales pour terminer en légère hausse vendredi dans un marché sans orientation précise. Le mouvement acheteur du début de semaine s'est tari, et les boursiers pensent que le marché pourrait retrouver des marges étroites de fluctuation la semaine prochaine. L'indice Nikkei a finalement gagné 72,77 points, soit 0,34 %, à 21 216,11 points.

La veille, après avoir battu dix records en onze séances, Wall Street a repris son souffle. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu 11,55 points (– 0,18 %) à *6 418,47 points. Mais l'ensemble du* marché n'a pas suivi l'évolution du Dow Jones et le nombre de titres en hausse a été presque égal à celui des baisses.

La Bourse de Londres a reculé, le marché étant très prudent à quelques jours de la présentation du budget britannique. L'indice Footsie a terminé en baisse de 9 points, soit 0,22 %, à 3 953,8 points. La Bourse de Francfort a, pour sa part, terminé sur ses niveaux de la veille. L'indice DAX a baissé de 0,08 % à 2 772,34 points, le marché ayant opté pour une consolidation trois jours après l'arrivée en Bourse de Deutsche Telekom.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 21/11	Cours au 20/11	Var. en %
Paris CAC 40	2235,91	[illegible]	+0,11
New-York/DJ indus.	6402,82	[illegible]	-0,42
Tokyo/Nikkei	21143,30	[illegible]	-0,22
Londres/FT100	3955,50	[illegible]	-0,18
Francfort/Dax 30	2772,34	2774,58	-0,08
Frankfort/Commer.	999,05	[illegible]	-0,82
Bruxelles/Bel 20	2228,94	2223,98	+0,23
Bruxelles/Général	1863,55	1859,25	+0,23
Milan/MIB 30	963	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	410,30	412,60	-0,56
Madrid/Ibex 35	391,16	391,35	-0,05
Stockholm/Affarsal	1743,28	1743,28	—
Londres FT30	2804	2808,80	-0,17
Hong Kong/Hang S.	13099,60	[illegible]	-0,52
Singapour/Strait t	2197,69	2194,28	+0,16

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

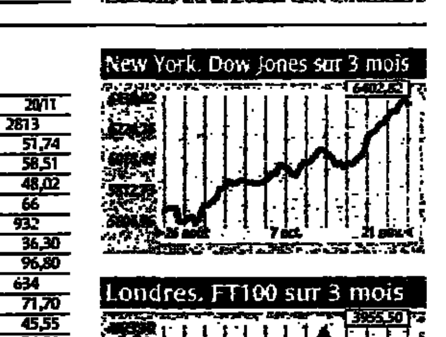
	21/11	20/11
Alcoa	62,37	63,50
American Express	50,50	50,87
Allied Signal	72,75	72,87
AT & T	37,12	37,25
Bethlehem	9	9
Boeing Co	97,50	96,37
Caterpillar Inc.	77,50	78,62
Chevron Corp.	67	67,25
Coca-Cola Co	50,75	51,75
Disney Corp.	72,37	71,75
Du Pont Nemours&Co	92,75	92,87
Eastman Kodak Co	82,50	83,50
Exxon Corp.	91	91,37
Gén. Motors Corp.H	57,12	57,12
Gén. Electric Co	101,75	102,75
Goodyear T & Rubbe	49,37	49,12
IBM	153,87	152,75
Intl Paper	43,12	43
J.P. Morgan Co	89,75	89,87
Mc Don Dougl	53	53,12
Merck & Co.Inc.	81,87	82,62
Minnesota Mng.&Mfg	83,37	82,87
Philip Moris	101,75	101,87
Procter & Gamble C	109,25	109
Sears Roebuck & Co	48,25	48,12
Texaco	98,87	99,87
Union Carb.	45,87	45,87
Utd Technol	134,25	133,37
Westingh. Electric	18,62	18,62
Woolworth	24	24,25

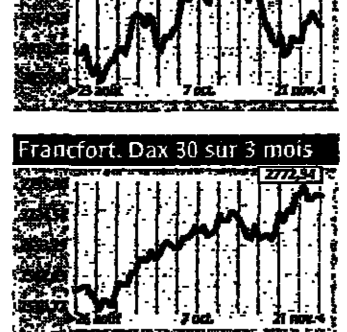
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	21/11	20/11
Allied Lyons	4,45	4,51
Barclays Bank	9,76	9,83
B.A.T. industries	4,39	4,37
British Aerospace	11,45	11,47
British Airways	6	5,94
British Gas	2,21	2,27
British Petroleum	6,79	6,85
British Telecom	3,57	3,58
B.T.R.	2,40	2,43
Cadbury Schweppes	5,06	5,08
Eurotunnel	0,86	0,88
Glaxo	9,49	9,52
Grand Metropolitan	4,61	4,64
Guinness	4,45	4,38
Hanson Plc	0,78	0,78
Great Ic	6,64	6,65
H.S.B.C.	12,01	12,13
Impérial Chemical	7,70	7,63
Legal	8,29	8,29
Marks and Spencer	4,80	4,79
National Westminst	6,87	6,89
Peninsular Orienta	5,97	6,05
Reuters	7,07	7,10
Saatchi and Saatch	0,98	0,97
Shell Transport	9,83	9,95
Tate and Lyle	4,64	4,67
Univeler Ltd	13,70	13,62
Zeneca	16,85	16,87

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	21/11	20/11
Allianz Holding N	2792	2813
Basf AG	52,33	51,74
Bayer AG	58,50	58,51
Bay hyp&Wechselbk	47,60	48,02
Bayer Vereinsbank	64,70	66
BMW	930	932
Commerzbank	36,35	36,30
Daimler-Benz AG	97,07	96,80
Degussa	631	634
Deutsche Bank AG	71,47	71,70
Dresdner BK AG FR	45,20	45,55
Henkel VZ	76,10	76,50
Hoechst AG	64,55	64,25
Karstadt AG	541	546
Linde AG	932	923
DT. Lufthansa AG	19,85	19,95
Man AG	357,10	359,70
Mannesmann AG	631	631,50
Mettallges AG	28,20	27,58
Preussag AG	360,50	359
Rwe	66,40	67,10
Schering AG	122,80	123,05
Siemens AG	71,78	71,87
Thyssen	278	283,50
Veba AG	86,55	86,35
Viag	580	575





Francfort. Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Recul du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en baisse, vendredi 22 novembre. Après quelques minutes de transactions, l'échéance décembre cédait 22 centièmes, à 127,42 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,86 %, soit 0,02 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en légère baisse. Le taux de l'emprunt à trente ans – les rendements remontent quand les cours de déprécient – s'était inscrit à 6,42 % en clôture (6,39 % mercredi soir). La Bundesbank, de son côté, avait choisi, comme prévu, de ne pas modifier ses taux directeurs. La Banque de France a laissé inchangé, vendredi matin, à 3,31 %, le niveau de l'argent au jour le jour.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

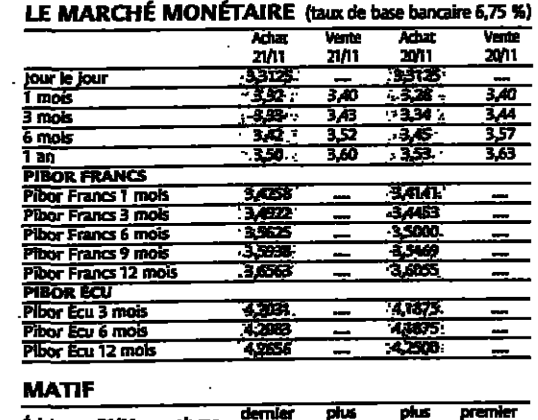
TAUX 21/11	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,25	[illegible]	6,73	[illegible]
Allemagne	3	[illegible]	6,71	[illegible]
Grande-Bretagne	5,75	[illegible]	7,77	[illegible]
Italie	7,37	[illegible]	8,09	[illegible]
Japon	0,44	[illegible]	—	[illegible]
États-Unis	5,06	[illegible]	6,44	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 21/11	Taux au 20/11	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,44	[illegible]	102,45
Fonds d'État 5 à 7 ans	5,16	[illegible]	105,63
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,59	[illegible]	106,65
Fonds d'État 10 à 15 ans	6	[illegible]	105,91
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,56	[illegible]	108,71
Obligations françaises	5,91	[illegible]	106,56
Fonds d'État à TME	-2,21	[illegible]	101,80
Fonds d'État à TRE	-1,84	[illegible]	102,05
Obligat. franç. à TME	-1,80	[illegible]	101,49
Obligat. franç. à TRE	+0,08	[illegible]	100,48

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 21/11	Vente 21/11	Achat 20/11	Vente 20/11
Jour le jour	3,3125	—	3,3125	—
1 mois	3,32	3,40	3,28	3,40
3 mois	3,33	3,43	3,34	3,44
6 mois	3,42	3,52	3,45	3,57
1 an	3,50	3,60	3,53	3,63
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,4258	—	3,4141	—
Pibor Francs 3 mois	3,4922	—	3,4453	—
Pibor Francs 6 mois	3,5625	—	3,5000	—
Pibor Francs 9 mois	3,5938	—	3,5469	—
Pibor Francs 12 mois	3,6563	—	3,6055	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	4,2031	—	4,1875	—
Pibor Écu 6 mois	4,2083	—	4,1875	—
Pibor Écu 12 mois	4,2656	—	4,2500	—



MATIF

Échéances 21/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 96	111923	127,74	127,82	127,56	127,64
Mars 97	9384	127,64	127,68	127,46	127,52
Juin 97	99	[illegible]	126,42	126,24	126,30
Sept. 97	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 96	16060	96,50	96,51	96,47	96,49
Mars 97	17771	96,45	96,47	96,42	96,45
Juin 97	5711	96,40	96,42	96,37	96,39
Sept. 97	3022	96,31	96,34	96,28	96,32
ÉCU LONG TERME					
Déc. 96	3615	[illegible]	95,08	94,80	94,94
Mars 97	245	[illegible]	94,64	94,58	94,50

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 21/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Nov. 96	36787	[illegible]	2250	2230	2238,50
Déc. 96	24815	[illegible]	2252	2236	2241,50
Janvier 97	353	[illegible]	2256	2243,50	2246,50
Mars 97	200	2255	2255	2254,50	2258

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,0840 | US/DM ↗ 1,4980 | US/Y ↘ 111,2800 | DM/F ↗ 3,3846 | £/F ↗ 8,5575

Baisse du franc

LE DOLLAR ÉTAIT STABLE, vendredi matin 22 novembre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,4973 mark, 5,0838 francs et 111,19 yens. La faiblesse du franc s'accentuait face à la monnaie allemande. Il s'inscrivait à 3,3967 francs pour un deutschemark. La devise française restait affectée par la proposition de Valéry Giscard d'Estaing de déprécier la valeur du franc. Les prises de position, la veille, du premier ministre et du gouverneur de la Banque de France Jean-Claude Trichet en faveur du maintien de la parité franc-mark à son niveau actuel ne sont pas parvenues à convaincre et à rassurer les investisseurs. La devise italienne cotait, vendredi matin, 999,60 lires pour un deutschemark. Selon les opérateurs, elle pourrait effectuer son retour dans le SME dès ce week-end.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 21/11	% 20/11	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,4600	—	326	350
Écu	6,5045	+0,03	—	—
États-Unis (1 usd)	5,0840	+0,16	4,7900	5,3900
Belgique (100 F)	16,4210	—	15,8600	16,9600
Pays-Bas (100 fl)	301,7100	-0,01	—	—
Italie (1000 lir.)	3,3915	+0,25	3,1100	3,6100
Danemark (100 krd)	88,1200	-0,01	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,5685	+0,36	8,1000	8,9400
Gde-Bretagne (1 L)	8,5575	+0,48	8,0700	8,9200
Grèce (100 drach.)	2,1445	+0,07	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	76,8600	+0,08	71	81
Suisse (100 F)	400,4400	+0,05	387	411
Norvège (100 k)	80,3300	-0,09	74,5000	83,5000
Autriche (100 sch)	48,0940	+0,01	46,4000	49,5000
Espagne (100 pes.)	4,0265	+0,11	3,7200	4,3200
Portugal (100 esc.	3,3500	—	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7963	+0,28	3,4800	4,0800
Japon (100 yens)	4,5482	-0,38	4,3500	4,7000
Finlande (mark)	112,1600	-0,07	105,5000	116,5000



PARITÉS DU DOLLAR	22/11	21/11	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4980	1,4965	+0,10
TOKYO : USD/Yens	111,2800	111,5600	-0,25

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	5,0802	5,0792	5,0910	5,0900
Yen (100)	4,5706	4,5676	4,5791	4,5740
Deutschemark	3,3807	3,3802	3,3793	3,3808
Franc Suisse	4,0058	4,0011	3,9942	3,9903
Lire ital. (1000)	3,3724	3,3689	3,3597	3,3557
Livre sterling	8,5200	8,5116	8,4694	8,4926
Peseta (100)	4,0188	4,0163	4,0182	4,0142
Franc Belge	16,406	16,395	16,407	16,393

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,34	3,37	3,50
Eurodollar	5,25	5,41	5,44
Eurolivre	6,50	6,31	6,50
Eurodeutschemark	3,03	3,15	3,15

L'OR

	cours 21/11	cours 20/11
Or fin (k. barre)	61500	61300
Or fin (en lingot)	61850	61800
Once d'Or Londres	379,10	377
Pièce française(20f)	353	352
Pièce suisse (20f)	352	354
Pièce Union lat(20f)	354	354
Pièce 20 dollars us	2350	2325
Pièce 10 dollars us	1510	1510
Pièce 50 pesos mex.	2320	2300

LE PÉTROLE

En dollars	cours 21/11	cours 20/11
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	21/11	20/11
Dow-Jones comptant	234,62	234,62
Dow-Jones à terme	391,81	392,80
CRB	246,14	246,19

MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2353	2364
Cuivre à 3 mois	2208	2217
Aluminium comptant	1499	1487
Aluminium à 3 mois	1515	1505,50
Plomb comptant	701	696
Plomb à 3 mois	710	704
Etain comptant	6135	6089
Etain à 3 mois	6125	6087
Zinc comptant	1062	1059,50
Zinc à 3 mois	1084	1080,50
Nickel comptant	6845	6795
Nickel à 3 mois	6930	6840

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	4,88	4,93
Platine à terme	....	—
Palladium	119,25	119,50
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	4,18	4,01
Maïs (Chicago)	2,73	2,66
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	241,30	236,50
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	—
Orge (Londres)	—	—
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1354	1340
Café (Londres)	—	—
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	—	—
Jus d'orange (New-York)	1,07	1,07

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 22 NOVEMBRE

Liquidation : 22 novembre
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,05 %
CAC 40 : 2232,38

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	930	939	+ 0,96	1000
Cr.Lyonnais(T.P.)	799	799	—	1000
Renault (T.P.)	1591	1592	+ 0,06	1000
Rhone Poulenc(T.P)	1850	1850	—	1000
Saint Gobain(T.P.)	1230	1215	− 1,21	1000
Thomson S.A (T.P)	1024	1025	+ 0,09	1000
Accor	662	663	+ 0,15	100
AGF-Ass.Gen.France	166,70	167	+ 0,17	30
Air Liquide	782	780	− 0,25	70
Alcatel Alsthom	458,10	467	+ 1,94	40
Axa	307,10	309,20	+ 0,68	60
Axime	630	624	− 0,95	10
Bail Investis	763	750	− 1,70	100
Bancaire (Cie)	563	559	− 0,71	100
Bazar Hot. Ville	494	480	− 2,83	50
Bertrand Faure	198	193,20	− 2,42	5
BIC	770	767	− 0,38	50
BIS	514	510	− 0,77	20
B.N.P.	205	203,30	− 0,82	25
Bollore Techno.	555	557	+ 0,36	50
Bongrain	2055	2048	− 0,34	50
Bouygues	527	521	− 1,13	50
Bouygues Offs.	122	123	+ 0,81	10
Canal +	1200	1177	− 1,91	20
Cap Gemini	245	244,80	− 0,08	40
Carbone Lorraine	815	812	− 0,36	50
Carrefour	3013	3009	− 0,13	100
Casino Guichard	240	239,10	− 0,37	10
Casino Guich.ADP	190,10	191	+ 0,47	10
Castorama Dl (Li)	912	879	− 3,61	25
C.C.F.	243,80	242	− 0,73	25
CCMX(ex.CCMC) Ly	44,50	44	− 1,12	10
Cegid (Ly)	559	559	—	25
CEP Communication	359	356,10	− 0,80	10
Cerus Europ.Reun	120,50	120,60	+ 0,08	100
Cetelem	1249	1215	− 2,72	45
CGIP	1250	1243	− 0,56	100
Chargeurs Intl	227,90	225,50	− 1,05	100
Christian Dior	722	720	− 0,27	52
Ciments Fr.Priv.B	175	173,30	− 0,97	25
Cipe France Ly #	600	599	− 0,16	20
Clarins	710	715	+ 0,70	50
Club Mediterranee	330,90	329,50	− 0,42	25
Coflexip	257,50	260,90	+ 1,32	10
Colas	700	694	− 0,85	40
Comptoir Entrep.1	9,10	9,10	—	10
Comptoir Moder.	2600	2592	− 0,30	100
CPR	413,80	413,50	− 0,07	50
Cred.Fon.France	69,35	69,10	− 0,36	100
Credit Local Fce	464	464	—	100
Credit Lyonnais CI	135	135	—	100
Credit National	285,50	290	+ 1,57	100
CS Signaux(CSEE)	222	222	—	100
Damart	4170	4160	− 0,23	50
Danone	732	736	+ 0,54	10
Dassault-Aviation	1085	1068	− 1,56	50
Dassault Electro	450	447,90	− 0,46	20
Dassault Systemes	237,90	246	+ 3,40	10
De Dietrich	207,10	207,20	+ 0,04	25
Degremont	390	407	+ 4,35	50
Dev.R.N-P.Cal Li #	39,80	39	− 2,01	100
DMC (Dollfus Mi)	112,20	116,70	+ 4,01	75
Dynaction	122	122	—	25
Eaux (Gle des)	636	631	− 0,78	100
Eiffage	205	205	—	50
Elf Aquitaine	450,20	452,70	+ 0,55	50
Eramet	281,80	281	− 0,28	20
Eridania Beghin	820	810	− 1,21	65
Essilor Intl	1529	1517	− 0,78	20
Essilor Intl ADP	1220	1211	− 0,73	20
Esso	544	539	− 0,91	50
Eurafrance	2305	2305	—	200
Euro Disney	10,85	10,60	− 2,30	5
Europe 1	1135	1123	− 1,05	100
Eurotunnel	7,60	7,40	− 2,63	—
Filipacchi Medias	1069	1050	− 1,77	20
Fimalac SA	460	452,10	− 1,71	140
Finextel	82,60	82,85	+ 0,30	100
Fives-Lille	490	485	− 1,02	50
Fromageries Bel	4260	4230	− 0,70	50
Galeries Lafayette	1812	1800	− 0,66	100
GAN	115	114	− 0,86	10
Gascogne (B)	430,10	430,50	+ 0,09	80
Gaumont #	428	426	− 0,46	50
Gaz et Eaux	2110	2100	− 0,47	50
Geophysique	392,90	371	− 5,57	10
G.F.C.	447,50	445,10	− 0,53	100
Groupe Andre S.A.	369	390	+ 5,69	50
Gr.Zannier (Ly) #	103,90	102	− 1,82	10
GTM-Entrepose	252,30	255	+ 1,07	50
Guilbert	940	935	− 0,53	10
Guyenne Gascogne	1900	1886	− 0,73	100
Havas	341,90	340,50	− 0,40	15
Havas Advertising	570	571	+ 0,17	50
Imetal	828	810	− 2,17	50
Immeubl.France	320	319	− 0,31	50
Ingenico	77,80	78,25	+ 0,57	10
Interbail	210	210,20	+ 0,09	100
Intertechnique 1	830	826	− 0,48	100
Jean Lefebvre	251,10	253	+ 0,75	50
Klepierre	645	650	+ 0,77	100
Labinal	926	925	− 0,10	100
Lafarge	326	327,90	+ 0,58	25
Lagardere	153	154	+ 0,65	40
Lapeyre	302	302	—	10
Lebon	177	177,10	+ 0,05	50
Legrand	906	905	− 0,11	10
Legrand ADP	584	586	+ 0,34	10
Legris Indust.	213	212,60	− 0,18	20
Locindus	730	732	+ 0,27	150
L'Oreal	1811	1803	− 0,44	10
LVMH Moet Vuitton	1245	1249	+ 0,32	10
Lyonnaise Eaux	465,70	468,60	+ 0,62	[illegible]
Marine Wendel	473,40	470,50	− 0,61	100
Metaleurop	44,90	45,20	+ 0,66	[illegible]
Metrologie Inter.	12,50	12,15	− 2,80	10
Michelin	257,50	257,80	+ 0,11	12
Moulinex	112,50	113,90	+ 1,24	10
Nord-Est	131	129,50	− 1,14	50
Nordon (Ny)	322	335	+ 4,03	20
NRJ #	689	675	− 2,03	10
OLIPAR	83,70	83	− 0,83	[illegible]
Paribas	359,90	357	− 0,80	50
Pathe	1260	1255	− 0,39	100
Pechiney	204	201	− 1,47	100
Pernod-Ricard	278,50	275	− 1,25	20
Peugeot	608	607	− 0,16	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	1925	1933	+ 0,41	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	440	440	—	[illegible]
Primagaz	568	567	− 0,17	[illegible]
Promodes	1454	1461	+ 0,48	20
Publicis	450,30	447,50	− 0,62	[illegible]
Remy Cointreau	126,80	125,30	− 1,18	[illegible]
Renault	114,10	114,50	+ 0,35	25
Rexel	1528	1522	− 0,39	[illegible]
Rhone Poulenc A	160,40	158,90	− 0,93	25
Rochette (La)	20,20	20,05	− 0,74	10
Roussel Uclaf	1349	1344	− 0,37	20
Rue Imperiale(Ly)	4636	4660	+ 0,51	[illegible]
Sade (Ny)	171,10	171,60	+ 0,29	100
Sagem SA	3195	3192	− 0,09	[illegible]
Saint-Gobain	726	726	—	100
Saint-Louis	1272	1280	+ 0,62	100
Salomon (Ly)	450	453	+ 0,66	10
Salvepar (Ny)	407	407	—	[illegible]
Sanofi	444	442,30	− 0,38	25
Sat	1600	1570	− 1,87	100
Saupiquet (Ns)	712	720	+ 1,12	[illegible]
Schneider SA	240,90	242	+ 0,45	[illegible]
SCOR	185	182,90	− 1,13	25
S.E.B.	1032	1029	− 0,29	20
Sefimeg	397,40	391	− 1,61	100
SEITA	195	197	+ 1,02	50
Selectibanque	70	70,10	+ 0,14	100
SFIM	1005	1020	+ 1,49	100
SGE	112	114,10	+ 1,87	[illegible]
Sidel	325,50	323,60	− 0,58	35
Simco	475	471,60	− 0,71	100
S.I.T.A.	1085	1106	+ 1,93	50
Skis Rossignol	134	136	+ 1,49	25
Silgos	725	716	− 1,24	25
Societe Generale	558	556	− 0,35	[illegible]
Sodexho	2483	2480	− 0,12	100
Sommer-Allibert	159,50	156	− 2,19	5
Sophia	197,80	197,10	− 0,35	25
Spir Communication	520	516	− 0,76	20
Strafor Facom	378	375	− 0,79	25
Suez	220	218,70	− 0,59	75
Synthelabo	480	477	− 0,62	10
Technip	494	502	+ 1,61	20
Thomson-CSF	162	161,80	− 0,12	20
Total	413,80	413	− 0,19	50
UAP	137,80	137,90	+ 0,07	10
UFB Locabail	495	495	—	100
UIC	30	29	− 3,33	20
UIF	410	408	− 0,48	100
UIS	162	162	—	[illegible]
Unibail	503	491	− 2,38	[illegible]
Union Assur.Fdal	635	627	− 1,25	[illegible]
Usinor Sacilor	77	77,10	+ 0,12	20
Valeo	316,50	314,50	− 0,63	[illegible]
Vallourec	284	284	—	100
Via Banque	158	157,90	− 0,06	[illegible]
Worms & Cie	280,10	278,10	− 0,71	12
Zodiac ex.dt divid	1490	1488	− 0,13	[illegible]
Elf Gabon	1200	1196	− 0,33	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
ABN Amro Hol.#	318,80	323,50	+ 1,47	[illegible]
Adecco S.A.	1392	1379	− 0,93	10
Adidas AG #	437,50	432	− 1,25	5
American Express	255	255,20	+ 0,07	[illegible]
Anglo American #	286,30	286,20	− 0,06	[illegible]
Amgold #	456,50	450,10	− 1,40	[illegible]
Arjo Wiggins App.	13,70	13,30	− 2,91	[illegible]
A.T.T. #	188,50	190,20	+ 0,90	1
Banco Santander #	273	274,10	+ 0,40	750
Barrick Gold #	140,60	138,20	− 1,70	[illegible]
B.A.S.F. #	176,30	178,60	+ 1,30	5
Bayer #	197,50	198,40	+ 0,45	5
Blenheim Group	41,70	42,15	+ 1,07	[illegible]
Cordiant PLC	8,25	8,30	+ 0,60	[illegible]
Crown Cork ord.	258,20	257,30	− 0,34	[illegible]
Crown Cork PF CV	242,10	244,20	+ 0,86	[illegible]
Daimler Benz #	328	330,60	+ 0,79	[illegible]
De Beers #	153	149,10	− 2,54	[illegible]
Deutsche Bank #	241	240,70	− 0,12	[illegible]
Dresdner Bank #	151,30	152	+ 0,46	[illegible]
Driefontein #	63,50	62,55	− 1,49	[illegible]
Du Pont Nemours #	471	470,10	− 0,19	[illegible]
Eastman Kodak #	421,10	418	− 0,73	[illegible]
East Rand #	1,72	1,65	− 4,06	[illegible]
Echo Bay Mines #	35,75	35,25	− 1,39	[illegible]
Electrolux #	290,80	290	− 0,27	25
Ericsson #	154,10	156,20	+ 1,36	[illegible]
Ford Motor #	162,30	161,10	− 0,73	[illegible]
Freegold #	43,30	43	− 0,69	[illegible]
Gencor Limited #	18	17,50	− 2,77	[illegible]
General Elect. #	517	516	− 0,19	[illegible]
General Motors #	287,40	289,10	+ 0,59	[illegible]
Gle Belgique #	386,50	390,50	+ 1,03	[illegible]
Grd Metropolitan	39,05	39,25	+ 0,51	[illegible]
Guinness Plc #	37,60	37,80	+ 0,53	[illegible]
Hanson Plc	6,50	6,70	+ 3,07	[illegible]
Harmony Gold #	41,15	42,30	+ 2,79	[illegible]
Hitachi #	47,15	47,60	+ 0,95	50
Hoechst #	218	217,40	− 0,27	5
I.B.M #	779	782	+ 0,38	7
I.C.I #	64,85	64,30	− 0,84	1
Ito Yokado #	246,10	249,10	+ 1,21	50
Matsushita #	85,30	86,35	+ 1,23	50
Mc Donald's #	245,30	245,50	+ 0,08	—
Merck and Co #	420,10	415,20	− 1,16	—
Mitsubishi Corp.#	60,90	61,75	+ 1,39	50
Mobil Corporat.#	603	607	+ 0,66	2
Morgan J.P. #	457	456	− 0,21	2
Nestle SA Nom. #	5690	5700	+ 0,17	10
Nipp. MeatPacker #	68,80	68,80	—	50
Nokia A	287	284,20	− 0,97	5
Norsk Hydro #	252,50	256	+ 1,38	20
Petrofina #	1604	1617	+ 0,81	—
Philip Morris #	513	517	+ 0,77	1
Philips N.V #	190,30	193,60	+ 1,73	10
Placer Dome Inc #	130,10	130	− 0,07	—
Procter Gamble #	549	553	+ 0,72	—
Quilmes	309,50	305	− 1,45	—
Randfontein #	25,60	25,35	− 0,97	—
Rhone Poul.Rorer #	362	362,60	+ 0,16	—
Royal Dutch #	853	858	+ 0,58	5
R T Z #	81,50	83	+ 1,84	—
Sega Enterprises	184	193,60	+ 5,21	50
Saint-Helena #	31,65	31,45	− 0,63	1
Schlumberger #	520	523	+ 0,57	—
SGS Thomson Micro.	316	315,60	− 0,12	13
Shell Transport #	83,25	84,05	+ 0,96	—
Siemens #	242	242	—	5
Sony Corp. #	322,90	325	+ 0,65	50
Sumitomo Bank #	90,35	90,80	+ 0,49	50
T.D.K #	310,20	317	+ 2,19	50
Telefonica #	112,40	112,50	+ 0,08	500
Toshiba #	33,15	33,60	+ 1,35	50
Unilever #	853	863	+ 1,17	4
United Technol. #	676	683	+ 1,03	5
Vaal Reefs #	390	390	—	—
Volkswagen A.G #	2115	2124	+ 0,42	50
Volvo (act.B) #	106	108	+ 1,88	5
Western Deep #	169,80	167,80	− 1,17	2
Yamanouchi #	108,60	107,30	− 1,19	50
Zambia Copper	6,35	6,30	− 0,78	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection **Cours relevés à 12 h 30**
VENDREDI 22 NOVEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	0,567
CEPME 8,5% 88-97CA	102,50	3,470
CEPME 9% 89-99 CA#	112,03	2,466 ↑
CEPME 9% 92-06 TSR	121,50	3,871
CFD 9,7% 90-03 CB	122,45	7,845 ↓
CFD 8,6% 92-05 CB	118,40	6,838
CFF 10% 88-98 CA#	110,22	0,986 ↑
CFF 9% 88-97 CA#	103,99	1,356 ↑
CFF 10,25%90-01CB#	118,90	7,217
CLF 8,9% 88-00 CA#	113,70	4,462 d
CLF 9%88-93/98 CA#	105,88	7,377
CNA 9% 4/92-07	122	5,184
CRH 8,6% 92/94-03	116,52	3,558
CRH 8,5% 10/87-88#	109,32	6,218
EDF 8,6% 88-89 CA#	112,40	6,720
EDF 8,6% 92-04 #	—	5,466 ↑
Emp.Etat 6%93-97 #	101,50	2,203 o
Finansder 9%91-06#	122	0,625 ↓
Finansd.8,6%92-02#	115,90	7,187
Floral9,75% 90-99#	113,46	3,366 ↑
OAT 8,5% 87-97CA#	102,75	3,610
OAT 9,90%85-97 CA#	106,28	9,467
OAT 88-98 TME CA#	102	4,774
OAT 9/85-98 TRA	102,51	8,096 ↑
OAT 9,50%88-98 CA#	108,65	4,034
OAT TMB 87/99 CA#	99,88	3,289
OAT 8,125% 89-99 #	109,55	4,140
OAT 8,50%90/00 CA#	112,82	5,682 d
OAT 85/00 TRA CA#	106,85	3,344
OAT 10%5/85-00 CA#	117,60	5,041
OAT 89-01 TME CA#	104,82	6,774
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,18	0,047
OAT 8,50% 89-19 #	122,14	8,968
OAT 8,50%92-23 CA#	122,20	5,030
SNCF 8,8% 87-94CA	109,11	7,180

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		90	87,70
Baccarat (Ny)	◆	480	480
Bains C.Monaco		500	498
Bque Transatlantl.	◆	125	125
B.N.P.Intercont		500	500
Bidermann Intl	◆	110	110
B T P (la cle)	◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy	◆	380	[illegible]
Champex (Ny)	◆	21	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP		329,50	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	1850	[illegible]
Concorde-Ass Risq		860	[illegible]
Continental Ass.Ly		369,10	[illegible]
Darblay	◆	388,70	[illegible]
Didot Bottin		830	[illegible]
Docks de France FA	◆	1250	[illegible]
Eaux Bassin Vichy		3600	[illegible]
Ecco	◆	1225	[illegible]
Ecia		735	[illegible]
Ent.Mag. Paris	◆	1155	[illegible]
Fichet Bauche		50	[illegible]
Fidei		30,50	31,90
Finalens		345	[illegible]
F.I.P.P.	◆	215	215
Fonciere (Cie)		501	[illegible]
Fonciere Euris		211	205
Fonc. Lyonnaise #		534	535
Foncina #		420,20	425
Francarep		228	235
France I.A.R.D.	◆	1006	1006
France S.A.		1230	1230
From. Paul-Renard	◆	2050	2050
Gevelot	◆	1090	1090
G.T.I (Transport)		210	210,10
Immobail		105	102,90
Immobanque		626	627
Locamion (Ly)	◆	477	477
Lucia		58	60
Monoprix		176	182,50
Metal Deploye	◆	368	368
Mors #		6,95	7
Navigation (Nle)	◆	75,50	75,50
Optorg		285	280
Paluel-Marmont		244	242
Exa.Clairefont(Ny)		1050	1050
Parfinance		231	233
Paris Orleans		252	252
Piper Heidsieck	◆	1720	1720
Promodes (CI)	◆	1001	1001
PSB Industries Ly		317	318
Rhin Moselle(Ny)		861	850
Rougier #		348,50	348,50
Saga	◆	90	90
Salins du Midi		438	430
Silic		745	741
S.I.P.H.	◆	172,20	172,20
Sofal	◆	36,50	36,50
Sofragi	◆	4099	4099
Taittinger		1456	1365
Tour Eiffel		269	269
Vicat		410	405
Zodiac nouv.	◆	1287	1287
Finaxa		260	261

SECOND MARCHÉ

Une sélection **Cours relevés à 12 h 30**
VENDREDI 22 NOVEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		47	47
AFE #		470,10	470,10
Aigle #		170	168
Albert S.A (Ns)	◆	96	116,50
Altran Techno. #		1545	1540
Montaignes P.Gest		760	869
Assystem #		434,90	440
Bque Picardie (Li)	◆	580	580
Bque Tarneaud(B)#		241	241,60
Bque Vernes		143	143
Beneteau #		629	650
B I M P		60	60
Boiron (Ly) #		611	608
Boisset (Ly)#		243	253
But S.A.		300	305
Cardif SA		779	789
C.E.E #		184	179
Cermex # (Ly)		375	375
CFPI #		280	308,80
Change Bourse (M)		260	260
Christ.Dalloz #		1705	1701
CNIM CA#		180	180,10
Codetour	◆	290	290
Comp.Euro.Tele-CET		415	418,90
Confiandey S.A.		250	249,90
C.A.Haute Normand		337,90	337,90
C.A. Paris IDF		778	774
C.A.Ille & Vilaine		342	342,90
C.A.Morbihan (Ns)		327	327
C.A.du Nord (Li)		527	527
C.A. Oise CCI		272,60	272,70
Creeks		30	25
Devanlay		436	438
Devernois (Ly)		479	488
Ducros Serv.Rapide		63	56,90
Ecco Trav.Tempo Ly		396,50	400
Europ.Extinc.(Ly)#		305	301
Europ Propulsion		625	625
Expand s.a		320	320,50
Factorem		700	708
Faiveley #		351	342
Finacor		80,60	84,50
Fininfo		520	520
Fructivie		625	626
Gautier France #		260	260
Gel 2000		72	70,50
GFI Industries #		750	765
Girodet (Ly) #		29,25	29,25
GLM S.A.		300	300
Grandoptic.Photo #		858	[illegible]
Gpe Guillin # Ly		157	157
Kindy #		154	[illegible]
Guerbet		253	255
Hermes internat.1#		1395	[illegible]
Hurel Dubois	◆	485	485
ICBT Groupe #		203,50	205
I.C.C.		111	108
Idianova		71	70
Int. Computer #		105,10	108
IPBM		65	65
M6-Metropole TV		480	466
Manitou #		580	575
Manutan		450	465
Marie Brizard		871	870
Maxi-Livres/Profr.		206	206
Mecelec (Ly)		65	65
MGI Coutier		232	232
Monneret Jouet Ly#		77,70	77,70
Naf-Naf #		48	48,40
NSC Schlum. Ny		600	600
Onet #		1003	1020
Paul Predault #		167	168
P.C.W.	◆	19	19
Petit Boy #		78,75	81,80
Phyto-Lierac		239,50	239,50
Pochet		801	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)		216,60	[illegible]
Radiall #		536	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly		215,90	[illegible]
Reydel Indust.Li	◆	931	[illegible]
Robertet #		945	[illegible]
Rouleau-Guichard		303	[illegible]
Securidev #		79,90	[illegible]
Smoby (Ly)#		545	[illegible]
Sofco (Ly)	◆	53	[illegible]
Soflbus	◆	355	[illegible]
Sogepag #	◆	141	141
Sogeparc (Fin)		712	[illegible]
Sopra		360	[illegible]
Steph.Kelian #		56	[illegible]
Sylea		595	[illegible]
Teisseire-France		165,10	[illegible]
TF1-1		537	[illegible]
Thermador Hold(Ly)		240	[illegible]
Trouvay Cauvin #		80	[illegible]
Unilog		511	515
Union Fin.France		590	[illegible]
Viel et Cie #		130,10	[illegible]
Vilmorin et Cie #		447	[illegible]
Virbac		599	600

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 22 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	95	95
Coil	180	181
Electronique D2	487	486
FDM Pharma n.	192,50	190
Genset	272	272
High Co.	208,10	206
Infonie	66	65,20
Joliez-Regol	90	89
Mille Amis	99,95	99,95
Picogiga	162	163
Proxidis	29,20	29
Stelax	4,40	4,50

HORS-COTE

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**
VENDREDI 22 NOVEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI.	◆	758	758
Crédit Gén.Ind.	◆	29	29
Générale Occidentale	◆	65	52,65
Mumm	◆	1399	1399
Sté lecteurs du Monde	◆	161	161

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

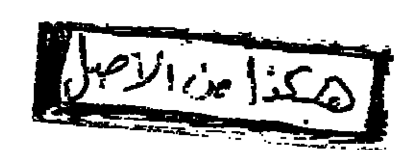
SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 21 novembre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		124,37	118,45
BANQUES POPULAIRES			
Valorg		2478,14	2441,52
BANQUE TRANSATLANTIQUE			
Arbitr. Court Terme		9577,82	9577,82
Arbitr. Première		9522,48	9428,20
Arbitr. Securité		17573,71	17486,28
BNP			
Antigone Trésorerie		868239	868239
Natio Court Terme		13947	13947
Natio Court Terme2		378731	378731
Natio Epargne		2241,59	2219,40
Natio Ep. Capital C/D		16401,57	16239,18
Natio Ep. Croissance		2459,68	2411,45
Natio Ep. Obligations		225,40	220,98
Natio Epargne Retraite		142,64	139,84
Natio Epargne Trésor		10978,71	10956,80
Natio Epargne Valeur		585,60	574,12
Natio France Index		1204,25	1180,64
Natio Immobilier		1256	1231,37
Natio Inter		1922,48	1884,78
Natio Monétaire C/D		5401,62	5401,62
Natio Opportunités		165,09	161,85
Natio Patrimoine		1563,35	1532,70
Natio Perspectives		1330,74	1304,65
Natio Placements C/D		77477,59	77477,59
Natio Revenus		1108,32	1097,35
Natio Sécurité		11271,44	11271,44
Natio Valeurs		1115,22	1088,35
BRED BANQUE POPULAIRE			
Moneden		90672,56	90672,56
Oblig. ttes caté.		246,74	243,09
CDC GESTION			
Livret Bourse Inv. D		683,69	663,78
Le Livret Portefeuille D		911,26	884,72
SICAV MULTI-PROMOTEURS			
Nord Sud Dévelop. C/D	◆	2262,80	2258,28
Patrimoine Retraite C		305,37	299,38
Sicav Associations C		2389,95	2389,95
CDC TRÉSOR			
Fonsicav C		19288,85	19288,85
Mutual. dépôts Sicav C		18841,76	18822,84
CAISSE D'EPARGNE			
Ecur. Actions Futur D		225,19	220,77
Ecur. Capicourt C		228,37	228,37
Ecur. Capitalisation C		238,56	238,56
Ecur. Distrimonétaire D.		10414,14	10414,14
Ecur. Expansion C		81384,62	81060,38
Ecur. Géovaleurs C		2978,97	2920,56
Ecur. Investis. D		184,65	181,03
Ecur. Monépremière		11124,79	11124,79
Ecur. Monétaire C		12849,27	12849,27
Ecur. Monétaire D		12237,29	12237,29
Ecur. Trésorerie C/D		315,89	315,89
Ecur. Trimestriel D		1988,34	1972,56
Eparcourt-Sicav D		197,24	197,24
Géoptim C		12250,46	12069,42
Géoptim D		11922,10	11745,91
Horizon C		1812,26	1776,28
Prévoyance Ecur. D		103,36	103,36
Fonds communs de placements			
Ecur. Capipremière C		11723,27	11699,87
Ecur. Sécuripremière C		11721,67	11700,96
Ecur. Sensipremière C		12598,69	12567,27
CRÉDIT AGRICOLE — **CNCA**			
Amplia	◇	117610,57	117610,57
Atout Amérique		144,98	141,44
Atout Asie		98,09	95,70
Atout Futur C		638,71	623,13
Atout Futur D		609,27	594,41
Coexis		1899,41	1863,09
Dieze		1951,39	1915
Elicash	◇	932686,97	932686,97
Epargne-Unie		175,89	171,60
Eurodyn		1976,53	1928,32
Indicia	◆	1347,49	1314,38
Moné.JC	◇	11761,27	11761,27
Moné.JD	◇	11761,27	11761,27
Oblifutur		523,32	513,56
Oraction		1778,46	1735,08
Revenu-Vert		1218,30	1195,98
Sévéa	◆	110,02	107,34
Synthésis		17143,44	16887,79
Uni Foncier		1269,44	1238,48
Uni France		702,87	685,73
Uni Garantie C		1812,91	1779,31
Uni Garantie D		1474,01	1446,53
Uni-Régions		1556,61	1518,64
Univar C	◇	304,77	304,77
Univar D	◇	298,97	298,97
Univers Actions		194,39	189,65
Univers-Obligations		228,64	226,38
CIC BANQUES			
Francic		600,37	582,88
Francic Pierre		120,31	116,81
Francic Régions		1666,34	1617,81
CIC PARIS			
Cicamonde		1353,40	1313,98
Converticic		355,22	348,97
Ecocic		1457,07	1414,63
Oblicic Mondial		3461,01	3400,26
Oblicic Régions		1185,49	1162,97
Rentacic		166,94	165,42
CRÉDIT LYONNAIS			
Euro Solidarité		1370,81	1357,24
Lion 20000		16919,55	16919,55
Lion Association		11528,17	11528,17
Lion Plus		1494,20	1464,90
Lion Trésor		2461,11	2436,74
Oblilion		1922,45	1903,02
Sicav 5000		610,97	598,99
Slivafrance		1017,98	998,02
Slivam		501,09	491,26
Slivarente		238,13	233,46
Slivinter		617,94	605,82
Trilion		5313,88	5245,89
CRÉDIT MUTUEL FINANCE			
Avenir Alizes		2173,92	2131,29
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.		135,23	131,61
Créd.Mut.Ep.Cour.T		894,20	894,20
Créd.Mut.Ep.Ind. C		111,45	108,47
Créd.Mut.Ep.J		22607,49	22607,49
Créd.Mut.Ep.long.T.		245,45	238,88
Créd.Mut.Ep.Monde		1289,10	1254,68
Créd.Mut.Ep.Oblig.		1808,10	1772,65
Créd.Mut.Ep.Quatre		1122,34	1100,33
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000	◆	713,53	682,80
Saint-Honoré Capital	◆	19019,25	18465,29
St-Honoré March. Emer.	◆	628,12	601,07
St-Honoré Pacifique	◆	731,08	699,60
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1808,53	1808,53
Stratégie Actions		992,95	954,76
Stratégie Rendement		1868,31	1809,50
[illegible]			
Amplitude Monde C		830,83	810,57
Amplitude Monde D		809,38	789,64
Amplitude Europe C/D		119,60	116,68
Elanciel D		141,68	138,22
Emergence Poste D		117,17	114,31
Géobilys C		647,33	637,76
Géobilys D		617,82	608,69
Intensys C		115,92	115,75
Intensys D		111,01	110,84
Latitude C		146,28	146,28
Latitude D		137,62	137,62
Oblitys D		607,48	598,50
Plénitude D		168,46	164,35
Poste Gestion C		43796,25	43796,25
Revenus Trimestr. D		5276,67	5224,43
Solstice D		2366,83	2360,93
Thésora C		950,85	941,44
Thésora D		865,49	856,92
SOCIETE GENERALE			
Actimonétaire C		37415,56	37415,56
Actimonétaire D		30466,55	30466,55
Cadence 1 D		1078,23	1067,55
Cadence 2 D		1065,02	1054,48
Cadence 3 D		1069,19	1058,60
Capimonétaire C		404,74	404,34
Capimonétaire D		376,07	375,69
Sogeoblig C		8876,54	8788,65
Interoblig C		6786,75	6719,55
Intersélection France D		608,44	596,51
S.G. France opport. C		1746	1711,76
S.G. France opport. D		1683,72	1650,71
Sogenfrance C		1545,77	1515,40
Sogenfrance D		1426,51	1398,54
Sogépargne D		303,57	300,56
Soginter C		1957,12	1920,71
Fonds communs de placements			
Favor D		1243,14	1223,67
Sogeliance D		1679,22	1662,89
Sogenfrance Tempo D		155,18	155,18

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

هكذا من الاصل



AUJOURD'HUI

RUGBY **L'équipe d'Afrique du Sud commence contre les Barbarians français, samedi 23 novembre à Brive, une tournée de dix-huit jours pendant laquelle les Springboks disputeront cinq rencontres, dont deux tests-matches contre l'équipe de France, les 30 novembre, à Bordeaux, et 7 décembre, à Paris. ● ANDRÉ MARKGRAAFF, le nouvel entraîneur, a décidé de miser sur l'offensive pour conserver la suprématie des Boks sur le rugby mondial. Ce changement d'orientation d'un jeu longtemps basé sur la défense et la force physique a provoqué la mise à l'écart de François Pienaar, le capitaine des Sud-Africains pendant la Coupe du monde. ● LES ALL BLACKS auraient été empoisonnés à l'avant-veille de la finale de la Coupe du monde gagnée 15 à 12 par les Springboks le 24 juin 1995. L'hypothèse déjà évoquée est relancée par la parution d'un livre-enquête en Nouvelle-Zélande.**

Les Springboks misent sur l'offensive pour préserver leur hégémonie mondiale

Près d'un an et demi après leur couronnement lors de la Coupe du monde à Johannesburg, les Sud-Africains veulent tourner une page de leur rugby à l'occasion d'une tournée en France

JOHANNESBURG
de notre correspondant

A l'occasion de leur première grande tournée à l'étranger depuis la Coupe du monde, les Springboks offrent un nouveau visage : effectif fortement renouvelé, encadrement chamboulé et promesse d'un style de jeu inédit. La crise d'identité qu'a connue le rugby sud-africain tout au long de l'année 1996 a accouché, dans la douleur, d'une sélection nationale désireuse de prouver sur le terrain que le difficile passage au professionnalisme a été surmonté.

André Markgraaff a remplacé Kitch Christie comme coach et s'est entouré d'un groupe d'assistants qui relaient auprès des joueurs sa volonté d'adopter un style de jeu dynamique et spectaculaire, adapté à l'ère professionnelle. *« Nous avons gagné la Coupe du monde grâce à notre très bonne défense et notre jeu au pied. Mais cette époque est terminée. Maintenant, nous voulons jouer à la main et marquer des essais »*, affirme Nick Mallett, chargé de transmettre aux avants de l'équipe nationale ce message révolutionnaire pour le rugby sud-africain.

Pour imposer sa vision du jeu, André Markgraaff a profondément modifié l'ossature de la sélection, constituée jusqu'à présent par les joueurs de l'équipe du Transvaal. Elle repose désormais sur ceux de la province du Natal, qui domine depuis deux ans le championnat national en pratiquant le style prôné par le nouvel entraîneur des Springboks. Au prix d'un véritable psychodrame national, François Pienaar, capitaine du Transvaal et des Boks lors de la Coupe du monde, n'a pas été sélectionné pour la tournée (*Le Monde* du 29 octobre).

Symbolisant une façon de jouer désormais révolue aux yeux de l'entraîneur, il a été remplacé à la tête de la sélection par le capitaine du Natal, Gary Teichmann, un troisième ligne centre. Sur les trente-six joueurs retenus, environ un tiers seulement faisaient partie de l'équipe victorieuse en 1995. Outre François Pienaar, deux autres héros de la Coupe du monde, Chester Williams et Joël Stransky, sont absents de la sélection, pour cause de méforme ou de blessure.

« Certains joueurs pensaient qu'avoir gagné la Coupe du monde leur garantissait une place dans l'équipe nationale. Mais vous ne pouvez pas être sélectionné sur votre seul nom. Si vous n'êtes pas au niveau, vous ne jouez pas », déclare André Markgraaff. Son assistant, Nick Mallett, insiste lui aussi sur les effets pervers de la victoire de 1995 et du passage au professionnalisme : *« Après la Coupe du monde, on croyait qu'on était les meilleurs et certains joueurs ont pris la grosse tête. Les sommes d'argent énormes qu'ils ont reçues n'ont pas vraiment contribué à leur motivation. »*

RYTHME INFERNAL

Selon le contrat signé avec la fédération au lendemain de leur victoire, les Springboks faisant partie de l'équipe de la Coupe du monde bénéficient d'un salaire mensuel compris entre 60 000 et 130 000 francs, pour une période de trois ans. Cette rente ne constitue pas vraiment une incitation à la performance et elle mécontente les nouveaux sélectionnés, à commencer par ceux du Natal, qui ne bénéficient pas de ces largesses. Ils estiment cette situation injuste et l'ont déjà fait savoir à la fédération.

Ces problèmes ont éclaté au grand jour avec les mauvais résultats de l'équipe nationale, cet été. Les Springboks se sont inclinés dans cinq des huit matches disputés contre l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Cette succession de huit rencontres en dix semaines a causé de nombreuses blessures et souligné le rythme infernal imposé aux joueurs par le professionnalisme. Sous l'effet du contrat passé entre Rupert Murdoch, le magnat australo-américain de la presse, et les fédérations de l'hémisphère Sud, de nouvelles compétitions s'ajoutent désormais au championnat national et aux rencontres internationales habituelles.

Le « Super 12 », championnat des provinces de l'hémisphère Sud et le Tournoi des trois nations (Afrique du Sud, Nouvelle-Zélande, Australie), ont fait passer le nombre de rencontres de haut niveau disputées par un international sud-africain à environ 40 en 1996. Les joueurs sont usés par cette cadence et ont l'impression que les intérêts financiers des fédérations passent avant leurs propres considérations. *« On ne peut pas tenir le rythme. Les joueurs représentent les actifs les plus importants dans un club. Les dirigeants devraient en prendre conscience »*, affirme Kobus Wiese, deuxième ligne springbok, victime d'une blessure en début de saison.

Ces derniers mois ont également mis en évidence les problèmes d'image dont souffre toujours le rugby sud-africain malgré son passage au professionnalisme à grand spectacle. *« L'impression dominante, c'est que le rugby continue à apparaître comme le domaine exclusif de joueurs et de supporteurs blancs et que la fédération reste prisonnière du passé, ne prenant pas au sérieux le développement racial du rugby »*, avait affirmé le ministre des sports, au plus fort de la polémique déclenchée par plusieurs incidents racistes lors de la tournée de la Nouvelle-Zélande (*Le Monde* du 20 août). Le renvoi, en début d'année, d'Edward Griffiths, le directeur exécutif de la fédération, ardent partisan du développement du rugby dans la communauté noire, avait déjà sonné comme un retour en arrière dans ce domaine.

La façon expéditive et humiliante avec laquelle il a été congédié illustre une autre facette du rugby sud-africain, peu compatible avec l'ère professionnelle : la gestion paternaliste du tout-puissant – et de plus en plus contesté – président de la fédération, Louis Luyt. Les joueurs se tiennent, pour l'instant, à l'écart du débat et se concentrent sur leur nouveau style de jeu. Ils se sont appliqués à le mettre en pratique lors de deux tests-matches en Argentine qu'ils ont largement gagnés, inscrivant en tout treize essais.

Frédéric Chambon

Une tournée de cinq matches

Les dates de la tournée de l'équipe d'Afrique du Sud de rugby en France ont été fixées du 19 novembre au 7 décembre. Les champions du monde, qui viennent de disputer et remporter deux tests-matches en Argentine, ont cinq rencontres à leur programme :

● **Samedi 23 novembre** à Brive (14 h 15) : contre les Barbarians français (en direct sur Canal Plus).
● **Mardi 26 novembre** à Lyon (20 heures) : contre la sélection du Sud-Est.
● **Samedi 30 novembre** à Bordeaux (15 heures) : premier test-match (en direct sur France 2).
● **Mardi 3 décembre** à Lille (19 heures) : contre l'équipe de France universitaire.
● **Samedi 7 décembre** à Paris (15 heures) : deuxième test-match (en direct sur France 2).

Suzy, « seizième homme » des champions du monde sud-africains ?

DANS UN LIVRE paru jeudi 21 novembre en Nouvelle-Zélande, Laurie Mains, l'ancien entraîneur du XV national, apporte un nouvel éclairage sur une affaire qui a *« empoisonné »* la finale de la Coupe du monde en 1995. Les All Blacks, pris de vomissements et de diarrhées quarante-huit heures avant le match, auraient été délibérément intoxiqués. Laurie Mains, s'appuyant sur l'enquête menée par un détective privé en Afrique du Sud, prétend en avoir les preuves.

Les All Blacks étaient les grands favoris de la finale contre l'Afrique du Sud, le 24 juin 1995 à Johannesburg. Fébriles et empruntés, ils furent méconnaissables. L'ailier Jeff Wilson, après avoir vomi plusieurs fois sur le terrain, avait dû être remplacé, tandis que le pilier Craig Dowd, n'ayant pas mangé depuis le jeudi à midi, était sorti pendant les prolongations dans un état d'épuisement total.

Si le match avait eu lieu le vendredi, les Néo-Zélandais n'auraient pas pu trouver quinze joueurs valides. Pour l'ultime séance d'entraînement – plutôt une reconnaissance d'Ellis Park – la plupart avaient fait le déplacement en car, un sac de vomissement sur les genoux. *« Nous avons envisagé de demander le report du match, et aujourd'hui je regrette ne pas l'avoir fait »*, dit Laurie Mains. Après la rencontre, perdue 15-12, malgré la déception, le camp néo-zélandais n'avait pas voulu invoquer l'intoxication généralisée. *« L'Afrique du Sud avait gagné. Ça n'aurait pas été dans la tradition des All Blacks d'essayer de minimiser leur victoire »*, confie l'ancien entraîneur.

« CONSPIRATION DU SILENCE »

Joint par *Le Monde* mercredi 20 novembre à son domicile, Laurie Mains a insisté sur sa volonté de faire toute la lumière sur cette affaire. *« J'ai toujours su qu'il y avait quelque chose de bizarre. Même si je ne voulais pas le croire, ça ne pouvait pas être un accident. Trente et un membres de notre groupe de trente-six sont tombés affreusement malades dans l'espace de quatre ou cinq heures, et je savais que je ne serais jamais tranquille avant de trouver la vérité. »* Laurie Mains a donc embauché un détective privé.

Son enquête a révélé qu'une serveuse noire, prénommée Suzy, de l'hôtel Holiday Inn, aurait été payée pour glisser *« une substance »* dans le thé et le café des joueurs lors du déjeuner, le jeudi précédant la finale. Le directeur commercial de la chaîne Holiday Inn en Afrique du Sud, Gavin Laing, a d'ailleurs indiqué dans une conversation privée que ladite Suzy avait avoué cet acte et avait été renvoyée.

Malheureusement Suzy reste introuvable, et toutes les tentatives menées par le détective pour la localiser ont été *« gênées par une conspiration du silence »*. *« Je suppose que je ne saurai jamais qui l'a payée pour le faire*, ajoute Mains. *Je suis quand même soulagé d'avoir les preuves qu'il ne s'agit pas d'un simple accident. »*

André Markgraaff, l'entraîneur des Springboks, actuellement à Brive, n'est guère impressionné par ces accusations. *« Les Néo-Zélandais ont toujours de bonnes excuses quand ils perdent. On peut s'attendre à tout et à n'importe quoi de leur part*, dit-il. *Le rugby est basé sur le respect de l'adversaire, et personnellement je trouve un tel acte de la part d'un Sud-Africain inconcevable. »*

Jamais Mains, ni ses joueurs, n'ont soupçonné l'équipe adverse d'être à l'origine de l'empoisonnement. Des rumeurs persistantes semblaient accuser les syndicats de bookmakers en Afrique du Sud et en Grande-Bretagne. La somme de 3 millions de rands (3,1 millions de francs) pariée sur les Springboks le jeudi soir est-elle totalement étrangère a cette affaire ? *« Nous n'avons aucune preuve. Si j'en reparle aujourd'hui c'est simplement pour que les dirigeants du rugby mondial prennent des précautions*, conclut Mains. *Voir quatre ans de préparation et douze mois d'entraînement partir en fumée comme ça est vraiment trop douloureux pour un sportif. Je voudrais que cela ne puisse jamais se reproduire. »*

Ian Borthwick

La présidence de la Fédération française d'escrime se joue à fleuret non moucheté

SERAIT-CE les succès et l'afflux de nouveaux licenciés qui attisent les convoitises ? Quatre mois après les Jeux d'Atlanta, la Fédération française d'escrime (FFE) se prépare à vivre, samedi 23 novembre à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne), une assemblée générale agitée. Soixante candidats pour trente-deux postes au comité directeur, trois postulants déclarés à la présidence : on se bouscule pour occuper des responsabilités à la tête de cette fédération de taille modeste.

Cette élection est dominée par un duel à fleuret absolument pas moucheté entre deux hommes dont l'inimitié est de notoriété publique : Pierre Abric, cinquante-trois ans, kinésithérapeute et président sortant, et Jean-Michel Oprendek, cinquante-quatre ans, qui a démissionné récemment de son poste de directeur du haut niveau au Comité national olympique et sportif français (CNOSF) pour se lancer dans la bataille électorale. Le troisième candidat est le président de la Ligue d'escrime d'Aquitaine, Pierre-Marie Morlens, proche de Jean-Michel Oprendek au profit duquel il pourrait se retirer.

Le contentieux entre Jean-Michel Oprendek et Pierre Abric n'est pas nouveau. Le premier était directeur technique national (DTN) de l'escrime quand le second a accédé à la présidence de la FFE, en 1985. La collaboration entre les deux hommes a été brève et en février 1986, le président tentait de se séparer de son DTN. Quelques mois plus tard, Jean-Michel Oprendek quittait ses fonctions. *« Abric avait fini par avoir la peau d'Oprendek »*, note un observateur.

OPA DU RACING ?

Mais les deux hommes n'avaient pas fini de se croiser. En 1988, Jean-Michel Oprendek était nommé directeur du haut niveau au CNOSF. La même année, Pierre Abric devenait vice-président du Comité olympique. A Atlanta, Jean-Michel Oprendek était l'un des trois adjoints du chef de mission, qui n'était autre que Pierre Abric. *« Quand j'ai annoncé que Jean-Michel Oprendek serait l'un de mes adjoints, certains ont rigolé*, affirme Pierre Abric. *Finalement, il m'a fusillé dans le dos. »*

« Pierre Abric répète partout qu'il m'a choisi comme adjoint, en réalité, j'ai été nommé par le président du CNOSF, rétorque l'ancien DTN. *Et aucun esprit de revanche ne m'habite. Je ne me présente pas contre Pierre Abric, mais parce que je considère que l'équipe sortante n'a pas fait son travail. Il est temps d'avoir une politique ambitieuse pour ce sport. Avant Atlanta, je ne pensais pas me présenter. Plusieurs escrimeurs, sélectionnés olympiques, sont venus me dire que ça ne pouvait plus continuer comme ça. »*

Jean-Michel Oprendek accuse l'équipe sortante d'avoir laissé se dégrader la qualité de la formation des maîtres d'armes, de ne pas avoir mené une politique de développement de l'escrime et d'avoir imposé un pouvoir autoritaire. Pierre Abric, qui brigue un quatrième mandat, conteste chacun de ces points, met en avant son bilan sportif et financier ainsi que la progression du nombre de licenciés (35 000 aujourd'hui). Il se propose d'organiser les troisièmes assises de l'escrime, *« ce qui montre la volonté de l'équipe actuelle d'orienter sa politique en fonction des réflexions du monde de l'escrime »*.

Pour le président sortant, membre du PUC (Paris université club) depuis trente ans, la candidature de Jean-Michel Oprendek, président de la section escrime du Racing club de France, ne serait rien d'autre qu'*« une tentative du Racing de reprendre la fédération en main avec l'aide de deux ou trois autres grands clubs »*. Au passage, Pierre Abric s'étonne de la candidature de certains escrimeurs en activité *« à qui on a fait miroiter un poste au comité directeur qu'ils n'auraient pas le temps matériel d'occuper »*. Parmi eux, deux champions olympiques : Eric Srecki et Laura Flessel.

Gilles van Kote

Euroligue (premier tour)

RÉSULTATS DE LA TROISIÈME JOURNÉE RETOUR

Match	Score
GROUPE A	
Ülker Istanbul (TUR) - CSKA Moscou (RUS)	73 - 76
Stefanel Milan (ITA) - Maccabi Tel Aviv (ISR)	85 - 88
Limoges (FRA) - Panionios Athènes (GRE)	78 - 75
GROUPE B	
Alba Berlin (ALL) - Cibona Zagreb (CRO)	79 - 71
Olympiakos Le Pirée (GRE) - Charleroi (BEL)	87 - 60
Teamsystem Bologne (ITA) - Estudiantes Madrid (ESP)	100 - 86
GROUPE C	
FC Barcelone (ESP) - Olimpia Ljubljana (SLO)	70 - 71
AS Lyon-Villeurbanne (FRA) - Panathinaïkos Athènes (GRE)	74 - 80
BC Split (CRO) - Bayer Leverkusen (ALL)	86 - 79
GROUPE D	
Dynamo Moscou (RUS) - Efes Pilsen Istanbul (TUR)	73 - 82
Pau-Orthez (FRA) - Partizan Belgrade (YOU)	73 - 77
Séville (ESP) - Virtus Bologne (ITA)	72 - 64

CLASSEMENT

GROUPE A		GROUPE B		GROUPE C		GROUPE D	
1 Milan	14 pts	1 Teamsystem	15 pts	1 Villeurbanne	14 pts	1 Efes Pilsen Istanbul	14 pts
2 CSKA	13 pts	2 Olympiakos	13 pts	Panathinaïkos	14 pts	2 Pau-Orthez	13 pts
3 Tel Aviv	12 pts	3 Cibona	12 pts	3 Ljubljana	13 pts	3 Virtus Bologne	12 pts
4 Ülker	11 pts	Berlin	12 pts	4 Split	12 pts	Séville	12 pts
Limoges	11 pts	Estudiantes	12 pts	5 Barcelone	11 pts	Belgrade	12 pts
Panionios	11 pts	6 Charleroi	8 pts	6 Leverkusen	8 pts	6 Dynamo	9 pts

■ **VOILE : Isabelle Autissier (*PRB*) a pris la tête du Vendée Globe, jeudi 21 novembre.** Elle devance désormais Christophe Auguin (*Géodis*) et Yves Parlier, le précédent leader. La navigatrice a tiré avantage des ennuis techniques du skipper d'*Aquitaine Innovations*, mais aussi de l'option Est qu'elle a choisie. – (*AFP.*)

■ **SKI ALPIN : l'Italienne Sabina Panzanini a remporté, jeudi 21 novembre, le slalom géant de Park City (Utah).** A vingt-quatre ans, elle obtient ainsi la seconde victoire de sa carrière en Coupe du monde, devant l'Autrichienne Anita Wachter, à 62 centièmes, et l'Allemande Katja Seizinger, à 81 centièmes. – (*AFP.*)

Le Monde INITIATIVES LOCALES

LES OFFRES D'EMPLOIS CADRES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Cadres Territoriaux



18 COMMUNES - 210 000 HABITANTS

recrute un

JOURNALISTE

Placé sous l'autorité du responsable de la Direction Communication/Relations Publiques, vous aurez pour missions essentielles :

- la participation à la réalisation du journal interne mensuel de la Communauté Urbaine de Dunkerque,

- la communication dans le cadre du Contrat d'Agglomération, et notamment la collaboration à la rédaction et au suivi de diverses publications spécifiques.

Fort d'une formation de journaliste, vous possédez de grandes qualités rédactionnelles. Disponible, vous alliez une bonne connaissance du fonctionnement des collectivités à une maîtrise de l'outil informatique, ainsi qu'à une aisance et une finesse relationnelles.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite avec CV sous réf. J.C.R.96 à :
M. le Président de la C.U.D., Direction des Ressources Humaines, Communauté Urbaine de Dunkerque, Pertuis de la Marine, BP 5/530. 59386 Dunkerque cedex 1.

safari

AVIS DE CONCOURS

LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL, DEPUTE DE LA CORSE DU SUD,

recrute :

Par voie de concours sur titres, pour les besoins de la Direction de la Solidarité et de la Santé :

2 ASSISTANTS TERRITORIAUX SOCIO-EDUCATIFS (spécialité Assistance Sociale).

Les dossiers de candidature devront être retirés à la Direction des Ressources Humaines du Département de la Corse du Sud, 8, Cours Général Leclerc, **à partir du lundi 25 novembre 1996** *(Tél. : 04.95.29.12.13).*

Ces dossiers devront être déposés ou envoyés, le cachet de la poste faisant foi, pendant un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de concours dans la presse locale.

Le présent avis fera l'objet d'une insertion au Recueil des Actes Administratifs du Département.

CAUDEBEC-LES-ELBEUF - 76320
11 000 habitants,
2ème Ville du District
de l'Agglomération Elbeuvienne
15 mn de l'agglomération Rouennaise

recrute

RESPONSABLE DES SERVICES

Culture (Bibliothèque, Centre Culturel) Personnes âgées, Jeunesse Education Sports

Compétences nécessaires :
- Gestion du personnel
- Gestion financière
- Connaissances et intérêts pour les fonctions relevant des différents secteurs du service
- Analyse et montage de dossiers
- Travail avec des interlocuteurs divers.

Profil souhaité :
- Niveau Cadre A de la F.T.P.
- Expérience confirmée dans les domaines du Service.

POSTE A POURVOIR DEBUT 1997

Candidature à adresser à Monsieur le Maire
Hôtel de Ville - 76320 CAUDEBEC-LES-ELBEUF
Contact : Secrétaire Général
☎ 02.32.96.02.00

AVIS DE CONCOURS

LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL, DEPUTE DE LA CORSE DU SUD,

recrute :

Par voie de concours sur titres, pour les besoins de la Direction de la Solidarité et de la Santé :

UN MONITEUR-EDUCATEUR TERRITORIAL

Les dossiers de candidature devront être retirés à la Direction des Ressources Humaines du Département de la Corse du Sud, 8, Cours Général Leclerc, **à partir du 25 novembre 1996** *(Tél. : 04.95.29.12.13).*

Ces dossiers devront être déposés ou envoyés, le cachet de la poste faisant foi, pendant un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de concours dans la presse locale et nationale.

Le présent avis fera l'objet d'une insertion au Recueil des Actes Administratifs du Département.

CONSEIL GÉNÉRAL DE L'OUEST DE LA FRANCE
RECRUTE DANS LE CADRE D'EMPLOI DES DIRECTEURS OU ADMINISTRATEURS

UN DIRECTEUR DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FAMILLE

Fonctionnaire d'Etat ou Territorial, vous assurerez l'encadrement de près de 700 personnes et vous serez chargé d'impulser la politique sanitaire, sociale et familiale du département.

Connaissances éprouvées du secteur sanitaire et social et expérience d'encadrement indispensables.

Merci d'adresser votre candidature, CV et photo à EKA. 18 avenue Matignon, 75008 Paris Sous réf. 373 J

safari

La Ville de **Montreuil-sous-bois**
(Seine-Saint-Denis) 100 000 habitants

recrute

Un COLLABORATEUR (H/F)
pour le cabinet du Député-Maire

De formation générale BAC + 4 minimum ce collaborateur apportera des connaissances et une polyvalence lui permettant d'aborder des dossiers très variés (environnement, urbanisme, finances publiques, démocratie locale, développement social urbain).
Des qualités rédactionnelles et une grande disponibilité sont indispensables.

Adresser candidature, C.V.
à Monsieur le Député-Maire
Hôtel de Ville - 93105 Montreuil Cedex

AVIS DE CONCOURS

LE CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE

organise

UN CONCOURS INTERNE SUR EPREUVES POUR L'ACCES AU CADRE D'EMPLOIS DES CONSEILLERS TERRITORIAUX SOCIO-EDUCATIFS (femme ou homme)

Date limite de dépôt des dossiers d'inscription : le 16 janvier 1997.
Date des épreuves : à partir du 5 mars 1997.
Lieu des épreuves : 42, rue de Romainville à PARIS 19è
Nombre de postes ouverts : 15

Adresse à laquelle les dossiers de candidature doivent être demandés :

Centre Interdépartementale de Gestion de la Petite Couronne de la Région, Ile-de-France
3, rue de Romainville - 75940 PARIS Cedex 19
Tél. : 01.40.03.81.00

L'ADIAM 83
recrute un

Délégué départemental à la musique et à la danse

■ PROFIL :
Bac +3; connaissances de l'administration culturelle et des collectivités territoriales; compétences de gestion; culture musicale et chorégraphique; expérience professionnelle.

■ PRISE DE FONCTION :
courant janvier 1997.
Convention Collective de l'Animation Socio-Culturelle (groupe 9).
Date limite de dépôt des candidatures le 29 novembre 1996, à adresser à :

ADIAM 83
Hôtel de Clavier
10, rue du Palais
83170 BRIGNOLES
Tél.: 04 94 59 10 72

Ingénieurs et Informaticiens

La Région Haute-Normandie recrute aux conditions statutaires pour le service transports, communication, infrastructures

CADRE A ATTACHÉ, ATTACHÉ PRINCIPAL OU INGÉNIEUR TERRITORIAL

Au sein de la Direction de la coordination et de l'évaluation des politiques d'aménagement du territoire, vous participez à la mise en œuvre et au suivi de notre politique des transports. Plus particulièrement chargé de l'élaboration du schéma régional en collaboration avec nos partenaires, vous exercez la maîtrise d'ouvrage d'études de transports (cahiers des charges, appels d'offres, préparation des décisions).
Agé de 25 à 35 ans, vous avez acquis une formation de niveau BAC + 4 (spécialisation transports appréciée), une expérience significative en la matière, une bonne connaissance du transport multimodal et des nouvelles technologies (système d'information géographique, billétique...). Exercé à l'analyse, à la synthèse et à la formulation d'objectifs, vous faites preuve d'une grande disponibilité, du sens de la négociation et du travail d'équipe.



Merci d'adresser C.V. + photo sous réf. TC1 avant le 15/12/96 à M. le Président du conseil régional, service des ressources humaines, 25 boulevard Gambetta, B.P.1129, 76174 Rouen Cedex

safari

L'UNIVERSITE DE LA MEDITERRANEE
recherche pour sa FACULTE DE PHARMACIE son

RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES ET SECURITE

Ingénieur Diplômé d'Etat ayant une expérience d'une dizaine d'années dans le secteur privé particulièrement dans un bureau d'Etudes Bâtiment TCE.

Spécialités principalement demandées : hygiène et sécurité, génie civil, électricité (MT-BT), chauffage (chaufferie centrale au gaz ou fioul domestique) et climatisation (centrale d'eau glacée).

Poste vacant à compter du 1er décembre 1996.
Adresser le plus rapidement possible votre candidature manuscrite accompagnée d'un CV à :
Université de la Méditerranée - 58, bld Charles Livon - 13284 MARSEILLE Cedex 7

CONSEIL GENERAL DE VAUCLUSE

recrute

pour la direction des services techniques, direction des infrastrucutres, Service Etudes et Travaux :

UN INGENIEUR TERRITORIAL

par voie de mutation ou de détachement

MISSIONS :
Au sein de la direction des infrastructures, vous aurez en charge la conduite et la surveillance des travaux neufs réalisés par le Conseil Général sur ses infrastructures dans les domaines des routes, ouvrages d'art et de l'hydraulique.
Vous serez assisté de 4 techniciens chargés du contrôle des travaux.

PROFIL :
Ingénieur subdivisionnaire ou ingénieur des travaux publics de l'Etat ayant de bonnes connaissances en techniques routières et en génie civil, 3 ans d'expérience.
Pratique des marchés publics.
Sens du travail en équipe.

Les candidatures, accompagnées d'un C.V. détaillé et du dernier arrêté relatif à la situation administrative devront être adressées **avant le 6 décembre 1996 au plus tard à :**

Monsieur le Président du Conseil Général de Vaucluse, Direction des Ressources Humaines, 84909 AVIGON CEDEX 9.
Tél. 04.90.16.13.53 / 04.90.16.13.58

Département de Seine et Marne
Ville de Tournan-en-Brie
7 000 habitants - Chef lieu de canton

recrute un **SECRETAIRE GENERAL**
Cadre des attachés territoriaux (homme ou femme)

Missions :
- Collaborateur direct Maire
- Assurer la Direction Générale des Services
- Préparation et mise en œuvre des projets municipaux
- Elaboration et suivi du Budget - Gestion du Personnel

Profil :
- Expérience confirmée dans la fonction publique
- Qualités relationnelles et rédactionnelles
- Dynamique et disponible - Connaissances informatique

Direction du Personnel : 88 personnes
Rémunération : statutaire et avantages liés à la fonction.

Poste à pourvoir le : 1er Février 1997

Adresser lettre de candidature + CV et photo à :
M. Michel BARRET, Maire de Tournan, Place Edmond de Rothschild, 77220 TOURNAN-EN-BRIE
Confidentialité assurée.

Pour tous renseignements concernant cette rubrique, contactez Sacha LAUZANNE au 01.44.43.77.34

Les bases génétiques du cancer de la prostate ont été localisées

UN GROUPE de chercheurs américains et suédois annonce dans le numéro de l'hebdomadaire *Science* daté du 22 novembre avoir localisé une anomalie génétique impliquée dans le cancer de la prostate. Cette anomalie se situe dans une région déterminée du bras long du chromosome numéro un. Cette découverte laisse espérer une amélioration de la prise en charge de cette affection, qui constitue la troisième cause de mortalité par cancer, après le cancer du poumon et celui du colon.

Ce travail, conduit par les professeurs Jeffrey M. Trent (Centre national américain pour la recherche sur le génome humain, Bethesda) et William B. Isaacs (université Johns Hopkins, Baltimore), n'a pu être mené que grâce à la participation de familles au sein desquels le cancer de la prostate survient avec une fréquence anormalement élevée. A ce titre, il s'agit d'une démarche similaire à celle qui a permis il y a quelques jours la localisation d'une anomalie génétique associée à la maladie de Parkinson (*Le Monde* du 16 novembre). Les formes héréditaires du cancer de la prostate se caractérisent par l'existence de cette lésion maligne chez trois parents au premier degré ou par l'atteinte de trois générations. Dans ces cas, la maladie survient le plus souvent avant 55 ans.

FORMES « FAMILIALES »

Différentes études américaines avaient permis, avant la localisation du gène impliqué, de conclure que la transmisssion de ce gène se faisait sur un mode dominant et que les formes « héréditaires » (environ 5 % des cas) ne se différenciaient en rien, aux plans biologiques et histologiques, des formes sporadiques. Ces mêmes études concluaient d'autre part à une association relativement fréquente entre le cancer de la prostate héréditaire et certaines tumeurs du système nerveux central. Il existe aussi des formes « familiales » (21 % des cas) correspondant à une fréquence plus élevée, dans certaines familles, que la fréquence normale, sans pour autant atteindre celle des cancers héréditaires. On observe par ailleurs dans ces familles des prédispositions aux cancers du sein et des ovaires.

Les auteurs de la publication de *Science* expliquent avoir travaillé sur des données collectées auprès de 2 500 familles comprenant au minimum deux membres affectés et 91 familles américaines et suédoises comportant trois cas. C'est ainsi qu'ils ont pu mettre en évidence une région particulière sur le bras long du chromosome numéro un. Le gène précis (qui reste à identifier) sera baptisé HPC1 (pour *Hereditary prostate cancer 1*). Selon la revue, d'autres chercheurs ont observé la présence en nombre anormalement élevé de cette région chromosomique dans les cellules cancéreuses prostatiques prélevées chez des malades, ce qui laisse suggérer que la lésion serait le résultat d'une activité accrue et anormale du gène plus que de son inactivation.

« L'approche familiale doit dorénavant faire partie intégrante de la pathologie prostatique tumorale, estime le docteur Olivier Cussenot (département d'urologie, hôpital Saint-Louis, Paris), qui coordonne en France une large étude sur la génétique du cancer de la prostate. *On peut ainsi avoir une approche diagnostique de prédisposition dans la tranche d'âge où la maladie peut être traitée efficacement.* » En effet, la précocité du diagnostic constitue un facteur essentiel de l'efficacité du traitement de ce cancer. L'identification d'un (ou de plusieurs) marqueur(s) moléculaire(s) va utilement compléter l'analyse et le conseil génétiques dans les familles concernées et, peut-être aussi, dans la population masculine en général. Au-delà du dépistage, l'émergence de la génétique dans ce nouveau champ de la médecine laisse aussi espérer une meilleure compréhension de l'histoire de cette maladie.

Jean-Yves Nau

L'échec de la sonde Mars-96 inquiète les Européens

Après la perte de l'engin russe, les planétologues de la vingtaine de pays ayant participé à l'expérience craignent pour leurs budgets. Une nouvelle tentative de conquête martienne semble compromise

La perte de la sonde automatique russe Mars-96, sur laquelle des scientifiques d'une vingtaine de pays avaient embarqué des expériences, aura coûté à la France quelque 850 millions de francs, y compris les salaires des deux cents personnes qui y ont pris part. Cet échec ne se résume pas à une simple affaire de comptabilité. Il pose le délicat problème du devenir de ces équipes de chercheurs qui investissent intellectuellement dix ou quinze ans dans une seule expérience spatiale et dont le destin tient, selon l'un d'entre eux, de celui « du joueur de roulette ». Une expérience d'autant plus risquée qu'ils doivent attendre souvent quelques années de plus – du fait de difficultés techniques ou budgétaires – pour que leur satellite soit lancé et peuvent, en cas d'échec, avoir travaillé pour rien pendant vingt ans.

« ON A COUTUME de dire qu'on apprend beaucoup des échecs. Mais quand il y en a trop... » Après trente ans de carrière au laboratoire d'aéronomie de Verrières-le-Buisson, Gilbert Souchon ne cache pas son abattement après la perte, dans l'océan Pacifique, lundi 18 novembre, de la sonde russe Mars-96. Ingénieur de recherche, il avait consacré ces cinq dernières années à la mise au point du spectromètre Spicam, destiné à l'étude des caractéristiques de l'atmosphère ténue de la planète rouge. Spicam, ainsi que les vingt-trois autres expériences embarquées à bord de la sonde, est – au moins temporairement – perdu pour la science.

Retour de Moscou, Josette Runavot, qui a coordonné la participation française au Centre national d'études spatiales (CNES) de cette mission décidée en 1988, partage son abattement. La contribution française à Mars-96, si l'on additionne les matériels et les salaires des quelque deux cents personnes qui y ont pris part, s'élève à environ 850 millions de francs. Les Russes quant à eux auraient laissé près de 1 milliard de francs dans l'affaire, aux incertitudes de taux de change près. *« C'est sans doute à Moscou, dont c'était la dernière grande mission décidée sous l'ère soviétique, que la déception est la plus cruelle »*, assure Josette Runavot.

L'année 1996 aura été particulièrement dure pour la communauté spatiale. La perte de Mars-96 s'ajoute en effet à celle des quatre satellites de la mission Cluster, détruits lors de l'explosion de la fusée Ariane 5, le 6 juin, dans le ciel guyanais. Le satellite Hete, qui devait rechercher l'origine des sursauts Gamma, a lui aussi été détruit avec sa fusée américaine Pegasus. Comment faire face à de tels désastres ? Comment les anticiper, en réduire l'impact sur la marche de la recherche ?

La première étape consiste à déterminer l'origine de l'accident. Pour l'heure, on l'attribue à un dysfonctionnement du dispositif de mise à feu du quatrième étage de la fusée Proton qui devait arracher Mars-96 à l'attraction terrestre. Cette défaillance est-elle, comme le prétendent certains, le signe patent de la déliquescence du secteur spatial russe (*Le Monde* du 19 novembre) ? Une commission d'enquête doit être constituée, mais les laboratoires européens et américains qui avaient pris un « ticket » sur cette mission, ne sont pas sûrs de pouvoir y participer.

Les scientifiques occidentaux ne savent pas encore s'ils auront le soutien des bailleurs de fonds, mais feront, en tout cas, tout leur possible pour relancer la mission. *« Nous disposons, à Moscou, de modèles de rechange pour les expériences embarquées*, plaide Francis Rocard, directeur des programmes au CNES. *Il ne faudrait que quelques mois pour les installer sur une sonde. »*

Encore faudrait-il que les Russes aient prévu un tel équipement de secours et soient disposés à affréter une fusée. Etant donné les difficultés budgétaires auxquelles ils ont à faire face, rien n'est moins sûr. Si Mars-96 *bis* il doit y avoir, il faudra, de toute façon, être prêt dans vingt-six ou cinquante-deux mois, afin de profiter d'une conjonction planétaire indispensable à un voyage « économique » vers Mars.

CHAISES MUSICALES

« La balle est dans le camp des Russes », souligne Francis Rocard. Pas uniquement. D'un point de vue financier, l'échec de Cluster et celui de Mars-96 se télescopent et pèsent sur des budgets déjà serrés. *« Jusqu'à présent, il n'existe aucun exemple de mission ratée qui n'ait été finalement menée à terme »*, note Roger Bonnet, directeur des programmes à l'agence spatiale européenne. Mais si ces deux missions devaient être rééditées, il faudrait mettre en place une sorte de jeu de chaises musicales spatial, qui se traduirait immanquablement par la révision à la baisse d'autres programmes, leur retard ou pis leur suppression. Pour compenser les 200 millions d'écus représentés par Cluster *bis*, on évoque déjà l'idée de repousser le lancement du satellite Cobra Samba d'étude des premiers instants de l'Univers et celui de First, un satellite d'astronomie infrarouge. Alors que son principe a été adopté en 1985, il ne serait mis en orbite qu'en 2007. Autant dire qu'un jeune chercheur qui s'est investi dans ce projet devra éviter la préretraite s'il veut en cueillir les fruits !

Ces situations sont de plus en plus mal vécues. Jacques Paul, astrophysicien au Commissariat à l'énergie atomique (Saclay), dénonce l'allongement des délais. *« L'échec est de moins en moins bien anticipé*, souligne-t-il. *Dans les années 70, on ne faisait pas confiance aux lanceurs et on construisait systématiquement deux modèles de vol. Pour des raisons budgétaires, on se contente aujourd'hui de faux modèles de rechange. »*

Au risque de se trouver démuni en cas de défaillance. *« Les ingénieurs ont tendance à accorder trop de confiance aux simulations, au détriment des modèles réels*, analyse l'astrophysicien. *Le chercheur adopte parallèlement la mentalité de joueur de roulette »*, en misant l'essentiel de sa carrière scientifique sur une expérience à haut risque.

Hervé Morin

Une planète sous influence américaine

Une des manières de limiter les risques de missions spatiales est de les multiplier. Forts de cette opinion, les Américains, soumis à la pression du Congrès, ont adopté le principe du *« cheaper, smaller, faster »*, après quelques échecs cuisants. Ils ont donc renoncé aux grosses missions, pour répartir les risques sur de petits engins, réalisables dans des délais brefs et pour un coût raisonnable. Renouant presque avec les rythmes fous de la compétition Est-Ouest, où, l'argent ne manquant pas, les sondes se succédaient tous les vingt-six mois, ils ont développé en trois ans plusieurs sondes martiennes, dont la première, *Mars Global Surveyor*, est partie vers la planète rouge début novembre. La seconde, *Mars Pathfinder*, et sa minuscule jeep martienne devrait suivre le 2 décembre. De là à imaginer que Mars est condamnée à devenir une planète sous influence américaine, il n'y a qu'un pas. Réponse début décembre, lors de la réunion en Floride du Groupe international de l'exploration spatiale, à laquelle participeront toutes les agences spatiales, Japon compris.

■ NANOTECHNOLOGIES : les chercheurs du laboratoire de recherche d'IBM Zurich, connu pour avoir découvert la supraconductivité à haute température, sont parvenus à assembler le plus petit boulier du monde. Chacune des boules de ce calculateur de poche sont des fullerènes, sortes de molécules en forme de ballon de football, faites d'atomes de carbone, qui mesurent moins d'un millionième de millimètre. Le « doigt » qui permet de bouger ces boules rangées par séries de dix est la pointe extrêmement fine d'un microscope à effet tunnel. Ces travaux illustrent les progrès réalisés dans le contrôle et la fabrication à température ambiante de ces objets dits nanométriques promis à des applications dans les domaines de la physique, de la chimie et de la biologie.

■ ARCHÉOLOGIE : le tremblement de terre qui a ébranlé, mardi 12 novembre, la côte méridionale du Pérou et fait plusieurs victimes a endommagé, non loin de Nazca, des vestiges d'une civilisation précolombienne. D'après le Centre italien d'études et recherches précolombiennes (Cisrap), qui poursuit des fouilles dans la région, le site de Paradones, comprenant plusieurs édifices incaïques et pré-incaïques, a subi des dommages. C'est également le cas du site de Cahuachi, le plus grand centre cérémoniel en briques crues d'Amérique du Sud.

JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

SOS Jeux de mots : 3615 LE MONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

MOTS CROISÉS
N° 943

HORIZONTALEMENT

I. Donnent des cauchemars à la RATP. – II. N'a pas été jusqu'au bout. Manque de chaleur. – III. Qui pense en être dépourvu ? Bienheureux celui qui n'en a aucun. – IV. Carabine. Porcelaine. – V. Difficile de se retrouver dans cette loi. Lézards. – VI. Triste son. Possessif. Note. – VII. Note. Grec ancien. Interpelle. – VIII. Cépage. Ponctue utilement. – IX. Raflés. N'a pas assumé son échec. – X. Ressentit un peu de jalousie. Déesse. – XI. Tuent la création.

VERTICALEMENT

1. Vont vers l'avenir à reculons. – 2. Eurent du travail en période de fêtes. – 3. Lut les notes. Torrent. – 4. S'utilise pendant l'interrogatoire. Distributeur. – 5. Font les vrais sondages. Avalai tout sans réflexion. – 6. Multinationale. Aimable. – 7. Article. Attendait le Père Noël. Pour vent arrière. – 8. Nuirent. Ou votre soutien, ou votre pépin. – 9. Se laissera tondre. C'est toujours Vishnou. – 10. Lente dégradation de l'objet ou… de l'homme. Sa Maria a fait le tour du monde. – 11. Nécessaire au démographe. – 12. Chez eux, un fait deux.

SOLUTION DU N° 942

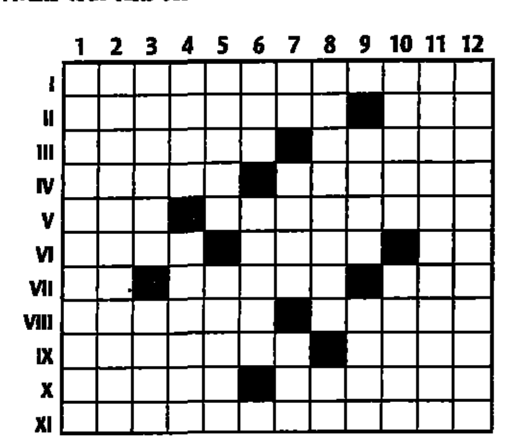
Horizontalement

I. Hallucination. – II. Epaulé. Avanie. – III. Lectures. Pneu. – IV. Ire. Litanie. – V. Ocrées. Liseur. – VI. Tues. Idées. Râ. – VII. RER. Pei. Létal. – VIII. Emarge. Rôti. – IX. Poney. Nubiles. – X. Entremetteuse.

Verticalement

1. Héliotrope. – 2. Aperçue. On. – 3. Lacérèrent. – 4. Lut. Es. Mer. – 5. Ulule. Paye. – 6. Cerisier. – 7. Et. Digne. – 8. Nasale. Eut. – 9. Av. Niel. Bt. – 10. Tapisserie. – 11. Innée. Tolu. – 12. Oie. Urates. – 13. Neutralisé.

François Dorlet



ANACROISÉS (R)
N° 944

HORIZONTALEMENT

1. ACCEILRV. – 2. AABDERV (+1). – 3. AEGNORU. – 4. AAILTV (+1). – 5. CEEIMNO. – 6. AEGLOTV. – 7. AADELNSV (+1). – 8. EEIMNSU (+3). – 9. EEENST. – 10. AAILMNU. – 11. EEIRSSU (+2). – 12. AEGILNS (+5). – 13. BEEILLO. – 14. EORSTUV (+1). – 15. CEEGIR. – 16. GHINOORS. – 17. HINOORZ. – 18. ABEILLR (+3). – 19. EIPRSU. – 20. EEGLTU. – 21. EEIRTTV (+1). – 22. AERSTUU (+1). – 23. AEIOSSSZ.

VERTICALEMENT

24. ACEILRV (+1). – 25. AEEHMPSS. – 26. EHINNOS. – 27. AIINOS. – 28. EENNOTTU. – 29. ELTUUUVX. – 30. AEGINSU (+1). – 31. EEEERTUV. – 32. EEGILLS. – 33. CILORSSU. – 34. BEEIIRST. – 35. EELLNOV. – 36. ACELSSU (+3). – 37. AEEGGOR. – 38. ADEINOSV (+1). – 39. AEHRSTU (+4). – 40. AEILNST (+7). – 41. AEGNORTT (+2). – 42. EEIIST. – 43. ACEEINT.

SOLUTION DU N° 943

1. CRUCIFIA. – 2. CASTING. – 3. HEREFORD, race de bovins. – 4. ROOKERY, rassemblement de manchots. – 5. RONTGENS. – 6. CILLANT. – 7. RESSEME. – 8. SEULETTE. – 9. NASEAU. – 10. ECLUSEE (ECULEES). – 11. GRESEES. – 12. MARBRES. – 13. EPERDU (DEPURE DERUPE PERDUE). – 14. AERISME (EMERISA EMIERAS MARIEES SEMERAI). – 15. SETOIS (SOTIES TOISES). – 16. PASQUINS. – 17. ESSUYAT. – 18. ECOTES (CETOSE COTEES). – *19. JUSSIEES, plantes exotiques. – 20. PHANIES. – 21. ENFILEE. – 22. EVASIVES. – 23. ALESENT. – 24. CHARRON. – 25. MINIJUPE. – 26. REFOULA (FLOUERA FOULERA). – 27. URINAIS (NUIRAIS RUINAIS SURINAI UNIRAIS). – 28. CENTIME (CIMENTE ECIMENT). – 29. BRASSINS. – 30. AGRESSIF (FRISAGES). – 31. UREIQUE. – 32. IRONES (NOIRES REIONS SENIOR). – 33. ESSUYEE. – 34. ADOSSEES. – 35. MIASMES (MIMASSE MISAMES SAMMIES). – 36. SUCEMENT. – 37. CRECELLE. – 38. RIMEUSES (MIREUSES). – 39. STYLETS. – 40. PECCABLE. – 41. TELETHON. – 42. IMPAYEE. – 43. ROUTINEE. – 44. EDITEE. – 45. GESTION (TIGEONS). – 46. USASSENT (SUASSENT).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

SCRABBLE (R)
N° 511

TOUS LES CHEMINS MÈNENT AU CD-ROM…

… A condition de les découvrir. Quelques jours après la sortie du CD-ROM Petit Robert, Larousse a mis en vente son Bibliorum. Un peu plus cher (990 F au lieu de 750 F), il est beaucoup plus ambitieux. Outre qu'il inclut le texte complet du Petit Larousse illustré, ce disque offre trois dictionnaires bilingues, anglais, allemand et espagnol, le Dictionnaire des citations, et surtout l'excellent Thésaurus, aide précieuse pour qui doit rédiger. Nous avions critiqué en son temps (22 août 1992) l'index de ce dernier, qui conduisait souvent à une recherche en aveugle. Ainsi, le mot *tardif* vous renvoyait à trois articles différents, qu'il fallait décortiquer un à un pour séparer le bon grain des adjectifs de l'ivraie des noms, verbes et expressions. La version CD-ROM du Thésaurus non seulement vous fait passer d'un article à l'autre en un clin d'œil, mais encore tamise lesdits articles pour ne conserver que les adjectifs, qui seuls vous intéressent dans le cas présent. Si vous souhaitez consulter quand même les noms, les verbes ou les expressions, un simple clic sur une flèche exauce votre voeu.

En revanche, la maigre notice qui accompagne le CD-ROM est indigne des possibilités de ce dernier. La description de l'écran-type y est illustrée par une photographie indéchiffrable. Le « Quickshelf » est une barre d'outils qui promet un accès rapide aux dictionnaires à partir d'un document. Or cet accessoire est resté introuvable, pour nous tout au moins, et aucun de nos appels téléphoniques adressés à Larousse, Microsoft et Liris Interactive, les trois coauteurs de l'ouvrage, n'a pu nous mettre sur sa piste.

Dans la rubrique *herbivores* du Thésaurus (83 éléments), nous avons sélectionné douze quadrupèdes dont nous vous donnons seulement la définition et un indice scrabblesque. A vous de les trouver.

Antilopes. – 1. Saharienne, aux cornes spiralées (cinq lettres, dont un X, mais pas de U). 2. Grande, aux cornes légèrement spiralées (ELAN+?). 3. Grande, aux cornes en forme de lyre (six lettres, dont deux B). 4. De l'Afrique du Sud et de l'Ouest (anagramme de PALMAI). 5. Aux cornes longues et incurvées (quatre lettres, dont deux chères). 6. Grande, aux cornes spiralées (six lettres, dont un K initial). 7. Indienne (anagramme de LANGUIT).

Cervidés. – 8. Asiatique, aux bois courts (sept lettres, dont un J non initial). 9. Européen (ALEPH+E). 10. Canadien (anagramme de LORGNAI). 11. Canadien (anagramme de COURBAI). 12. Grand, nord-américain (six lettres, dont un W initial).

Michel Charlemagne

Solutions : *Antilopes*. 1. ADDAX. 2. ELAND. 3. BUBALE. 4. IMPALA. 5. ORYX. 6. KOUDOU. 7. NILGAUT. *Cervidés*. 8. MUNTJAC. 9. ÉLAPHE. 10. ORIGNAL. 11. CARIBOU. 12. WAPITI.

CISP, 6, avenue Maurice-Ravel, 75012 Paris. 4 novembre 1996. Tournois : les lundis et jeudis à 14 h 15.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *L'Officiel du Scrabble* (Larousse).

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	ILSTAIU			
2	NJHISCE	UTILISA	H 3	66
3	NI+IEMTL	JUCHES	3 G	29
4	REFOGNR	MINITELS (a)	8 A	80
5	LINESYA	GOINFRER	D 6	74
6	OEPMPSE	HYALINES (b)	J 3	74
7	P+NETNFI	IMPOSEE	B 8	32
8	PTN+ESGA	NIFE	K 5	27
9	NSG+AETE	NEPETA	8 J	33
10	ANKVAUD	AGENTES	14 D	75
11	KU+A?WCX	VANDA	13 I	37
12	UCX+EIHA	KWA (S)	N 10	50
13	CIH+RUTE	EAUX (c)	4 L	50
14	IHRT+USO	CEUX	O 1	45
15	IU+R?ZOM	HORST	A 11	39
16	IUM+ODAE	ROU(E)Z (d)	N 2	72
17	U+LEOIQB	AMODIE	15 J	30
18	TBUVERL	QUOLIBET	4 A	109
19	BUVL+DRU	REUTILISAT	H 1	30
20	BLDRU+	VU	I 9	22
21		HOURD	11 A	18
				992

(a) MÉLINITE, K 2, 68 ; ÉLIMINÂT, 9 B, 62. (b) AISY, 4 G, 50. (c) EXIGU, E 11, 47. (d) Plus rentable que le scrabble REMOU(L)IEZ, F 7, 70.

1. Mzali Florence, 781 ; 2. Ferrand Geneviève, 780 ; 3. Jacqueminet Andrée, 773.

ÉCHECS
N° 1716

TOURNOI INTERNATIONAL « GUNDARMA 96 » (Djakarta, 1996)
Blancs : U. Adianto.
Noirs : R. Gunawan.
Défense est-indienne.
Variante Saëmisch.

1. d4	Cf6	15. Fxf6!! (j)	Fxf6
2. ç4	g6	16. f4	Cd7
3. Cç3	Fg7	17. é5!! (k)	dxé5
4. é4	d6	18. d6	Dd8
5. f3	0-0	19. Cf-é4!	Fg7 (l)
6. Fg5 (a)	ç5	20. f5! (m)	gxf5
7. d5	é6 (b)	21. Txf5	Cf8 (n)
8. Dd2	éxd5 (c)	22. Ta-f1!! (o)	Fxf5 (p)
9. çxd5 (d)	a6 (e)	23. Txf5	Cé6
10. a4 (f)	Cd7 (g)	24. Cd5!	Cd4
11. Ch3 (h)	Té8	25. Cd-f6+	Rh8
12. Fé2	Cé5 (i)	26. Th5	Cxé2+
13. Cf2	Dç7	27. Rh1!	Fxf6
14. 0-0	Tb8	28. Dh6!	abandon (q)

NOTES

a) Le choix est entre 6. Fé3, 6. Fg5 et 6. Cg-é2. Le développement du F-D en g5 a pour objectif d'empêcher l'avance é7-é5 (si 6…, é5? ; 7. dxé5, dxé5 ; 8. Dxd8, Txd8 ; 9. Cd5) et de provoquer l'affaiblissement du roque ennemi par h7-h6. Les grands connaisseurs de cette ligne de jeu sont Lautier, Youssoupov, Spassky et Dreev.

b) Faut-il chasser le F-D blanc et à quel moment ? Telle est la question théorique à laquelle les Noirs doivent répondre. Sur 7…, h6, Lautier répondit, contre Chirov à Zurich en 1994, 8. Ff4. Après 8…, a6 ; 9. Dd2, Rh7 ; 10. a4, é6 ; 11. g4, éxd5 ; 12. çxd5, Té8 ; 13. Fé2, h5 ; 14. g5, Cg8 ; 15. h4, f5 ; 16. Ch3, Chirov donna son bon F indien par 16…, Fxç3+, gagnant le pion é4, ce qui ne lui réussit pas. Ou encore 7…, h6 ; 8. Fé3, é6 ; 9. Dd2, éxd5 ; 10. çxd5, Té8 ; 11. Cg-é2, h5 ; 12. Cç1, Ch7 ; 13. Fé2, f5!

c) Ou 8…, h6 ; 9. Fxh6!, Cxé4 ; 10. fxé4, Dh4+ ; 11. g3, Dxh6 ; 12. Dxh6, Fxh6 ; 13. Cxd6, éxd5 ; 14. çxd5, Cd7 ; 15. Fh3! (ou 15. f4!, Dreev - Gelfand, Tilburg, 1993) (Benjamin - Fishbein, Philadelphie, 1995).

d) Ou 9. Cxd5, Fé6 ; 10. Cé2, Fxd5 ; 11. çxd5, Cb-d7 ; 12. Cç3, a6 ; 13. a4.

e) Si 9…, h6 ; 10. Fxh6! (voir la note *c*).

f) Pourrait-on ignorer la menace b7-b5 ? Peut-être… Par exemple, 10. Cg-é2, Cb-d7 ; 11. Cg3, b5 ; 12. Fé2, Té8 ; 13. 0-0, ç4 (et non 13…) Dé7? à cause de 14. Fh6, Fh8? ; 15. Cf5!, Dd8 ; 16. Cxd6 (Tchernin - Yermolinsky, Groningen, 1993) ; 14. Rh1 suivi de 15. Tç1 ou de 15. Df4 (Rajkovic - Cvitan, Zlatibor, 1989).

g) 10…, h6 est toujours à envisager. Les Blancs doivent alors se décider entre 11. Fxh6 et 11. Fé3. A noter que, après 10…, Té8 ; 11. Fé2, les Noirs ne peuvent plus penser à 11…, h6 à cause de la suite 12. Fxh6, Cxé4 ; 13. Cxé4, Dh4+ ; 14. g3, Dxh6 ; 15. Dxh6, Fxh6 ; 16. Cf6+ et 17. Cxé8. Une suite bien connue consiste en 10…, Té8 ; 11. Cg-é2, Cb-d7 ; 12. Cg3, Da5 ; 13. Fé2, b5 ; 14. 0-0, b4 ; 15. Cd1, ç4 ; 16. Tç1!

h) Profitant de la fermeture de la diagonale ç8-h3.

i) Ou 12…, Tb8 avec l'idée, en cas de 13. 0-0, de jouer tout de suite 13…, ç4 : si 14. Fxç4, Cé5 suivi de Fxh3.

j) Une position connue de la défense Benoni ou de la Saëmisch. Nous sommes au quinzième coup ; les Noirs ont, apparemment, joué des coups normaux, et voici que, soudain, les Blancs s'emparent de l'initiative et bousculent leur adversaire.

k) La percée thématique.

l) Si 19…, éxf4 ; 20. Cxf6+, Cxf6 (ou 20…, Dxf6 ; 21. Txf4, etc.) ; 21. Dxf4, Rg7 ; 22. Ta-d1 ou 22. d7!

m) Paralysant le camp adverse et menaçant, en outre, 21. fxg6, hxg6 ; 22. Fç4, Tf8 ; 23. Cd5!, suivi de 24. Cé7+, Rh8 ; 25. Tf3, etc.

n) Si 21…, Cf6 ; 22. Cxf6+, Fxf6 ; 23. Txf6, Dxf6 ; 24. d7.

o) Un sacrifice de qualité décisif.

p) Si 22…, Fé6 ; 23. Txf7!!, Fxf7 ; 24. Txf7, Rxf7 ; 25. Fç4+, Rg6 (si 25…, Té6 ; 26. Cg5+) ; 26. Dd3!

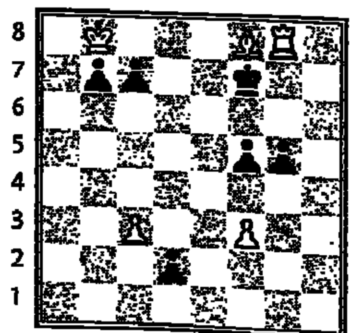
q) Ou 28…, Rg8 ; 29. Cxf6+.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1715
R. M. KOFMAN (1946)

(Blancs : Ra1, Fb6 et f3, Ph6. Noirs : Ra3, Fd2, Cf1, Pç6, f6, f7).

Si 1. h7?, Fç3+ ; 2. Rb1, f5 ; 3. Fç5+, Ra4! nulle. D'où la clef 1. Fç5+!, Ra4 (si 1…, Rb3 ; 2. Fd1+, Rç4 ; 3. h7, Fç3+ ; 4. Ra2, f5 ; 5. Fa3, Fh8 ; 6. Fé2+ et 7. Fxf1 avec gain) ; 2. h7, Fç3+ ; 3. Ra2!, f5 ; 4. Fa3, Fh8(g7) ; 5. Fb2, f6 ; 6. Fç3! menaçant mat, Rb5 ; 7. Fé2+ et 8. Fxf1 avec gain.

ÉTUDE N° 1716
J. MUGNOS (1949)



Blancs (5) : Rb8, Tg8, Ff8, Pç3 et f3.

Noirs (6) : Rf7, Pb7, ç7, d2, f5 et g5.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

BRIDGE
N° 1712

LE COUP DE L'IMPÉRATRICE

Le coup de l'impératrice pourrait être une variante du coup de l'empereur que Bao-daï aurait utilisé pour créer une rentrée chez le partenaire.

Nord : ♠ V 10 7 6 5 4 ; ♡ V ; ◇ A 7 5 ; ♣ R V 2
Ouest : ♠ D ; ♡ D 8 6 4 2 ; ◇ D V 9 4 2 ; ♣ 6 4
Est : ♠ A R 9 2 ; ♡ 7 5 3 ; ◇ 10 3 ; ♣ D 9 8 3
Sud : ♠ 8 3 ; ♡ A R 10 9 ; ◇ R 8 6 ; ♣ A 10 7 5

Ann. : O. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	passe	passe	1 ♣
passe	1 ♠	passe	1 SA
passe	3 ♠	passe	3 SA…

Ouest a entamé la Dame de Carreau pour le 10 d'Est. Sud a laissé passer, et Ouest a continué avec le Valet de Carreau pour l'As. Le déclarant a alors joué le Valet de Cœur du mort pris par la Dame d'Ouest, qui a continué Carreau pour le Roi de Sud. Le déclarant ayant tiré As Roi 10 de Cœur, *quelles ont été les deux défausses d'Est* (Catherine Guillaumin) pour faire chuter TROIS SANS ATOUT ?

Réponse

Il est facile de jeter un Pique, mais Est ne peut ensuite défausser un Trèfle sans permettre à Sud de faire quatre levées à Trèfle et son contrat. Il semble donc normal de défausser un second petit Pique. Mais, si Sud joue Pique, Est sera en main et obligé de jouer Trèfle et de procurer encore au déclarant la neuvième levée. Alors, que faire ? Il faut courageusement *jeter un gros Pique* et conserver le 2 pour pouvoir donner la main à Ouest. En effet, Sud, qui a déjà montré l'As, le Roi de Cœur et le Roi de Carreau, a certainement l'As de Trèfle, mais pas la Dame de Pique car la redemande de 1 SA serait trop belle avec 16 points.

Après avoir ainsi reconstitué les mains, Catherine Guillaumin *a sacrifié son As de Pique* et a fait chuter le contrat…

LES CHAMPIONS DE RHODES

Il y a quatre ans, les Français remportaient à Salsomaggiore les IXes Olympiades. A Rhodes, la France vient de renouveler le même exploit en gagnant la médaille d'or des Xes Olympiades avec Mari, Bompis, Levy, Mouiel, Multon et Svarc. Après être arrivés en tête de leur poule éliminatoire, ils ont battu les Russes en quarts de finale, Taïpeh en demi-finales et, enfin, très largement les Indonésiens dans la finale de 128 donnes. Cependant, la main qui illustre le mieux la valeur de nos joueurs (et qui est peut-être la plus belle donne de l'année) a été jouée au Festival du casino de Deauville, cet été, dans le match contre les Italiens. Mettez-vous à une table (en salle fermée) à la place de Christian Mari et, à l'autre table, à celle d'Hervé Mouiel, deux des plus grands artistes du jeu de la carte.

Nord : ♠ A 7 6 ; ♡ A 8 6 4 2 ; ◇ V 10 4 ; ♣ V 2
Ouest : ♠ 10 ; ♡ 7 ; ◇ 9 8 5 ; ♣ D 10 9 8 7 6 4 3
Est : ♠ 9 8 5 4 3 2 ; ♡ 10 5 ; ◇ R D 6 3 ; ♣ 5
Sud : ♠ R D V ; ♡ R D V 9 3 ; ◇ A 7 2 ; ♣ A R

Ann. : E. don. N.-S. vuln.

Salle fermée

Ouest Mari	Nord Sementa	Est Bompis	Sud Versace
–	–	passe	2 ♣
passe	2 ◇	passe	2 ♡
passe	2 ♠	passe	2 SA
passe	6 SA	passe	passe…

(2 ♣ : forcing de manche ; 2 ♡ : naturel ; 2 ♠ : positif ; 2 SA : environ 24 points avec une distribution régulière.)

Qu'auriez-vous entamé en Ouest pour essayer de faire chuter le PETIT CHELEM À SANS ATOUT ?

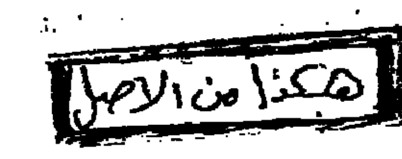
Salle ouverte

Ouest Duboin	Nord Multon	Est Bocchi	Sud Mouiel
–	–	2 ♠	contre
3 ♣	4 ♡	passe	4 SA
passe	5 ♡	passe	5 SA
passe	6 ♣	passe	6 SA…

(2 ♠ : deux faible à Pique.)

Ouest ayant entamé le 10 de Pique, *comment Mouiel, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM À SANS ATOUT contre toute défense.

Philippe Brugnon



Beaucoup de nuages et un peu de neige

SAMEDI MATIN, de la Bretagne à la Normandie jusqu'au Nord-Pas-de-Calais, nuages et éclaircies alterneront, avec quelques chutes de neige près des côtes. Des Pays-de-Loire au Centre, jusqu'à l'Ile-de-France et aux Ardennes, le temps sera couvert, avec un peu de neige au nord de la Loire et de la pluie faible au sud. Du Poitou au Nord Aquitaine jusqu'à la Bourgogne et aux Alpes du Nord, les nuages seront nombreux. De l'Alsace à la Franche-Comté, les bouillards givrants seront fréquents. Du sud de l'Aquitaine au Massif Central jusqu'aux Alpes du Sud et au pourtour méditerranéen, il pleuvra faiblement en plaine et il neigera sur le relief.

L'après-midi, les éclaircies seront belles de la Bretagne aux Charentes. Dans les régions situées au nord de la Loire, le ciel sera très nuageux avec quelques averses de neige locales. De l'Aquitaine au Massif Central, il pleuvra faiblement avec de la neige en montagne. De la Bourgogne à la Franche-Comté jusqu'au Nord-Est, il neigera jusqu'en plaine. Dans les Alpes du Nord, il neigera en cours d'après-midi et surtout en soirée. Des Alpes du sud au pourtour méditerranéen, la tramontane soufflant à 80 km/h en rafales dégagera le ciel. En Corse, les pluies cesseront, mais le ciel restera très nuageux, surtout sur la côte occidentale.

Les températures minimales iront de-6 degrés à 0 degrés au nord, et de-3 à 6 degrés au sud. L'après-midi, le thermomètre marquera 2 à 6 degrés au nord, et 7 à 12 degrés au sud.

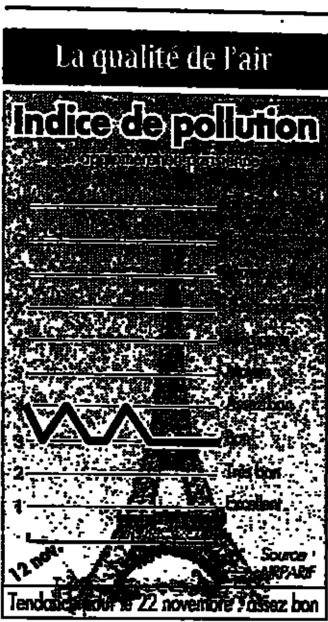
Dimanche matin, le ciel sera encore très nuageux au nord de la Seine jusqu'au Nord-Est, dans le Lyonnais et les Alpes du Nord. Il neigera sur les massifs et jusqu'en plaine sur l'extrême-est du pays. Ailleurs, après dissipation des brouillards parfois givrants au nord, il fera beau. L'après-midi, le ciel se voilera en Bretagne, puis il pleuvra en soirée. Du Nord-Est à la Franche-Comté jusqu'aux Alpes du Nord, les nuages de mi-journée, laisseront place à de belles éclaircies en cours d'après-midi. Dans le reste du pays, le soleil sera prédominant. Les températures minimales seront proches de 0 degré avec encore des gelées, surtout dans l'est. L'après-midi, il fera 4 à 6 degrés au nord et 7 à 10 degrés *au Sud.*

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

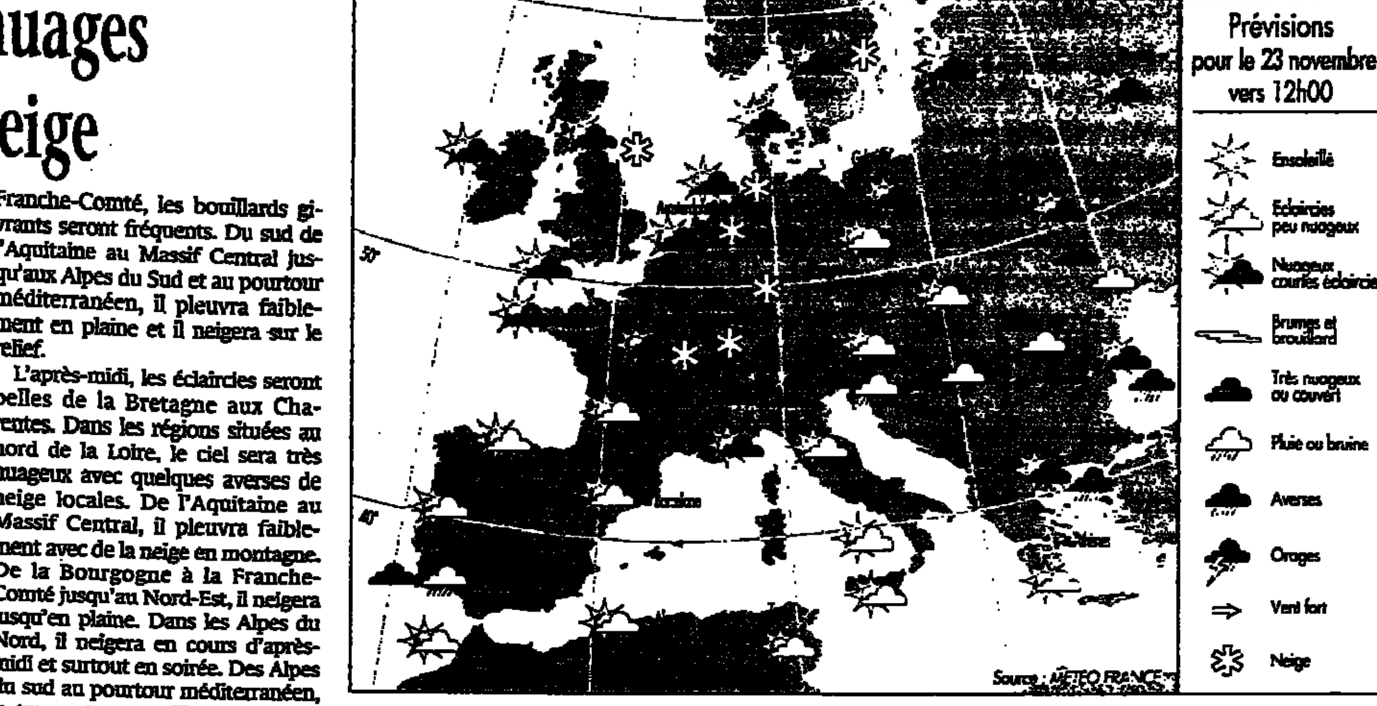


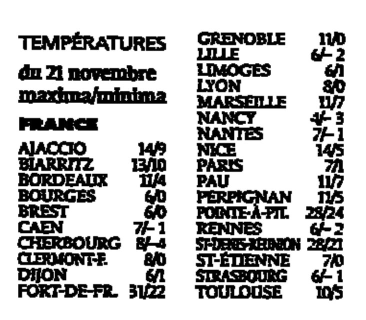
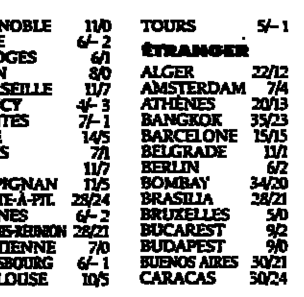
Prévisions pour le 23 novembre vers 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 22 novembre : assez bon



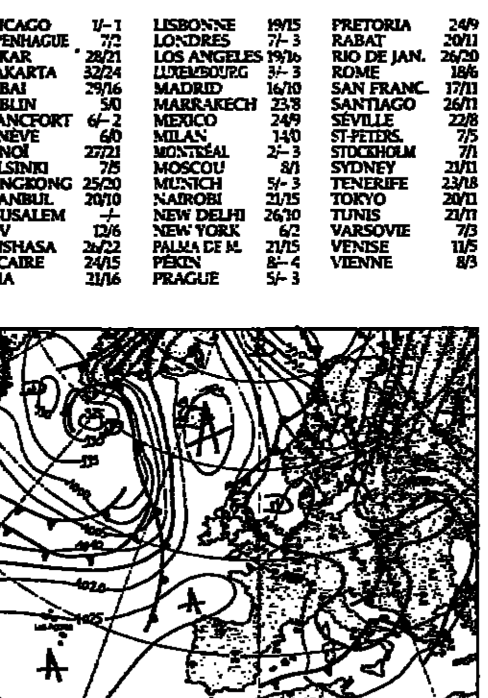




TEMPÉRATURES du 21 novembre maxima/minima

Ville	max/min	Ville	max/min	Ville	max/min
FRANCE		GRENOBLE	11/0	TOURS	5/-1
AJACCIO	14/9	LILLE	6/-2	**ÉTRANGER**	
BIARRITZ	13/10	LIMOGES	6/1	ALGER	22/12
BORDEAUX	11/4	LYON	8/0	AMSTERDAM	7/4
BOURGES	6/0	MARSEILLE	11/7	ATHÈNES	20/13
BREST	6/0	NANCY	4/-3	BANGKOK	35/23
CAEN	7/-1	NANTES	7/-1	BARCELONE	15/15
CHERBOURG	8/-4	NICE	14/5	BELGRADE	11/1
CLERMONT-F.	8/0	PARIS	7/1	BERLIN	6/2
DIJON	6/1	PAU	11/7	BOMBAY	34/20
FORT-DE-FR.	31/22	PERPIGNAN	11/5	BRASILIA	28/21
		POINTE-À-PIT.	28/24	BRUXELLES	5/0
		RENNES	6/-2	BUCAREST	9/2
		ST-DENIS-RÉUNION	28/21	BUDAPEST	9/0
		ST-ÉTIENNE	7/0	BUENOS AIRES	30/21
		STRASBOURG	6/-1	CARACAS	30/24
		TOULOUSE	10/5		

Ville	max/min	Ville	max/min	Ville	max/min
CHICAGO	1/-1	LISBONNE	19/15	PRETORIA	24/9
COPENHAGUE	7/2	LONDRES	7/-3	RABAT	20/11
DAKAR	28/21	LOS ANGELES	19/16	RIO DE JAN.	26/20
DJAKARTA	32/24	LUXEMBOURG	3/-3	ROME	18/6
DUBAI	29/16	MADRID	16/10	SAN FRANC.	17/11
DUBLIN	5/0	MARRAKECH	23/8	SANTIAGO	26/11
FRANCFORT	6/-2	MEXICO	24/9	SÉVILLE	22/8
GENÈVE	6/0	MILAN	14/0	ST-PETERS.	7/5
HANOÏ	27/21	MONTRÉAL	2/-3	STOCKHOLM	7/1
HELSINKI	7/5	MOSCOU	8/1	SYDNEY	21/11
HONGKONG	25/20	MUNICH	5/-3	TENERIFE	23/18
ISTANBUL	20/10	NAIROBI	21/15	TOKYO	20/11
JERUSALEM	-/-	NEW DELHI	26/10	TUNIS	21/11
KIEV	12/6	NEW YORK	6/2	VARSOVIE	7/3
KINSHASA	26/22	PALMA DE M.	21/15	VENISE	11/5
LE CAIRE	24/15	PÉKIN	8/-4	VIENNE	8/3
LIMA	21/16	PRAGUE	5/-3		

Situation le 22 novembre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 24 novembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Les voix du monde

RUE des Bernardins. Une rue sombre du 5e arrondissement, à deux pas de la Seine. Une façade jaune, étroite, un drapeau miteux. Depuis 1911, le Musée de la parole et du geste héberge là les disques qui retiennent prisonnières des voix du monde entier.

Au laboratoire on enregistre quelques voix septuagénaires et vendéennes, quelques danses de mariage orchestrées de bruits de sabots. Tout à côté c'est la phonotèque. Piles impressionnantes des voix illustres : Dreyfus, Verhaeren, Barrès, Kipling, Pierre Louÿs, Paul Deschanel, Kitchener, George V, Hindenburg. Dernières acquisitions : Hitler, Goering, Mussolini, et tous les appels lancés de Londres par-delà les murs de la forteresse Europe. Le souverain d'Egypte, le vice-roi des Indes ont également fait don de quelques spécimens vocaux de leurs sujets.

Mais, dépassant ces acquisitions faciles, le musée entend ne pas poursuivre un simple travail de collectionneur sédentaire. Le directeur du musée, M. Dévigne, explique la tâche tracée : les missions sonores, les voyages phonographiques ont un intérêt philologique, ethnographique, folklorique. Il raconte ses promenades en province où l'on découvre dans les tiroirs des fermes le vieux cahier sur lequel sont inscrites depuis plusieurs siècles les chansons préférées de la famille. Il a connu mille aventures, en recherchant les incantations d'un sorcier de village. Il tire de ses archives les commentaires de George Sand sur la « Briolée aux boeufs » du Berri. Il parle avec volubilité du marais vendéen où il a enregistré soixante-dix-huit disques l'été dernier.

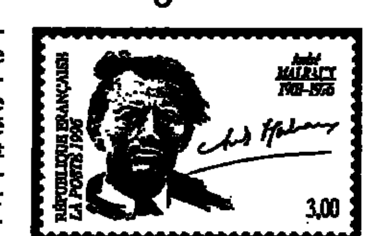
Et si tous ces bruits captifs s'évadaient un beau soir ? Quel tapage nocturne ! Quel beau sujet de conte !

Jean-Marc Théolleyre
(23 novembre 1946.)

PHILATÉLIE

André Malraux sans cigarette

LA POSTE mettra en vente générale, lundi 25 novembre, un timbre à 3 francs à l'effigie d'André Malraux. Ce timbre a déjà suscité de nombreuses réactions (le député RPR Daniel Garrigue dénonçant *« l'atteinte inacceptable à la mémoire »* de l'écrivain), le dessinateur ayant, à la demande de La Poste, effacé sur le timbre, réalisé à partir d'une célèbre photographie de Gisèle Freund, la cigarette que fumait Malraux. Noter qu'André Malraux a déjà bénéficié de deux timbres, en 1979, le premier, pour le monument national en hommage à Jeanne d'Arc avec un extrait de son oraison du 31 mai 1964, le second dédié à l'auteur de *La Condition humaine.* Le timbre, bleu acier, au format horizontal 36 × 22 mm, dessiné par Marc Taraskoff, gravé par Jacky Larrivière, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.



★ Vente anticipée à Paris, de 9 heures à 12 heures, les samedi 23, dimanche 24 et lundi 25 novembre, au bureau de poste temporaire « premier jour ». Cette vente aura lieu à la mairie du 5e arrondissement, place du Panthéon.

★ Souvenirs philatéliques (enveloppes, cartes, encart) : AMIS (Assistance médicale intersanitaire), J. Couturier, BP 75, 01400 Châtillon-sur-Chalaronne.

P. J.

EN FILIGRANE

■ **Timbres gastronomiques.** Exposition de timbres « gastronomiques » présentée par l'Association française de philatélie thématique (AFPT) et vignette commémorative, dessinée par Jean-Paul Véret-Lemarinier et tirée sur les presses de l'Imprimerie des timbres-poste à Périgueux, figurent au menu du Salon international du livre gourmand, du 29 novembre au 1er décembre, au Nouveau Théâtre de Périgueux. Cinquante vignettes signées par l'artiste seront attribuées aux lecteurs du *Monde*, par tirage au sort. Pour participer, envoyer votre adresse sur carte postale, avant le 15 décembre : *Le Monde,* rubrique philatélie, vignette Salon du livre gourmand, 21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05.

■ **Ventes.** Vente sur offres Baudot (Paris, tél. : 01-42-96-51-12) clôturée le 23 novembre : plus de 4 000 lots dont une très importante rubrique du siège de Paris (guerre de 1870-1871).

PARIS EN VISITE

Dimanche 24 novembre

■ **L'HÔTEL DE LA PAÏVA** (50 F + prix d'entrée), 9 h 30, 25, avenue des Champs-Elysées (Mme Cazes).

■ **L'ÎLE DE LA CITÉ,** 10 h 30 (50 F), 2, rue d'Arcole (Paris autrefois) ; 14 h 30 (50 F), sortie du métro Cité (La Parisienne).

■ **MARAIS :** le quartier Saint-Paul (50 F), 11 heures, place de l'Hôtel de Ville devant la poste (Claude Marti).

■ **UN TEMPLE HINDOUISTE** (55 F), 11 heures, sortie du métro Marx-Dormoy (Christine Merle).

■ **LE PARC GEORGES BRASSENS** (45 F), 14 heures, angle de la rue Brancion et de la rue des Morillons (Monuments historiques).

■ **LA CONCIERGERIE,** 14 h 30 (45 F + prix d'entrée), 1, quai de l'Horloge dans la cour (Monuments historiques) ; 15 heures (55 F + prix d'entrée), 1, quai de l'Horloge (Paris et son histoire).

■ **L'ÉGLISE SAINT-EUSTACHE** (45 F), 14 h 30, devant l'entrée de l'église côté rue du Jour (Monuments historiques).

■ **L'ACADÉMIE FRANÇAISE** et l'Institut : histoire et fonctionnement (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, quai de Conti (Christine Merle).

■ **LA MAISON DE VICTOR HUGO** et la place des Vosges (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 6, place des Vosges (Institut culturel de Paris).

■ **LE VIEUX VILLAGE DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Germain-des-Prés (Résurrection du passé).

■ **L'HÔTEL-DIEU** (50 F), 15 h 30, devant l'entrée côté parvis de Notre-Dame (Claude Marti).

Lundi 25 novembre

■ **PASSAGES COUVERTS,** 10 h 30 et 14 h 30 (50 F), place du Palais-Royal devant la grille du Conseil d'Etat (Paris passé, présent) ; 14 h 30 (55 F), sortie du métro Louvre-Rivoli (Christine Merle).

■ **LA SYNAGOGUE** de la rue de la Victoire (45 F), 11 heures, 44, rue de la Victoire (Monuments historiques).

■ **GRAND PALAIS :** exposition Nara, trésors bouddhiques du Japon ancien, 13 h 15 (40 F + prix d'entrée), devant la caisse de l'exposition (Approche de l'art) ; 18 heures (50 F + prix d'entrée), hall d'entrée (Pierre-Yves Jaslet).

■ **L'OPÉRA-GARNIER,** 13 h 15 (50 F + prix d'entrée), en haut des marches extérieures à gauche (Tourisme culturel) ; 13 h 40 (50 F + prix d'entrée), dans le hall devant la statue de Lully (Mme Cazes).

■ **LA MAISON OPÉRA** (50 F + prix d'entrée), 14 heures, 5, rue du docteur Lancereaux (Connaissance de Paris).

■ **MUSÉE PICASSO** (50 F + prix d'entrée), 14 heures, devant l'accueil (Institut culturel de Paris).

■ **L'AVENUE FOCH** (60 F), 14 h 30, devant le guichet du métro Porte Dauphine (Vincent de Langlade).

■ **JARDINS DE NATION À DAUMESNIL** (50 F), 14 h 30, angle de la place de la Nation et de la rue Fabre d'Eglantine (Emilie de Langlade).

■ **MARAIS :** hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **LES SALONS DE L'ARSENAL** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, devant l'entrée côté boulevard Morland (Paris et son histoire).

■ **MONTMARTRE** (50 F), 15 h 30, en haut du funiculaire sortie côté gauche (Claude Marti).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **JAPON.** All Nippon Airways (ANA), la plus grande compagnie intérieure japonaise, a dû annuler 70 % de ses vols domestiques mardi 19 novembre, en raison d'une grève des pilotes qui refusent un plan de restructuration décidé par la direction. Environ 60 000 passagers ont été affectés par ce conflit. – *(AFP, Bloomberg.)*

■ **ROISSY-CHARLES-DE-GAULLE.** La circulation dans les deux sens du RER entre Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) et les deux gares de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle sera interrompue dans la nuit du 26 au 27 novembre, la SNCF procédant au remplacement de rails usagés. Des autocars seront mis en place dès 21 heures. – *(AFP)*

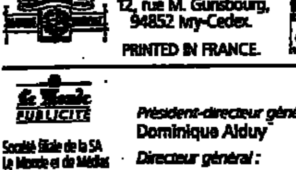
■ **DANEMARK.** Le comité danois de soutien à la démocratie en Birmanie a adressé une lettre de protestation à six agences de voyages danoises qui continuent à vendre des séjours en Birmanie en dépit des appels au boycottage touristique de ce pays lancés le 18 novembre, jour choisi par la junte militaire birmane pour l'ouverture d'une *« année du tourisme ».* – *(AFP)*

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation sur minitel	3617LMDOC ou 08-36-29-04-56
LE MONDE sur CD_ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037



Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30

URBANISME Le bijoutier Cartier, les couturiers Dior, Armani et Sonia Rykiel, le maroquinier Louis Vuitton et d'autres s'installent à Saint-Germain des Prés, prenant peu à peu la place des librairies, cafés, disquaires, restaurants, qui donnaient au quartier, depuis les années d'après-guere, Sartre et l'existentialisme, son charme particulier de quartier culturel parisien. ● LES MENACES qui pèsent sur l'avenir des librairies, symboles par excellence de l'esprit Saint Germain, cristallisent les mécontentements des nostalgiques. Déjà Le Divan a baissé les bras. La Hune résiste encore. ● LA TRANSFORMATION de Saint-Germain-des-Prés montre une nouvelle fois que, dans la ville, les quartiers sont mortels. Reste à savoir où se situera désormais le centre intellectuel dans la capitale. Ni Beaubourg et les Halles ni le Marais ou la Bastille n'ont rempli ce rôle.

Saint-Germain-des-Prés à l'ombre des commerces de luxe

Les grands couturiers et bijoutiers de l'avenue Montaigne et du faubourg Saint-Honoré s'installent dans le quartier symbole du Paris intellectuel. Certains opposants à ces transformations souhaiteraient la préservation d'un site culturel face à la logique commerciale

ON N'A JAMAIS VU autant de magasins « sous emballage », à Saint-Germain-des-Prés. A l'enseigne de Cartier, une bâche recouvre la devanture de Raoul Vidal, dernier survivant des deux disquaires alentour depuis la disparition de Pan disques, et annonce la prochaine installation du bijoutier et de ses « must ». Une autre dissimule l'ancien drugstore, avec sa librairie en sous-sol et sa salle de cinéma, en attendant les travaux du nouveau propriétaire, le couturier italien Giorgio Armani (qui prévoit néanmoins un espace pour les disques, les revues étrangères et un café à l'italienne).

Quant aux vitrines closes du coiffeur Claude Maxime, rue de l'Abbaye, Christian Dior en fera bientôt son affaire, rejoignant ainsi Louis Vuitton (du même groupe LVMH), qui a pris position face à l'église, ou Sonia Rykiel, qui, la première, avait donné le *la* en se substituant, au coin de la rue des Saints-Pères, à un restaurant bicentenaire. Les cafés disparaissent en masse (récemment L'Apollinaire, L'Atrium et le Saint-Claude), et des deux librairies les plus anciennes, La Hune (1945) et le Divan (1918), la première est soumise à des offres faramineuses, la seconde a cédé. Christian Dior, en fin bernard-lhermite, y a trouvé son compte. Le grand luxe de l'avenue Montaigne et du faubourg Saint-Honoré s'est donné rendez-vous à Saint-Germain-des-Prés.

« La Hune au milieu de la place Vendôme, cela n'a aucun sens »

Saint-Germain n'en est plus à cela près, diront les désabusés qui ont vécu ses petites morts successives depuis les heures de gloire de l'après-guerre où existentialistes, jazzmen et artistes de tout poil y traînaient leurs guêtres ensemble. *« Il n'y a rien à dire, il n'y a qu'à regarder : c'est foutu. Mais ça fait trente ans que c'est foutu »*, gromelle un « vieux de la vieille », l'écrivain Albert Cossery. Autre figure illustre du Saint-Germain des meilleures années, Juliette Gréco trouve encore des raisons de se battre. *« Il faut,* dit-elle, *se mobiliser contre la destruction du souvenir. »*

Si Saint-Germain n'en est pas à sa première mort, la relève des colons, cette fois, est brutale. La disparition du Divan, lieu symbolique par excellence, qui « déménagera » dans le XV[e] arrondissement au profit d'une succursale Christian Dior, résume la désagrégation du dernier quartier culturel de Paris, lieu de mémoire et bastion intellectuel encore vivant en passe de perdre son âme. Ce départ fragilise d'autant la situation des derniers « lieux de culture » – les maisons d'édition, les librairies La Hune et L'Ecume des pages, le cinéma Le Saint-Germain-des-Prés, la galerie La Hune-Brenner ou les cafés, qui commencent à se sentir seuls dans un contexte qui leur échappe.

« La Hune au milieu de la place Vendôme, cela n'a aucun sens », déclarait Jean-Noël Flammarion, responsable des librairies Flammarion, dont fait partie La Hune (*Le Monde* du 27 septembre). Pour ce type de commerces culturels, dont la rentabilité est par définition très faible, le combat n'est pas égal face à la puissance de sociétés internationales comme Dior ou Vuitton, pour lesquelles un local à Saint-Germain-des-Prés est davantage un panneau publicitaire qu'un enjeu immédiatement commercial. D'un lieu de rencontre encore vivant, Saint-Germain menace de devenir une enseigne anonyme aux airs de *duty free*, une simple vitrine qui n'a besoin de personne pour se porter bien.

La résistance est d'autant plus complexe à organiser que l'ennemi est impalpable. Qui a commencé ? Chacun justifie son départ par un phénomène antérieur et risque à son tour de susciter des réactions en chaîne. Pour l'instant, la plupart des grands éditeurs tiennent bon à Saint-Germain ; L'Ecume des pages s'enracine ; Jean-Noël Flammarion, tout en recevant des offres mirifiques pour le local de La Hune, déclare *« avoir de moins en moins envie de déménager »* ; les propriétaires du Café de Flore et des Deux Magots, de la brasserie Lipp ou du plus modeste café Le Bonaparte, préoccupés par le glissement progressif de la clientèle des intellectuels aux touristes, ne souffrent pas d'une baisse de fréquentation et n'ont pas l'intention de partir. La fermeture du Divan pourrait être fatale, en revanche, à la galerie voisine La Hune-Brenner, où l'on n'exclut pas un déménagement, et il n'arrange pas les affaires du cinéma Le Saint-Germain-des-Prés, qui ne tient qu'à la volonté de son exploitant, Jean Henochsberg, acharné à ne pas céder à l'envahisseur malgré des fins de mois difficiles.

Tout en réaffirmant son rejet des mesures coercitives émanant de *« l'Etat culturel »*, l'académicien Marc Fumaroli souhaiterait pour sa part *« une solution élégante pour remédier à cette métamorphose du paysage industriel, commercial et spirituel »*. Dans le cas du Divan, ce type d'élégance n'a pas prévalu. Avant d'en céder le local pour des raisons propres à sa logique d'entreprise, Gallimard avait cherché à l'agrandir en rachetant le bail mitoyen, celui de la société Claude Maxime, qui, au dernier moment, lui a préféré Dior.

La Ville de Paris, propriétaire des deux locaux, n'aurait-elle pu réfléchir à la possibilité de déroger exceptionnellement à la liberté commerciale en donnant la préférence à Gallimard ? Le ministère de la culture, à supposer qu'il fût averti, aurait-il été fondé à intervenir ? L'ancien ministre de la culture Jack Lang n'avait-il pas obtenu – du moins provisoirement – la protection du Fouquet's au titre de « lieu de mémoire »? *« Nous nous étions même interrogés,* se rappelle celui-ci, *sur la possibilité de classer globalement le quartier des Champs-Elysées. Dans le cas de librairies comme La Hune ou Le Divan, qui sont des lieux de mémoire, il serait possible d'étendre l'ordonnance de 1945 sur la protection des salles de théâtre. »*

Philippe Douste-Blazy, actuel ministre de la culture, se dit prêt à réfléchir avec le maire de Paris sur l'avenir des commerces ayant valeur de lieux de mémoire, soulignant la complexité d'une solution législative devant des exigences contradictoires : la préservation d'un site culturel et le respect de la liberté d'entreprise. La prédominance de la logique commerciale au détriment de ce patrimoine si subtil qu'est l'esprit d'un lieu justifierait en tout cas, pour l'aider à résister, l'expression d'une volonté politique.

Marion Van Renterghem

« La mort annoncée... »

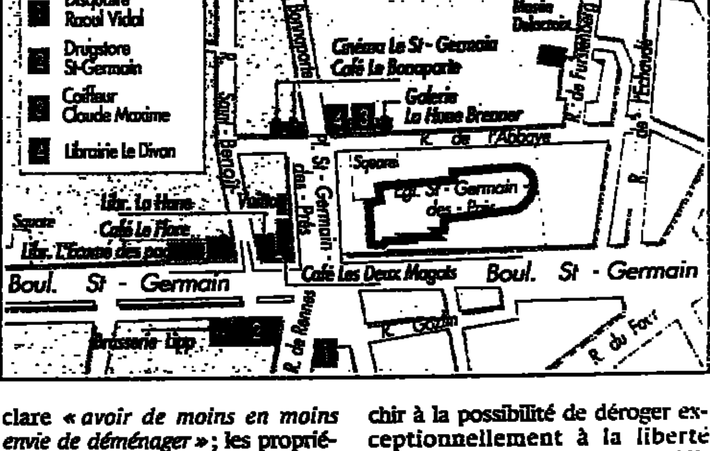
Face à la désagrégation culturelle de Saint-Germain-des-Prés, certains haussent les épaules. Soit parce que *« ça fait longtemps que c'est foutu »*, soit au nom du principe démocratique de l'éclatement des lieux de mémoire et de culture. *« Les procès que l'on peut faire à la concentration culturelle sont démagogiques,* répond un habitué du quartier, le philosophe Bernard-Henri Lévy. *Ce n'est pas entrer dans la modernité que de faire éclater les lieux de mémoire. Les librairies qui déménagent, c'est Paris qui se provincialise. »*

« Au contraire,* réplique, non sans déplorer tout autant la situation, le philosophe Alain Finkielkraut, *c'est Paris qui se met à l'heure du néo-cosmopolitisme. Une ville vit d'abord par ses centres et par ses différences spécifiques. Et ce qui se trame en ville concerne tout le monde : les étrangers, les provinciaux, les banlieusards, autant que les Parisiens eux-mêmes. Nul ne peut rester insensible à la mort annoncée de Saint-Germain-des-Prés. »



RENÉ MALTÊTE/RAPHO

L'église Saint-Germain-des-Prés photographiée de l'intérieur du café le Royal Saint-Germain, transformé en drugstore, maintenant racheté par le couturier italien Giorgio Armani.



Quand la rue parisienne s'uniformise, se banalise...

Les mêmes commerces, chaînes de restaurants et décors se retrouvent un peu partout



DÈS LA FIN des années 50, ceux qui avaient vécu l'« âge d'or » de Saint-Germain-des-Prés, annonçaient déjà la fin du quartier parisien. Dans les années 60, le glas de Saint-Germain fut sonné à plusieurs reprises : Sartre se repliait sur Montparnasse, le Royal Saint-Germain se transformait en Drugstore, le Bar Bac, frontière nocturne du territoire, changeait de propriétaire, Le Méphisto fermait ses portes.

Sans doute la brasserie Lipp avait-elle encore les honneurs de l'actualité : le vrai-faux attentat de l'Observatoire s'y tramait en présence de François Mitterrand, Valéry Giscard d'Estaing et Georges Pompidou y célébraient d'ostentatoires retrouvailles, Ben Barka manquait tragiquement son rendez-vous. Mais les politiques remplaçaient les artistes. Et les touristes, du Vermont ou de Maine-et-Loire, de plus en plus nombreux, venaient humer le parfum d'une Rose rouge depuis longtemps évanouie.

Plus tard encore, on enterra Saint-Germain avec Roger Cazes, le patron de Lipp qui faisait régner dans son établissement une étiquette et des préséances aussi rigoureuses que celles de la cour de Louis XIV. Autre signal funèbre : les éditions Plon – *« la veuve Garancière »* de Bernanos –, puis les éditions Laffont désertaient les tours de Saint-Sulpice.

Toujours plus nombreuses, boutiques de modes et restaurants remplacent les commerces traditionnels, les librairies comme les boulangeries. L'arrivée de Dior dans les murs du Divan signe-t-elle l'arrêt de mort de la vie intellectuelle du quartier ou signale-t-elle simplement que Saint-Germain n'est déjà plus ? Une agonie est souvent longue : les historiens débattront pour indiquer la date exacte du trépas.

POINT DE PASSAGE

Une évidence : les quartiers sont mortels. Ce n'est pas la première fois qu'à Paris un pôle intellectuel se déplace : depuis la fin du XIX[e] siècle, il s'est retrouvé tour à tour, ou simultanément, aux Batignolles, sur les Grands Boulevards, à Montmartre, à Montparnasse ou à Saint-Germain-des-Prés.

De telles cristallisations se constatent ; elles s'expliquent mal. Pourquoi, à la fin des années 20, un vieux quartier bourgeois qui vivait avec ses libraires, ses antiquaires et ses marchands de tableaux anciens s'est-il transformé jusqu'à devenir le point de passage obligé de toute une jeunesse intellectuelle ? Lipp n'était encore que la Brasserie des bords du Rhin. Et le Café de Flore, le rendez-vous des militants de l'Action française.

Sans doute la proximité de quelques prestigieuses maisons d'édition – Gallimard, Grasset, Fasquelle – a-t-elle joué un rôle. Comme le relatif voisinage de Montparnasse, en dépit du no man's land de la rue de Rennes, ou celui du Quartier latin, même si l'Université ne frayait guère, à l'époque, avec les artistes et les éditeurs. Rien n'indique clairement pourquoi la mayonnaise a pris. En effet, si les ingrédients sont connus – des cafés où l'on peut se retrouver pour refaire le monde, des logements et des lieux de travail à proximité, quelques « locomotives » – la recette de la réussite reste inconnue. Sinon elle serait appliquée plus souvent. Par Jack Ralite, sénateur, maire (PC) d'Aubervilliers qui rêve de faire de sa commune *« un Montparnasse du XXI[e] siècle »*, ou par André Santini, député, maire (UDF) d'Issy-les-Moulineaux, dont les ambitions, moins avouées, sont assez proches.

Où se trouve donc le nouveau pôle culturel parisien ? Du côté de Beaubourg et des Halles ? La présence du Centre Pompidou n'est pas suffisante, et la jonction de trois lignes de RER en a surtout fait une annexe animée de la banlieue. Dans le Marais, alors ? Arraché aux artisans, livré aux professions libérales, le quartier a beau vivre des nuits intenses grâce à la prolifération de ses bars gay, le cocktail reste imparfait.

LES ARTISTES DISPERSÉS

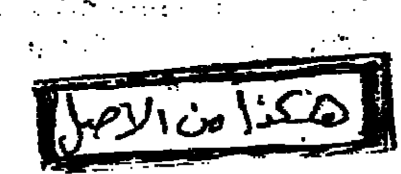
Vers la Bastille peut-être ? On l'a cru un moment, avant l'installation du nouvel Opéra. Le pittoresque du quartier le suggérait, mais aussi ses multiples possibilités : bistrots, possibilités d'ateliers dans les arrière-cours, logements à bon marché. Des galeries se sont ouvertes. L'immobilier a fait un bond.

Le quartier est devenu « branché », mais pas le cœur battant d'une nouvelle génération intellectuelle. Les artistes, d'une manière générale, se sont dispersés dans les arrondissements périphériques. Certains occupent collectivement des friches industrielles : Hôpital éphémère dans le 18[e], Entrepôts frigorifiques dans le 13[e]. D'autres se concentrent dans des îlots : le 10[e] autour du canal Saint-Martin, les franges épargnées de Belleville ou de Ménilmontant, certains coins du 11[e] ou du 12[e], les confins du 13[e] et du 14[e], là où subsiste un bâti ancien, souvent en mauvais état, encore peu onéreux.

Cet émiettement interdit la revendication d'une quelconque hégémonie. Par ailleurs, cette diffusion du milieu artistique dans l'ensemble de la capitale a lieu au moment où la rue parisienne s'uniformise, se banalise. Les mêmes commerces de vêtements, les mêmes chaînes de restaurants, les mêmes décors se retrouvent un peu partout.

L'individualisme, démultiplié par les moyens modernes de communication – moyens ô combien solitaires – et la tyrannie de l'économie, condamne-t-il définitivement la renaissance d'un tel pôle ? Peut-être. Mais rien n'est moins sûr. Cette renaissance surgira alors là où on l'attend le moins. Car, pas plus qu'on ne peut intervenir par voie légale ou réglementaire sur l'évolution profonde d'un quartier, l'éclosion un nouveau Saint-Germain-des-Prés ne se décrète pas.

Emmanuel de Roux



Merce Cunningham intrigue sans déclencher l'enthousiasme habituel

Sur fond de ronflements, « Rondo » est une nouveauté déconcertante du chorégraphe américain

Créée à Ludwigsburg (Allemagne) en juin 1996, *Rondo*, la dernière chorégraphie de l'Américain Merce Cunningham, âgé de soixante-dix-sept ans, est jouée au Théâtre de la Ville, à Paris. Depuis cinq ans, et *Polarity*, on n'avait pas vu une création aussi déroutante de cet artiste qui continue d'explorer toutes les possibilités de la danse. Cette nouvelle pièce est accompagnée de quatre reprises magnifiques.

RONDO, de Merce Cunningham. *Four*, de John Cage (musique). David Behrman, Fast Forward, Takahisa Kosugi, John Tilbury (musiciens). Suzanne Gallo, Merce Cunningham (costumes). Kelly Attalah (lumières). Théâtre de la Ville, 20 h 30, les 22 et 23 : *Rondo*, avec en reprise *Windows* (1995) et *Sounddance* (1975). Tél. : 01-42-74-22-77 et 01-42-96-96-94. De 95 F à 160 F.

Il faut remonter à *Polarity*, pièce créée en 1991, pour qu'une création de Merce Cunningham laisse à ce point déconcerté. Alors évidemment on gamberge, s'interrogeant sur le sens de *Rondo* dans l'œuvre de l'Américain. Et la comparaison avec *Polarity* s'impose peu à peu : cette danse, qui semblait aller nulle part, presque mineure, s'était révélée, avec le recul, une danse d'amorce. Elle annonçait l'entrée de Merce Cunningham dans l'ère des ordinateurs et du projet LifeForms. Elle précédait un cycle de sept ans exclusivement réservé aux créations majeures : *Beach Birds*, *Change of Adress*, *Enter*, *CRWDSPCR*, *Ocean*, *Ground Level Overlay*, *Windows*. Une période prolifique, à rapprocher de celle des chefs-d'œuvre issus des collaborations avec Marcel Duchamp, Bob Rauschenberg, Jasper Johns, Frank Stella. Tout comme *Polarity*, il se pourrait que *Rondo* soit un seuil : la chorégraphie qui cache une forêt de nouvelles danses à venir.

Merce Cunningham, âgé de soixante-dix sept ans, après plus de cent cinquante oeuvres, n'a pas encore tout dit, ni tout exploré. Après l'usage des logiciels sophistiqués, le chorégraphe serait-il en train de préparer sa mise en orbite sur Internet, ou sur tout autre système technologique du futur ? En toute hypothèse, *Rondo* est une pièce de relâchement, comme on le dit d'un muscle. C'est une pièce de mise au repos après une tension créative soutenue.

SAUTE-MOUTON

Alors, une fois n'est pas coutume, dans *Rondo*, la musique – signée John Cage – prend le pas sur la danse. A croire que Cunningham l'a fait exprès. Car davantage qu'*Enter* (1992), davantage qu'*Ocean* (1994), cette dernière création pourrait être l'adieu apaisé au compositeur, à l'ami de jeunesse, disparu le 12 août 1992. Plus intime, plus détachée aussi, la danse y est presque farceuse. Tandis que des ronflements d'ogre vrombissent, les interprètes jouent à saute-mouton, illustrant à la lettre – ce qui est rarissime chez Cunningham – la vieille recette qu'il convient de « compter les moutons » pour s'endormir. Est-ce là l'évocation du sommeil éternel des morts ? Fast Forward, parfait pseudonyme pour un musicien électronique, accompagne la partition de Cage, jouée en direct sur ordinateurs, avec des bruits de papier froissé, de crécelle, de tambourin. Tous les sons sont périodiquement recouverts, noyés, par les ronflements. La danse, toute en légèreté, tranche sur cette trivialité du dormeur. Une jeune fille à genoux implore, les yeux au ciel. Des petits groupes de danseurs, immobiles, assis, observent leurs congénères s'ébattre en duos, en quatuors. Ensemble, ils se livrent à de vraies fausses sorties, créant des bousculades de badauds.

La chorégraphie explore la figure du duo. On serait tenté de dire du Pas de deux, tant certains tête-à-tête s'approchent de l'esprit du ballet classique. Duels amoureux célèbrant les relations de longue durée, celle entretenue par Merce Cunningham avec John Cage depuis 1939, puis avec David Tudor, autre musicien entré dans l'équipe en 1953, décédé, à son tour, le 13 août 1996. *Rondo* est une œuvre binaire dans la forme, spiralique dans l'esprit. Deux se divise en un. Et un est le chiffre du (re)commencement. Le chorégraphe arrête sa danse en plein élan, comme une invitation à attendre la suite au prochain numéro. Est-on reparti pour un cycle de sept ans. Plût au ciel !

Dominique Frétard

NTM soutient, sans y participer, la manifestation en sa faveur

LE GROUPE NTM reçu à Radio-Nova. *« On veut expliquer les choses, après toutes les conneries qu'on a lues ici et là. »* Chez Jean-François Bizot, fondateur du magazine *Actuel* et directeur de l'antenne, les deux rappeurs se sentent bien. C'est ici que, comme les Marseillais d'IAM ou d'autres, ils ont commencé, il y a dix ans, dans « Deenasty », l'émission culte du hip-hop. Ici, pas besoin d'avoir un avis sur tout, comme à la télévision, ou sur les pages papier glacé des magazines d'une société policée.

Samedi 23 novembre, une manifestation est prévue, de la République à la Bastille, à 15 heures : *« NTM condamné, culture bâillonnée, liberté bafouée, Assez ! »*, dira la banderole à la tête de cortège. Le 21, dans *Le Nouvel Observateur*, NTM rigole : *« Tous ces intellos, ces politiques qui nous soutiennent aujourd'hui, ils nous laisseront tomber à la première occase, si ça les arrange. »* Pour la presse quotidienne, NTM s'est rangé. *« Evidemment, on soutient la manif... Pour une fois que des gens descendent dans la rue pour défendre la démocratie ! On espère seulement qu'il n'y aura pas de casseurs, pour décrédibiliser les banlieues »*, dit Kool Shen. Joey Starr soutient aussi, sans participer.

NTM, nouvel emblême de l'anathème ? *« On est des parleurs, pas des leaders. C'est une manifestation pour la liberté d'expression et pas seulement pour NTM. Que Le Pen puisse parler, et que nous aussi on puisse parler »*, dit Kool Shen. D'ailleurs, Kool Shen trouve qu'*« on en fait trop »* autour de NTM. *« Il ne faut pas s'affoler pour nous. »* Et de rassurer : *« On nous condamne à trois mois de prison ? Pas de problème, on a des lyrics* [paroles] *à écrire. »* Dans son fauteuil, Joey Starr opine du pied.

C'est pour *« outrages par paroles »*, à La Seyne-sur-Mer, que NTM a été condamné, il y a une semaine. NTM a chanté aussi aux Eurockéennes, filles du conseil général de Belfort, et aux Francofolies, qui bénéficient du soutien de Jean-Pierre Raffarin, président du conseil régional Poitou-Charentes. *« Les politiciens, ils font des concerts parce qu'ils veulent calmer les frustrations. Mais la merde qu'on raconte, c'est pas leur problème. Ce qu'on nous donne, on prend. Mais on ne donne pas. »*. *« Je suis d'accord avec Kool Shen »*, dit Joey Starr.

Fodé Sylla, président de SOS-Racisme, et Eric Raoult, ministre délégué à la ville et à l'intégration, préfèrent le « rap cool » de MC Solaar à celui de NTM. Ils le trouvent plus « positif ». *« Oui, on dit qu'il y a les nouveaux rappeurs tocards et puis les bons rappeurs. Ce qui se passe, c'est le fond de la banlieue, c'est plus dur aujourd'hui que quand on avait seize ans. C'est pas ce qu'on voit dans* La Haine. *»* Le film de Mathieu Kassovitz, *« c'est un ramassis de clichés pourris. Rien n'est concret. Il paraît que ça se passe à Saint-Denis. Ah bon ? Nous, on vient de Saint-Denis, on connaît. Kassovitz, dans les soirées hip-hop, il rentrait, nous on restait dehors. »* Joey Starr se souvient, comme Kool Shen.

Kool Shen et Joey Starr fouillent leurs souvenirs. Non, ils n'ont jamais manifesté. *« Non. Mais la mort de Malik Oussekine, la mort de Makomé, ça, ça nous a marqués. Makomé, on lui a mis un flingue sur la tempe. C'est ça qu'on raconte : la police, on l'emmerde, on peut pas être du même camp. »* Les deux chanteurs ont parlé.

Ariane Chemin et Bruno Lesprit



L'invitation de Valère Novarina à manger le monde

LE REPAS, de Valère Novarina. Mise en scène : Claude Buchval. Avec Didier Dugast, Laurence Mayor, Elizabeth Mazev, Claude Merlin, Christian Paccoud, Dominique Parent, Nicolas Struve, Valérie Vinci et Daniel Znyck. CENTRE GEORGES-POMPIDOU, plateau Beaubourg, Paris-4e. Mº Châtelet. Tél. : 01-44-78-13-15. Du lundi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 16 heures. Relâche mardi. 75 F et 90 F. Jusqu'au 2 décembre. Dans le cadre du Festival d'automne.

Dans la lumière qui faiblit sur la salle, une voix *off* annonce les personnages qui vont entrer en scène. Ecoutons le chant de leurs noms : *« La Mangeuse Ouranique, Le Mangeur d'Ombre, La Mangeuse Onomate, Le Mangeur Longis, L'Homme Rongeant son Reste, Jean Mangeoise, Le Mangeur Carnatif, Jean Mange Tout, L'Un des Mangeurs de Pierres et Cailloux, Le Dévorateur Blanc, Le Mangeur Jaculier, Jean à Dent, Le Soupirier Potasse »*...

Ils sont ainsi une bonne centaine, dont Valère Novarina dévide la litanie inédite. C'est lui qui les a fait naître, pour les convier à sa nouvelle pièce, *Le Repas*. Une pièce courte au regard de la précédente, l'immense poème dramatique de *La Chair de l'homme* : 526 pages et 3 171 personnages, pour *« voir se manger le monde »*. *Le Repas* quitte ces cimes inaccessibles au théâtre pour réunir autour d'une table huit convives, hôtes contemporains du *Banquet* de Platon. Ils ont un projet : mastiquer, mordre, avaler, déglutir, dévorer, ingurgiter, croquer, digérer – bref, *« manger le monde pour voir s'il est là »*.

Vaste programme, auquel s'attellent les comédiens, sous la direction de Claude Buchvald. La salle de spectacle de Beaubourg leur prête sa nudité. Armés de serviettes, posés de guingois sur des tabourets, ils font résolument face aux spectateurs. Une longue table occupe le plateau. C'est le seul élément du décor, avec le plancher qui, dans le cadre du *Repas*, joue le rappel au « plancher des vaches ». Vaches humaines, pas folles pour deux sous, qui regardent passer la vie, avec ses creux et ses bosses.

Même si parfois elle pèche par trop d'application, Claude Buchval puise le plaisir dans la pensée de Valère Novarina, malaxée par les huit hôtes. Ils mangent avec appétence tout ce que leur offre le monde : des Peugeot, des proverbes, de la viande, des pâtisseries, du temps, des questions, des peurs, des amours, eux-mêmes, et surtout des mots, ces mots dont La Personne Creuse fait le tour en deux phrases : *« Mon père Umbert m'disait chaque jour avant de se taire : "Ce dont on ne peut parler, c'est cela qu'il faut dire". »*

Brigitte Salino

Une nouvelle enquête préliminaire ouverte sur la gestion de l'Adami

LE PROCUREUR de la République, Gabriel Bestard, a ouvert, mardi 12 novembre, une enquête préliminaire sur l'Adami (Société civile pour l'administration des droits des artistes et musiciens interprètes) à propos d'une subvention de 135 000 francs prélevée par la Société sur le budget de son action artistique afin de financer des charges relevant de ses frais de fonctionnement. Cette information a été révélée le 20 novembre par l'association Protection des ayants droit, qui avait porté plainte le 5 novembre. Elle regroupe une partie des sociétaires contestant la gestion de l'Adami et compte notamment dans ses rangs les comédiennes Danièle Delorme, Michèle Morgan et Anémone.

C'est un nouvel épisode judiciaire dans le conflit qui oppose l'Adami et l'association. Cette dernière a déjà obtenu l'ouverture de trois informations judiciaires, en janvier 1992 et en avril 1996, concernant le versement des salaires, l'attribution de subventions et l'achat de matériel informatique. Par ailleurs, le tribunal de grande instance de Paris rendra, le 10 décembre, un jugement dans l'action intentée par Protection des ayants droit concernant l'annulation des dernières assemblées générales de l'Adami. En 1994, la société avait géré 235 millions de francs de droits, perçus essentiellement sur la copie privée.

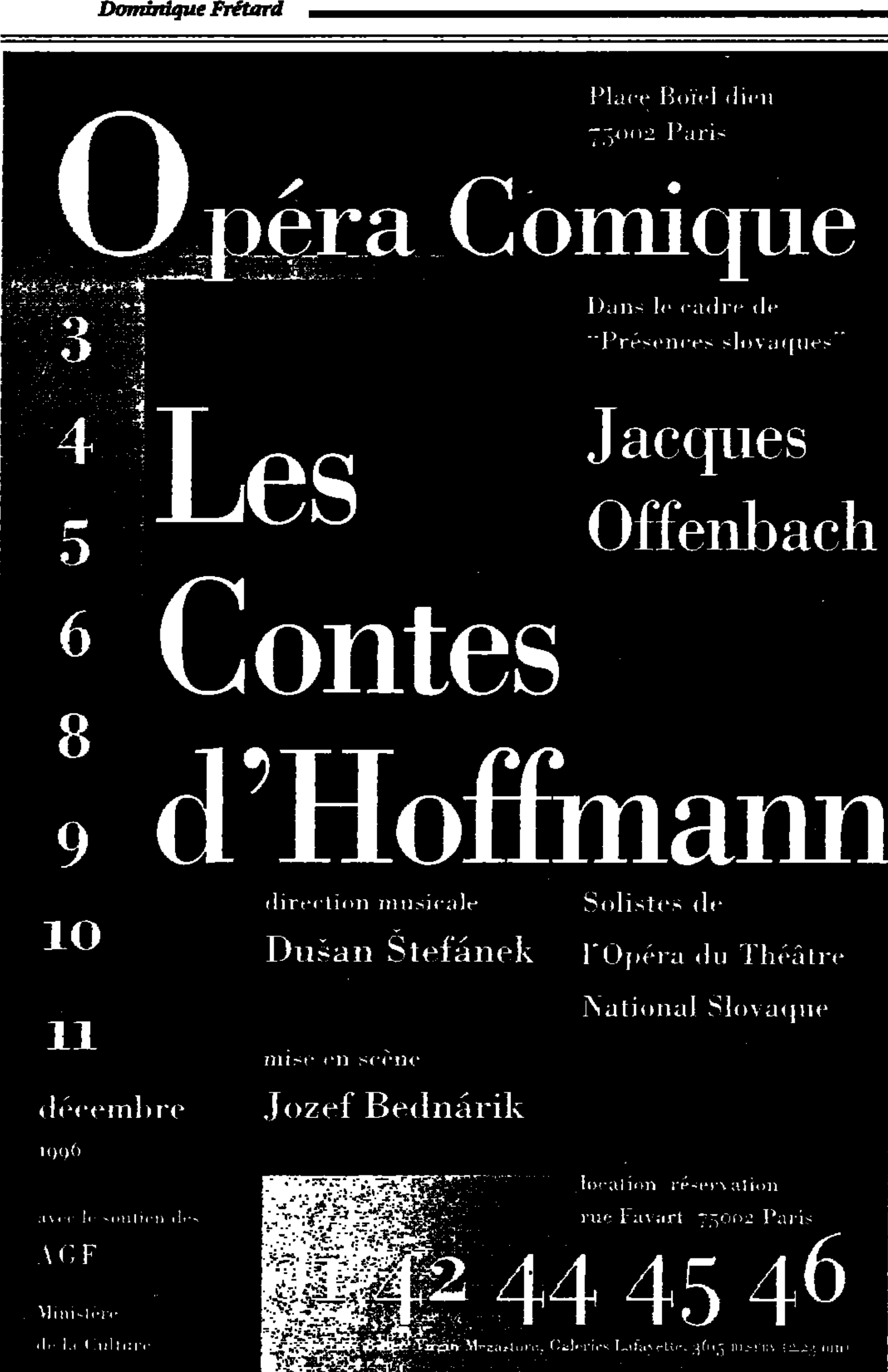
DÉPÊCHES

■ **MUSIQUE : deux préavis de grève ont été déposés à l'Opéra de Paris** pour les représentations des 22 novembre et 1er décembre à l'Opéra-Bastille par le syndicat SUD-spectacle. Représentant principalement le personnel technique de plateau, SUD réclame une journée de récupération pour chaque dimanche de travail. Actuellement, aucune récupération n'est prévue. La soirée du 22 novembre est celle de la première de la nouvelle production de *Lohengrin*, de Wagner, et le 1er décembre de la présentation du même ouvrage en matinée.

■ **La Péniche Opéra, créée il y a quinze ans, qui avait dû « geler »** une partie de ses activités depuis juin pour des *« problèmes de trésorerie »*, vient de passer une convention de résidence de cinq ans à l'Opéra-Comique à Paris, a annoncé, jeudi 21 novembre, sa directrice et fondatrice Mireille Larroche. Cet accord n'empêchera pas la Péniche Opéra de rouvrir, dès le 29 janvier 1997 et pour deux mois, sur les bords du canal Saint-Martin à Paris, puis en tournée. La direction nationale de la musique au ministère de la culture a aidé à cet accord, et la Ville de Paris a débloqué la situation en accordant des subventions d'aide aux travaux de 250 000 francs.

■ **EXPOSITION : Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur,** a inauguré le 20 novembre à Neuilly-sur-Seine, au siège de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (Sacem), une exposition consacrée à Louis Amade, le « poète préfet », parolier notamment de Gilbert Bécaud, Edith Piaf, Serge Lama, Yves Montand. Louis Amade fut préfet, conseiller technique auprès du préfet de police, de novembre 1968 jusqu'à sa mort, le 4 octobre 1992.

■ **CINÉMA : Eurimages, Fonds européen de soutien à la production** et à la distribution de longs métrages et documentaires, a accordé une aide de 23,3 millions de francs à la coproduction de onze longs métrages et deux documentaires de création, a annoncé, jeudi 21 novembre, le Conseil de l'Europe. La France et la Suisse sont favorisées par ces aides. Alain Resnais, Olivier Peray, Fernando Solanas, Theo Angelopoulos font partie des cinéastes sélectionnés. Depuis sa création en 1988, Eurimages a soutenu la production de cinq cent dix longs métrages et documentaires de création pour un montant de 909 millions de francs.



La leçon de musique d'André Malraux

Dans ses discours, l'écrivain savait l'art de faire vibrer les mots et chanter les phrases

QUI N'A JAMAIS EU les yeux humides en entendant André Malraux prononcer son fameux discours à l'occasion du transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon ? Ce n'est pas tant les mots prononcés par le ministre de la culture du général de Gaulle qui provoquent ce raz de marée que la façon qu'avait cet « acteur » de dire son texte, ou plutôt que l'impossibilité qu'il y a de séparer ce texte de son interprétation.

Malraux puisait son art aux meilleures sources. Sarah Bernhardt était son modèle et la tragédie son horizon. Mais l'on sera peut-être étonné d'apprendre que cette façon de chanter-parler remonte au grand style déclamatoire des acteurs et des chanteurs du théâtre classique qui a survécu jusqu'au milieu de ce siècle. Moins sans doute de constater qu'il n'est pas non plus totalement étranger au *sprechgesang* schoenbergien. Il y a quelques jours, Jean-Michel Damian consacrait l'une de ses excellentes émissions-débats sur France-Musique à la poésie, à la mélodie française et à la façon de la restituer. Le producteur diffusa : « *Je fais souvent ce rêve étrange et pénétrant, d'une femme inconnue et que j'aime et qui m'aime et qui n'est chaque fois ni tout à fait la même ni tout à fait une autre* », de Verlaine, récité par Jean Vilar. Le fondateur du Festival d'Avignon ne respectait ni la musicalité des phrases, ni son rythme, ni sa ponctuation, faisant des césures là où il ne le faut pas, enchaînant quand il faut respirer, comme le font les instrumentistes-mauvais musiciens qui désespèrent leur professeur en marquant les temps forts, en confondant nuances dynamiques et tempo, en n'allant jamais au bout des phrases, au bout de l'émotion.

L'ÉMOTION INTACTE D'UN GRAND STYLE

Eugène Green, spécialiste reconnu de la déclamation théâtrale baroque, et les autres participants au débat, tombèrent avec raison sur Vilar se gaussant de son amateurisme et accusant cette façon prétendument moderne, parce que simple, d'avoir tué la poésie. Prenant Eugène Green au mot, Jean-Michel Damian le somma de montrer comment il fallait dire ce texte connu de tous les collégiens. Malgré le fort accent britannique de Green et ses petites fautes de prononciation, le souvenir de Malraux, de Sarah Bernhardt, de Maria Callas s'imposa. C'était, retrouvée, l'émotion intacte d'un grand style qui transcende modes et écoles, qui fait vibrer les mots, chanter les phrases. Les musiciens du Quatuor Capet investissaient ainsi chaque note, chaque ligne des derniers quatuors de Beethoven au cours des années 20 : le disque en témoigne.

La leçon de musique donnée par André Malraux dans ces textes devrait être méditée par les chanteurs et les instrumentistes. De nos jours, ils sacrifient de plus en plus l'essence sonore du mot-note, sa projection, son poids, sa place dans la phrase pour produire ces océans de beaux sons qui ne sont porteurs d'aucune tension musicale, d'aucune émotion.

Alain Lompech

★ *Discours majeurs d'André Malraux :* Transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon (19 décembre 1964) ; inauguration de la Maison de la culture d'Amiens (19 mars 1966) ; trentième anniversaire de la libération des camps de déportation (10 mai 1975) ; appel au soutien des républicains espagnols (20 mars 1937), 1 CD INA 262000.



GIOVANNI MARTINO CESARE
Melodie per voci et instrumenti

Les Sacqueboutiers de Toulouse

On ne sait à peu près rien du Vénitien Giovanni Martino Cesare, sinon qu'il fit l'essentiel de sa carrière à la cour de Bavière et qu'il dédicaça un recueil de ses *canzone* au puissant banquier d'Augsbourg Jacob Fugger (d'où des pièces intitulées *La Foccarina* ou *L'Augustana*), dédiant encore une pièce à chacun de ses fils, notamment *La Hieronyma*, premier solo connu expressément destiné au trombone. Partitions à quatre voix parfaitement instrumentées, ce qui n'interdit par les interversions, ces œuvres assurent au côté du violon et de la viole de gambe la promotion du trombone et du cornet à bouquin, que Cesare maîtrisait à la perfection. Dans les brefs *Concerts spirituels*, la musique sacrée obéit aux mêmes règles qui privilégient expressivité et sensualité des sonorités.

Les huit chanteurs qui secondent les Sacqueboutiers de Toulouse, renforcés pour l'occasion par des cornettistes aussi aguerris que Jean Tubéry, contribuent à la variété des coloris et au charme de cette musique de cour – trait d'union entre l'esthétique rutilante des *batailles* du siècle précédent et la grâce méditative des motets de l'Europe réformée. Cette résurrection est bienvenue.

Ph.-J. C.

★ 1 CD Accord 205 532

DIVINE LITURGIE DE LA FÊTE DES SAINTS PIERRE ET PAUL

Chœur du Patriarcat russe, Anatoly Grindenko (direction)

CHANTS TRADITIONNELS DE L'ANCIENNE RUSSIE

Chœur d'hommes de Moscou, Anatoly Grindenko (direction)

Inlassablement le chef d'orchestre Anatoly Grindenko poursuit la résurrection des trésors du chant russe, sacré comme profane. Sacré tout d'abord avec ce nouveau jalon – le cinquième – d'une histoire vivante de la polyphonie orthodoxe russe, consacré à la plus furtive de ses expressions (qui ne fera pas école mais survivra, exception nécessaire, à la Sainte-Trinité de Kiev), le chant *znamennyi*. Noté en neumes, il donne le rôle principal à la basse – et non plus à la voix médiane qui improvise et accompagne l'une des deux autres – et atteste d'une influence occidentale (tierces parallèles et choix de la tonique) aussi neuve que surprenante pour le Russe.

Trésor profane aussi avec un envoûtant florilège de chants populaires qui mêlent des chansons cosaques et des romances urbaines du XIXe siècle, des chansons de bagne et de prison, dont certaines connurent de glorieux réemplois révolutionnaires. Voix par excellence de ceux qui n'expriment que dans cette langue parallèle les espoirs et les peines, les travaux et les jours, cycles de vie et de mort. Cette polyphonie est si complexe qu'on reste saisi par son chant poignant et impérieux, nourriture d'une âme slave aussi inentamable qu'énigmatique pour celui qui assiste, sans y participer, aux mystères de cette communion rédemptrice.

Ph.-J. C.

★ 2 CD séparés Opus 111 OPS 30-161 et OPS 30-185

JAZZ

GATEWAY
In the Moment

Jack De Johnette (batterie), Dave Holland (basse), John Abercrombie (guitare), soit le trio Gateway, vingt ans après. Que fait-on vingt ans après ? Non seulement Gateway est un groupe millésimé 1975, mais il est un groupe d'époque et un groupe marqué par l'esthétique ECM, la célèbre compagnie discographique munichoise qui s'est fait une réputation de ses délicatesses très new age sur fond d'exigence d'enregistrement. La maxime de vente était alors : ECM, « *le plus beau son après le silence* ».

Vingt après, les évidences sont là : ECM est un chapitre de l'histoire du disque. Version optimiste, ce sont les éditions de Minuit en jazz moderne. Version boudeuse, c'est ce qui se fait de mieux dans le high-tech sonore pour cadres supérieurs, cadresses et carillons. Enfin, les faits sont là. Son catalogue plaide pour ECM. Le projet a bien résisté. En face, les résistances se sont estompées. Et le retour de Gateway est un retour bien joué. Pas de nostalgie. Pas de revivalisme. On s'est quitté un moment, le temps de faire le tour de la planète du jazz. Et quand on se retrouve, c'est comme s'il ne s'était rien passé. Cela s'appelle l'amitié et probablement le talent en musique. Beau disque.

F. M.

★ 1 CD ECM 1574. Distribué par Polygram.

STEVE LACY TRIO
Bye-ya

Fin 1995, le saxophoniste Steve Lacy quittait Paris – où il avait vécu durant vingt-cinq ans – pour Berlin, invité en résidence artistique. Lacy est revenu, ici, pour quelques concerts et pour enregistrer un album avec la rythmique qui lui est attachée depuis longtemps, Jean-Jacques Avenel (contrebasse) et John Betsch (batterie). Par son titre, *Bye-ya*, de Thelonious Monk, l'un des inspirateurs permanents du saxophoniste, par ses dédicaces aux absents, aux disparus, poètes (Pesoa), musiciens (Lionel Benhamou, John Gilmore, Charlie Rouse, Dexter Gordon...). Lacy dit simplement « à vous revoir », vous amis, vous public aussi. Ce chant n'est ni lugubre ni sombre, grave certes, sereinement habité par le souvenir – y compris celui d'innombrables rencontres parisiennes. En trio Steve Lacy exprime de la manière la plus déliée, confiante, sa liberté de ton, son sens de l'espace et de la dynamique. A nouveau, il se réinterprète. *Bye-ya*, était déjà, en octobre 1958, sur le disque *Reflections* (pour Prestige) consacré à Monk ; *The Bath*, a souvent été joué par les différentes formations de Lacy, *Prayer* aussi. Betsch allie puissance et délicatesse, Avenel possède une sonorité ronde, d'une rare douceur. Cette musique est une piste du futur.

S. Si.

★ 1 CD Free lance FRLCD 025. Distribué par Harmonia Mundi.

ROCK

THE HEADS
No Talking Just Head

Fâché avec son chanteur et concepteur originel, David Byrne, le reste des Talking Heads – Tina Weymouth (basse), Chris Frantz (batterie) et Jerry Harrison (claviers) – a décidé de se priver de sa voix et de son « Talking ». Baptisé The Heads (malgré le procès de Byrne, qui ne l'entend pas de cette oreille), le trio a invité une pléiade de remplaçants de luxe derrière le micro. Selon l'humeur, les « têtes » seront à moitié vides ou pleines. On s'amusera de *Punk Lolita*, reggae enfantin réminiscent des babillages du Tom Tom Club (projet passé et à succès de Chris et Tina). Certains chanteurs donnent une vraie personnalité à ces morceaux. La toujours vibrante Maria McKee (*No Big Bang*), Gordon Gano possédé, sur *Only the Lonely*, comme à l'époque des Violent Femmes, Gavin Friday qui attaque *Blue Blue Moon* en crooner décadent. *Papersnow* réalise un fantasme, celui d'entendre les Heads accompagné d'Andy Partridge, leader d'XTC, exact équivalent anglais de David Byrne. Sur le reste de l'album, les autres invités (Debbie Harry, Michael Hutchence, Richard Hell, Shaun Ryder...) peinent à s'extirper de la mécanique molle et sans âme animée par ces dissidents, privés de l'anguleux génie de leur tête pensante.

S. D.

★ 1 CD MCA MCD 11504. Distribué par BMG.

CAKE
Fashion Nugget

Originale sucrerie que ce Cake-là. Du type bonbon au poivre ou gâteau fourré de lames de rasoir. Le contraste des ingrédients relève les saveurs. D'un côté, une batterie pète-sec, des guitares rêches comme une bure de moine ; de l'autre, une basse aux rondeurs jazzy et une trompette d'un lyrisme cinématographique. Entre ces deux pôles, la voix de John McCrea, fait de passionnants aller-retour. Tout en harmonies crève-coeur, les refrains de *Frank Sinatra* ou *Daria* ont l'air d'être fredonnés par un cinquième Beatles. La rusticité de l'accompagnement donne alors plus de tranchant à ces émotions. Parfois – *Race Car Ya-Yas, Stickshifts and Safetybelts* –, on dirait un étudiant hésitant entre l'humour *redneck* (beauf américain) et le groove crâneur des musiques de rue. Mais un doigt de mélancolie finit toujours par l'attendrir. Entre leurs mains, un tube disco pailleté comme *I Will Survive* devient une déchirante ballade en jean rapiécé. Grand disque.

S. D.

★ 1 CD Capricorn 314 532 867-2. Distribué par Mercury.

CHANSON

ARIELLE
Toute une vie à une

Flamme vacillante, la voix tremble sur les mots. Rêveuse, frémissante, un peu farouche, elle s'envole sur un piano, un violoncelle ou un banjo. Ancien mannequin, Arielle a toujours aimé chanter. Un jour, elle a décidé de se laisser définitivement happer par la chanson. Après un premier disque auto-produit, elle s'offre aujourd'hui en pleine lumière, dans un album d'une confondante maturité. Elle y interprète ses propres textes, ombres et confidences échappées de son labyrinthe intérieur. Des chansons qui révèlent une plume rayonnante, un ton d'une ardente sensibilité. Pour la mettre en musique et l'accompagner, elle a su trouver des compagnons réellement créatifs. Ainsi Mathieu Ballet, Jérôme Rousseaux, Jipé Nataf (des Innocents) ou le groupe l'Attirail. Au fil des pages de ce journal intime, séduisant carnet de rêves voyageurs, on a le sentiment de plus en plus pressant de découvrir là une future grande dame de la chanson.

P. La.

★ 1 CD RCA 74321414972. Distribué par BMG.

MARC LAVOINE
Lavoine matic

Depuis son premier succès en 1984, *Pour une biguine avec toi*, depuis *Les Yeux revolver*, *Bascule avec moi*, et jusqu'à son dernier album, *Faux rêveur*, sorti en 1993, Marc Lavoine a constamment démontré un net penchant pour les chansons d'amour. Aujourd'hui, il revendique un autre rôle que celui d'enchanteur de jeunes filles en fleur. Il se métamorphose en observateur du quotidien, pointe du doigt la prostitution *(Myriam)*, les attentats *(100 % d'innocents)* ou les vicissitudes de la vie urbaine *(Les Embouteillages)*, dresse le portrait-robot de la France *(C'est ça la France)*.

Le timbre toujours charmeur, Marc Lavoine ironise sur la jalousie *(J'habite en jalousie)*, et rêve d'un pays idéal *(La Main verte)*. Auteur de textes à la simplicité parfois trompeuse, Marc Lavoine glisse ses rimes sur des musiques que l'on pouvait espérer plus riches et contrastées, vu le nombre de compositeurs qui interviennent sur cet album : Alain Lanty, Fabrice Aboulker, Jean-Claude Arnault et Michel Cœuriot.

P. La.

★ 1 CD RCA 74321411052. Distribué par BMG.



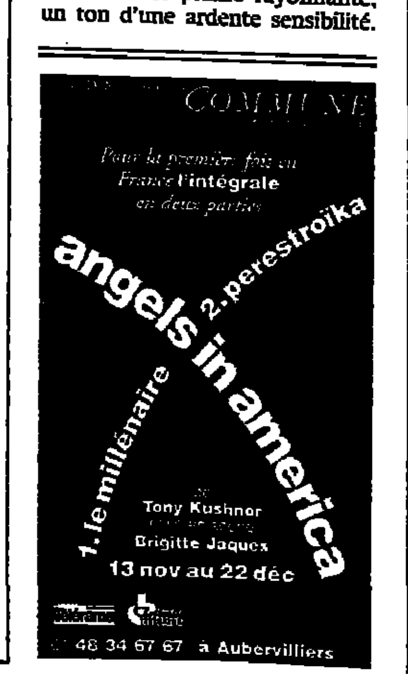
ISMAËL LÔ
Jammu Africa

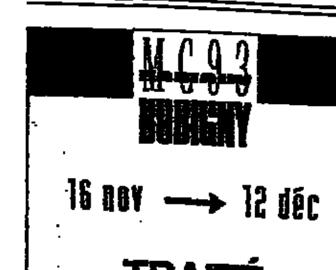
Très attendu, le nouvel enregistrement d'Ismaël Lô laisse, hélas, un sentiment mitigé. On esperait de nouvelles chansons, il faudra se contenter pour l'instant de quelques inédits seulement. Ainsi *Jammu Africa*, qui donne son titre à l'album, superbe ballade au lyrisme brûlant et envoûtant. De même *Without Blame*, une reprise de *La Femme sans haine*, écrit par Etienne Roda-Gil pour l'album précédent, *Iso*, et chanté ici en anglais avec Marianne Faithfull, un moment de pure émotion. Sous-titré *Le Meilleur d'Ismaël Lô*, ce disque permet effectivement un vagabondage à travers la carrière florissante de l'un des plus enthousiasmants auteurs, compositeurs et interprètes de l'Afrique. Né de père sénégalais et de mere nigérienne, Ismaël Lô a su donner de nouvelles couleurs au *mbalax*, la musique phare du Sénégal, en y apportant une touche folk originale, grâce notamment à l'utilisation d'une guitare acoustique et d'un harmonica.

Des dizaines de chansons dorment dans les tiroirs d'Ismaël Lô, alors pourquoi donc ce disque aux allures de bilan ?

P. La.

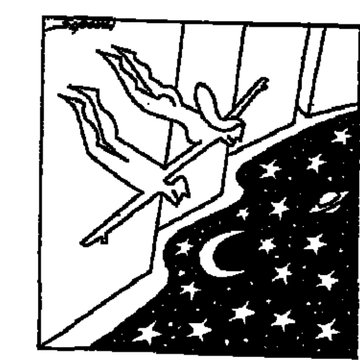
★ 1 CD Sankara 534233-2. Distribué par PolyGram.





Les sons telluriques

La huitième édition du festival isérois des 38es Rugissants s'ouvre dans une grotte



C'EST dans la grotte de Choranche, dans le Vercors, où les « designers sonores » de Lightwave jouent avec l'électronique et les stalactites pour composer une « cantate des ombres » que s'ouvrira la huitième édition des 38es Rugissants. Puis les musiques nouvelles, les lutheries les plus sophistiquées sortiront dans les rues ou animeront les salles de l'agglomération grenobloise. Les *Compositions ornithologiques* de Bernard Fort peupleront les terrasses et jardins du Musée dauphinois. Et l'opéra virtuel *Motion Control 5* clôturera quinze jours de fête où les technologies contemporaines se mêlent aux instruments traditionnels et rencontrent les musiques extra-européennes. Egalement au programme : Cantatus Umbrarum ; *L'Inquiétude*, de Wolff par l'ensemble Le Temps retrouvé ; *Le Livre des traditions*, de Ferrari et Fourès ; Messiaen, par Louise Bessette, piano ; Boulez, Giroudon, Murail, Reich, par l'Ensemble orchestral contemporain ; Le Quatuor Ravel et Louis Sclavis ; Rabih Abou Khalil et le Quatuor Balanescu ; Riley, Cage, Zappa, par le Concert impromptu ; Corigliano, Bouliane, Ives, par l'Orchestre national de Lyon ; Jean-Claude Eloy et Junko Uneda ; *Motion Control 5*, par Granular Synthesis...

★ Jusqu'au 7 décembre. Tél. : 04-76-51-12-92.

UNE SOIRÉE À PARIS

Chants et percussions du Maroc
Souvent présentée sur scène, proposée dans de nombreux enregistrements, la musique *gnaoua* est devenue familière au public européen. En revanche, la *daqqa*, musique collective de percussions et de chant choral, aussi pratiquée à Marrakech, reste quasi inconnue hors de son contexte. L'Institut du monde arabe invite l'un des meilleurs ensembles voués à cet art populaire dans le cadre du cycle « Musiques du Maghreb ».
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris-5e. Mo Jussieu. 20 h 30, les 22 et 23. Tél. : 01-40-51-38-37. De 80 F à 100 F.

Lily Margot
Formé en 1991, ce duo mixte a su se faire aisément remarquer avec son premier album (*Insomnie* chez Columbia). Voix ailée, mélodies légères, piano jazzy et contrebasse discrète, Lily et Matéo – Lily Margot – préfèrent les ambiances minimalistes aux effets démonstratifs, les sensations d'apesanteur aux rythmes trop appuyés.
Pigall's, 77, rue Pigalle, Paris-9e. Mo Pigalle. 20 h 30, les 21, 22 et 23. Tél. : 01-46-27-82-82. Location Fnac, Virgin. 80 F.

Daniel Dobbels
Deux actes de Dobbels, dansés par Brigitte Asselineau, Sylvie Berthomé, Christine Gérard et Corinne Lopez, encadrent une exposition, de Degottex, Betty Goldwin, Rebecca Horn, Sarkis, Jana Sterback et Sarah Stevenson. Le titre ? *L'Ecart* : la conjugaison des temps coupés et complémentaires. Rareté.
La Ferme du Buisson, Centre d'art contemporain, allée de la Ferme, 77437 Noisiel (bus gratuit, le 22, à Châtelet, à 17 heures). 19 et 21 heures, le 22 ; 15 heures, les 23 et 24 ; 19 heures, le 29 ; 15 et 19 heures, le 30. Tél. : 01-64-62-77-41. Entrée libre.

Paolo Fresu Trio
On vient de l'entendre à Nevers avec *Prosodie*, d'Aldo Romano. Paolo Fresu est le trompettiste en vogue qui mérite la mode : timbre, contrôle du souffle, expression, idées, tout le désigne. Il renouvelle en semblant le redoubler (Chet Baker, Miles Davis et Enrico Rava) le son de la trompette.
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 22 et 23. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

LA CHAMBRE TRANQUILLE
Film australien de Rolf de Heer, avec Chloe Ferguson, Phoebe Ferguson, Celine O'Leary, Paul Blackwell (1 h 35).
VO : 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

FALLAIT PAS !
Film français de Gérard Jugnot, avec Gérard Jugnot, François Morel, Michèle Laroque, Jean Yanne, Martin Lamotte, Claude Piéplu (1 h 35).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

JE N'EN FERAI PAS UN DRAME
Film français de Dodine Herry, avec Philippine Leroy Beaulieu, Julian Benedikt, Wolfgang Wimmer, Bernard Schmidt, Patricia Herry (57 mn).
14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34).

MICROCOSMOS, LE PEUPLE DE L'HERBE
Film français de Claude Nuridsany, Marie Perennou, (1 h 15).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; L'Arlequin, dolby, 6e (01-45-44-28-80 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

LE ROMAN D'UN JEUNE HOMME PAUVRE
Film franco-italien d'Ettore Scola, avec Alberto Sordi, Rolando Ravello, André Dussollier, Isabella Ferrari, Renato De Carmine, Gianfelice Imparato (1 h 45).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; George-V, 8e ; Les Montparnos, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79).

SALUT COUSIN !
Film français de Merzak Allouache, avec Gad Elmaleh, Mess Hattou, Magaly Berdy, Ann Gisel Glass, Jean Benguigui, Xavier Maly (1 h 43).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

SHE'S THE ONE
Film américain d'Edward Burns, avec Jennifer Aniston, Maxine Bahns, Edward Burns, Cameron Diaz, Mike McGlone (1 h 37).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

WALK THE WALK
Film français de Robert Kramer, avec Jacques Martial, Laure Duthilleul, Betsabée Haas, Eliane Boisgard, Jacqueline Bronner, Aline Pailler (1 h 12).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

RÉGIONS

MUSIQUE CLASSIQUE

BORDEAUX
Orchestre national Bordeaux-Aquitaine
Ligeti : *Atmosphères*. Bartok : *Concerto pour orchestre*. Brahms : *Concerto pour violon, violoncelle et orchestre*. Roland Daugareil (violon), Etienne Péclard (violoncelle), Tommaso Placidi (direction).
Palais des sports, place Ferme-de-Richemont, 33 Bordeaux. 20 h 30, les 28 et 29. Tél. : 05-56-48-58-54. De 40 F à 110 F.

CANNES
Orchestre régional de Cannes
Bethoven : *Coriolan*. Rossini : *L'Italienne à Alger, ouverture*. Philippe Bender (direction).
Théâtre Claude-Debussy, Palais des festivals, 06 Cannes. 17 heures, le 23. Tél. : 04-92-98-62-77.

COMPIÈGNE
Mignon
de Thomas. Lucile Vignon (Mignon), Annick Massis (Philine), Laurence Dale (Wilhelm Meister), Jean-Philippe Courtis (Lothario), Théâtre français de la musique, Ensemble orchestral Harmonia Nova, Stéphane Denève (direction), Pierre Jourdan (mise en scène).
Théâtre impérial, 3, rue Othenin, 60 Compiègne. 17 h 30, le 24. Tél. : 03-44-40-17-10. De 100 F à 550 F.
Laurence Dale (ténor), François Weigel (piano)
Œuvres de Fauré, Debussy et Gounod.
Théâtre impérial, 3, rue Othenin, 60 Compiègne. 20 h 30, le 29. Tél. : 03-44-40-17-10.

LYON
Figaro
d'après Rossini et Mozart. Atelier lyrique et Orchestre de l'Opéra de Lyon, Claire Gibault (direction), Myriam Tanant (mise en scène).
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 69 Lyon. 19 h 30, le 23 ; 17 heures, le 24. Tél. : 04-72-00-45-45. De 65 F à 170 F.
Orchestre national de Lyon
Brahms : *Concerto pour piano et orchestre no 1, Symphonie no 2*. Krystian Zimmerman (piano), Emmanuel Krivine (direction).
Auditorium Maurice-Ravel, 140, rue Garibaldi, 69 Lyon. 20 h 30, le 23. Tél. : 04-78-95-95-95. De 70 F à 270 F.

NICE
Les Noces de Figaro
de Mozart. Nathan Berg (Figaro), Roberto Scaltriti (le comte Almaviva), Susannah Glanville (la comtesse Almaviva), Patrizia Ciofi (Susanna), Charlotte Hellekant (Cherubino), Jonathan Veira (Bartolo), Isabelle Garcisanz (Marcellina), Ryland Davies (don Basilio), Chœur de l'Opéra de Nice, Orchestre philharmonique de Nice, John Keenan (direction), William Relton (mise en scène).
Opéra, 4-6, rue Saint-François-de-Paul, 06 Nice. 20 heures, les 23 et 26. Tél. : 04-93-85-67-31. De 80 F à 320 F.
Orchestre philharmonique de Nice
Schubert : *Symphonie no 5*. Dutilleux : *Tout un monde lointain*. Dvorak : *Symphonie no 9 « Nouveau Monde »*. Boris Pergamentchikov (violoncelle), Klaus Weise (direction).
Opéra, 4-6, rue Saint-François-de-Paul, 06 Nice. 20 heures, le 29 ; 16 heures, le 30. Tél. : 04-93-85-67-31. De 30 F à 100 F.

TOULOUSE
Orchestre national du Capitole de Toulouse
Mahler : *Blumine, Lieder eines fahrenden Gesellen, Kindertotenlieder, Symphonie no 10, adagio*. Nadine Denize (mezzo-soprano), Thomas Allen (baryton), Michel Plasson (direction).
Halle aux Grains, place Dupuy, 31 Toulouse. 20 h 30, le 28. Tél. : 05-61-63-13-13. De 100 F à 250 F.

DANSE

AMIENS
Mathilde Monnier
Nuit.
Maison de la culture, place Léon-Gontier, 80 Amiens. 20 h 30, le 27. Tél. : 03-22-97-79-77. 130 F.

ANNECY
Bernardo Montet
Opuscules.
Théâtre, 1, rue Jean-Jaurès, 74 Annecy. 20 h 30, le 29. Tél. : 04-50-33-44-11.

AVIGNON
Ballet du Rhin
Peter Shaufuss : *La Sylphide*.
Opéra, rue Racine, 84 Avignon. 20 h 30, le 29. Tél. : 04-90-82-23-44. 200 F.

BELFORT
Odile Duboc
Fils de chien.
Centre chorégraphique national de Franche-Comté, 3, avenue de l'Espérance, 90 Belfort. 19 heures, les 26, 27, 28, 29 et 30. Tél. : 03-84-58-44-88.

DOUAI
Compagnie Fattoumi-Lamoureux
Solstice.
Hippodrome, place du Barlet, 59 Douai. 21 heures, le 26. Tél. : 03-27-96-62-83. 110 F.

GRENOBLE
Merce Cunningham Company
Rondo, Ground Level Overlay, Crwdspcr.
Le Cargo, 9, avenue Paul-Claudel, 38 Grenoble. 19 h 30, le 26. Tél. : 04-76-25-91-91. De 60 F à 170 F.

LYON
Ballet Cullberg
Mats Ek : *Pointless Pastures, Solo for Two, She Was Black.*
Maison de la danse, 8, avenue Jean-Mermoz, 69 Lyon. 20 h 30, le 26, 28, 29, 30 et 3 décembre ; 19 h 30, le 27. Tél. : 04-78-75-88-88. De 140 F à 180 F.

METZ
Trisha Brown
MO, Twelve Ton Rose.
Arsenal, avenue Ney, 57 Metz. 20 h 30, le 26. Tél. : 03-87-39-92-00. 120 F.

ORLÉANS
Josef Nadj
Les Commentaires d'Habacuc.
Le Carré Saint-Vincent, carré Saint-Vincent, 45 Orléans. 20 h 30, les 27, 28 et 29. Tél. : 02-38-62-75-30. 130 F.

QUIMPER
Patrick Le Doaré
Le Brouilleur d'images.
Théâtre national, 2, boulevard Dupleix, 29 Quimper. 20 h 30, le 23. Tél. : 02-98-90-34-50. 90 F.

SAINT-HERBLAIN
Compagnie SOAP
Rui Horta : *Object constant.*
Onyx, place Océane-Atlantis, 44 Saint-Herblain. 21 heures, le 29. Tél. : 02-40-38-12-00. 125 F.

SOCHAUX
Susan Buirge
De l'autre côté du vent sacré, Ubusuna.
Maison des arts et loisirs, 25 Sochaux. 20 h 30, le 26.

JAZZ

AVIGNON
Sylvain Kassap Quartet
AJMI/La Manutention, 4 rue des Escaliers-Sainte-Anne, 84 Avignon. 20 h 30, le 28. Tél. : 04-90-86-08-61. De 50 F à 90 F.

DUNKERQUE
Pierre Jean-Gaucher Quintet
Le programme « Zappa » très intelligemment imaginé par le guitariste français.
MJC Terre Neuve, 43, rue du Docteur-Louis-Lemaire, 59 Dunkerque. 21 heures, le 23. Tél. : 03-28-66-47-89. De 45 F à 60 F.

NANTES
Paul Dunmall/Paul Rogers
Un suberbe duo britannique
Pannonica, 9, rue Basse-Porte, 44 Nantes. 21 heures, le 28. Tél. : 02-40-48-74-74. De 30 F à 80 F.

TOURS
Hubert Dupont Altissimo
Le Petit Faucheux, 23, rue Cerisiers, 37 Tours. 21 heures, le 23. Tél. : 02-47-38-67-62.

THÉÂTRE

ALBERTVILLE
La Cerisaie
d'Anton Tchekhov, mise en scène de Margarita Mladenova et Ivan Dobtchev, avec Jean Alibert, Fabrice Bénard, Cécile Bouillot, Isabelle Cagnat, Arnaud Carbonnier, Mikhaël Dontchev, Natalia Dontcheva, Jacques Herlin, Anne Le Guernec, Frédéric Leidgens, Magali Léris, Sava Lolov et Mathias Miékuz.
Le Dôme Théâtre, 135, place de l'Europe, 73 Albertville. 20 h 30, les 28 et 29. Tél. : 04-79-37-70-88. Durée : 1 h 45. 130 F.

AMIENS
Exécuteur 14
d'Adel Hakim, mise en scène de l'auteur, avec Jean-Quentin Châtelain.
Maison de la culture, place Léon-Gontier, 80 Amiens. 20 h 30, le 23. Tél. : 03-22-97-79-77. Durée : 1 h 25. 130 F.

ANGERS
L'Architecte et la forêt
d'Olivier Py, mise en scène de l'auteur, avec Céline Chéenne, Gilbert Beugniot, Michel Fau, Anne Bellec, Christophe Bernard, Philippe Lehembre, Patrick Zimmermann, Frédérique Ruchaud et Luc Delhumeau.
Beaurepaire, 12, boulevard Gaston-Dumesnil, 49 Angers. 19 h 30, le 28 ; 20 h 30, le 29. Tél. : 02-41-87-80-80. Durée : 2 h 30. 85 F et 110 F.*

BESANÇON et DIJON
Maîtres anciens
d'après Thomas Bernhard, mise en scène de Denis Marleau, avec Henri Chassé, Pierre Collin, Gabriel Gascon, Pierre Lebeau, Alexis Martin et Marie Michaud.
– L'Espace, place de l'Europe, Planoise, 25 Besançon. 19 heures, le 23. Tél. : 03-81-83-50-50. Durée : 1 h 30. De 25 F à 110 F.*
– Théâtre du Parvis-Saint-Jean, rue Danton, 21 Dijon. 20 h 30, les 26, 29, 30 ; 19 h 30, les 27 et 28. Tél. : 03-80-30-12-12. Durée : 1 h 30. De 35 F à 130 F.*

BORDEAUX
L'Enterrement à Sabres
de Bernard Manciet, mise en scène d'Hermine Karagheuz, avec Hermine Karagheuz et Benard Manciet.
Théâtre du Port de la Lune, square Jean-Vauthier, 33 Bordeaux. 20 h 30, les 26 et 30 ; 19 h 30, le 28. Tél. : 05-56-91-98-00. Durée : 1 h 15. De 70 F à 140 F.*
Per el Yiyo
de Bernard Manciet, mise en scène de Jean-Louis Thamin, avec Ghaouti Faraoun, Jérôme Robart et Thomas Roux.
Théâtre du Port de la Lune, square Jean-Vauthier, 33 Bordeaux. 20 h 30, les 27 et 29. Tél. : 05-56-91-98-00. Durée : 1 h 15. De 70 F à 140 F.*

CHERBOURG
Peer Gynt
d'Henrik Ibsen, mise en scène de Catherine Boskowitz, Eric Da Silva et Frédéric Fachéna, avec Eric Da Silva, Frédéric Fachéna, Béatrice Michel, Guillaume Allibert, Isabelle Benkemoun, Philippe Chateau, Damien Dodane, Hervé Gaboriau, Mbembo, Christine Sireyzol et Véronique Wanda.
Théâtre, place du Général-de-Gaulle, 50 Cherbourg. 20 heures, le 29. Tél. : 02-33-88-55-55. Durée : 3 h 30. 65 F et 75 F.*

LE HAVRE
Chabada (bada)
de Fanny Mentré, mise en scène d'Alain Milianti, avec Dominique Comont, Thibault Delor, Philippe Marcel Iung, Pascal Lamy et Thomas Sirou.
Le Volcan, 2, rue Racine, 76 Le Havre. 20 h 30, les 23, 26, 27, 29, 30 novembre, 3 décembre ; 19 h 30, le 28. Tél. : 02-35-19-10-10. Durée : 1 h 35. 110 F. Jusqu'au 7 décembre.

LORIENT
Max Gericke ou Pareille au même
de Manfred Karge, mise en scène de Michel Raskine, avec Marief Guittier.
Centre dramatique de Bretagne, 11, rue Claire-Droneau, 56 Lorient. 20 h 30, les 23, 26, 27, 28. Tél. : 02-97-83-51-51. Durée : 1 h 20. De 50 F à 90 F.*

LE MANS
Bataille du Tagliamento
mise en scène de François Tanguy, avec Frode Bjornstad, Branlo, Laurence Chable, Patrick Condé, Jean-Louis Coulloc'h, Katja Fleig, Yves-Noël Genod, Karine Guex-Pierre, Nigloo, Jean Rochereau et Nadia Vonderheyden.
La Fonderie, 2, rue de la Fonderie, 72 Le Mans. 20 h 30, du 27 au 30 ; 17 heures, le 1. Tél. : 02-43-28-84-63. Durée : 2 heures. 40 F et 60 F.*

MARSEILLE
Démons
de Lars Noren, mise en scène de Gérard Desarthe, avec Marianne Basler, Christine Boisson, Gilles Gaston-Dreyfus et Jean-Pierre Malo.
Théâtre du Gymnase, 4, rue du Théâtre-Français, 13 Marseille. 20 h 30, les 23, 25, 26, 28, 29, 30 ; 19 heures, le 27. Tél. : 04-91-24-35-35. Durée : 3 h 20. De 70 F à 160 F.*

NANCY
Quoi de neuf sur la guerre ? Fragments
d'après Robert Bober, mise en scène de Charles Tordjman, avec François Clavier.
La Manufacture, 10, rue Baron-Louis, 54 Nancy. 20 h 45, le 23. Tél. : 03-83-37-42-42. Durée : 1 h 30. De 50 F à 100 F.*

RENNES
Le Procès
d'après Franz Kafka, mise en scène de Dominique Pitoiset, avec Pierre Banderet, Jean-Marc Bory, Frédéric Constant, Nadia Fabrizio, Anne-Cécile Moser, Robert Pagès, Nicolas Rossier, Laurent Sandoz, Emilien Tessier et Alain Trétout.
Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Hélier, 35 Rennes. 20 h 30, les 23, 26, 28 ; 16 heures, le 24 ; 19 h 30, le 27. Tél. : 02-99-31-12-31. Durée : 2 heures. 130 F.

STRASBOURG
Faustus in Africa ! (en anglais sous-titré en français)
de Lesego Rampolokeng, d'après Goethe, mise en scène de William Kentridge, avec Dawid Minnaar, Leslie Fong, Busi Zokuta, Louis Seboko, Antoinette Kellerman, Basil Jones et Adrian Kohler.
TJP Grande Scène, 7, rue des Balayeurs, 67 Strasbourg. 20 h 30, du 28 au 30. Tél. : 03-88-35-70-10. Durée : 2 h 10. De 35 F à 80 F.*
La Résistible Ascension d'Arturo Ui (en allemand sous-titré en français)
de Bertolt Brecht, mise en scène de Heiner Müller, avec Martin Wuttke, Hermann Beyer, Georg Bonn, Margarita Broich, Heinrich Buttchereit, Victor Deiss, Hans Fleischmann, Michael Gerber, Ruth Glöss, Klaus Hecke, Traute Hoess, Marianne Hoppe, Dieter Knaup, Jörg Michael Koerbl, Stefan Lisewski, Uwe Preuss, Hans-Peter Reinecke et Veit Schubert.
Wacken-Théâtre national, place de la Foire-Exposition, 67 Strasbourg. 20 heures, les 29 et 30 ; 15 heures, le 1er Tél. : 03-88-35-44-52. Durée : 3 heures. De 35 F à 125 F.*

TOULOUSE
Excelsior/Sheherazade/Petruschka
d'après Luigi Manzotti, le conte des Mille et une nuits et Igor Stravinsky, mise en scène d'Eugenio Monti Colla, avec Carlo Colla, Carlo III Colla, Eugenio Monti Colla, Mattia Ascari, Cesi Barazzi, Franco Citterio, Mariagrazia Citterio, Piero Corbella, Tommaso Correale Santacroce, Mariapia Lanino, Nathalie Lanzarini, Tiziano Marcolegio, Sheila Perego, Glovanni Schiavolin (marionnettistes) et six musiciens.
Théâtre Garonne, 1, avenue du Château-d'Eau, 31 Toulouse. 21 heures, le 26 ; 17 heures et 21 heures, le 27. Tél. : 05-61-42-33-99. Durée : 1 h 30. De 50 F à 100 F.*

ART

BEAUMONT-DU-LAC
Richard Fauguet, Veit Stratmann
Centre d'art contemporain de Vassivière, île de Vassivière, 87 Beaumont-du-Lac. Tél. : 05-55-69-27-27. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 29 décembre. 15 F.

CAMBRAI
Suzanne Valadon (1865-1938)
Musée municipal, 15, rue de l'Epée, 59 Cambrai. Tél. : 03-27-82-27-90. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 1er décembre. 20 F.

CÉRET
Alain Clément
Musée d'art moderne, 8, boulevard du Maréchal-Joffre, 66 Céret. Tél. : 04-68-87-27-76. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 30 décembre. 35 F.

CHANTILLY
Jean-Antoine Watteau, 1684-1721 et son cercle
Musée Condé, château, 60 Chantilly. Tél. : 03-44-57-08-00. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 6 janvier. 39 F.

COLMAR
Otto Dix et les maîtres anciens
Musée d'Unterlinden, 1, rue d'Unterlinden, 68 Colmar. Tél. : 03-89-20-15-50. De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 1er décembre. 30 F.

DOUAI
Goya et ses contemporains dans les collections du Musée de Lille
Musée de la Chartreuse, 130, rue Chartreux, 59 Douai. Tél. : 03-27-87-17-82. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures ; dimanche de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 5 janvier. 12 F.

GRENOBLE
Morris Louis
Musée de Grenoble, 5, place de Lavalette, 38 Grenoble. Tél. : 04-76-63-44-44. De 11 heures à 19 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 16 décembre. 25 F.

HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR
10er Rencontres Vidéo Art plastique
Centre d'art contemporain de Basse-Normandie, 7, passage de la Poste, 14 Hérouville-Saint-Clair. Tél. : 02-31-95-50-87. De 10 heures à 0 heures ; dimanche de 10 heures à 17 heures. Du 27 novembre au 1er décembre. Entrée libre.

LYON
Nouvelles Acquisitions, 1990-1995
Musée des Beaux-Arts, palais Saint-Pierre, aile Nord, 20, place des Terreaux, 69 Lyon. Tél. : 04-72-10-17-40. De 10 h 30 à 18 heures. Fermé lundi, mardi et fêtes. Jusqu'au 1er décembre. 20 F.

MEYMAC
Yves Caro : pas de progrès sans pratique
Centre d'art contemporain, abbaye Saint-André, , 19 Meymac. Tél. : 05-55-95-23-30. De 14 heures à 18 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 21 décembre. 25 F.

MONTBÉLIARD
Jean-Loup Cornilleau, Colette Hyvrard, Daniel Nadaud
Centre d'art contemporain, Hôtel de Sponek - 54, rue Clemenceau, 25 Montbéliard. Tél. : 03-81-91-37-11. De 10 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures ; dimanche et jours fériés de 15 heures à 19 heures ; lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 5 janvier. Entrée libre.

MULHOUSE
Isabel Munoz : rythmes
La Filature, la galerie, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. Tél. : 03-89-36-28-28. De 11 heures à 18 h 30 ; dimanche de 14 heures à 18 heures ; les soirs de spectacle jusqu'à 20 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 8 décembre. Entrée libre.
Camille Saint-Jacques
Musée des Beaux-Arts, villa Steinbach, 4, place Guillaume-Tell, 68 Mulhouse. Tél. : 03-89-45-43-19. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures ; jeudi de 10 heures à 17 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 7 décembre. 20 F.

NANCY
Salon d'automne : panorama de l'art vivant
Salle Poirel, 1, rue Victor-Poirel, 54 Nancy. Tél. : 03-83-32-31-25. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 28 novembre. 40 F (donnant accès à tous les lieux du Salon).

NANTES
Paul-Armand Gette : in natura rerum
Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44 Nantes. Tél. : 02-40-41-65-50. De 10 heures à 18 heures ; vendredi jusqu'à 21 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 27 janvier. 20 F.

NICE
Monique Frydman
Musée Matisse, 164, avenue des Arènes-de-Cimiez, 06 Nice. Tél. : 04-93-53-40-53. De 10 heures à 17 heures. Fermé mardi. Du 28 novembre au 23 février. 25 F.

SAINT-ÉTIENNE
Philippe Favier
Musée d'art moderne, La Terrasse, 42 Saint-Etienne. Tél. : 04-77-79-52-52. De 10 heures à 18 heures. Fermé jours fériés. Jusqu'au 1er décembre. 27 F.

STRASBOURG
Mimmo Paladino
Palais des Rohan, galerie Robert Heitz, 2, place du Château, 67 Strasbourg. Tél. : 03-88-52-50-00. De 10 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures ; dimanche de 11 heures à 17 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 12 janvier. 30 F.

VILLENEUVE-D'ASCQ
Alighiero Boetti, rétrospective
Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59 Villeneuve-d'Ascq. Tél. : 03-20-19-68-68. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 12 janvier. 25 F.

(*) Tarifs réduits.

La gratuité des chaînes publiques dans TPS n'est pas encore acquise

POUR XAVIER GOUYOU BEAUCHAMPS, président de France-Télévision, « *France 2 et France 3 doivent être accessibles gratuitement* » au sein de l'ensemble de programmes numériques Télévision par satellite (TPS). Cette demande, relayée par Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture en charge de la communication, semblait avoir été entendue. Mais la direction de TPS souhaite inclure France 2 et France 3 dans l'option de chaînes thématiques vendue moins de 100 francs par mois. Les chaînes publiques resteraient donc officiellement gratuites, mais il sera nécessaire de s'abonner à TPS pour y avoir accès.

France-Télévision maintient le souhait exprimé par son PDG. De son côté, le ministère admet que la question de la gratuité des chaînes publiques provoque « *un débat au sein de TPS* », où « *trois hypothèses s'affrontent* » : la gratuité, le clair et l'accès par carte spéciale. Opposé au péage, le ministère prône l'adoption d'un sytème de carte, qui ouvrirait l'accès gratuit aux chaînes publiques et qui serait vendue environ 30 francs. Avant d'être commercialisé, le 16 décembre, TPS « *devra être agréé par la Commission européenne* ».

DÉPÊCHES

■ **ALLEMAGNE : quatre mois après son lancement, 20 000** foyers allemands se sont abonnés à DF1, le bouquet numérique du groupe Kirch, a reconnu, jeudi 21 novembre, Gottfried Zmeck, gérant des programmes. Selon lui, ce résultat médiocre a pour origine le refus de Deutsche Telekom (DT) de reprendre DF1 sur ses réseaux câblés. « *Nous restons en contact avec DT, mais j'ai l'impression qu'on veut nous faire lanterner* », a confié Gottfried Zmeck. Selon lui, DF1 est un « *succès, même s'il n'atteint pas les estimations faites* » lors de son lancement.

■ **PRESSE : Le Syndicat de la presse parisienne** (SPP, qui regroupe les éditeurs des journaux nationaux) a annoncé, jeudi 21 novembre, une accélération des négociations sur l'évolution de la photocomposition et la modernisation du pré-presse dans les ateliers. Le SPP rappelle qu'il avait entamé avec la Chambre syndicale typographique parisienne (une des composantes du Livre CGT) « *des discussions sur l'évolution des fonctions des photocompositeurs* ». Selon le SPP, « *les premières réunions ont mis en évidence le fait que l'évolution des techniques estompe la frontière entre les fonctions de conception et de réalisation dans la chaîne éditoriale, ce qui a pour conséquence une imbrication de différents savoir-faire professionnels* ». « *Cette discussion, qui suit un cours normal, va être élargie aux autres catégories techniques du pré-presse et étendue aux syndicats de journalistes.* » Une centaine d'ouvriers typographes parisiens se sont réunis en assemblée au *Monde*, jeudi 21. Une délégation a été reçue par le directeur du *Monde*, Jean-Marie Colombani.

Hot Bird 2 favorise le numérique en Europe

Rival du luxembourgeois Astra, l'opérateur Eutelsat prévoit de diffuser 100 chaînes analogiques et 800 programmes numériques d'ici à 1998

AVEC le lancement de Hot Bird 2 (HB2), jeudi 21 novembre à Cap Canaveral, en Floride, après deux reports, Eutelsat, consortium européen de satellites, devrait s'imposer définitivement comme le grand rival de la Société européenne de satellites (SES), opérateur d'Astra.

A l'image de son concurrent luxembourgeois, Eutelsat a choisi lui aussi de reprendre la démarche inaugurée à la fin des années 80 par TDF 1 et TDF 2 et de colocaliser plusieurs satellites sur une même position orbitale. Après avoir pris place aux côtés d'Eutelsat 2F1 et de HB 1, HB 2 devrait être rejoint par les satellites HB 3 en avril 1997, HB 4 en septembre et HB 5 au printemps 1998. Comme les engins d'Astra, HB 2 et ses suivants sont des satellites de forte puissance destinés à permettre la réception directe de programmes de télévision grâce à des paraboles de 45 centimètres de diamètre.

« *A fin 1997, cinq satellites seront regroupés sur la même position orbitale, à 13 degrés est, et offriront une capacité de 92 répéteurs* » (réémetteurs), a précisé Giuliano Berretta, directeur commercial d'Eutelsat. Grâce au numérique, un répéteur peut diffuser simultanément huit chaînes de télévision. Pour lui, « *Eutelsat deviendra le plus important opérateur de satellites en Europe avec une capacité de 100 chaînes analogiques ou 800 programmes numériques dès la fin de 1998* ».

Selon Giuliano Berretta, les 20 répéteurs de Hot Bird 2 sont depuis longtemps « *entièrement loués* ». La majorité des locataires a prévu de diffuser en numérique. Avec Telepiù, la RAI, la Fininvest (groupe de Silvio Berlusconi) et le câblo-opérateur Stream, Hot Bird 2 aura une forte identité italienne.

LE COÛT DES DÉCODEURS

La Péninsule est « *un marché très prometteur pour le numérique* », selon M. Berretta. Comme en France, le câble et le satellite y sont encore faibles. Mais pour le directeur commercial d'Eutelsat, le succès de la télévision numérique en Europe dépendra beaucoup de la baisse des coûts des équipements (décodeurs, kit de réception). Selon lui, les boîtiers numériques restent trop coûteux. Pour favoriser l'implantation du numérique, ils devront suivre l'exemple des Etats-Unis, où « *le prix des décodeurs est passé en dessous de 200 dollars (199 dollars pour les boîtiers numériques du bouquet Echostar)* ».

L'exploitation des satellites de télévision est une bonne affaire pour Eutelsat : en 1995, le consortium, qui regroupe quarante-cinq pays d'Europe, a réalisé un chiffre d'affaires de 276 millions d'écus (un écu vaut environ 7 francs). En 1995, Eutelsat a réalisé un bénéfice de 67 millions d'écus. En 1996, il prévoit d'atteindre un chiffre d'affaires de 300 millions d'écus.

Outre la diffusion de programmes de télévision et de radio, Eutelsat « *va fournir des services interactifs et permettra des accès à Internet ; vingt-cinq répéteurs devant être, à terme, consacrés au multimédia* », selon M. Berretta. Avec le copositionnement de plusieurs satellites sur une même position orbitale, le Skyplex (multiplexage en orbite) est la prochaine grande affaire d'Eutelsat. Ce Skyplex permettra « *la mise en bouquet des chaînes de télévision à bord des satellites* ». Aujourd'hui, les bouquets de chaînes sont composés depuis des régies au sol, puis transmis vers un satellite et enfin diffusés sur leur zone de réception. Grâce au Skyplex, les chaînes seront envoyées vers un satellite et assemblées en bouquets en orbite, avant d'être retransmises vers le sol. Avec cette technique, les chaînes diffusées dans plusieurs bouquets pourront réaliser d'importantes économies logistiques et financières. Le Skyplex devrait aussi donner plus d'autonomie aux programmes indépendants.

Aujourd'hui challenger d'Astra, Eutelsat pourrait demain devenir le premier opérateur européen de satellite. « *En l'an 2000, Eutelsat exploitera huit positions orbitales* », a annoncé M. Berretta. Après la série des Hot Bird, Eutelsat va créer une nouvelle famille de satellites, baptisée provisoirement W 24. D'une forte puissance, ces W 24 disposeront d'« *un faisceau orientable* » pour couvrir à volonté une région précise. Les premiers engins seront lancés fin 1997 et localisés à 10 degrés est, position orbitale de référence des chaînes turques et grecques.

Guy Dutheil

Les emplois précaires contestés à « Ouest-France »

NANTES
de notre correspondant

Ouest-France a licencié un journaliste, Jacques Le Brigand, alors que le tribunal des prud'hommes de Nantes avait obligé le quotidien à l'embaucher en contrat à durée indéterminée, le 31 octobre. La direction a fait valoir qu'il n'y avait pas de poste adapté à son profil et sa compétence, et s'est retranchée derrière la décision négative de sa commission de recrutement.

Jacques Le Brigand a été employé du 6 septembre 1994 au 22 septembre 1996 par vingt-cinq contrats à durée déterminée successifs, situation que vivent deux cents journalistes vacataires de *Ouest-France* (370 journalistes titulaires). Pour le tribunal, ce recours systématique aux contrats à durée déterminée s'inscrit dans le fonctionnement habituel de l'entreprise, et n'est donc pas exceptionnel, comme le soulevait le quotidien pour justifier cette pratique.

Les syndicats CGT, CGC, CFDT et SNJ d'*Ouest-France* ont demandé, le 19 novembre, à la direction de respecter l'esprit et non seulement la lettre de la décision de justice, et ont dénoncé la « *précarité* » qui sévit à la rédaction. Dans le bilan social 1995 d'*Ouest-France*, les vacataires représentaient l'équivalent de 101 emplois à plein temps. Partie de Nantes, une pétition circule dans l'entreprise demandant l'annulation du licenciement. Jacques Le Brigand doit contester son licenciement devant les prud'hommes.

Adrien Favreau

VENDREDI 22 NOVEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine. Les orchidées.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Feuilleton. Les héritiers.
15.30 Hôtel. Série. Variations sur un couple.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.35 Karine et Ari. Série. Le retour d'Olivia.
18.10 Le Rebelle. Série. La main de Dieu.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

20.50

LA FUREUR
Divertissement présenté par Arthur. Retransmis en simultané sur Europe 2. Invités : Michel Fugain, François Feldman, Janice Jamison, Khaled, Diane Tell, Les Rubettes, Veronika Loubry, Nathalie Simon... (125 min). 41447532

22.55

SANS AUCUN DOUTE
Magazine présenté par Julien Courbet. Les symptômes post-traumatiques. Les enfants obèses. Invité : Jacques Laffite (110 min). 236087
0.45 Très chasse. Documentaire de Claude Cailloux. Les chiens d'arrêt et la chasse (80 min). 3900656

2.05 et 2.50, 3.50, 4.30 TF 1 nuit. 2.20 et 4.00, 5.05 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 3.00 Histoire des inventions. Documentaire. [4/6]. 4.40 Musique (25 min)

France 2

12.55 et 13.40 Météo.
13.00 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.45 Point route.
13.50 Derrick. Série. L'homme d'Antibes.
14.55 Le Renard. Série.
16.00 et 5.10 La Chance aux chansons. [2/2] Retour à Québec.
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.30 Sauvés par le gong. Série. Le millionnaire.
17.55 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit les petits. Câlins-cadeaux.
19.25 et 2.20 Studio Gabriel. Invité : Albert Dupontel, Hélène Vincent.
20.00 Journal. A cheval, Météo, Point route.

20.55

R.G. OPÉRATION CYANURE
Série d'Alain-Michel Blanc (95 min). 8806087
Goupil (Victor Lanoux) enquête dans le Midi en pleine "guerre des cliniques".
22.30 Journal, Bourse, Météo.

22.50

BOUILLON DE CULTURE
Magazine présenté par Bernard Pivot. Un soir à l'opéra. Invités : Hugues R. Gall, Fanny Ardant et Roman Polanski, Gérard Fontaine, James Conlon, Laurent Naouri (65 min). 197984
23.55 Smoking ■ ■ Film d'Alain Resnais, avec Sabine Azema, Pierre Arditi (1993, 145 min). 6638174

2.50 Envoyé spécial. Magazine (rediff.). 4.50 Unti. Documentaire. Droit et réalité de l'école en Côte d'Ivoire (rediff., 30 min).

France 3

12.10 Le 12/13 de l'information. 12.20 et 12.55, Télévision régionale. 12.35, Journal.
13.30 Keno. Jeu.
13.35 Parole d'Expert !
14.30 Profession procureur. Téléfilm de Paul Wendkos (100 min). 8160358
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Du côté de Zanzibar*, de Robert de Goulaine.
18.55 Le 19/20 de l'information.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

THALASSA
Présenté par Georges Pernoud. 100 000 chevaux sur la mer (60 min). 7880445
Une nouvelle génération de navires sillonne les mers du globe : des monstres de technologie propulsés à près de 80 km/h par d'énormes réacteurs.

21.50

FAUT PAS RÊVER
Magazine. Invité : général Morillon. Inde : les chiffonniers ; France : la belle endormie ; Ethiopie : le saut du taureau (60 min). 8753938
22.50 Journal, Météo.
23.15 Nimbus. La victimologie. Invités : Gérard Lopez, Françoise Rudetski, Frédérique Gruyer (55 min). 1565629
0.10 Cap'tain café. Enregistré à l'Escale de Rennes (50 min). 8539694

1.00 Capitaine Furillo. Série. Bon appétit. 1.50 Musique graffiti. Danse. La Belle au bois dormant et Pas de deux de Tchaïkovski, Tarentelle de Luis Gottschalk (20 min).

La Cinquième

12.00 Atout savoir. 12.30 Détours de France. 12.55 Attention santé. 13.00 Un monde nouveau (rediff.). 13.30 Demain les métiers. 14.00 La Nouvelle-Calédonie. 14.30 ▶ Le Sens de l'Histoire. Spécial Malraux. Invités : Jean Lacouture, Jacqueline Baudrier, Olivier Debré, Robert Poujade, Brigitte Friang. 17.00 Jeunesse. Cellulo ; 17.25 Alf. 18.00 Les Grands Tournants de l'histoire. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 ▶ Koumen. Documentaire de Ludovic Segarra (60 min). 8358 *L'histoire des Peuls et leur mythologie.*
19.55 Hermann Heinzel, ornithologue.
20.00 Reportage : Creuse la terre, creuse le temps. (30 min). 7261
20.30 8 1/2 journal.

20.45

QUI A TUÉ REISSLER ?
Téléfilm de Frank Guthke, avec Günther Maria Halmer, Andrea L'Arronge (90 min). 309377
Abel, l'avocat, enquête sur une affaire d'héritage qui tourne au meurtre. Une machination qui plonge dans un passé chargé d'ombres...

22.15

▶ GRAND FORMAT : ANDRÉ MALRAUX OU LA "GRANDE VIE"
Documentaire d'Alain Ferrari (1995, 90 min). 3099532
23.45 Profil : Horta, La maison du peuple, Volkshuis ! Documentaire d'André Dartevelle (1996, 80 min). 9811025
● Le Monde daté mercredi 20.
1.05 Le Dessous des cartes. Chronique géopolitique. Timor oriental, Irian Jaya : deux conflits oubliés (rediff.).
1.15 Les Géants de la pub. Documentaire d'Hermann Vaske. [1/3] Sans frontières (rediff., 55 min). 8400120
2.10 Court-circuit. Opération matinale, court métrage d'Heinrich Hackmann (1994, v.o., 15 min). Coma, court métrage de Jean-Pascal Hattu (1995, 13 min). 1849656

M 6

12.25 Les Routes du paradis. Série. Coup de foudre à retardement.
13.25 Hollywood détective. Téléfilm de William A. Grahams, avec Ben Masters (100 min). 7113822
15.05 Drôles de dames. Série. [2/2] Problèmes de cœur.
16.40 Rock express. Magazine.
17.05 Hit machine. Magazine.
18.00 Les Anges du bonheur. Série. Un ange à l'antenne.
19.00 Surfers détectives. Série. La sirène.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Dis-moi tout. Magazine.
20.35 Capital 6. Magazine.

20.50

MON MEILLEUR ENNEMI
Téléfilm de Michael Tuchner, avec Christian Slater, Tammy Lauren (95 min). 196735
Deux étudiants, excellents amis, en viennent à se haïr parce qu'ils aiment la même jeune fille.

22.25

POLTERGEIST
Série, avec Barbara Tyson. Un homme dans le brouillard (50 min). 2836193
Un homme sujet à des hallucinations est hospitalisé.
23.15 Sale journée pour un flic. Téléfilm d'Alan Metzger, avec Tom Skerritt (95 min). 8720545 *Un shérif enquête sur la disparition d'une femme en plein désert.*
0.50 Best of groove.

1.50 Jazz 6. Magazine. 2.45 Fréquenstar. Magazine. Invité : Eddy Mitchell (rediff.). 3.20 E = M 6. Magazine (rediff.). 3.45 Sexy mode. Documentaire. 4.35 La Saga de la chanson française. Documentaire. Yves Montand (15 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille. Magazine.
13.35 Speed ■ Film de Jan De Bont, avec Keanu Reeves (1994, 110 min). 6117716
15.25 Les Eléphants de mer. Documentaire (45 min). 7605735
16.15 Mon ami Dodger. Film de Franco Amuri, avec Mimi Rogers (1994, 100 min). 7590938
17.55 Sacrés dragons. Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.35 Nulle part ailleurs. Magazine. Invité : Philippe Alexandre.

20.15

FOOTBALL
En direct. 19e journée du championnat de France de D1 : Paris Saint-Germain-OM ; 20.30 Coup d'envoi ; A la mi-temps, le Journal du foot (135 min). 1045700
22.30 Les K.O. de Canal +.
22.55 Flash d'information.
22.59 Les Baisers. Court métrage.

23.00

LA CITÉ DES ENFANTS PERDUS ■ ■
Film de Jean-Pierre Jeunet, Marc Caro, avec Ron Perlman, Judith Vittet (1995, 108 min). 5123822
0.50 Les Titans ■ ■ Film de Duccio Tessari (1961, 110 min). 24871323
2.55 Orange mécanique ■ ■ ■ Film de Stanley Kubrick (1971, v.o., 130 min). 74624439
5.05 Freddy sort de la nuit ■ Film de Wes Craven (1994, 110 min). 7323255

Radio

France-Culture

20.30 Radio archives. Poètes bretons, Retour au texte.
21.32 Black and Blue. Critiques croisées en public. Le 44e référendum des critiques internationaux de Down Beat. Invités : Jean-Louis Chautemps, André Clergeat, Michel Contat.
22.40 Les Nuits magnétiques. Franco-Russes, Vladimir et Lili, correspondances amoureuses.

0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de Jacques Meunier. 0.48 Musique : Les Cinglés du Music-Hall. Journée du mercredi 4 avril 1945, avec Georges Milton, Michel Roger. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Carnet de voyage : L'Inde au milieu du gué ou les métamorphoses de l'Inde contemporaine. A Delhi, des chapatis et des croissants, ou les nouveaux visages de l'Inde ; 2.01 Mémoire d'un continent : Panorama de l'Histoire africaine. Histoires et légendes de l'Afrique noire ; 4.03 Mardis du cinéma : Nocturne indien ; 5.26 Les Oreilles magiques. Sadko le Marchand ; 6.01 Les Gagnants. Feuilleton.

France-Musique

20.00 Concert franco-allemand. Donné le 17 novembre à la Philharmonie de Berlin, par les Chœurs des Radios de Berlin et de Cologne, Chœurs d'enfants de Tölz et l'Orchestre symphonique Allemand de Berlin, dir. Vladimir Ashkenazy. Œuvres de Mahler Laura Aikin (sopranos), Jane Henschel Reinhild Runkel (altos), Frederic Kalt (ténor).
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Norgard, Hofstede.
23.07 Miroir du siècle. Hommage à Charles Koechlin.

0.00 Jazz Club. La chanteuse, Carmen Lundy, enregistrée le 19 octobre 1996, au New Morning, à Paris (2). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Mendelssohn et Schuman. Symphonie n° 4 en ré mineur op. 120, de Schumann, par l'Orchestre Phil. de Vienne, Dir. Georg Solti ; Trio n° 2 op. 66 de Mendelssohn ; Concerto pour flûte, hautbois et orchestre en fa M. de Moscheles, par l'Orchestre de Chambre Dvorak ; Quatuor op. 41 n° 1 de Schumann.

22.30 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Bach, Mendelssohn, Schubert. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 ▶ Les Grands Fleuves. [3/6] Le Niger.
21.00 Bon week-end. Invités : Gilbert Montagné, Marc Herman, Gustave Parking, Roland Magdane (RTBF du 3/10/96).
21.55 La Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Taratata. Michel Fugain (France 2 du 12/11/96).
23.45 Ça cartonne. Invité : Jacques Balutin.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.05 Les Fils du vent.
20.35 Escalade : la peur de la chute.
21.15 ▶ Gaza : jobs ou Hamas.
22.00 Télévision (histoires secrètes). [3/3] Les prédateurs.
23.30 La Marque de Jacobs.
23.55 Le volcan. Une réflexion sur la vie et la mort de Malcolm Lowry.
1.40 Irlande, ni guerre ni paix (20 min).

Paris Première

20.00 La semaine 20 h Paris Première.
21.00 Bonjour, monsieur Doisneau (60 min). 1252784
22.00 et 1.50 Le J.T.S.
22.30 Aïda. Opéra de Verdi. D'après l'œuvre de Camille Du Locle, Mariette Bey. Livret d'Antonio Ghislanzoni. Mise en scène de Luca Ronconi. dir. Lorin Maazel. Enregistré à La Scala de Milan en 1986 (160 min). 29357445

France Supervision

20.30 Taratata. Hommage à Jacques Brel.
21.40 Festival : les Inrockuptibles.
22.30 Ecole royale d'art équestre de Jerez.
0.00 Bruxelles Requiem.
1.10 Cassiopée (55 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Tumultes ■ ■ Film de Robert Siodmak (1931, N., 90 min). 8029280
22.00 La Porte du diable ■ ■ Film d'Anthony Mann (1950, N., v.o., 90 min). 8241919
23.30 The Mighty Barnum ■ Film de Walter Lang (1934, N., v.o., 85 min). 45983445

Ciné Cinémas

21.00 Dune ■ ■ Film de David Lynch (1984, 130 min). 47249629
23.10 L'Extrême Limite. Film de James B. Harris (1993, v.o., 95 min). 54588848
0.45 Warlock 2 ■ Film d'Anthony Hickox (1993, 95 min). 33290507

Série Club

20.45 Commando Garrison. La bombe.
21.40 et 0.40 Nick, chasseur de têtes.
22.30 Sherlock Holmes. Le sacrifice de Lady Beryl.
23.00 Section contre enquête. Un passé trop lourd.
23.50 Quincy.

Canal Jimmy

20.30 Star Trek. [2/2] La ménagerie.
21.20 The New Statesman. Que le meilleur gagne.
21.45 On the Air.
22.15 Chronique du front.
22.20 Dream on. Cauchemar sur Bleeker Street.
22.50 Seinfeld.
23.15 Top Bab.
23.55 La Semaine sur Jimmy.

Eurosport

19.30 Tennis. En direct. 4e jour du tournoi en simple de Hanovre (Allemagne) (85 min). 6166938
20.55 Ski alpin. En direct. Coupe du monde 96/97 (35 min). 9522648
21.30 Patinage artistique. En direct. Coupe des Nations à Gelsenkirchen (Allemagne) (90 min). 408822

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.15 Serial Mother. Film de John Waters (1993, 95 min), avec Kathleen Turner. *Comédie.*

RTL 9

22.30 Voluptés aux sports d'hiver. Film de Michel Leblanc (1981, 100 min), avec Olinka. *Erotique.*
0.55 Rue de l'Estrapade. Film de Jacques Becker (1952, 100 min), avec Anne Vernon. *Comédie.*
2.35 Chaleurs exotiques. Film de Frank Martin (1979, 75 min), avec Franck Muller. *Erotique.*

TSR

22.35 Deux flics à Downtown. Film de Richard Benjamin (1989, 100 min), avec Anthony Edwards. *Policier.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

هكذا من الأصل

L'immuable sentiment de Paris

Sur Arte, une soirée à tonalité nostalgique dédiée à la capitale. Patrimoine et mythologies, grandeur et misère. Balade inspirée dans un siècle parisien

MARCEL CARNÉ ouvre le bal de cette riche soirée, plus inclinée vers l'émouvant tourbillon du Paris d'hier que tournée vers les vitrines toutes d'artifices et de splendeurs de la capitale d'aujourd'hui. *Hôtel du Nord*, 1938, d'après le roman d'Eugène Dabit : la gouaille d'Arletty, le bagou classieux de Jouvet, et les bords du canal Saint-Martin ont cristallisé dans ce film-culte la poétique populaire constitutive de Paris.

Cette essence parigote, cette ritournelle des modestes, Claude-Jean Philippe l'a saisie dans son hommage attendri à la cité aimée de Montaigne *« jusqu'à ses verrues et ses taches »*. Son documentaire intitulé *En parlant un peu de Paris* (22 h 15) dessine, en un tourbillon d'images d'archives, l'album parisien d'entre 14 et 68, refermé sur la petite acidité de la chanson de Dutronc : *« Les journaux sont imprimés, les ouvriers sont déprimés... Il est cinq heures, Paris s'éveille... »* Tenace et impalpable, ce « sentiment » de Paris, *« tellement nourri de nostalgies successives qu'il en devient immuable »*, commente Claude-Jean Philippe. C'est le Paris rêvé et entrepris par d'innombrables amants ; marlous ou dandys, peintres ou chansonniers, poètes du verbe ou de l'image. L'histoire cahotante mise en couplets du vaillant petit peuple des faubourgs, chaloupée façon java-casquette, jazz en chemise ou twist-blouson noir.



Saisons récurrentes des amours et des révoltes, de la mistoufle et des bombances, déployées entre Seine et métropolitain, à l'abri des rondeurs hausmanniennes ou sous la lèpre des taudis. Passages d'Aragon, *Paysan de Paris*, « fortifs » de Damia et d'Henri Calet, Ménilmontant de Perec, Montparnasse des « revenants » et des artistes de l'entre-deux-guerres ; bastringues interlopes des années folles, bords de Seine du Front populaire. Paris *« outragée, martyrisée, bafouée, mais Paris Libérée »*, Champs-Elysées des stars du cinéma américain, Saint-Germain de la « désinvolture existentialiste », Huchette des beatniks... un kaléidoscope de solidarités – ce douloureux hiver 54 sauvé par la voix de l'abbé Pierre, quand certains dansaient tout de même sur le lac gelé du bois de Boulogne –, et de fièvres immobilières ou financières – la Bourse en folie saisie par les caméras frénétiques de Marcel L'Herbier, un an avant la débâcle de 1929...

DE SACRÉS DÉGÂTS

Saccage dans l'urgence de la population galopante au tournant des années 60 (cent dix grands ensembles de plus de mille logements construits entre 1954 et 1962), Paris a rimé avec verticalité pendant les trente glorieuses. De sacrés dégâts. Dans *Quel Paris pour demain* (23 h 10), Emmanuel de Roux et Michel Le Bayon ont mené enquête auprès des plus grands architectes du moment. Quelques arcanes de l'entreprise actuelle de réparation : réhabilitation, transformation des bâtiments existants, valorisation des quartiers... toute une fine dentelle à tisser entre domaine intime et espace public. L'heure est au rapetassage, et non plus aux nouveaux chantiers.

La soirée se clôt (0 h 15) sur dix-huit minutes de bonheur, avec le premier court-métrage de Maurice Pialat réalisé en 1960 et couronné l'année suivante par le prix Lumière et le Lion de Saint-Marc à Venise. Carte postale plus militante encore que nostalgique, après Paris tendance sépia, c'est la banlieue version grisaille qui est épinglée ici. Musique de Delerue, commentaire roboratif et saccadé, *L'amour existe* est une véhémente dénonciation des méfaits du boum urbain enregistré à cette aube des années 60 et un vibrant plaidoyer pour le joli temps d'avant le béton.

Normalisation et consommation ; barres, tours, cages à lapins édifiées à la va-vite, cadences métro-boulot-dodo... Pialat joue sa partition sur un tempo à la Prévert – *« Gentils enfants d'Aubervilliers, gentils enfants de la misère... »* – mâtiné des *Choses* de Perec. Triste et beau ; prémonitoire à sa manière des apocalypses banlieusardes qui couvent aujourd'hui.

Valérie Cadet

★ **« Paris, mon amour », Arte, dimanche 24 novembre, de 20 h 45 à 0 h 40.**

Paysage *par Agathe Logeart*

CE SONT des nouvelles banales. De ces nouvelles sur le passage desquelles on ne se retourne plus. Le journal de France 3 Ile-de-France en regorge comme d'autant de trésors oubliés, négligés. Ses cousines, les autres éditions des journaux régionaux, ne doivent pas être en reste, distribuant sur tout le territoire ces informations *« de proximité »* qui n'auraient besoin que d'un petit coup de pouce pour se hisser jusqu'à la consécration de l'édition nationale. Ces nouvelles-là disent la vie de tous les jours, tricotent un paysage, éclairent le temps qui passe. Elles parlent du quartier, de la mairie, de la route défoncée, de l'exposition à la salle polyvalente, des faits divers du coin de la rue.

Nasma bavardait avec des copains dans le hall de l'immeuble qu'elle habite à Bobigny, dans la cité Hector-Berlioz. C'était un mercredi gris, devenu un mercredi de sang. Etait-ce un inconnu, comme le dirent d'abord les amis de l'adolescente qui ont assisté à l'agression, ou bien un copain dont ils choisirent d'abord de taire le nom par peur ou solidarité ? Tiré à bout touchant, laissant des traces de brûlures sur le visage de cette toute jeune fille de quatorze ans, élève de cinquième, le coup de pistolet à grenaille l'a grièvement blessée. Sa mère répète qu'elle *« ne* [comprend] *rien »*. Son père ne veut pas croire que les amis de sa fille, dans ce hall éclairé, n'aient vu *« qu'une ombre »*. Des jeunes ont été placés en garde à vue. Nasma devrait s'en sortir. On retrouvera peut-être le tireur.

Il fait très froid au lycée Galilée de Gennevilliers. Dix degrés, lundi matin, dans les salles de cours. Ce n'est pas beaucoup. Pas assez pour étudier sans porter de moufles. Alors, dégoûtés, les élèves défilent en compagnie de leurs professeurs. Les tables des ateliers sont, nous dit l'un d'entre eux, couvertes d'amiante. Le gaz a *été* coupé. Les canalisations sont en panne. L'électricité rafistolée à la va-comme-j'te-pousse, depuis des années, saute régulièrement. Les carreaux sont cassés. Tout cela n'est pas bien commode pour préparer les élèves à leur BTS de chimie. Sur une pancarte, un élève a écrit en grosses lettres enfantines : *« J'ai froid. »* Il paraît que le conseil régional envisage de débloquer des fonds.

Vingt bébés sont accueillis chaque jour dans cette pouponnière Amyot de Montrouge. Ils sont polyhandicapés, moteurs ou mentaux. Certains ne pourront jamais marcher, jamais parler. Pour les parents, les savoir dans cette structure taillée à la mesure de leur différence, c'est plus qu'un soulagement, une pause dans leur douleur immense. Ils ont pris l'habitude d'y déposer leurs enfants en confiance, les sachant protégés, soignés du mieux possible. Mais, début septembre, ils ont appris que la pouponnière, gérée par une association, allait fermer pour d'obscures raisons de restructuration. Le secteur n'est pas *« rentable »*, paraît-il.

Par petites touches modestes et sans prétention, se peint ainsi, chaque jour, le visage éclaté d'un pays qui ne va pas très bien.

SAMEDI 23 NOVEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal.
13.20 Reportages. Documentaire. Les enfants du Caire (30 min). 377679
13.50 L'Homme qui tombe à pic. Série.
14.45 Mac Gyver. Série.
15.45 Melrose Place. Série.
16.35 Xéna la guerrière. Série. La boîte de Pandore.
17.30 30 millions d'amis.
18.08 Comme une intuition.
18.10 Vidéo gag.
18.45 Journal.
19.00 ▶ Malraux au Panthéon. (95 min). 7711149
20.35 Les Titres du Journal, Tiercé, Point course du Vendée Globe.

20.45

UNE FEMME CONTRE L'ORDRE
Téléfilm de Didier Albert (110 min). 653878
Une femme craint que son mari soit la victime d'une explosion... Une fiction inspirée de l'affaire de l'Ordre du Temple solaire.
● Le Monde daté vendredi 22.

22.35

HOLLYWOOD NIGHT
Téléfilm de Rick Rosenthal, avec Bryan Brown, Roma Downey. Un flic entre deux feux (120 min). 8914566
Un inspecteur de police est averti par un appel téléphonique qu'un politicien et sa maîtresse ont été assassinés dans une chambre d'hôtel. Arrivé sur les lieux, il est arrêté et accusé de meurtre...
0.35 Formule foot.
1.10 et 1.45, 2.50, 3.45, 4.15 TF 1 nuit.
1.25 Les Rendez-vous de l'entreprise. Magazine. Invité : Pierre Blayau, PDG de Moulinex (rediff.) 1.55 et 3.55, 4.55 Histoires naturelles. (rediff.). 3.00 Histoire des inventions. Documentaire. [5/6] (rediff.). 4.25 Musique. (30 min).

France 2

13.00 Journal.
13.40 Consomag. Magazine.
13.50 Les Grandes Enigmes de la science. Magazine. [1/2] Les secrets de la vie.
14.55 Le Prince Harfang. Documentaire (60 min). 7214472
15.55 Tiercé. A Vincennes.
16.15 Un privé sous les tropiques. Série.
17.05 Persuasion. Téléfilm de Roger Michell, avec Amanda Root (110 min). 2641965
18.55 ▶ Transfert des cendres d'André Malraux au Panthéon. (90 min). 8041188
20.25 et 20.55 Tirage du Loto.
20.30 Journal, A cheval, Météo.

21.00

MR EDDY
Divertissement présenté par Patrick Sébastien. Eddy Mitchell. Invités : R. Devos, T. Lhermitte, E. Barclay, P. Noiret, P. Khorsan, V. Mairesse, E. Collado, P. Léotard, T. Tillemans (120 min). 90052

23.00

CHARLES AZNAVOUR EN ARMÉNIE : JOURNÉES PARTICULIÈRES
Documentaire de Mireille Dumas (60 min). 12149
0.00 Journal, Bourse, Météo.
0.15 ▶ Journal de voyage avec André Malraux. [13/13] 50 ans d'une passion, le Musée imaginaire (95 min). 2025057
1.50 Bouillon de culture. 2.55 Nuit blanche. Documentaire. 3.10 La Compète. 3.35 Profession pilote. Documentaire. 4.00 Nanmachos. Série. [4/6]. 4.50 Taratata (rediff.).

France 3

12.35 Journal.
13.00 Keno. Jeu.
13.05 et 15.10 Couleur pays.
14.10 Les Quatre Dromadaires.
17.40 Montagne. Magazine. La montagne des Vikings.
18.10 Expression directe. Magazine. FSU.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Jusqu'à l'aube*, d'Albrecht Goes.
18.55 Le 19/20 de l'information. 19.10, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LE SECRET DE JULIA
Téléfilm de Philomène Esposito, avec Chantal Lauby (90 min). 849439
Dans la France rurale de la Libération, après la disparition de son mari, une femme élève seule ses deux filles.

22.20

▶ LES BRÛLURES DE L'HISTOIRE
Magazine présenté par Patrick Rotman. Malraux dans les combats du siècle. Invités : Jean Lacouture, Paul Nothomb, Bernard Metz (65 min). 2472859
23.25 Journal, Météo.
23.50 Musique et Compagnie. La Stupenda, portrait de Joan Sutherland (60 min). 4963588
0.50 Le Théâtre de José Artur. Invité : Darry Cowl (20 min). 4300163
1.10 Capitaine Furillo. Série. 2.00 Musique graffiti. Soliste. Œuvres de Chopin (25 min).

La Cinquième

12.00 Le Voyage. 13.00 Mag 5. 13.30 Va savoir. Le fou de son village (rediff.). 14.00 Fête des bébés. Spécial "Graine d'artiste". 14.30 La Saison du guépard. 15.30 L'Aventure des sciences. Au-dessous du volcan. Invité : Claude Jaupart. 16.30 Fenêtre sur court. 17.00 Les Parcs nationaux au Far West. 18.00 ▶ Droit d'auteurs. Invités : Jean-François Lyotard (*Signé Malraux*) ; Alain Peyrefitte (*La Chine s'est éveillée*).

Arte

19.00 Marty Feldman. Série de Roger Race.
19.30 Histoire parallèle. Documentaire de Didier Deleskiewicz. L'Afrique noire entre en politique. Invité : Elikia M'Bokolo (45 min). 95675
20.15 Le Dessous des cartes. Chronique géopolitique. Les satellites de télécommunications.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

DANGER IMMINENT
Feuilleton de Peter Smith, avec Bill Paterson, Dennis Haysbert [4/4] (45 min). 142472
Les meilleurs agents des services ont-ils été manipulés ? Série suspense.
21.30 Métropolis. Nabokov-Grüber, le Pôle ; Gregor von Rezzori ; parti pris ; les ponts habités ; l'abécédaire de Gilles Deleuze : S comme style (1) (60 min). 80052

22.30

MUSIC PLANET : JAZZ COLLECTION
Documentaire de Philippe Koechlin. Sidney Bechet (60 min). 71304
23.30 Forget About Me. Téléfilm de Michael Winterbottom (1990, v.o., 70 min). 1009878
Deux soldats écossais décident de passer Noël à Budapest pour un concert des Simple Minds. Le regard de Winterbottom, le goût des notations justes, une mélancolie teintée d'une ironie atténuée par un profond humanisme. Portrait aussi d'une certaine jeunesse assoiffée de musique, d'amour, de vie.
0.40 Cartoon Factory. Dessins animés.
1.10 ▶ Le Roman de Werther ■■■ Film de Max Ophuls (1938, rediff., 85 min). 4144144

M 6

12.55 55 pour Vatoo.
13.30 Le Magicien. Série. Le téléphone sans fil.
14.25 Raven. Série.
15.20 Les Têtes brûlées. Série. Les orphelins.
16.15 L'Exilé. Série. Cavalier seul.
17.05 Chapeau melon et bottes de cuir. Série. Faites de beaux rêves.
18.05 Amicalement vôtre. Série. Un ami d'enfance.
19.00 Turbo. Magazine.
19.40 Warning. Magazine.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Hot forme. Magazine.
20.35 Plus vite que la musique. Magazine.
● Le Monde daté jeudi 21.

20.50

AUX FRONTIÈRES DU RÉEL
Série, avec Gillian Anderson, David Duchovny (155 min). 10899878
Le diable du New Jersey. *Mulder et Scully enquêtent sur un meurtre dont le mode opératoire est semblable à celui d'une autre affaire, vieille de quarante-six ans.*
Masculin-Féminin. *Alors que son compagnon d'une nuit meurt sous ses yeux, une jeune fille se métamorphose en homme.*
Renaissance. *Une fillette, recueillie dans la rue, est amenée au commissariat. Pendant l'interrogatoire, une force inconnue défenestre le policier et le projette plusieurs mètres plus bas.*
23.25 Seule dans la tour de verre. Téléfilm de Fred Walton, avec Kathleen Quinlan (100 min). 9210588
1.05 Rock express.
1.30 La Nuit des clips (370 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 14.00
12.20 Flash d'information.
12.30 L'Hebdo de Michel Field.
13.30 L'Œil du cyclone.
14.00 Rugby. En direct. Barbarians français-Afrique du Sud (120 min). 686033
16.00 Handball. En direct. PSG-Santander. Ligue des champions : match aller.
16.15 Le Journal du cinéma.
16.40 Les Superstars du catch.
▶ En clair jusqu'à 20.30
17.25 Décode pas Bunny.
18.25 Flea Zone : Zone à puces. Documentaire.
18.50 Flash d'information.
19.00 T.V. +. Magazine.
20.00 Les Muppets. Invité : Martin Short.
20.25 ▶ Malraux. Court métrage de R. Depardon.

20.30

CHANTAGE AUX SOUVENIRS
Téléfilm de Nick Laughland, avec Dennis Waterman, Susan Jameson (100 min). 755633
Un agent secret tente de déjouer les plans d'un maître chanteur.
22.10 Flash d'information.
22.15 Jour de foot.

23.00

EASY RIDER ■
Film de Dennis Hopper, avec Peter Fonda, Dennis Hopper (1969, 94 min). 5022149
0.55 Le Garçu ■■■ Film de Maurice Pialat (1995, 100 min). 60770601
2.35 Le crime ne paie pas ■■ Film de Gérard Oury (1961, N., 155 min). 49360434
5.10 Le Livre de la jungle. Film de S. Sommers (1994, ♦, 109 min). 2775279

Radio

France-Culture

20.35 Musique : Si ça vous chante. Autour du nouveau disque de Bernard Haillant.
20.45 Fiction : Nouveau répertoire dramatique. Des légendes ordinaires, de Noëlle Renaude.
22.35 Musique : Opus. Royaumont 96. Portrait, reportage à l'Abbaye de Royaumont, lieu de musique, de réflexion et de création, avec Francis Maréchal, Marcel Pérès, Marc Texier, les compositeurs, Brian Ferneyhough, Klaus Huber, le Chinois Xu Shuya, le jeune compositeur italien Jacopo Baboni Schilingi, le haute-contre Gérard Lesne.
0.05 Tard dans la nuit. Nouvelles d'Andréa H. Japp : Le Bois aux Hyènes, et La Naine. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Carnets de voyage : L'Inde au milieu du Gué, ou les métamorphoses de l'Inde contemporaine ; 2.03 Mémoire d'un continent : Panorama de l'histoire africaine ; 3.56 Analyse Spectrale de l'Occident : Stendhal ; 6.00 Feuilleton : Les Gagnants, de Julio Cortazar.

France-Musique

20.00 Opéra. Saison internationale des opéras de l'U.E.R. En direct du Théâtre de la Monnaie à Bruxelles. La Petite Bande, dir. Sigiswald Kuijken. La Serva padrona, de Giovanni Battista Pergolesi (intermezzo en deux parties) ; Patrizia Biccirè : Serpina (soprano), Donato di Stefano : Uberto (basse).
22.45 Entracte.
23.05 Le Bel Aujourd'hui. Portraits de notre temps. Concert donné le 16 novembre, salle Olivier-Messiaen à Radio-France, par l'Ensemble Fa, dir. Dominique My. Œuvres de Donatoni.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Le Violoniste Pierre Baillot. Lodoiska, ouverture de Cherubini, par l'Orchestre de la Scala de Milan ; Sonate Didone abbandonata de Tartini ; Concerto nº 3 de Viotti ; Capriccio nº 24 de Rode ; Trio nº 2 de Pleyel ; Euryanthe : fin de l'acte 2 de Weber ; Sonate op. 113. de Spohr ; Quatuor nº 14 op. 131 de Beethoven.
22.45 Da Capo. Œuvres de Brahms ; Miaskovski. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.35 Marie Curie, une femme honorable. Téléfilm [3/3] de Michel Boisrond, avec Marie-Christine Barrault (80 min). 91347878
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Fa, si, la chanter. La machine à danser (France 3 du 19/11/96).
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 La Société en fête. Le temps des carnavals.
21.45 Le Paris des faucons.
22.15 15 jours sur Planète.
22.40 Les Fils du vent.
23.10 Escalade : la peur de la chute.
23.35 Nova.
0.30 FFF. Documentaire d'Emmanuel Pampuri et Patrick Savey.
0.55 Le J.T.S.
0.00 ▶ Gaza : jobs ou Hamas (35 min).

Paris Première

20.00 Top Flop.
20.30 Tam Tam Ski Show. En direct du POPB (185 min). 86369033

France Supervision

20.30 La Cenerentola. Opéra de Gioacchino Rossini. Mise en scène de Jérôme Savary, dir. Maurizio Benini (165 min). 93722946
23.15 Cap'tain café.
0.05 CharlElie Couture. Concert (70 min). 12144434

Ciné Cinéfil

20.45 Le Club. Invité : A. I. Bezzerides.
22.05 Le Meilleur du cinéma britannique.
23.00 Le Dernier Gangster ■ Film d'Edward Ludwig (1937, N., v.o., 80 min). 2810101
0.20 Un roi à New York ■ Film de Charles Chaplin (1957, N., v.o., 105 min). 21566521

Ciné Cinémas

20.30 La Conspiration du silence. Téléfilm [2/2] de Francis Mankiewicz (90 min.) 8925410
22.00 Ciné cinécourts.
23.05 Drôle d'endroit pour une rencontre ■■ Film de François Dupeyron (1988, 95 min). 46727946

Série Club

20.45 Colorado. Le chariot et l'éléphant.
22.15 ▶ Thérèse Humbert. Il y a de bons mariages, il n'y en a pas de délicieux.
23.10 Code Quantum. Au revoir, mon ange.
0.00 Le Prisonnier. Liberté pour tous.
0.50 La famille Addams. La famille modèle.

Canal Jimmy

21.00 Earth 2. [1/2] La morganite.
21.50 Friends.
22.15 Chronique californienne.
22.20 T'as pas une idée ? Maurice Herzog.
23.20 Le Fugitif.
0.10 Motor Trend.

Eurosport

17.55 Football. En direct. Match de D2 : Martigues-Toulouse
19.55 Basket-ball. En direct. Championnat Pro A (13e journée) : Limoges - PSG Racing.
21.35 Ski alpin. En direct de Park City (EU). Coupe du monde.
23.00 Snowboard (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

TSR

0.10 Maniac Cop. Film de William Lustig (1987, 80 min), avec Tom Atkins. *Action.*

Demain, dans le supplément **TÉLÉVISION RADIO MULTIMÉDIA**
- Pouvoir et télévision, la pression monte
- Fun, la radio des ados, s'assagit
- Les atouts des journaux sur Internet

Le film de la semaine : Land and Freedom, de Ken Loach

Les gardiens de la souche

par Pierre Georges

IL SE RÉFÈRE à la parole de l'Ecriture : *« Des yeux pour voir, des oreilles pour entendre. »* Bruno Gollnisch, secrétaire général du Front national, a exposé, jeudi à Dreux, lors d'une conférence de presse, sa méthode ou plutôt ses méthodes pour distinguer les authentiques Français, les *« Français de souche »*, des autres.

Première méthode, *« empirique »*, pas *« infaillible »*, convient-il, les noms de famille. Le nom, en effet, dit l'origine. Ou devrait la dire, n'étaient ces changements de patronyme qui peuvent brouiller les pistes et égarer les douteux limiers de la vraie, de la pure francité de souche.

Donc, puisque le nom n'y suffit pas toujours, il faut, seconde méthode, se référer à ses sens, la vue et l'ouïe notamment : *« Avec mes yeux et mes oreilles, je vois que des populations se substituent à d'autres. »* Ainsi voit et entend Bruno Gollnisch. Ainsi *« font les Français de souche. Ils se reconnaissent d'eux-mêmes. »*

Reste la troisième méthode, jugée *« scientifique et infaillible »*, celle-là, par l'orateur, pour faire le tri ou le *« partage »* : *« Et ceux qui ne les aiment pas,* [les Français de souche], *qui leur crachent à la figure, qui les agressent, qui violent leurs femmes se reconnaissent aussi d'eux-mêmes. Le partage se fera très bien tout seul. »*

Ainsi parla Bruno Gollnisch, professeur d'université et Français de souche. Ainsi s'exprime aussi ce texte anonyme publié récemment dans le journal scolaire du Collège privé Saint-François-de-Sales de Dijon. Sous le titre *« Trop, c'est trop »*, l'auteur y dénonce notamment *« les hordes musulmanes inassimilables ayant débarqué en France »*, après la guerre d'Algérie pour *« investir les plus reculés de nos cantons »*.

L'évêque de Dijon, Mgr Michel Coloni, a condamné ce texte *« injustifiable et violemment polémique qui s'oppose à l'enseignement de l'Eglise »*. Le recteur de l'Académie, Josiane Attuel, *« scandalisé »* par cette publication, a indiqué que ses services *« examinaient les suites à donner à cette affaire »*. De nombreux syndicats – CFDT, CGT, FEN, FSU –, la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme et la Ligue des droits de l'homme ont écrit au recteur pour dénoncer des propos *« constituant la négation de tous les principes sur lesquels se fondent un enseignement républicain. »* Le conseil de tutelle du collège devait se réunir, jeudi soir. L'affaire suit son cours, comme l'on dit.

Mots dits par l'homme public, mots écrits par l'anonyme, lèpre des mots rongeant le pays. On devrait s'y habituer. On ne s'y habitue pas, tout simplement pas. Sinon pour en être, chaque jour, un peu plus effrayé et un peu plus écoeuré. Le mal gagne, le mal dissémine sans qu'aucun remède, même judiciaire, ne puisse y être opposé vraiment.

La souche, pour en revenir à ce terme sélectif, la souche est malade des gardiens de la souche, de leurs discours d'exclusion, de leurs méthodes de classification au nom, aux origines, au faciès, au langage, à l'allure, aux préjugés. La souche dit sa détestation et sa peur des greffes. La souche s'invente des critères de pureté et de préservation de la souche. La souche, en un mot, n'est plus très loin de pourrir par la souche. Comme ailleurs, hier.

Le maire de Cannes, Michel Mouillot, est mis en cause dans une nouvelle affaire de corruption

Un directeur de casino est soupçonné de lui avoir versé 1,5 million de francs

UNE DEUXIÈME AFFAIRE de corruption vient d'éclater dans le milieu des casinos cannois. Quatre mois après l'incarcération du maire (UDF-PR) de Cannes, Michel Mouillot, qui s'apprêtait à encaisser un pot-de-vin versé par les dirigeants du Carlton Casino Club, le directeur d'un autre établissement de la Croisette, le Cannes Riviera, a été placé en garde à vue, mercredi 20 novembre, ainsi que plusieurs de ses collaborateurs.

Jean-Pierre Murciano, juge d'instruction au tribunal de Grasse (Alpes-maritimes), le soupçonne d'avoir remis près d'un million et demi de francs en espèces à M. Mouillot, contre l'accord de la municipalité pour l'augmentation de son parc de machines à sous. Le directeur du Riviera, Martin Conway, citoyen britannique, devait être mis en examen, vendredi matin 22 novembre, pour *« abus de biens sociaux et corruption active »*, a indiqué au *Monde* une source proche de l'enquête.

Installé dans les sous-sols du luxueux hôtel Noga Hilton, le casino Riviera avait obtenu l'autorisation d'exploiter des machines à sous au mois de mars, et disposait d'une centaine d'appareils. L'extension de cette autorisation à 200 machines a été votée par le conseil municipal de Cannes le 28 juin – le même jour que l'avis favorable accordé au Carlton Club. Avant et après cette date, l'enquête du juge Murciano établit qu'à plusieurs reprises, le directeur du Riviera a distrait de la comptabilité de son établissement d'importantes sommes d'argent, la veille ou le jour même de rendez-vous programmés avec M. Mouillot.

FONDS ESCAMOTÉS

Des témoignages de convoyeurs de fonds de la Brinks, ainsi que des documents remis aux enquêteurs par cette société, il ressort qu'à trois reprises au moins, seule la moitié des fonds commandés à l'agence niçoise de la Banque de France a été inscrite dans les comptes. Une première fois au mois d'avril, 550 000 francs en billets furent ainsi détournés, alors que s'engageaient les tractations entre M. Conway et Michel Mouillot. Le 27 juin, veille de la séance décisive du conseil municipal, 500 000 francs étaient escamotés selon la même méthode, puis 400 000 francs le 12 juillet, soit deux semaines après le vote favorable. Les enquêteurs ont établi qu'à chaque fois, cette manipulation précédait de quelques heures une visite du maire de Cannes au Riviera. La visite du 12 juillet, attestée par l'agenda de M. Conway, n'aurait consisté, selon le directeur, qu'en un dîner au restaurant du Noga Hilton. Or, deux caissiers du casino ont affirmé aux policiers qu'au terme de ce dîner, les deux hommes s'étaient enfermés durant une demi-heure dans le bureau du directeur.

Que sont devenues les sommes manquantes ? Le directeur du casino a affirmé, au cours de sa garde à vue, avoir reçu de la direction de son groupe – le groupe Gaon –, à Genève, l'ordre de constituer une réserve au cas où *« des huissiers se présenteraient »* dans son établissement. Les liasses de billets, a-t-il assuré, étaient entreposées dans *« un placard de* [sa] *chambre »*. A l'appui de cette thèse inattendue, M. Conway a produit deux lettres, signées par l'un des dirigeants du groupe Gaon, Joël Herzog, mais il n'explique pas ce qui pouvait rendre crédible la menace d'une saisie d'huissier sur son établissement. Par ailleurs, son épouse a indiqué aux policiers qu'elle n'avait *« jamais remarqué »* la présence d'argent dans le placard...

Les registres du Riviera montrent enfin que le 29 juillet, soit dix jours après l'interpellation de M. Mouillot, le casino fut crédité de 1,2 million de francs, sans que l'origine de ces fonds soit mentionnée. M. Conway a expliqué aux enquêteurs qu'à cette date, il avait décidé – toujours sur ordre du groupe – de rapporter dans les coffres du Riviera l'argent entreposé chez lui, et a refusé d'en dire davantage. Surgissant dans l'établissement mercredi, les policiers ont découvert sur son bureau un fascicule intitulé : *« Comment résister en garde à vue »*...

Hervé Gattegno

A Dreux, la droite joue la prudence avant le second tour de la municipale

CANDIDAT à sa propre succession dans l'élection municipale partielle de Dreux, Gérard Hamel (RPR) joue la prudence et dit à qui veut l'entendre que *« rien n'est joué d'avance »*. Arrivé en seconde position au premier tour, avec 161 voix de moins que la candidate du Front national, Marie-France Stirbois, M. Hamel, qui bénéficie du retrait de la liste de Maurice Ravanne (PS), ne devrait cependant pas trop se faire de soucis pour sa victoire, dimanche 24 novembre.

Si l'on se fie aux résultats du second tour de l'élection municipale de 1995, Mme Stirbois bénéficie encore d'un potentiel de 579 voix. Si, cette année, la liste de gauche a refusé de donner une consigne de vote en faveur de Gérard Hamel, la plupart de ses composantes, PS, PC, Mouvement des citoyens, Verts, appellent à faire barrage au FN. M. Hamel invite les Drouais à venir *« dire nombreux qu'ils ne veulent pas du Front national »*. Il promet également la création d'une structure extramunicipale d'information et de consultation, ouverte aux partis de gauche *« et aux associations »*.

La montée de la tension et la multiplication d'incidents entre beurs ou supporters de la liste Ravanne et militants lepénistes préoccupent particulièrement M. Hamel, qui *« demande à tous les Drouais de rester lucide face à la provocation que représente Mme Stirbois »*. Consciente qu'elle joue son va-tout, la tête de la liste « Dreux ville française » tente, elle, de dresser les communautés les unes contre les autres et prédit un départ de la ville *« des Français de souche »*, si les Drouais *« laissent Hamel gouverner la ville avec les Chamards »*, un quartier à forte population d'origine étrangère.

Venu, jeudi, soutenir son ancienne camarade de faculté, le secrétaire général du FN, Bruno Gollnisch, a forcé la note dans le registre du racisme, en parlant de *« système de colonisation »*. Il s'est étendu sur la façon dont il distingue les *« Français de souche »* des autres : *« Je suis linguiste, il suffit d'examiner les noms »*, ajoutant que ceux *« qui viennent agresser les réunions au seul motif que nous demandons que les Francais soient prioritaires dans leur propre pays (...) se désignent pour le premier bateau venu »*.

Rendus inquiets *« par ce déferlement de haine »*, mais aussi par le discours de Mme Stirbois en direction des *« ouvriers, dont elle prétend être le défenseur »*, les différentes composantes de la liste Ravanne, ainsi que la LCR, Ras l'Front et le MRAP, devaient organiser un rassemblement anti-FN, vendredi, dans le centre-ville.

Christiane Chombeau

■ **TOULON** : deux librairies de Toulon, Charlemagne et Majuscule-Bonnaud, ont finalement accepté de participer à la Fête de la liberté du livre organisée par la municipalité Front national.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 22 novembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21143,30	– 0,22	+ 6,78
Honk Kong index	13099,60	– 0,51	+ 31,01

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

21143,30

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 21/11	Var. en % 20/11	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2233,57	+ 0,01	+ 19,32
Londres FT 100	—	—	+ 5,91
Zurich	1829,67	– 0,37	+ 19,60
Milan MIB 30	1112	+ 1	+ 19,44
Francfort Dax 30	2770,64	– 0,14	+ 22,92
Bruxelles	—	—	+ 12,42
Suisse SBS	1537,05	– 0,27	+ 5,45
Madrid Ibex 35	391,35	+ 0,14	+ 22,27
Amsterdam CBS	412,60	– 0,41	+ 28,33

Tirage du *Monde* daté vendredi 22 novembre 1996 : 631 487 exemplaires 3